5¢ SAINT LEON II
MAXIMUM : 75
Ensoleillé avec périodes nuageuses, risque d'averses

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

ÉDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 217 | MONTREAL, LUNDI 3 JUILLET 1961 | 2 CAHIERS — 28 PAGES



KOWEIT, CAMP ARME — Les Bédouins du désert de Koweit sont venus joindre les rangs des soldats britanniques et des troupes prêtées par l'Arabie séoudite pour défendre leur petit pays contre les visées agressives de l'Irak. La photo montre un détachement de Bédouins volontaires arrivant à Moutlah, petite ville du désert, avant de se diriger vers un secteur frontalier.

Afflux de soldats anglais et séoudiens

Koweit transformé en camp retranché

KOWEIT. (REUTER, UPI, PA, AFP) — Des troupes britanniques et d'Arabie séoudite ont continué à débarquer hier à Koweit afin de renforcer la défense de cette petite principauté menacée d'annexion par son voisin, l'Irak.

Des aérobus militaires atterrissaient en succession rapide hier sur les deux aérodromes de Koweit où ils déversaient leurs troupes, alors que les navires de guerre britanniques débarquaient les chars blindés et les tanks sur les plages du pays à quelques milles de là.

Ces nouvelles troupes sont venues prêter main forte aux 750 hommes du commando britannique débarqués samedi dans le pays. Les routes qui mènent à la frontière de l'Irak ont immédiatement été occupées par les troupes. La frontière irakienne s'étend à quelque 80 milles au nord de la ville de Koweit.

Les forces britanniques

La Grande-Bretagne a envoyé jusqu'à maintenant à Koweit quelque 1,000 hommes de troupe, une cinquantaine d'avions à réaction, y compris tout le personnel non-navigant formant les équipes au sol, et un quartier général de brigade commandé par le brigadier C. T. Forsford, qui a été dépêché d'Aden.

Le ministère britannique de la Défense a annoncé de plus hier soir que huit bombardiers Canberra, venant d'Allemagne, étaient arrivés à la base de la RAF de Sharjah, près de Bahrein. Le communiqué du ministère ajoutait qu'en cas de besoin, ces appareils seront utilisés à des fins défensives.

Un gros Britannia de la RAF a décollé de Nairobi, au Kenya, à destination de Koweit, ayant à son bord des hommes de troupe. Le Britannia peut transporter, outre l'équipage, jusqu'à 133 personnes.

Complot britannique ?

"Les forces britanniques à Koweit sont maintenant en mesure de tenir le terrain par leurs propres moyens en toute circonstance", a déclaré hier soir un porte-parole du ministère de la Défense à Londres.

Le journal "Al Ayam", de Damas, en Syrie, prétend que le différend entre l'Irak et le Koweit est un coup monté par les Britanniques, qui regretteraient d'avoir accordé l'indépendance au Koweit où ses investissements, qui s'élèvent à quelque $672 millions, sont à la merci d'une attaque surprise. Ainsi, selon ce journal, la Grande-Bretagne aurait incité le général Kassem à revendiquer la petite principauté de Koweit avec l'intention de créer un état de panique et de permettre aux troupes britanniques de réoccuper le pays sur l'invitation du cheik de 66 ans, Abdullah As Salim As Sabah.

Un porte-parole du Koweit a déclaré au Caire que les 60,000 hommes de troupe de l'armée de son pays étaient massés aux frontières de l'Irak.





S'AFFRONTERONT-ILS ? — Abdel KARIM KASSEM, premier ministre irakien, dont les visées agressives sur Koweit ont provoqué la mise sur un pied de guerre de cette principauté et l'afflux de troupes britanniques et séoudiennes et (à droite) le potentat de l'empire du pétrole, le sultan Abdullah As-Salim As-Sabah, en train de lire les messages d'appui venus de ses sujets et de pays amis.

AUTOUR du MONDE

Un diamant de $385,000 disparaît à Londres

LONDRES. (AFP) — Un diamant évalué à plus de $385,900, expédié de Londres à Zurich, a disparu en transit, a annoncé hier la direction des PTT (G.P.O.) britanniques. Il y a dix jours, ce même diamant était retiré d'une vente aux enchères à la salle Sotheby, à Londres, son propriétaire ayant jugé l'enchère de $385,000 insuffisante. Le précieux joyau était remis plus tard à la poste qui devait se charger de l'acheminer vers son propriétaire zurichois, M. Henri Lyon. Mais le diamant, qui pèse 78,54 carats et qui avait été la propriété, naguère, de l'archiduc Joseph, arrière petit fils de l'empereur François Joseph d'Autriche, n'est pas arrivé à destination. Les PTT britanniques ont ouvert une enquête.

Nos soldats honorés

PARIS (AFP) — Une brève mais émouvante cérémonie s'est déroulée samedi dernier à la Cathédrale Notre-Dame de Paris, où M. Joseph Smallwood, premier ministre de Terre-Neuve, a déposé une gerbe devant la plaque à la mémoire des soldats britanniques et canadiens, morts en France au cours de la première guerre mondiale. M. Smallwood était accompagné de l'ambassadeur du Canada en France M. Pierre Dupuy.

Voir LE MONDE en page 2

Feux et sécheresse ravagent l'Ontario et l'Ouest canadien

KENORA, Ontario. (UPI, PC) — Plus de 2,500 hommes mobilisés pour combattre les incendies de forêt étaient réduits hier, dans leur lutte acharnée contre l'élément destructeur, à prier pour obtenir de la pluie dans les régions du nord de l'Ontario, où une soixantaine de feux de forêt menaçaient de détruire près de 500,000 acres de bois.

Dans les régions de Kenora, de Red Lake, et de Sioux Lookout les incendies étaient impossibles à circonscrire.

Au Manitoba, dans la réserve forestière de Whiteshell, à 85 milles à l'est de Winnipeg, l'incendie a déjà détruit plus de 35,000 acres de bois. Un porte-parole du ministère des Terres et Forêts a fait savoir qu'il y avait actuellement au Manitoba 48 feux de forêt dont 35 étaient impossibles à maîtriser.

Des pluies légères en différentes régions des Prairies ont été impuissantes à améliorer de façon sensible la situation désastreuse qu'une sécheresse prolongée a créée dans les centres d'élevage.

Voir FEUX en page 2

A Rivière-des-Prairies : le maire et "deux" présidents d'élection étant en cour . . .

L'élection semble vouée d'avance à l'annulation

Précédée de 72 heures d'embrouillamini complet, l'élection municipale de Rivière-des-Prairies semblait être vouée à l'annulation avant même d'être tenue !

Ce matin, en effet, les deux présidents d'élections nommés pour surveiller le scrutin (l'un de par ses fonctions dans la municipalité, l'autre par suite de l'arrestation du premier), devront tous deux être en Correctionnelle, à 10 h. a.m.

Il en sera de même du sous-officier rapporteur du scrutin, de sa secrétaire . . . et du maire Foster lui-même.

Les premiers devront venir compléter le cautionnement qui leur a été imposé vendredi, les seconds devront se présenter devant le tribunal pour fins de comparution.

Or l'absence de ces fonctionnaires électoraux, pendant une période dont il est difficile de déterminer la durée, suffira, semble-t-il, pour faire annuler l'élection, au lendemain de celle-ci.

Pendant le reste de la journée, d'autre part, la situation ne sera pas moins confuse.

Et on se demande qui présidera effectivement le scrutin.

Ou de M. Paul Dufaut, qui a été appréhendé et traduit en Cour vendredi après-midi, ou de M. Yvon Gingras, qui devait être envoyé aux cellules quelques heures après avoir été désigné à ce poste par le maire Foster.

Il faudra vraisemblablement plus qu'un contingent de policiers bien intentionnés pour "démêler" tout cela.

Pendant toute la fin de semaine, par ailleurs, la municipalité de l'est de l'Ile a été progressivement envahie par de très nombreux travailleurs d'élections venus presque uniquement de Ville Jacques-Cartier.

De ce côté-là, toutefois, on déplore une défection . . . involontaire.

Keith "Rocky" Pearsson, qui devait être "au poste", ce matin, a été inscrit en bonne et due forme sur la liste des "liquidés" de la pègre montréalaise.

Le maire aux cellules . . . Une bombe à l'hôtel de ville ?

Le développement le plus spectaculaire de la fin de semaine devait toutefois être l'arrestation du maire sortant Jacques Foster, et du nouveau président d'élection Gingras sur les ordres de M. Dufaut . . . qui venait lui-même de sortir des cellules.

L'incident s'est produit au début de l'après-midi de samedi alors qu'un véritable état de panique existait à l'hôtel de ville. Une rumeur voulait même qu'une bombe à retardement y ait été placée, et qu'elle allait éclater d'un moment à l'autre.

Pour éviter toute catastrophe, le maire donna alors des ordres sévères à la police, interdisant l'accès du "palais municipal" à qui que ce soit.

Lorsque M. Dufaut se présenta à cet endroit, quelques minutes plus tard, pour y continuer son travail d'organisation de l'élection, on lui barra donc la route.

C'est alors qu'agissant en vertu des pouvoirs qui lui étaient décernés en vertu de la loi des cités et villes, il ordonna à son tour à la police d'appréhender le maire et le nouvel officier-rapporteur en soutenant qu'ils avaient troublé la paix et le bon ordre.

Il y eut évidemment quelques moments d'hésitation, mais, finalement, on conduisit les deux hommes aux cellules.

Agissant toujours en vertu de ses pouvoirs discrétionnaires, M. Dufaut ordonna également que les deux prévenus soient gardés derrière les barreaux jusqu'à l'heure de fermeture des polls, aujourd'hui.

Deux heures plus tard, toutefois, Me Jean Salois intervenait auprès du juge Jean Tellier, de la cour des sessions de la paix, et obtenait qu'ils soient tous deux remis en liberté sous des dépôts de $100.

Depuis, par ailleurs, il a été à peu près impossible de rejoindre le maire sortant, et les rumeurs les plus fantastiques ont couru quant à ses allées et

Voir L'ELECTION en page 2

L'Irak nie toute idée d'agression

NATIONS-UNIES, N.Y. (UPI, AFP, Reuters). — La Grande-Bretagne a fait savoir hier au Conseil de sécurité des Nations unies que ses troupes au Koweit entreront en action au cas où les soldats irakiens franchiraient les frontières de ce pays.

Cependant l'Irak a nié, par l'intermédiaire de son porte-parole, M. Pachachi, qu'elle ait l'intention d'user de la force pour étayer ses revendications sur le territoire du Koweit. "La plainte déposée au Conseil de sécurité a uniquement pour objet de servir de paravent à l'agression flagrante de la Grande-Bretagne", a ajouté M. Pachachi.

Le délégué irakien, comparant l'envoi de troupes britanniques à Koweit à l'invasion britannique de Suez en 1956, a précisé que son pays n'avait "pas déplacé un seul soldat" et qu'il entendait faire valoir ses droits par des moyens pacifiques.

Point de vue anglais

Sir Patrick Dean, ambassadeur britannique, a déclaré devant le Conseil de sécurité que l'Irak aurait pu envahir le Koweit en quelques heures si la Grande-Bretagne n'avait pas dépêché ses troupes pour défendre ce pays.

Cette session extraordinaire du Conseil de sécurité, demandée par le Koweit, a été ajournée à mercredi après-midi après seulement 91 minutes de discussions.

Il ne semble pas à première vue, aux Nations unies, que l'envoi de troupes britanniques au Koweit doive créer une crise internationale d'envergure. L'isolement de l'Irak au sein du monde arabe paraît devoir freiner, notamment de la part de l'URSS, la tentation d'exploiter l'affaire pour dénoncer "l'impérialisme britannique".

La littérature américaine contemporaine vient de perdre de façon tragique l'un de ses plus éminents pionniers

ERNEST HEMINGWAY

Voir en pages 5 et 10

Approbation de la presse britannique

LONDRES. (UPI, REUTERS, AFP, PA) — La presse londonienne du dimanche approuve sans réserve le débarquement des troupes britanniques à Koweit et espère que leur présence suffira à éviter que la crise, ouverte par les revendications irakiennes, ne se transforme en conflit armé.

"Je ne vois pas comment nous aurions pu répondre négativement à la demande d'assistance militaire qui nous a été adressée par le gouvernement de Koweit", a déclaré hier M. Hugh Gaitskell. Selon M. Gaitskell l'attitude à adopter dans l'affaire de Koweit peut se résumer en trois points : Les troupes britanniques ne doivent pas rester à Koweit un jour de plus qu'il n'est nécessaire à la protection de ce pays contre une agression. — La Grande-Bretagne devrait demander au Conseil de sécurité de l'ONU qu'une force expéditionnaire internationale assure au plus tôt la relève des effectifs britanniques. — Le souverain de Koweit devrait envisager de distribuer une partie de

Voir LA PRESSE en page 2

Dans le Québec

Deuxième grand congé : 16 morts

Le plus grave accident de la fin de semaine (qui se termine avec un bilan de 16 victimes dans la province de Québec) a fait quatre morts et trois blessés à Repentigny, quelques milles à l'est de Montréal.

Cette tragédie s'est produite un peu avant huit heures samedi soir. L'auto d'un couple franco-américain et de ses trois enfants et un taxi de Montréal se sont violemment heurtées de front en face du restaurant l'Etoile. Les victimes sont M. et Mme **Roger Bonneville**, 3890, boulevard Gouin à Montréal-Nord, de même que M. et Mme **René Marcotte**, domiciliés à Manchester au New-Hampshire ; les trois enfants Marcotte, Joanne, Denis et Laurent, blessés dans l'accident, ont été transportés à l'hôpital Maisonneuve, où leur état était considéré comme satisfaisant dimanche soir.

La collision serait survenue lorsque l'une des automobiles, voulant éviter un véhicule qui débouchait du terrain du restaurant, fit un crochet et alla donner contre l'autre voiture venant en sens inverse. Les quatre adultes sont décédés sur le champ.

Au rythme actuel où surviennent les accidents aux Etats-Unis, le Conseil national de la sécurité prévoit que le total pour le long congé du 4 juillet, finissant mardi soir, dépassera les 500 prédits. Déjà 251 personnes ont trouvé la mort sur les routes depuis vendredi, sans compter les 107 accidents divers.

45 morts au pays

Pendant ce temps au Canada, le congé de la Confédération a occasionné des pertes de vie dont le total approche rapidement le minimum de 36 annoncé par le Conseil canadien de la sécurité routière.

Voir ACCIDENTS en page 2

Le juge Omer Côté ne sera pas en lice

Le juge Omer Côté, qui, avant d'être nommé aux Sessions de la Paix pour le district de Terrebonne, était secrétaire provincial dans le cabinet Duplessis, ne fera pas de retour à la politique, et ne tentera pas de se faire élire chef de l'Union Nationale.

En dépit des pressions de plus en plus fortes faites sur lui pour qu'il prenne la relève de l'hon. Antonio Barrette, le dernier chef "non intérimaire" du parti fondé par M. Duplessis, le juge Côté aurait pris, au cours de la semaine dernière, la décision irrévocable de ne pas se présenter devant le congrès de septembre, à Québec.

Dans une déclaration qu'il doit remettre aux journaux incessamment, M. Côté déclarera que les fonctions de juge, qu'il exerce depuis quelque six ans, à Saint-Jérôme, sont incompatibles avec toute velléité de retourner dans l'arène politique, et qu'il y a d'ailleurs à peu près pas d'exemple de retour semblable dans la politique québécoise.

Ce sera, on le devine, la raison "officielle". Pour ne pas dire . . . de surface.

Y en a-t-il d'autres ?

Ceux qui sont au courant de la formidable "cabale" déjà commencée dans les cadres du parti sont d'avis qu'il y en a plusieurs.

On soutient par exemple que même si les "jeux" ne sont pas tous faits, présentement, des courants d'opinion et d'appui sont si fortement déclenchés que d'autres candidats se retireront aussi de la lutte avant même qu'elle ne se fasse publiquement.

Pourquoi ?

C'est que l'éminence grise de l'Union Nationale a déjà jeté son dévolu sur un candidat en particulier.

Cette "éminence grise", on le sait par ailleurs, tire principalement son influence de certains "billets verts".

Détenteur de la caisse du parti, l'hon. Gérald Martineau apporterait tout le poids de son influence et de . . . l'argent qu'il peut jeter dans la prochaine lutte électorale à l'hon. Antonio Talbot, ex-ministre de la voirie, chef intérimaire et parlementaire de l'Union nationale.

Ses raisons de ce faire sont sans doute multiples, mais la plupart des autres candidats avouent bien humblement ne pas les connaître toutes.

Est-ce que cet appui déjà tout accordé à M. Talbot joue un aussi grand rôle que le désir de rester au-dessus de la mêlée, dans la décision du juge Côté ?

C'est ce que ses partisans eux-mêmes déclarent ne pas savoir.

La décision du magistrat de Saint-Jérôme semble toutefois irrévocable, et les pressions de dernière heure qu'on continue d'exercer sur lui ne pourraient apparemment pas le faire changer d'avis.

Le Canada fête la Confédération

Des salves de 21 coups de canon, dans les principales villes du Canada, ont annoncé, tôt samedi matin, le 94e anniversaire de la Confédération.

Des milliers de Canadiens et de touristes ont assisté au spectacle de danses traditionnelles représentant les différents groupes ethniques composant le peuple du Canada.

Des parades et des courses ont eu lieu un peu partout, toutefois, le centre d'attraction était la colline du Parlement où 5,000 personnes ont assisté à un programme de 90 minutes de danses folkloriques de presque tous les pays. Au moment de la parade militaire, la foule avait augmenté à 20,000 personnes.

Dans les Maritimes, les plages étaient bondées et les bords des lacs étaient encombrés, durant les courses de bateaux.

Près de 18,000 personnes ont assisté au festival des pommes-de-terre à Grand Falls, N.B., à Calais et à Milltown, Me.

A Québec, le jour de la Confédération a été célébré en même temps que la découverte de Québec par Samuel de Champlain.

La température était généralement clémente le samedi, toutefois, vers la fin de l'après-midi, des orages ont éclaté dans quelques régions de l'est.

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	15 à 23
Aviation et Marine	11
Comiques	26
Courrier Confidences	11
Décès, Naissances, etc.	27
Editorial	4
Finance	12, 13
Horoscope	8
La Vie dans les Parcs	13
Mots croisés	8
Philatélie	13
Radio et Télévision	8
Sciences	5
Session fédérale	8
Spectacles et Concerts	10
Sports	24, 25
Vie féminine	6, 7, 11
Vie sociale	7
Votre médecin	5





photos Réal St-Jean, LA PRESSE

A REPENTIGNY : un accident fait quatre morts et trois blessés, samedi soir.



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

LES CANDIDATS QUI ONT "MANQUE" LA COURSE : MM. Fernand Bonin, Roger Corbeil, Donat Laurin, Aimé Masson et J.-J. Godbout (de gauche à droite) tous désireux d'être candidats à l'élection municipale qui se tient aujourd'hui, à Rivière-des-Prairies, s'entretenant avec leur procureur, Me Richard Samson, de l'incident qui devait conduire en Correctionnelle trois des principaux officiers de scrutin, sous l'accusation d'avoir "caché" le bulletin de présentation de ces messieurs.

La ville en tutelle dès demain ?

QUEBEC, 3. (J. M.) — Sur les quelque seize cent soixante municipalités de la province, il n'y en a aujourd'hui que trois sous la tutelle de la "Commission municipale" que préside M. P.-E. Lambert : la ville de Saint-Hubert, la ville de Jacques-Cartier, le village de Parent... Et c'est le mardi 4 juillet qu'à Montréal un juge de la Cour supérieure examinera la requête de mise en tutelle de Rivière-des-Prairies, demande formulée par les avocats de l'étude "Savard et Rouleau" au nom de la commission...

Cette dernière a été constituée dans le but de surveiller la façon dont les deniers publics sont utilisés par les municipalités et par les commissions des écoles.

Lorsque l'administration d'une localité ne réussit pas à payer à temps l'argent qu'elle doit, la Cour supérieure peut être invités à intervenir, invitation formulée par la commission que dirige actuellement M. P.-E. Lambert, soit par le conseil municipal lui-même, soit par les créanciers auxquels sont dus au moins les 25 pour 100 des sommes empruntées.

Dans le cas de Rivière-des-Prairies, la requête émane de la commission municipale.

Quand une municipalité est placée sous la protection de la commission, cette dernière a les pouvoirs suivants :

1. Elle a la direction des travaux municipaux ; et aucun contrat ne peut être signé sans son approbation ;
2. Les fonds perçus sont déposés dans une banque au nom de la commission à l'intention de la localité ;
3. La commission fixe les impôts, le prix des permis ;
4. Elle doit approuver le rôle d'évaluation et le budget ;
5. Elle décide de l'emploi du produit des taxes ;
6. Elle ratifie les ententes conclues entre la municipalité et ses créanciers, etc.

On se rappelle que M. Jean Meunier, député libéral de Bourget, a commencé le 8 juin dernier, à faire des démarches pour que Rivière-des-Prairies tombe sous la coupe de la Commission municipale.

Quelques jours plus tard, le gouvernement provincial s'est dit également favorable à ce que les finances de la ville soient sous la surveillance directe de la commission.

Alors cette dernière a confié aux avocat de l'étude Savard et Rouleau la tâche de soumettre à la Cour supérieure une requête dans ce sens.

Tout dépend maintenant de la décision du juge.

LE MONDE

SUITE DE LA PAGE 1

de M. Mile Murrey, ministre de la Justice du Gouvernement de Terre-Neuve et de Sir Léonard Ouderbridge, colonel honoraire du Régiment Royal de Terre-Neuve. A leur arrivée les personnalités furent accueillies par le doyen du chapitre, le chanoine Nicolas, entouré d'une dizaine de chanoines. Après que le premier ministre eut déposé une gerbe, l'assistance a observé une minute de silence.

Un "réfrigérateur de poche" en Russie

PARIS, (AFP) — Un "réfrigérateur de poche", de la grandeur d'une bouteille thermos, a fait son apparition sur le marché soviétique, selon la revue "Ogoniok". L'appareil, qui donne des cubes de glace en quelques minutes, fonctionne sur une pile de 2 volts donnant dix ampères. Des éléments thermoélectriques, montés dans sa double paroi, permettent au choix de l'utilisateur, de faire baisser la température intérieure jusqu'à moins de 10 degrés ou, au contraire, de l'élever jusqu'à 60 degrés. L'appareil peut en outre, lorsque le circuit est débranché, jouer le rôle d'une bouteille thermos ordinaire, dont il a d'ailleurs l'aspect extérieur, à en juger par la photo que publie la revue soviétique.

Patrouille portugaise attaquée en Angola

LOUANDA, (AFP) — Une patrouille portugaise qui se rendait à Bembe, dans le nord de l'Angola, a été attaquée par des terroristes. Mais ceux-ci ont dû battre en retraite à la suite de la riposte immédiate des forces de l'ordre qui n'ont subi aucune perte. D'autre part, les terroristes ont poursuivi leurs attaques contre les aéroports. Ils ont tenté de lancer un assaut contre le camp de Cangola, mais ont été repoussés par les forces de l'ordre. Enfin, à la suite d'une opération menée par des unités portugaises, l'aéroport de Cuimba est ouvert de nouveau au trafic.

FEUX

SUITE DE LA PAGE 1

M. Alvin Hamilton, ministre de l'Agriculture, s'est entretenu hier avec deux autres ministres fédéraux et trois ministres de l'Agriculture des provinces de l'Ouest, afin de trouver des mesures efficaces immédiates pour aider les éleveurs de bestiaux dont les troupeaux sont menacés d'être décimés par la sécheresse.

A la suite d'une réunion à huis clos qui a duré 4 heures et demie, le ministre Hamilton a déclaré que le fédéral envisageait de partager avec les gouvernements des provinces intéressées les frais d'affourager les bestiaux ou de les transporter dans des régions moins affectées par la sécheresse.

Bestiaux "logés" dans le Québec et l'Ontario ?

OTTAWA, (DNC) — C'est une partie des terres ontariennes et même québécoises qui seraient transformées en pâturages pour les bestiaux de l'Ouest.

Rien n'est encore décidé à cet égard, mais on affirme que le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, songe au transport massif des bestiaux de l'Ouest vers les terres de l'est.

Ce mouvement de bestiaux, qui serait unique dans notre histoire, s'imposerait par suite de la sécheresse excessive dont souffrent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Sans qu'il en soit fait expressément mention aux crédits supplémentaires que le ministre des Finances, M. Fleming a demandés, samedi, on voit, au moins, qu'il est question du transport du bétail.

Le ministre réclame, en effet, un million et demi de dollars, somme qui couvrira la moitié des frais de transport des bestiaux vers de plus verts pâturages, ainsi que la moitié des frais de transport de fourrage vers les plaines desséchées. Les provinces de l'ouest assumeront l'autre partie des frais.

L'éventuel transport des bestiaux vers l'est constituerait un précédent qui pourrait, peut-être, inciter les cultivateurs ontariens et québécois à se livrer à l'élevage si l'expérience des soins à leurs "pensionnaires" se révélait un succès.

A cause de l'étendue de la sécheresse, on prévoit qu'il faudra éloigner les bestiaux de leurs pâturages normaux jusqu'au 31 mars 1962.

ACCIDENTS

SUITE DE LA PAGE 1

45 Canadiens sont morts jusqu'à présent, dont 31 sur les routes. L'Ontario vient en tête avec 21, dont 14 sur les routes. Au Québec, on dénombre 13 accidents mortels de la circulation et trois divers.

Une fillette de quatre ans a été écrasée par une voiture à St-Michel-des-Saints, dimanche après-midi.

Lorsqu'on dit "voiture", c'est faire beaucoup d'honneur au vieux "tacot", apparemment sans freins, conduit par Gérard Martel. La petite **Chantale Carpentier,** fille de M. et Mme René Carpentier, de St-Michel-des-Saints, a perdu la vie instantanément sous les roues de ce véhicule, dont l'agent de la Police provinciale découvrit la pédale du frein, au plancher.

Un homme de 50 ans, **Isydor Pietrykowsky,** du 3175 rue Haig, a été tué samedi lorsque la moto qu'il conduisait est entrée en collision avec un autobus à une intersection du centre de la ville. Le passager de la victime s'en est tiré indemne.

Un père de huit enfants a perdu la vie dans un accident de la circulation, survenu au début de la soirée samedi, à Beauceville-Ouest.

La victime, **M. Gérard Poulin,** de la route St-Louis, près de St-Victor-de-Beauce, circulait à bicyclette quand il fut heurté par un automobiliste qui a continué sa route après l'accident.

Les policiers ont cependant arrêté le chauffard quelques heures plus tard.

Autre collision

Une personne a perdu la vie et deux autres ont été blessées dans une violente collision survenue dans le parc des Laurentides, à proximité de la Donnacona Paper vers 3 heures hier après-midi.

La victime est **M. Roland Truchon,** 8361 place Croissy, à Ville d'Anjou, en banlieue de Montréal. Son épouse a subi des fractures à une jambe et à un bras ainsi que de profondes coupures.

L'autre blessé est M. Paul-Emile Gagnon, 53 ans, de Chibougamau. Tous trois ont été transportés à l'hôpital St-François d'Assise.

Michelle Néron, 4 ans, fille de M. et de Mme Lucien Néron, 189 rue Collin, à St-Jean, est décédée des blessures subies au cours d'un accident survenu vers 5 heures samedi. La petite Michelle a été heurtée par une voiture conduite par M. Wilfrid Bonneau, de la rue Vaudreuil, à St-Jean.

Elle aurait apparemment traversé la rue en courant, passant entre deux automobiles, et M. Bonneau n'a pu l'apercevoir à temps pour l'éviter.

Un homme dans la force de l'âge a connu une mort horrible et instantanée, le crâne ouvert sous le poids d'une voiture. Il venait, avec un compagnon, d'être projeté en bas d'un scooter, à l'intersection des rues de Lorimier et Ste-Catherine.

Robert Thibeault, 33 ans, du 1160 rue Poupart, a été conduit à l'hôpital Notre-Dame par une ambulance de la police, mais on n'a pu que constater son décès. Son compagnon, Marcel Rathe, 18 ans, 3534 de Lorimier, s'en est tiré avec une fracture à la jambe gauche.

Le scooter, que le plus jeune conduisait, est venu en collision avec un taxi, et la violence du choc a projeté Thibeault sous les roues d'une autre automobile qui lui a fracassé le crâne.

Une voiture qui a quitté la route pour capoter dans un fossé a causé la mort de **M. Paul Fontaine,** âgé de 25 ans, et domicilié rue Carignan, à Lac-Mégantic.

L'accident est survenu vers sept heures 30 sur la route entre Gould et Ste-Marguerite, dans le comté de Compton. Le conducteur du véhicule, Léon Roy, 29 ans, s'en est tiré avec un choc nerveux tandis que le frère de la victime, Jules Fontaine, 31 ans, a été gardé sous observation à l'hôpital St-Vincent-de-Paul.

Tué par la foudre

David McKee, 18 ans, demeurant rue Terrebonne à Montréal, a été foudroyé en se rendant à la messe, à l'église de Georgesville. Il a succombé en quelques minutes.

2 morts près de Jonquière

En dernière heure, nous apprenons qu'un accident de la circulation a fait deux morts et une dizaine de blessés, tôt ce matin au rond-point du boulevard Talbot, près de Jonquière.

Quatre ambulances et plusieurs automobilistes ont effectué le transport des blessés à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi. L'une des autos a pris feu et l'on a dû briser les portières pour en sortir les occupants.

Un citoyen de Giffard, M. **Alfred Martineau,** 36 ans demeurant au 2222 rue de l'Hospice a été trouvé sans vie, le corps transpercé d'une balle, à St-Etienne-de-Lauzon, aux premières heures de la matinée vendredi.

M. Martineau s'est tué accidentellement avec une carabine 30-30, alors qu'il traversait une clôture pour se rendre à la chasse aux mouffettes. Le docteur R. Roberge, coroner du district de Lévis, a ouvert une enquête sur cette tragédie.

Le corps d'un Chinois de 20 ans, étudiant à l'université McGill, a été trouvé au fond de la piscine du club de yacht St-Laurent, à Dorval en banlieue de Montréal.

La police n'a pas révélé son identité, n'ayant pu encore rejoindre sa famille. Le jeune homme, qui travaillait au club comme garçon de table pendant l'été, aurait été se baigner tard dans la nuit de jeudi à vendredi, et son corps a été retrouvé sous 12 pieds d'eau.

LA PRESSE

SUITE DE LA PAGE 1

ses revenus du pétrole à d'autres Etats arabes.

Réactions d'autres pays

Car le motif qui a poussé le général Kassem à revendiquer Koweit, a précisé M. Gaitskell, semble avoir été moins d'empêcher la Grande-Bretagne de s'approvisionner en pétrole à Koweit que de s'emparer des somptueuses royautés versées en échange de ce pétrole.

La Tunisie a donné hier son appui "total" à la principauté de Koweit dans sa lutte pour son indépendance, selon la déclaration de son ministre de l'Information, M. Mohammed Masmoudi.

Le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, a déclaré samedi aux Communes que le Canada appuie entièrement les mesures prises par la Grande-Bretagne pour venir éventuellement en aide à Koweit. M. Diefenbaker a envoyé un message en ce sens à M. Macmillan.

Les Etats-Unis pensent que la décision britannique d'envoyer des troupes à Koweit à la requête de l'émir de cette principauté contribuera à assurer la sauvegarde de la paix dans cette région, a déclaré samedi le porte-parole du secrétariat d'Etat.

Par contre c'est avec une profonde inquiétude que les milieux arabes de Londres ont accueilli la nouvelle du débarquement britannique à Koweit. "C'est un cadeau empoisonné que la Grande-Bretagne offre à l'émir de Koweit", a déclaré un journaliste arabe accrédité à Londres. La surprise a été d'autant plus grande que l'on ne croyait pas beaucoup à une véritable menace d'intervention armée de la part de l'Irak.

D'autre part, l'agence Chine Nouvelle a fait état hier soir du débarquement des forces britanniques à Koweit et a affirmé que le débarquement a été effectué sous le couvert d'une aide en vue d'occuper à nouveau militairement un pays auquel la Grande-Bretagne a été forcée d'accorder l'indépendance le 19 juin dernier.

L'ELECTION

SUITE DE LA PAGE 1

venues et à ses projets immédiats.

15 accusations par 5 candidats frustrés

Accusés, comme nous le "prévoyions" dans notre édition de vendredi, d'avoir caché frauduleusement les bulletins de présentation de cinq candidats à l'échevinage, le président d'élection Paul Dufault, de Longueuil, le sous-officier rapporteur Raymond Caza, de Ville-Jacques-Cartier, et la secrétaire L. Guay, de la rue Rouen, à Montréal, se sont vus imposer un cautionnement de $1000 à la suite des représentations faites par le procureur de la poursuite, Me Richard Samson.

Intervenant immédiatement après, toutefois, le procureur des prévenus, Me Léo-René Maranda, obtint que ceux-ci ne déposent immédiatement qu'une première somme de $200, en soulignant qu'il était près de 5 h. p.m. et que la cour, à cause de la Fête du Canada, allait fermer ses portes jusqu'à ce matin.

C'est alors que le juge O'Meara consentit à ce compromis, mais en exigeant que les inculpés se représentent eux-mêmes devant la cour, ce matin, pour compléter le dépôt total requis.

Cause de contestation ?

Or, selon des experts en droit électoral, le seul fait que les accusés quitteront leur poste pendant les heures réservées au scrutin constituera immédiatement une cause sérieuse de contestation pour n'importe lequel des candidats en présence.

Selon la loi, en effet, ces officiers d'élection doivent être constamment à leur poste, et ce, notamment, pour prendre toutes décisions qui peuvent s'imposer en cas d'irrégularité.

Devant le tribunal, cinq accusations différentes ont été portées contre chacun des prévenus, chacun étant inculpé d'avoir caché le bulletin de présentation de cinq candidats différents.

Me Samson a pour sa part souligné, à plusieurs reprises, qu'il s'agissait là d'un délit des plus sérieux, puisque le législateur avait même prévu une peine de deux années de pénitencier pour qui le commet.

A toutes les accusations, les trois officiers électoraux, qui s'étaient eux-mêmes livrés à la Sûreté provinciale, après avoir appris (ce qui n'était définitivement plus un secret) qu'un mandat avait été émis contre eux, ont nié leur culpabilité, et leur enquête préliminaire a été fixée au 6 juillet.

On a alors remarqué que les deux premiers "venaient" de la rive sud.

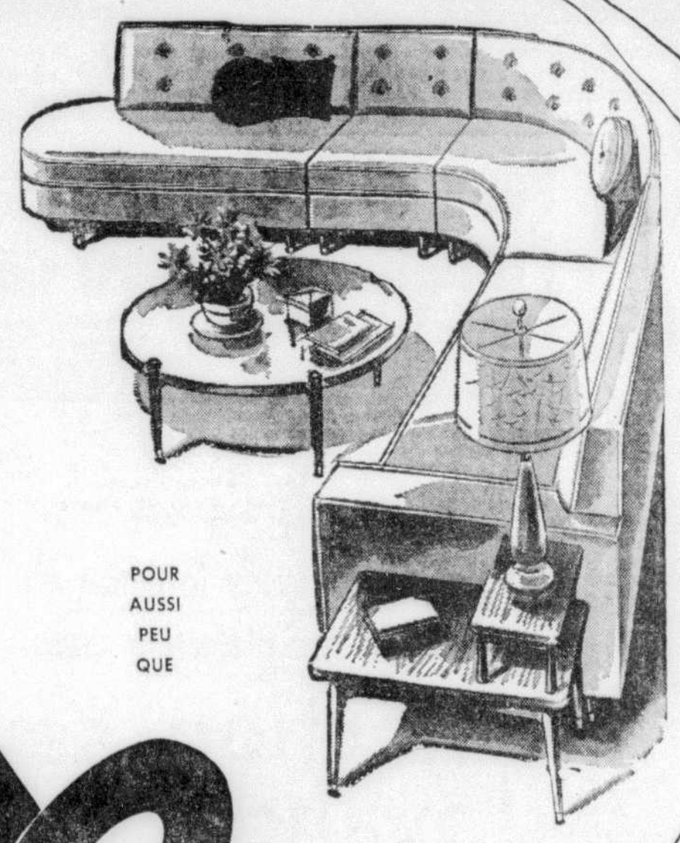
Selon certains renseignements obtenus de bonne source, il en serait de même pour à peu près tous les autres officiers du scrutin qui se tient aujourd'hui dans cette localité du nord de la métropole.

BELLAIRE CHESTERFIELD CO.

LE PLUS GRAND REMBOURREUR AU CANADA

Mieux que NEUF

À MOITIÉ PRIX



Mobiliers chesterfield

√ REPARES
√ REMODELES
√ GARANTIS

En grand spécial

POUR AUSSI PEU QUE

$79

GARANTIE ECRITE DE 5 ANS
SUR TOUTES REPARATIONS ET RENOVATIONS

Equipement moderne pour mieux vous servir

Le grand souci de notre importante manufacture ultra-moderne, c'est d'assurer à nos clients la plus entière satisfaction. Nos artisans experts utilisent seulement les meilleurs matériaux et ils sauront redonner à votre vieux chesterfield une superbe apparence de neuf.

AUX RÉSIDANTS DE
St-Hyacinthe, Saint-Jean, Granby, Ste-Anne-de-Bellevue, Beauharnois, St-Eustache, Beloeil, Ste-Thérèse, Saint-Paul l'Ermite, Grand-Mère, Trois-Rivières, Shawinigan, Joliette
Interurbain, demandez
ZENITH 7-5750
et vous pourrez communiquer directement avec Bellaire Chesterfield

Téléphonez dès aujourd'hui

CL. 9-3781

Service téléphonique 24 heures

BELLAIRE CHESTERFIELD CO.

4760 HOCHELAGA

ÉDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 217 MONTREAL, LUNDI 3 JUILLET 1961 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI. 9-3325
(rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

En défense du Dr Hori :

"Le vrai coupable, c'est la population qui a dormi!..."

Le Dr George Hori, président-fondateur de l'hôpital Jean-Talon à Montréal, ne doit pas être tenu pour un cobaye, ni un bouc émissaire. Qu'on le juge dans la mentalité et le contexte de la province même où nous vivons! Le vrai coupable, ce n'est pas lui, mais "la population qui a fermé les yeux, qui a dormi . . . Le législateur a dormi, lui aussi".

C'est par de telles remarques que Me Laurent Bélanger, l'avocat personnel du Dr Hori, a ponctué vendredi matin un vibrant plaidoyer en défense de celui dont l'oeuvre était soumise depuis trois mois à une longue enquête, tant médicale qu'administrative.

Comme on sait, cette enquête est maintenant terminée . . . une enquête dont Me Bélanger s'est dit persuadé qu'elle avait pris naissance chez les "jeunes médecins de Jean-Talon, qui sont entrés avec avidité à l'hôpital quand le Dr Hori leur a ouvert la porte, mais qui n'ont apporté ni leur coopération, ni leur aide financière".

En cause : un système

Le plaidoyer de Me Bélanger s'est déroulé de façon ininterrompue pendant deux heures. Ce fut un plaidoyer mûri, remarquable par son envergure et par le sens de ses observations.

"Quand donc les sociétés apprendront-elles", s'est exclamé l'avocat, "à adopter les mesures qui s'imposent et à progresser dans leur organisation sans qu'il leur faille un bouc émissaire sur qui décharger toute la responsabilité des erreurs passées — à la faveur desquelles on découvre qu'il faut des réformes ?"

Me Bélanger a appuyé sur le fait que l'hôpital Jean-Talon ne pouvait être le seul en cause, puisqu'il s'agit d'un système. "Des faiblesses égales seraient trouvées dans bien d'autres hôpitaux, à la lumière d'une enquête semblable. Il ne faut pas qu'un seul hôpital, qu'un seul homme porte la responsabilité de tout cela.

"Si le législateur et le Collège des médecins ont tardé à agir dans leurs domaines propres, et si cet hôpital s'est développé dans un contexte politique et social donné, ne cherchons pas à retrouver notre quiétude en criant simplement "haro sur le baudet".

"Je demande à la Commission d'enquête de prendre en considération le contexte politique, hospitalier et médical dans lequel le Dr Hori a travaillé".

Me Bélanger a insisté: "Une enquête dans n'importe quel hôpital montrerait des choses qui feraient les manchettes des journaux. Cela n'empêcherait cet hôpital de rendre de grands services à la population".

Tel a été le cas pour Jean-Talon, de souligner l'avocat. Jean-Talon est un hôpital considérable, avec d'excellents services, et qui contient tout ce que peut exiger un hôpital moderne. Mais c'est "un adolescent qui a grandi trop vite — et qui était à se replacer, quand on lui a fait subir un examen dans une classe plus avancée".

Légèreté impardonnable"

Ainsi, l'enquête Chabot est survenue au moment où Jean-Talon cherchait sa voie; l'hôpital n'avait-il pas manifesté très tôt son désir de se hisser au niveau des grandes institutions du genre à Montréal ?

Il y a toujours une âme derrière une institution. Et l'hôpital Jean-Talon, dit Me Bélanger, c'est le Dr Hori qui l'a monté presque à lui seul. Peut-on croire qu'il n'aurait pas aimé être aidé ? Mais ce n'est pas facile de trouver des gens qui consentent à donner de leur temps pour s'occuper d'un hôpital.

On devrait reconnaître plutôt tous les efforts, tous les mérites du Dr Hori. Et devant tous les problèmes qui ont confronté Jean-Talon, "il est extraordinaire qu'on ait pu faire tant, en si peu de temps". Ces problèmes sont d'ailleurs les mêmes pour toutes les institutions : hôpitaux fermés ou ouverts, présence ou non d'un médecin au conseil d'administration, histoire encore toute récente de la conception moderne d'un hôpital, absence de législation, méthode usuelle de création des hôpitaux qui commencent la plupart du temps par un médecin qui engage personnellement des fonds.

Me Bélanger a souligné la valeur des règlements généraux de Jean-Talon, et s'est indigné contre "la légèreté impardonnable" avec laquelle certains témoins à l'enquête ont traité de la question. Il a noté que le Dr Hori n'appartenait à aucun comité, qu'il était un "simple chirurgien qui travaillait de son mieux, et qui en même temps tâchait d'administrer l'institution avec les conseillers qu'il avait . . . Praticien général, il avait le droit de poser tous les actes médicaux et chirurgicaux ; et, si cette loi doit être changée, ne le faisons pas sur le dos d'un seul homme !"

Me Bélanger a rappelé les débuts : ayant rencontré certains hôpitaux dont les portes lui étaient fermées, le Dr Hori fit comme tant d'autres, il décida de bâtir un hôpital, rencontra par la suite des médecins dans la même situation, "qui viendront profiter de son travail mais ne viendront pas l'aider".

Beaucoup plus de tracas

Jean-Talon a été organisé au meilleur de la connaissance du Dr Hori, qui l'a garanti avec ses biens personnels. Lors même qu'il vendait l'hôpital privé à une corporation publique, il savait qu'il allait multiplier ses tracas sans multiplier ses bénéfices.

Les jeunes médecins arrivèrent ensuite avec avidité — mais quand on leur demanda de payer la cotisation, ce fut la rébellion. L'enquête a par ailleurs montré qu'un groupe de médecins étaient fort inquiets sur des choses affectant leurs revenus — mais ils n'étaient pas tellement préoccupés de tenir leurs réunions (des comités médicaux).

Parlant de ces comités, Me Bélanger a souligné que les médecins sur lesquels ils avaient des critiques à faire n'étaient même pas entendus : c'est là un abus flagrant, et le déni d'une élémentaire justice.

L'avocat du Dr Hori a commenté que l'enquête n'avait rien relevé d'illégal quant à l'aspect financier ; si donc il faut juger de certains actes et les qualifier autrement que par le critère de la loi, il faut tenir compte de tout le contexte de l'hôpital. Le Dr Hori avait besoin d'autres connaissances que celles d'un médecin. Les avait-il ? Sinon, comment a-t-il été conseillé ?

Les cadeaux eux-mêmes n'ont jamais été faits dans un but de corruption, mais après que le service eut été rendu. "Le Dr Hori n'était pas un ingrat, et il a montré sa reconnaissance à sa manière".

Bien sûr qu'en vendant l'hôpital le Dr Hori en était resté au volant. Mais qui aurait pu le remplacer, et fournir autant de son temps ?

Voir JEAN-TALON en page 27



UNE AUTRE ENQUETE DEBUTE, et cette fois c'est l'administration de l'hôpital Fleury qui est passée au crible. Le commissaire-enquêteur, le juge Jean Tellier, au centre, accompagné de son secrétaire Me J.-Léo Guimond, qui prépare ici ses dossiers, et du huissier-audiencier, a tenu une première séance, vendredi dernier, et . . .

L'enquête sur l'hôpital Fleury

Une première audience et déjà le Dr J.-A. Dionne, président, parle de quelques transactions

par **Maurice MORIN**

Audience d'ouverture, préliminaire, de l'aveu même du commissaire Jean Tellier, plutôt terne et compliquée pour les profanes qui n'ont qu'une vague idée, connaissance des bilans financiers, prospectus, contrats de vente, etc.

Première séance par une chaleur torride.

Un seul témoin entendu jusqu'ici, le Dr J.-Alcide Dionne, président et directeur médical de l'hôpital Général Fleury, Inc., constitué en corporation par lettres patentes en date du 23 janvier 1957.

Avant cette date, l'hôpital Général Fleury était connu sous le nom de Corporation de l'hôpital Général Fleury, constituée le 7 octobre 1955.

Il s'agissait alors d'un hôpital privé qui avait remplacé un autre hôpital privé : l'hôpital Fleury tout simplement ; il avait comme propriétaire un Monsieur Albert Gauthier.

C'est le Dr Dionne lui-même, il l'a déclaré dans le box aux témoins, qui a acquis l'hôpital le 23 décembre 1955, un acte de vente devant notaire en fait foi.

Et le 9 janvier 1956, il a déclaré avoir revendu les biens acquis à la Corporation de l'hôpital Général Fleury, Inc.

Au cours des audiences à venir, Me Guy Favreau, à l'aide d'une vingtaine de documents produits, établira le détail de toutes les transactions.

Le présent hôpital compte 33 lits et trois lits d'urgence.

Une addition ou plutôt une nouvelle aile est actuellement en construction.

En tout, l'hôpital comportera 300 lits, une maison pour les infirmières et les services essentiels à une institution publique.

Répondant toujours aux questions de Me Favreau, le Dr Dionne a dit qu'il est le président de l'hôpital actuel. Les autres membres du bureau de direction sont: vice-présidente, Mme Cécile Landry; secrétaire, M. Edouard Woolley, Mlle Gabrielle Dionne et M. Robert Dionne, directeurs.

Le témoin explique que l'hôpital actuel a commencé la construction des opérations de la Corporation de l'hôpital Général Fleury, le 1er janvier 1960.

Le 24 septembre 1957, le Dr Dionne faisait l'acquisition d'un terrain sis au 2150 est, de la rue Fleury. Il appartenait alors à un Monsieur Arthur Dawson. Et ce terrain, il le revendait, le 25 mars 1958, à la Corporation de l'hôpital Général Fleury.

Le 15 juin 1960, la Corporation revendait ledit terrain à l'hôpital Général Fleury.

Et le témoin continue. Il s'est porté acquéreur de terrains ou bâtisses sis aux nos 10,275-10,277, rue Merrith, le 19 janvier 1958; de terrains portant les nos 10,290 à 10,292, rue Parthenais, le 25 mars 1959. Tous ces terrains ont été revendus à l'hôpital Général Fleury, Inc., le 15 juin 1960.

Puis il explique que, le 30 septembre 1959, une ligne homologuée établissant une ruelle était annulée en vertu d'un bill privé.

La ruelle disparue, les terrains furent acquis par l'hôpital Général Fleury, le 21 octobre 1959.

Puis des bilans sont présentés. Ils seront scrutés au cours d'audiences à venir.

On en vient alors à un prospectus ou un "bilan pour la forme", comme il a été expliqué, sur l'hôpital Général Fleury, en date du 1er janvier 1960, sur les opérations de l'hôpital.

Ce prospectus a été publié pour fins d'émission d'obligations pour un montant de $2,500,000 (en vue de l'agrandissement de l'hôpital.).

Le témoin, prié par le commissaire Tellier de donner des éclaircissements sur le fonctionnement administratif de l'hôpital, soumet ce qui suit: "Le bureau de direction voit aux décisions à prendre, l'administrateur (c'est le Dr Dionne) voit à l'exécution des décisions du bureau de direction.



. . . . UN PREMIER TEMOIN a déjà été entendu : le Dr J.-A. Dionne, président et directeur médical de l'hôpital.

Fillette enlevée et gardée par un maniaque pendant quatre heures

On a craint hier soir la répétition d'une triste histoire. M. St-Amour a signalé la disparition de sa fille Louise, âgée de 7 ans, du domicile paternel situé au 1869 rue Lincoln. Ses parents ne l'avaient pas revue depuis dimanche midi et, inquiets, ont prévenu la police vers 8 h.

Peut-être craignaient-ils pour leur fillette l'aventure de Denise Boudreau . . . Heureusement la petite revenait, saine et sauve, quelques minutes plus tard: elle avait joué avec ses amies . . .

Tel ne fut pas l'heureux cas de la petite Denise Boudreau qui fut gardée par un maniaque pendant quatre heures samedi après-midi. D'intenses et difficiles recherches ont pris fin vers 6 h., samedi, quand la fillette, enfant de M. et Mme Roméo Boudreau, du 953 rue Ottawa, est retournée chez elle pour raconter son effroyable aventure.

Accostée vers 2 h. par un individu d'une quarantaine d'années, vêtu de gris et d'apparence malpropre, la fillette accepta d'aller boire une liqueur en sa compagnie, puis, en prenant l'autobus, de la crème glacée. A un endroit encore indéterminé, il la fit descendre et monter dans une voiture de couleur bleu marine.

Dès que des petites compagnes de la fillette eurent connaissance de son départ avec l'inconnu, elles alertèrent les parents qui firent aussitôt appel à la police. Des fouilles minutieuses furent entreprises dans tout le secteur, sans résultat.

Au dire de la petite victime, l'homme l'a entraînée dans un terrain vague; après quoi il l'a reconduite jusque sous le tunnel de l'intersection des rues Inspecteur et Notre-Dame, d'où elle est retournée seule à la demeure de ses parents.

Le lieutenant René Mongeau, de l'escouade des personnes disparues, a conduit l'enfant à l'hôpital Children's Memorial. Elle aurait été attaquée sexuellement par l'homme que la police recherche toujours, et dont elle ignore encore l'identité.



FAMILLE EPROUVEE — La photo ci-haut montre la petite Denise Boudreau, 7 ans, encadrée de ses parents, peu après son retour au domicile. Un maniaque l'a gardée à sa merci pendant quatre heures samedi, se livrant sur elle à des actes inqualifiables. Puisse son sourire laisser présager un oubli prochain.

2 séances par semaine, mais pas avant le 12

La Commission d'enquête sur l'administration générale et financière de la Corporation de l'hôpital général Fleury et de l'hôpital général Fleury Inc. a commencé à siéger vendredi en la Chambre 23 du nouveau Palais de justice. Nommée par le gouvernement provincial, cette Commission ne consiste en réalité qu'en un seul commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur, le juge Jean Tellier, de la Cour des sessions de la paix, a donné lecture de l'arrêté ministériel créant la "commission", et il a annoncé que le secrétaire, Me J.-Cléo Guimond, C.R., et lui-même avaient prêté le serment d'office devant l'hon. juge Charles Sylvestre, de la Cour Supérieure, que Me Guy Favreau, C.R., ancien sous-ministre adjoint de la justice, était l'avocat nommé par le gouvernement auprès du commissaire-enquêteur et, enfin, qu'il siégera deux fois la semaine, les mercredis et jeudis, à compter du 12 juillet... tant et aussi longtemps "que toutes les questions n'auront été vidées".

Cette semaine, le commissaire tiendra une audience, pour la forme seulement, jeudi prochain. C'est dire qu'il ne siégera pas.

La raison, c'est que Me Jean deGrandpré, C.R., avocat de l'hôpital, sera occupé; il prendra part à un important congrès.

Le juge Tellier a aussi souligné que les avocats et lui-même devront avoir un moment de répit pour examiner et étudier les documents déposés entre les mains du secrétaire.

L'opinion du Bureau médical

Le Bureau médical de l'hôpital Jean-Talon, par l'entremise de son avocat, Me Roger Savard, a fait savoir vendredi matin qu'il appuyait fortement l'adoption d'une loi générale sur les hôpitaux.

Me Savard a fait cette déclaration à la dernière séance de la Commission d'enquête sur l'hôpital, et il a présenté brièvement les suggestions du Bureau :

"Votre commission, a dit Me Savard, devrait recommander fortement que toutes les mesures soient prises pour que l'hôpital Jean-Talon obtienne le plus tôt possible son accréditation".

"Le bureau médical devrait être appelé à collaborer dans l'adoption de ces mesures".

"Se rappelant les paroles d'un expert qui a dit que le corps médical et l'administration sont des associés, le bureau médical devrait être assuré d'une liberté entière dans son rôle. Il doit avoir l'assurance que les comités pourront agir régulièrement et librement. La commission devrait recommander que les comités aient toute la latitude de faire leurs recommandations".

"Le comité des créances devrait être consulté chaque fois qu'il est question de l'admission, du renvoi, de la promotion ou du changement de catégorie d'un médecin. Le rôle du directeur médical devrait être précisé".

Selon la FTQ

Jean-Talon démontre la nécessité d'une régie des hôpitaux

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, s'est déclaré d'accord avec le procureur de la Commission Chabot, Me Jérôme Choquette, selon lequel l'enquête sur l'hôpital Jean-Talon a démontré l'urgence de l'adoption d'une loi hospitalière créant une commission qui verrait à son observance et surveillerait l'usage qui est fait des deniers publics.

Le président de la FTQ a rappelé que cette centrale syndicale, qui représente 235,000 travailleurs du Québec, a redemandé la création d'une régie provinciale des hôpitaux dès le 30 mars dernier, au moment où éclataient, à Montréal, les scandales Jean-Talon et Fleury.

Selon M. Provost, le gouvernement Lesage, qui a créé la commission d'enquête sur l'hôpital Jean-Talon et qui y a nommé Me Choquette, aurait dû donner suite à cette recommandation de la FTQ au cours de la dernière session.

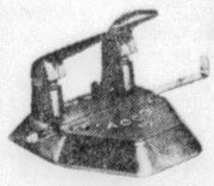
Le leader syndical rappelle à ce propos que, dès le 4 novembre de l'année dernière, six

Voir LA FTQ en page 27

Films
Développés et imprimés en 2 heures
VI. 5-7251
Cueillette et Livraison
ANSCOCHROME & EKTACHROME diapositives Service : 24 heures
KODACOLOR Service : 3 jours
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE PROP.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde



Nous ne voulons pas nous vanter MAIS...
NOS MILLIERS DE CLIENTS SATISFAITS
sont la preuve de notre efficacité
• SILENCIEUX
• TUYAUX d'échappement et de sortie
• AMORTISSEURS
INSTALLATION GRATUITE EN 15 MINUTES
NORD 2235, boul. LAURENTIEN près de Canadair
SUD CRAIG, angle AMHERST
EST 1295 BELLECHASSE ouest de Papineau
OUEST 6260, ch. Upper Lachine est de Cavendish
CR. 3-1561
OUVERT LE SOIR jusqu'à 9 h. — SAMEDI 5 h. 30
FERMES AUJOURD'HUI TOUTE LA JOURNEE

A NOS 4 MAGASINS
Perforateurs 'Acco'

• Avec guide —
• Levier à ressort —
• Deux trous 1/4" —
• De centre à centre 2 3/4" —
• Couteaux en acier trempé
• Fini émail gris
Régulier $4.95
SPECIAL PILON $3.50
aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E. Mt-Royal LA. 4-3081
851, Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

PLUS Pour votre auto actuelle en ECHANGE sur l'achat d'une CORVAIR-ENVOY ou CAMION CHEVROLET 1961
VOYEZ LE TABLEAU
ALLOCATIONS D'ECHANGE sur les CHEVROLET — FORD — METEOR — PONTIAC — PLYMOUTH — DODGE selon leurs conditions, sur l'achat d'une CHEV. 1961.
ANNEE '59 Allocation d'échange jusqu'à $2450
'58 Allocation d'échange jusqu'à $1975
'57 Allocation d'échange jusqu'à $1625
'56 Allocation d'échange jusqu'à $1415
'55 Allocation d'échange jusqu'à $1250
'54 Allocation d'échange jusqu'à $1125
PAC Park Avenue Chevrolet Ltée
3421 AVE. DU PARC près Sherbrooke VI. 9-5661
Stationnement gratuit à l'arrière

Examen de la vue — Verres de contact
L. A. Bétournay O.D.
S. R. Crone O.D.
C. Gagnon O.D.
C. Prévost O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson MONTRÉAL
VI. 2-3241, local 676 Au septième



Chemises lavées par des experts!
Vous serez étonné de l'apparence de neuf et de la douce fraîcheur qu'auront vos chemises en revenant de chez JOLICOEUR
Jolicoeur
Etabli depuis 1907
LA. 1-2161

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, LUNDI 3 JUILLET 1961** — **No 217**

Un candidat magique?

Les jeux sont faits. Le premier ministre de la Saskatchewan, M. T.C. Douglas, sera en lice pour le poste de chef du Nouveau Parti lorsque celui-ci tiendra son congrès de fondation, au cours du mois d'août.

Il ne sera pas le seul, évidemment. On sait déjà que M. Hazen Argue, chef parlementaire du PSD depuis avril 1958, convoite de diriger la nouvelle formation. Il est connu lui aussi. Il est possible également que d'autres candidats tentent leur chance. Mais le grand nom que l'on attendait chez nombre de partisans c'était sûrement celui de M. Douglas.

Le nom de M. Douglas a quelque chose de magique. Le premier ministre de la Saskatchewan, tout d'abord, est né sous une bonne étoile. Il n'a à peu près jamais connu la défaite. Cet Ecossais de 56 ans a pourtant passé presque la moitié de sa vie dans la politique. Le seul échec qu'il ait subi est survenu en 1934, alors qu'il cherchait à se faire élire à l'Assemblée législative de la Saskatchewan sous la bannière du mouvement travailliste-agraire. Sa série ininterrompue de victoires devait commencer l'année suivante alors qu'il triomphait sous l'étiquette du PSD dans l'arène fédérale. En 1944, il démissionnait à Ottawa pour diriger le parti provincial du PSD à sa première victoire en Saskatchewan. Il est premier ministre de cette province depuis.

Ce succès assez unique, M. Douglas le doit à des qualités indéniables. Pas très grand au physique, plutôt frêle même, le chef PSD de la Saskatchewan est quand même doué d'une très forte personnalité. Son sourire est contagieux, sa parole est éloquente, chaude et persuasive. A ce dernier point de vue, il dépasse de beaucoup l'ancien chef socialiste, M. M.J. Coldwell.

M. Douglas est un homme dynamique. Il sait ce qu'il veut et où il va. Il est doué d'un flair politique rare. Le socialisme qu'il professe aujourd'hui, dit-on, est un reflet assez pâle de celui qu'il prêchait à l'époque où il secondait M. Woodsworth, à Ottawa, soit aux jours de la dépression économique.

Au fait, le premier ministre de la Saskatchewan ne parle plus de tout étatiser. Il croit beaucoup plus dans l'effort coopératif que dans le socialisme intégral. Non qu'il ait abandonné son idéal des premières années. Il a frotté tout simplement sa philosophie au concret quotidien de la vie. Reste à voir quand même évidemment ce que pensera l'électorat canadien de sa version édulcorée du socialisme.

Donc, le Nouveau Parti qui n'a pas encore de nom semble bien en voie de se choisir un chef assez extraordinaire. Est-ce à dire qu'il va maintenant voguer sur une mer absolument sereine, qu'il a résolu tous ses problèmes ? Le prétendre serait manquer singulièrement de réalisme.

Tant en politique intérieure qu'en politique extérieure, la pensée du nouveau groupement est encore loin d'être cristallisée. Des oppositions vont se heurter au congrès de fondation. Les colloques tenus jusqu'ici permettent du moins de le supposer. Sur le front domestique des militants voudront incliner plus vers la gauche que M. Douglas ; sur le front extérieur, certains aussi voudront être plus pacifistes que lui. Il est vrai que la personnalité de M. Douglas peut impressionner davantage l'électorat que le programme du Nouveau Parti ; il reste que celui-ci aura peut-être plus de difficulté à réaliser son unité qu'on ne le croit.

Gardienne de la langue ancestrale

Pour la première fois peut-être depuis l'inauguration des banquets nationaux de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, le soir même du défilé historique ou le lendemain, une femme était dimanche dernier l'invitée d'honneur et la conférencière. La Société avait sans doute promené longuement ses regards sur la gent féminine de notre province pour fixer son choix. Plusieurs conditions se posaient: l'élue devait être d'abord une patriote ; une mère de famille ; de plusieurs enfants si possible. De plus, elle devait posséder assez de culture et d'aisance pour affronter un vaste public et prononcer un discours ou conférence de bonne étoffe. Ces qualités, on les trouva supérieurement réunies dans la personne de Mme René Chaloult, de Québec.

En effet, Mme Chaloult, femme de l'ancien député nationaliste au Parlement provincial, n'a jamais négligé le soin de sa culture en même temps qu'elle suivait de près la carrière politique de son mari et qu'elle élevait ses sept enfants. Aujourd'hui grand-mère, elle ne parait encore que la soeur aînée de ceux qu'elle a mis au monde. Le choix de la Société pouvait-il être plus heureux ?

Mme Chaloult a rendu un hommage éloquent à la Canadienne française, sur le triple plan de la formation physique, intellectuelle et morale. Un point, que nous voulons d'ailleurs corroborer, nous a particulièrement frappé. La conférencière a souligné — que les messieurs dissidents s'en voilent la face—que la femme rurale fut intellectuellement supérieure à l'homme.

"Pendant que les pères de famille se livraient aux durs travaux de la ferme, dit-elle, leurs femmes et filles consacraient plus de temps à l'étude. L'instruction relative des femmes, dans les circonstances, demeura longtemps une tradition propre à la famille canadienne-française, tradition que l'on retrouve encore dans nos paroissses rurales les plus conservatrices. De sorte que la femme, plus instruite que son mari, se vit confier le soin particulier de maintenir un langage convenable dans notre peuple. Les jeunes filles qui n'étaient pas institutrices à l'école du rang, le devenaient dans la famille auprès de leurs jeunes frères sous la surveillance attentive de la mère. Ainsi de génération en génération, la femme fut, chez nous, la plus précieuse gardienne de la langue ancestrale."

Il n'y a encore que vingt ans, cette situation éclatait aux yeux de tout visiteur du Lac Saint-Jean. Pays de familles nombreuses, de fermes étendues, le père faisait appel à ses fils dès qu'ils avaient acquis un minimum d'instruction. La mère pouvait se dispenser de quelques-unes de ses filles. Celles-ci poursuivaient leurs études et obtenaient leurs diplômes dans des institutions réputées de la région. Conséquence, elles possédaient à la fois plus d'éducation et d'instruction, plus de vocabulaire, plus de facilité à s'exprimer que leurs frères voués aux travaux de la terre. Ainsi continuaient-elles à se faire les "précieuses gardiennes" de la langue française. La situation a-t-elle beaucoup changé ? Nous croyons qu'elle demeure à peu près la même non seulement au Lac St-Jean, mais aussi sur l'autre rive du fleuve St-Laurent.

Le savant géographe Raoul Blanchard relatait qu'il avait rencontré dans une paroisse de la Mauricie une mère canadienne restée tellement française qu'on aurait pu la transplanter dans une commune de France sans qu'elle se sente dépaysée et sans que les Françaises la considèrent une étrangère, tellement la race et la langue s'étaient maintenues à l'état pur après trois cents ans. C'est un magnifique hommage.

A travers toute notre histoire, il est certain que l'élément féminin a soigneusement transmis l'héritage linguistique. Nous devons être reconnaissants à Mme Chaloult de l'avoir rappelé avec à propos à l'occasion d'un 24 juin consacré à la femme canadienne-française.

Alfred AYOTTE

Un rôle tenu trop longtemps

A-t-on voulu à l'occasion de la Fête du Canada offrir un cadeau aux contribuables montréalais ? Peut-être bien. En annonçant, la semaine dernière, un surplus de $6,369,373 pour l'année fiscale 1960-1961, le président du Comité exécutif de Montréal précise, et sa déclaration est appuyée par M. Lactance Roberge, directeur du service municipal des finances, que les revenus de notre ville ont été de $2,310,390 de plus que les prévisions les plus optimistes et qu'en outre les frais et dépenses ont été de $4,058,983 de moins que les estimés budgétaires.

Il serait oiseux d'entrer dans les détails et d'aligner ici de longues colonnes de chiffres qui, par ailleurs, ne peuvent intéresser que les spécialistes. Ceux déjà cités sont d'une extrême simplicité et révèlent que la situation financière de la métropole du Canada est saine. Certes, notre ville doit faire face à de très onéreuses obligations, la dette générale étant de l'ordre de $395 millions ! Il n'en reste pas moins que nous terminons l'année fiscale par un surplus impressionnant, ce qui démontre combien les administrateurs ont su être prudents et adroits dans la gestion de nos affaires. Qu'ils en soient félicités.

La métropole canadienne en est arrivée à un point capital de son histoire économique. Il suffit d'observer la poussée des gratte-ciel pour comprendre que d'énormes capitaux sont mis en oeuvre et que la confiance la plus totale en l'avenir de notre ville a fait place au pessimisme qui était monnaie courante il y a cinq ans. Avons-nous définitivement gagné la course ? Notre suprématie est-elle encore menacée par la Ville-Reine ?

Ces deux questions semblent avoir trouvé réponse et si sur certains plans nous avons été devancés par notre rivale ontarienne (la salle de concerts pour ne citer qu'un cas) dorénavant l'élan est donné, d'immenses travaux sont en cours, notre salle de concerts est en construction, le métro serait mis en chantier à l'automne, bref, tout indique que les quelques mauvais points qui irritaient notre sensibilité de "métropolitains" auront bientôt disparu. Ce n'est pas trop tôt.

Ce qui reste à faire n'est pas une mince besogne ! L'effort des douze prochains mois devrait porter surtout dans le domaine de la voie publique.

L'autoroute en bordure du port, prônée par l'administration précédente, doit être construite sans retard car le centre des affaires, s'il n'est pas rapidement dégagé, subira lourdement les mauvais effets d'une stagnation qui déjà s'indique. Le boulevard métropolitain est une heureuse solution ... pour tout le secteur nord. Mais Montréal est un port, avant tout. Montréal vit de son port et négliger plus longtemps d'offrir à ce port une voie moderne et rapide de dégagement, c'est oublier le problème fondamental. Les aménagements routiers actuels sont nettement insuffisants tout le long du hâvre ; il se perd un argent fou en délais véhiculaires et si nombre d'industries ont choisi d'aller s'établir à la Côte-de-Liesse, c'est que l'espoir d'une solution s'est annihilé.

Le métro, bien sûr, est une entreprise d'importance ; disons même qu'elle est prioritaire puisqu'il s'agit du confort du grand public. Mais l'industrie dont les contributions au trésor municipal sont énormes a le droit de ne plus être ignorée et les usines et manufactures, sises en bordure du port, doivent recevoir l'assurance qu'elles auront bientôt un service routier adéquat.

L'autoroute en bordure du port est à l'étude depuis on sait combien de temps ; or les industriels dont la patience a été louable jugent qu'ils ont assez longuement tenu le rôle de soeur Anne. N'est-il pas temps qu'ils voient "venir" cette route indispensable à leur essor !

Roger CHAMPOUX



Il n'y a rien d'irrégulier à ça... il est de l'Union nationale !

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Une requête

Monsieur le Rédacteur,

On ne peut que louer le travail de celui qui accompagne de commentaires le voyage du petit train, au parc Lafontaine. Les explications qu'il donne en français sont très intéressantes; elles ont tout pour plaire aux voyageurs, à condition, évidemment, qu'ils sachent le français. Pourquoi ne pas les donner aussi en anglais ?

Permettez-moi de m'autoriser, pour faire cette demande, du cas de ma famille. Ma femme et mes enfants ne parlent et ne comprennent que l'anglais. Il leur serait bien agréable pourtant de comprendre par eux-mêmes, sans qu'on ait besoin de leur traduire tant bien que mal ce qui se dit, les commentaires présentés en cours de promenade. Il ne serait pourtant pas bien difficile de se servir des deux langues, en l'occurrence.

L. Tardy
Montréal

Le mouton et le léopard

Monsieur le Rédacteur,

Ce cher léopard parle de réveil ... de carcan, de fierté. Ce qui le porte à dire : Chère fierté nationale ... "Il est vrai que le bêlement de ce pauvre petit animal rappelle étrangement les sons qu'émettent certains de nos compatriotes".

Poursuivant son monologue très patriotique, il laisse entendre : "Je n'ai rien contre saint Jean-Baptiste. Il fut, à ce qu'on dit, un bon garçon: il prêcha dans le désert, et finit la tête tranchée. Est-ce là une image prophétique ?" ... Mais oui, cher compatriote aux léopards de "Normandie", s'il fallait garder sa tête pour devenir une stupidité de cette espèce, je préférerais que l'on coupe la mienne.

Coeur de mouton

Pauvres parents !

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de me servir de votre rubrique, pour dire à M. Gaston Dugas, Bravo ! Sa mise au point se rapportant à l'examen français (explication de texte) de fin d'année, pour les élèves de 11e et 12e année, fera du bien au coeur de bien des parents, et il doit en être remercié.

Comme vous, M. Dugas, et comme bien d'autres qui partageront sûrement votre avis, j'opterais pour la dernière explication, qui dit que les comités chargés de préparer les examens ont oublié de regarder le programme avant de se mettre à la tâche ... Pauvres parents ! Car en somme, ce sont eux les malheureux. Ignorants, pour un très grand nombre, plus que leur fils ou leur fille, où vont-ils placer le blâme, pour l'échec subi ?

L'échec formidable, entre temps, ce sont les parents qui le subissent, et ce n'est pas le premier. Si ça ne tourne pas rond en matière d'éducation, c'est la faute des parents ; la solution n'est pas compliquée. Et ça remonte loin parfois. Pourquoi pas à la première année ? Pourquoi pas à la maison ?

Est-ce que l'enquête sur l'éducation apportera un redressement à cette situation aussi confuse et honteuse que déplorable ? Attendez donc, pauvres parents, vous verrez ... Ne prenez pas tout de suite fourches et bâtons.

Tiboutou.

400 MOTS

Nos lecteurs nous écrivent beaucoup et longuement ... trop longuement. Les meilleures lettres sont celles qui exposent de façon concise, et par là même d'autant plus frappante, ce que l'on a à dire. Les autres sont peu lues, ou même délaissées : elles rebutent par leur longueur. Et puis l'espace nous manque pour publier des lettres interminables. Nous sommes forcés de n'accepter pour publication que les lettres de 400 MOTS AU MAXIMUM; les plus courtes auront chance de paraître plus tôt. Qu'on n'oublie pas non plus de donner son nom et son adresse (authentiques, l'un et l'autre), même si l'on signe d'un pseudonyme. Nous sommes heureux d'offrir cette tribune libre à nos lecteurs, et de la voir si abondamment utilisée. Mais on est prié de se plier aux conditions susdites pour nous permettre de publier promptement toutes les lettres.

Il n'y a pas d'autre solution

Monsieur le Rédacteur,

La récente déclaration du professeur Henripin au sujet de l'avenir des Canadiens français est des plus inquiétantes. Au point où en sont les choses, s'il n'y a pas de réaction de notre part le suicide national sera un fait accompli dans une dizaine d'années. Quels sont les facteurs qui auraient contribué à ce suicide de notre part ?

Le premier facteur est économique. Plus des trois quarts du commerce sont entre les mains d'éléments anglo-saxons ou d'autre race dans notre province. On peut tenir en partie responsable de ce fiasco le gouvernement de notre province, qui sous le régime duplessiste, etc ... le refrain est connu. Mais il ne faut pas oublier qu'en réalité le gouvernement provincial n'a pas les moyens, d'après la constitution, d'instituer des normes économiques qui pourraient être le prélude à un réveil de notre part dans ce domaine. A cause de cet état de fait nous sommes, sous le régime fédéraliste, condamnés à la plus pitoyable des infériorités.

Ainsi tout immigrant qui vient au Canada devra-t-il choisir, par simple désir de sécurité, de s'angliciser plutôt que de s'assimiler à l'élément français. Ce qui en résulte, c'est que dans un régime fédéraliste où l'élément français et anglais, doivent faire équilibre, le second est trois fois plus nombreux et dans dix ans le sera quinze fois plus. Comment pourrons-nous alors supporter une aussi écrasante majorité dans tous les domaines ?

Une autre cause à cet état de fait réside dans l'immigration qui s'est faite dans notre province au cours de la dernière décade. Elle n'a pas contribué à augmenter la qualité et le nombre de l'élément français, mais au contraire elle l'a surtout déprécié sur les deux plans. D'autant plus que la plus grande partie de ces immigrants étaient de langue anglaise.

Encore là, que pouvons-nous faire dans ce domaine quand le gouvernement n'a même pas les moyens d'instituer une politique d'immigration qui pourrait redresser la situation ?

Comment réagir face à cette impasse ? Comment pourrons-nous refuser le suicide national? Une seule solution surmonte toutes les objections, celle du souverainisme, qui seul peut permettre notre survie comme entité nationale.

Wilfrid Leblanc,
Etudiant
U. de M.

Embarrassée

Monsieur le Rédacteur,

J'ai vu un beau défilé samedi mais (car il y a toujours un mais) le maire et les échevins brillaient par leur absence. Ont-ils honte d'être Canadiens français ? Ou bien avaient-ils peur de se faire huer ? Je crois que c'est cette dernière explication qui est la bonne. En tout cas je me rappelle que Camillien Houde n'avait pas peur de se montrer en public.

Et je me suis fait dire par des Anglaises que nombre de magasins, tel que "Dionne" surtout, étaient ouverts, et elles m'ont demandé où étaient les représentants de la ville. C'est une honte.

On essaie par tous les moyens de conserver nos droits. Mais il y a toujours quelqu'un qui fait le contraire. Et ensuite on se le fait dire.

Et bien ! croyez-moi, j'ai eu honte. J'aurais pu dire que le maire était parti à la pêche, et que Dionne se fiche de nous.

Que voulez-vous faire avec "c'te race de monde-là", comme dirait Ovila Légaré ? C'est bien simple je n'ai pas trouvé de réponse; c'est vraie que je ne suis pas très intelligente.

Je laisse cette question aux lecteurs. Où sont-ils donc, le maire et les échevins, à leur fête nationale ?

Bebette

N.d.l.R. — L'auteur de cette lettre parait ignorer que le maire et des échevins ont participé à la fête du 24 juin. Ils étaient avec d'autres dignitaires religieux et civils dans l'estrade d'honneur. En toute justice il fallait le rappeler.

Le B.C.G. est-il un vaccin ?

Monsieur le Rédacteur,

Dans un article intitulé "Le labeur tenace" de Camille Guérin, M. Roland Prévost nous donne quelques détails sur le "vaccin B.C.G." Il s'étonne que le B.C.G. ne soit pas universellement accepté. Il ajoute de plus que les adversaires se recrutent presque uniquement en Amérique du Nord, surtout aux Etats-Unis.

Je conseillerais à M. Prévost de lire quelques volumes publiés en France sur ce sujet des vaccinations. Le "Procès des vaccinations obligatoires", par exemple, par le Dr Jacques M. Kalmar, médecin et M. Jean Eymard, lui donnerait un exposé de l'aspect médical, juridique et moral des vaccinations.

Le Dr Kalmar consacre un chapitre spécial au B.C.G. Comme plusieurs médecins d'ailleurs, il semble très perplexe quant à la valeur de ce "vaccin". Il apporte l'argumentation suivante : "Si le B.C.G. est un vaccin, il doit créer l'immunité. Et pour qu'un vaccin puisse immuniser contre une maladie déterminée, il est nécessaire que cette maladie soit immunisante. Or, la tuberculose n'est pas une maladie immunisante. Donc, si la tuberculose ne confère aucune immunité, le B.C.G., qui est formé d'un bacille tuberculeux, ne peut la créer davantage et ne répond en aucune façon à la définition et aux principes des vaccins."

"Et même en admettant que l'immunité soit réalisable, il serait nécessaire que le B.C.G. soit composé des types pathogènes les plus courants du bacille et du virus tuberculeux humains, alors qu'il est formé du seul bacille bovin."

Il serait beaucoup trop long de résumer ici le chapitre concernant le B.C.G., mais avant de terminer, je voudrais laisser au Dr Kalmar l'occasion de répondre à la question posée au Dr A. Frappier : "Vaincre la tuberculose sans vaccin ?".

"Ce n'est même pas avoir abordé le problème de la prévention de la tuberculose que de le faire reposer sur un "vaccin". La résistance à cette maladie, aux rechutes et à tous ses aspects évolutifs est avant tout liée à l'intégrité organo-physiologique, au degré d'imprégnation toximique général, à la nature des carences nutritionnelles, au style d'existence, au respect des règles d'hygiène. Là, et pas ailleurs, se trouvent les facteurs fondamentaux de la défense contre la tuberculose ..."

"Le terrain dont il est beaucoup parlé en théorie, est complètement délaissé dans la pratique ..."

"Présenter le B.C.G. comme "notre meilleur arme contre la tuberculose" témoigne du non-vouloir ou du non-pouvoir à attaquer cette maladie de front. Parce que l'on est incapable de diriger l'action contre ses causes véritables, on use de subterfuges, de dérivatifs, d'actions inefficaces et trompeuses. Mais alors, il importe d'avoir pleinement présent à la conscience qu'un tel comportement est l'indice d'une faillite, est la marque d'une **démission,** et qu'il traduit le non-vouloir ou le non-pouvoir de la nation toute entière à éliminer méthodiquement tout ce qui prépare et assure sa perte."

"C'est pour avoir fui leurs problèmes, pour avoir substitué des actions incohérentes aux actions nécessaires que des civilisations plus solides que la nôtre se soit effondrées. On peut tromper les hommes mais on ne peut tromper les événements ni l'acheminement de l'Histoire. C'est pour avoir vraiment trop trompé les hommes et avoir cru pouvoir impuniment tromper l'Histoire que notre civilisation, si elle n'y prend garde, sera un jour comme n'elle n'avait jamais été."

A. Froment

Pour ou contre ?

Monsieur le Rédacteur,

La lettre de M. Maurice Lefebvre parue le 20 juin et traitant des écoles neutres ne brille pas par sa clarté.

Que veut exactement M. Lefebvre ? Nous savons bien ce qu'il ne veut pas, mais nous ignorons toujours ce qu'il veut, et c'est à se demander s'il le sait lui-même. Il affirme qu'il n'est pas pour les écoles neutres. Cependant ce qu'il écrit par la suite manifeste qu'il est loin d'être pour les écoles confessionnelles.

A le lire on croirait que la jeunesse étudiante de la province est astreinte à fréquenter des juvénats ou des maisons de formation où l'instruction se bornerait à l'étude rigoureuse de la règle en prévision du recrutement sacerdotal ou religieux. Est-il sincère ? Cette affirmation osée et gratuite traduit-elle exactement sa pensée ?

M. Lefebvre, l'enseignement neutre fait-il de meilleurs citoyens que l'enseignement confessionnel ? Il faut se le demander. Quant aux paroles attribuées au cardinal Léger, il faut que vous les ayez bien mal interprétées, éloignées de leur contexte, pour avoir osé les insérer dans une critique aussi injuste pour nos frères canadiens-français du Québec.

A vous en croire, les professeurs religieux (que vous estimez, honorez et respectez au point de les comparer à des tourne-disque), en plus d'avoir la patience de psalmodier des leimotifs des heures durant, ils auraient, ces chers représentants de l'école confessionnelle, le bon goût et la générosité de décerner des diplômes aux amis de Bacchus, aux amants de Vénus, aux intarissables génies créateurs de blasphèmes. Quelle absurdité !

Patrice Brouillard
Montréal.

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Refus du suicide collectif

NEW YORK. — Le **NEW YORK TIMES** a consacré un éditorial de tête au projet d'agence du désarmement proposé par le gouvernement américain et écrit notamment : "Il n'existe pas au monde d'agence comparable. Si une loi autorise celle-ci et lui assure les crédits adéquats, elle pourrait détenir



une des clefs de l'avenir. Une réponse prompte et généreuse du Congrès pourrait ne pas réveiller les Russes ni les Chinois de leur rêve monstrueux de domination mondiale. Mais l'existence de cette agence affirmerait à l'humanité entière que nous rejetons cette forme de suicide collectif qu'on appelle la guerre et que nous croyons sincèrement que la paix est aussi possible que désirable."

Les E.-U. veulent des touristes

NEW YORK — Les Etats-Unis sentent à leur tour le besoin d'attirer des touristes étrangers. Voici ce qu'écrit à ce sujet le **TIMES :**

"De récents votes au Congrès indiquent que le gouvernement des Etats-Unis va prochainement commencer à apporter une contribution modeste, mais souhaitable et utile, à l'action entreprise pour attirer davantage de touristes étrangers dans notre pays.

"La nécessité d'une action efficace et énergique dans ce domaine est évidente. Une augmentation du nombre des visiteurs étrangers chez nous favoriserait la compréhension de l'étranger à notre égard et contribuerait à mettre fin au déficit de notre balance des paiements. Voilà un domaine où un effort de coopération entre le Gouvernement et l'entreprise privée pourrait être fructueux.

"Mais il faut bien davantage que la campagne de propagande touristique prévue par les textes législatifs actuellement à l'étude devant la Chambre et le Sénat. Il nous faut, à bien des égards, un nouveau climat d'opinion, un climat de véritable hospitalité et de bienvenue à l'endroit des visiteurs étrangers, ainsi que des mesures pour écarter les obstacles existants. Certes le département d'Etat a fait des progrès dans la voie de la simplification des démarches pour l'obtention d'un visa, mais nous sommes encore loin des pays d'Europe occidentale qui acceptent les touristes américains sans visa.

"Il faut également prendre des mesures pour réduire le prix delativement élevé des voyages transatlantiques, ainsi que celui des déplacements et du logement dans notre pays si l'on veut mettre le tourisme chez nous à la portée d'un plus grand nombre d'étrangers. Nous devons mettre du personnel qualifié, parlant plusieurs langues, aux aéroports, dans les hôtels et ailleurs pour s'occuper des étrangers qui ne parlent pas l'anglais.

"En résumé, nous devons faire un effort d'imagination audacieux qui soit à la mesure de l'occasion qui s'offre à nous."

Les flirts outrés de Nasser

TEL-AVIV — **L'INFORMATION D'ISRAEL** commente les flirts de Nasser :

"Nasser a toujours su jouer une politique savamment calculée, qui tout en servant les intérêts russes, devait lui permettre de poursuivre ses propres projets d'expansion et de domination dans le monde arabe. Le chantage d'un "passage à l'Occident" a été une des armes le plus couramment employées de cette politique, tout comme ses apparentes hésitations à l'égard des Soviétiques lui servaient de moyen de jeter de la poudre aux yeux des trop naifs Occidentaux, toujours prêts à s'accrocher à une paille dans l'espoir illusoire de pouvoir attirer dans leur camp le dictateur du Caire. Dans les deux sens, le chantage a, jusqu'ici réussi au-delà de tous ses espoirs, et les prêts affluant des poches occidentales, les subsides et les livraisons d'armes de Moscou et autres capitales satellites, tout pouvait continuer indéfiniment.

"Mais Nasser a un peu trop présumé de son talent de maître-chanteur. L'arrivée de Kennedy au pouvoir aux Etats-Unis y a fait souffler des vents nouveaux : si les successeurs de Dulles et de ses collègues du State Department ont renoncé à vouloir convaincre les neutralistes d'abandonner leur attitude pour verser dans leur camp, ils voudraient en tout cas que le neutralisme affiché le soit effectivement et ne cache pas une sujétion au camp adverse. Il semble que du côté khrouchtchévien également — est-ce sous la pression chinoise ? — on soit devenu quelque peu plus exigeant des protégés soviétiques et l'on voudrait une définition un peu plus franche.

"Nasser a flirté d'une façon outrée avec Tito. La conférence des pays neutralistes qu'il a convoquée n'est pas exactement ce que l'on attendait de lui à Moscou et un chat noir semble être passé entre eux. Mais, plus que probablement, ce chat n'est pas plus noir que celui que nous avons connu il y a un et deux ans. Aux yeux de certains Américains, prévenus favorablement de longue date déjà à son égard, l'occasion serait particulièrement propice pour gagner Nasser au "vrai" neutralisme. Celui-ci y trouve l'occasion de faire semblant de se laisser gagner à leur jeu. La riposte particulièrement forte aux attaques communistes de la part de la presse cairote peut être un excellent moyen pour cela.

"Bien naif serait, cependant, celui qui voudrait, derrière ce nuage de poudre, voir un changement fondamental dans la politique de Nasser. Il est trop pieds et poings liés à Moscou, "Et puis, une "réorientation" sur l'Occident devrait le conduire aussi à réviser sa politique à l'égard d'Israël. Nous en sommes, malheureusement, encore fort loin ..."



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

Recherches cliniques à l'Hôtel-Dieu

La médecine d'aujourd'hui est à base de recherche

par le Dr Jacques GENEST

Deux critères permettent de distinguer la recherche clinique des autres genres de recherche médicale, soit d'ordre expérimental ou d'ordre fondamental (ou recherche dite "de base"). D'abord, c'est la recherche qui part du patient, utilise ses tissus et ses liquides biologiques, et y retourne directement, afin de trouver la cause de sa maladie, de mieux comprendre les manifestations de celle-ci et d'apporter un traitement spécifique et rationnel. En second lieu, et cela dérive du fait que cette recherche se fait avec des êtres humains malades, elle exige des cliniciens-chercheurs une éthique professionnelle et un sens moral très élevés. Le respect de la santé et de la vie du malade doit toujours être le but primordial de nos préoccupations. Cette recherche exige chez ceux qui la font, un sens très développé de leurs responsabilités vis-à-vis des patients. Ces critères différencient la recherche clinique de la recherche expérimentale qui se fait sur les animaux et de la recherche de base ou fondamentale qui se fait dans les laboratoires d'universités ou dans des instituts spécialisés, sans rapport direct avec le malade. Cette recherche fondamentale peut être d'ordre chimique, physique, mathématique et même expérimental.

Geste de pionnier

En 1952, les autorités de l'Hôtel-Dieu de Montréal créaient un Département de Recherches Cliniques. En ce faisant, elles manifestaient un grand courage et posaient un geste de pionnier qui a été imité depuis, non seulement dans le Québec, mais dans tout le Canada. La voie a été tracée; d'autres ont suivi et il est maintenant de plus en plus certain que, dans un avenir rapproché, tous les hôpitaux d'enseignement universitaire seront dotés de tels départements de recherche clinique.

Deux facteurs vont accélérer le développement de la recherche clinique, d'abord l'assurance-hospitalisation, que, pour un, j'ai recommandé depuis nombre d'années, et en deuxième lieu, une aide financière que l'on peut entrevoir de plus en plus généreuse pour la recherche médicale et l'investigation clinique.

Si l'assurance-hospitalisation est devenue nécessaire par suite du coût excessif des soins hospitaliers pour la grande majorité de la population, cela est dû à la complexité des examens radiologiques, biochimiques, bactériologiques, hématologiques, pathologiques, ou autres, et aux instruments dispendieux nécessaires pour un diagnostic précis et un traitement adéquat. Le contrôle et la prévention de si nombreuses maladies depuis les vingt-cinq dernières années sont dus uniquement aux efforts des chercheurs médicaux qui en méritent tout le crédit. Si l'on ne meurt plus, ou très rarement, de pneumonie, de méningite, de péritonite, etc., cela est dû aux découvertes des chercheurs. Si l'on prévoit d'ici peu de temps, la prévention totale de la polyomélite, on le doit surtout aux efforts de nombreux chercheurs médicaux, en particulier des docteurs Salk et Sabin.

Il est sûr que les barrières économiques étant abolies, la population en général pourra mieux recevoir tous les soins rendus nécessaires par les maladies de ses membres. Mais on ne doit pas toutefois penser que du coup tout le monde survivra à des âges avancés et que tous recevront les meilleurs soins. La population doit se rendre compte que la qualité des soins hospitaliers qu'elle recevra sera en proportion directe de la qualité de la recherche, du nombre de chercheurs compétents et des facilités de laboratoire qu'on leur donnera.

Ruée vers la recherche

Cette importance de la recherche est tellement claire, qu'elle faisait dire au Dr, Bayne-Jones, ancien directeur médical du New York Hospital et du Centre Médical de Cornell, lors de l'ouverture des Laboratoires Ziskind à Boston, en mai 1959 : "Dans l'ensemble, il est clair que les recherches dans les laboratoires ont tellement amélioré les soins médicaux que les exemples deviennent superflus". Le docteur Robert Morison, directeur de la Division Médicale de la Fondation Rockefeller, mentionnait à la même occasion qu'en 1959, les facultés de médecine réputées pour la part qu'elles consacrent à la recherche recevaient dix fois plus d'applications d'internes et de résidents par année qu'il n'y avait de places disponibles. De même, les hôpitaux où l'enseignement et la recherche sont développés et encouragés à fond n'ont aucune difficulté à obtenir les services des meilleurs médecins et des meilleurs résidents. Par contre, les hôpitaux où il ne se fait pas de recherche et peu d'enseignement ne reçoivent aucune demande d'application et se voient forcés de prendre ceux qui ne peuvent trouver place ailleurs.

Le docteur Morison y allait plus directement et plus précisément en affirmant : "Un groupe de professeurs sans une forte proportion de chercheurs, est presque condamné à n'enseigner que de la médecine d'hier. Et la médecine d'hier est tout simplement insuffisante pour Boston ou tout autre centre". Pourquoi donc, nous, Canadiens français, nous satisferions-nous en 1961 de la médecine d'hier ?

Un danger

Il faut bien admettre que nous avons peu fait pour encourager et aider la recherche médicale et l'investigation clinique chez nous. Il n'y a qu'à citer les paroles graves prononcées par un observateur objectif de notre milieu. Monsieur Philippe Garigue, doyen de la Faculté des Sciences sociales à l'Université de Montréal, déclarait à la réunion annuelle de la Société des Artisans, le 26 septembre dernier : "La situation actuelle des Canadiens français pose de nouveau, comme elle l'a souvent été posée par le passé, la question brûlante de leur survivance. Mais, cette fois, ce n'est pas la religion des Canadiens français qui est sous attaque, le danger ne vient pas non plus de leur assimilation culturelle aux Canadiens anglais. Leur survivance ne serait pas non plus assurée par une distribution plus équitable des taxes entre le fédéral et le provincial, quoique ce problème soit d'une importance majeure. **Le grand danger actuel est l'écart grandissant entre les Canadiens français et les autres dans le domaine de la connaissance scientifique, du développement de la recherche,** de la préparation nécessaire pour obtenir les positions de contrôle dans la société contemporaine".

Ces observations pénétrantes de Monsieur Garigue sont confirmées par une récente déclaration d'un de nos grands savants, le docteur Roger Gaudry, directeur des recherches aux laboratoires Ayerst, Mc Kenna et Harrison de Montréal. Celui-ci déclarait en date du 13 mars 1961: **"Nous avons été, au Canada, et nous sommes encore, au point de vue recherches scientifiques, des coloniaux.** Bon nombre de nos gradués des universités canadiennes doivent s'expatrier chaque année s'ils veulent faire carrière en recherche scientifique. Ni le gouvernement, ni l'industrie ne leur offrent les occasions de faire carrière au pays dans la recherche. En chimie, tout particulièrement. Ce n'est certes pas faire du nationalisme outré que de souhaiter voir cet état ce choses changer et à moins que les mesures énergiques ne soient prises, la situation sera encore la même pour plusieurs années".

A ces paroles, il faut ajouter une réflexion d'André Laurendeau: "Toute œuvre de science est faite d'échanges: **accepter d'être nourris, gavés par les autres sans rien donner en retour, c'est se résoudre à un état d'infériorité permanente".** (Le Devoir, 26 septembre 1960). Ne serait-il pas temps d'aider effectivement ceux qui font des contributions scientifiques de grande importance et qui, malgré des conditions matérielles pénibles, malgré une certaine incompréhension, contribuent au progrès de la science médicale et au prestige de notre communauté?

De quoi réfléchir

Que l'on réfléchisse sur le fait que le budget des "National Institutes of Health", instituts de recherches médicales et cliniques financés par le gouvernement américain, à Bethesda, est passé de $126,000,000.00 en 1956 à près de $500,000,000.00 en 1959! Seuls la pression et l'encouragement d'un public éclairé et exigeant auprès des représentants publics et des politiciens a rendu possible un appui aussi important. Il faut bien nous rendre compte que nous sommes à peu près 20 ans en retard et que notre population est loin d'être suffisamment éclairée sur l'importance de la recherche médicale.

Se demande-t-on ce que serait la réputation de Toronto dans le monde médical et scientifique s'il n'y avait eu un Banting et un Best qui ont découvert l'insuline, celle de Hopkins, s'il n'y avait eu un Welch et un Blalock, ou celle de la France, s'il n'y avait eu un Claude Bernard et un Institut Pasteur? Où seraient actuellement les patients souffrant de rhumatisme et d'allergie si le Dr Philip Hench, un clinicien-chercheur d'envergure, n'avait découvert à la Clinique Mayo, l'application de la cortisone dans ces maladies? Où en seraient les patients porteurs d'infections diverses si un médecin, le docteur Fleming, n'avait fait une observation cruciale qui aboutit à l'isolement de la pénicilline? Qui de vous recueillerait les fruits de ces découvertes si des chercheurs désintéressés n'avaient consacré leurs vies et leurs efforts quotidiens à trouver des solutions aux problèmes apportés par les maladies?

Que penser des progrès thérapeutiques dus aux cliniques spécialisées d'hypertension artérielle, de cardiologie, de cancer, de l'athérosclérose et autres, à qui les centres de recherches pharmaceutiques envoient leurs nouveaux médicaments pour évaluation scientifiquement contrôlée à des malades? Par suite des nombreuses publications scientifiques de ces cliniques et par les contacts personnels, les médecins canadiens-français sont aussitôt au courant des nouveaux traitements, en même temps ou avant même ceux des autres pays. Les premiers à en bénéficier sont les patients eux-mêmes. Vous devez vous rendre compte que le patient, souffrant d'une maladie un tant soit peu compliquée et qui dépasse les connaissances du médecin praticien, ne sera réellement bien traité que dans une institution possédant de nombreux laboratoires et des chercheurs compétents, et prête à mettre à son service les tout derniers progrès de la science médicale pour tenter de découvrir la cause des malaises dont il souffre!

Un mémoire

En octobre 1960, les membres du Club de Recherches Cliniques du Québec et ceux de la section québecoise de la "Canadian Society for Clinical Investigation", présentaient à l'honorable Alphonse Couturier, ministre de la Santé, un mémoire insistant sur la nécessité de la recherche médicale dans le plan de l'Assurance-Hospitalisation. Il faut souhaiter et faire pression auprès de nos gouvernants pour qu'une fraction d'environ 3% du budget de l'assurance-hospitalisation soit éventuellement consacrée entièrement à la recherche clinique et médicale. Car, sans chercheurs compétents et laboratoires bien équipés, les soins hospitaliers seront de qualité ordinaire, sinon médiocre et loin d'être comparables à ce qu'on peut trouver dans d'autres pays. Cette petite fraction du budget total permettrait la mise sur pied et l'expansion des laboratoires de recherche et la formation de nombreux jeunes chercheurs qui assureraient la relève.

Appui du public

Pour ces fins, l'appui éclairé et soutenu du public et des gouvernements est nécessaire aux chercheurs afin de mieux servir la nation canadienne-française et permettre de donner à tous et à nos enfants les meilleurs soins possibles. Car, les maladies qui font les plus grands ravages dans vos rangs et chez ceux qui vous sont chers, en particulier le cancer, les maladies du coeur, l'artériosclérose, et l'hypertension, ne seront conquises que par les efforts combinés de nombreux chercheurs médicaux.

Pour réussir pleinement dans leurs efforts, les chercheurs doivent se grouper pour mieux collaborer, et bénéficier des facilités communes et d'instruments trop coûteux pour n'être utilisés que par un seul ou seulement par un groupe. Dans un mémoire écrit par le professeur George Thorn, directeur du nouveau Centre de Recherches Cliniques de l'Université Harvard et du Peter Bent Brigham Hospital de Boston, celui-ci insiste sur la nécessité urgente d'intégrer les recherches fondamentales à l'investigation clinique et au soin des malades. Comme résultat de cette association étroite avec les chercheurs de base, le docteur Thorn insiste sur le fait que les cliniciens-chercheurs des hôpitaux avaient développé une attitude nouvelle, c'est-à-dire plus chimique et plus physiologique, vis-à-vis de l'investigation des problèmes dont la solution reste à trouver, tels que le cancer, l'athérosclérose, l'hypertension et autres. Et l'on citait les succès spectaculaires de ces dernières années, succès qui ont permis d'accroître nos connaissances de la physiopathologie des maladies et qui ont contribué à leur traitement spécifique, rationnel et effectif. Si nous ne voulons pas toujours être de l'arrière, la création d'Institut de Recherches Cliniques rattachés à certains de nos hôpitaux universitaires devient chose impérative.

Sir Charles Harrington, directeur actuel du "National Institute of Medical Research" d'Angleterre, précisait récemment que le principe fondamental de la recherche académique universitaire est l'accroissement de nos connaissances pour elles-mêmes, sans aucune préoccupation utilitaire immédiate. Mais le principe fondamental d'un Institut de Recherches Cliniques est celui de trouver une solution immédiate aux problèmes suscités par le malade et qui ont trait à une meilleure connaissance de sa maladie et à sa guérison. Sir Charles Harrington, en concluant une conférence donnée à l'Université de Cambridge en mai 1958, exprimait l'opinion que la formation d'Instituts de Recherches Cliniques associés aux instituts de recherches fondamentales serait d'une aide plus efficace et plus puissante pour l'avancement de la science médicale que tout ce que nous avons eu à date.

Mais pourquoi donc un Institut de Recherches Cliniques, quand il y a des laboratoires dans différents hôpitaux et dans les facultés de médecine ? Avons-nous d'abord les éléments voulus pour créer un tel Institut ? Excellentes questions.

Notre retard

La nécessité intrinsèque d'un tel Institut de Recherches Cliniques dans n'importe quel milieu, et en particulier dans la province de Québec, n'est plus à démontrer. Le Comité Farquharson nommé en 1958 par l'Honorable Churchill, président du Comité du Conseil Privé sur les recherches scientifiques et industrielles, pour étudier les besoins et le support actuel de la recherche médicale au Canada, recommande fortement au gouvernement fédéral de consacrer une somme de $12,000,000.00 pour la mise sur pied de laboratoires de recherche dans les hôpitaux d'enseignement et l'on y insiste pour que : "If we are to offer the people of Canada the continuous improvement in medical service, which they have a right to expect, additional research facilities, buildings and other space facilities must be provided for our universities and teaching hospitals" (p. 28). Quant à notre province de Québec, je n'ai qu'à vous rappeler les paroles de Monsieur Garigue : **"Le grand danger actuel est l'écart grandissant entre les Canadiens-Français et les autres dans le domaine scientifique et dans le développement de la recherche".** Un tel Institut est nécessaire pour assurer une collaboration essentielle entre chercheurs, les échanges de vue, les critiques constructives et une concentration soutenue du travail chez les chercheurs qui n'éparpillent pas leurs efforts et leur temps dans la pratique médicale.

Les problèmes médicaux d'importance majeure à l'heure actuelle sont la solution des maladies cancéreuses, des troubles causés par l'athérosclérose et l'artériosclérose, l'hypertension artérielle, les nombreux troubles d'ordre métabolique, endocrinien, enzymatique ou hémodynamique. Il est impossible maintenant à un seul chercheur, aussi qualifié soit-il, de faire plus que de s'occuper d'un aspect très minime des phénomènes pathologiques que l'on rencontre dans ces maladies. Si l'on veut vaincre ces maladies terribles, ce ne sera que par l'association et la collaboration intimes de chercheurs qualifiés qui intégreront leurs connaissances et leurs disciplines respectives.

Coût des examens

C'est-à-dire qu'il faudra l'apport des cliniciens, des pathologistes, des physiciens, des physiologistes, des biochimistes, des mathématiciens, des experts spécialisés en immunologie, en isotopes radioactifs et autres, sans compter l'assistance de nombreuses techniciennes, d'infirmières spécialisées et de diététistes. La complexité et le coût de certains instruments de recherche sont énormes et il est impossible pour les chercheurs d'entreprendre certains travaux sans ces instruments. Deux exemples. S'il faut utiliser certains isotopes radioactifs pour le traitement ou l'étude d'une maladie, le coût d'un détecteur à scintillation est d'environ $30,000.00 sans compter son installation et les accessoires nécessaires. Un tel instrument peut servir à plusieurs groupes de chercheurs. Il y aurait avantage à ce qu'il soit dans un Institut où plusieurs départements pourront l'utiliser à leurs fins. De même, le microscope électronique devient un instrument de plus en plus courant et nécessaire dans certaines recherches d'ordre histologique. Or, un microscope électronique de bonne qualité coûte environ $40,000.00 à $50,000.00 en plus des frais d'installation d'un tel instrument. Chaque hôpital qui n'a que deux ou trois chercheurs dans son personnel ne peut se payer le luxe de tels instruments dispendieux. Mais, par contre, un institut entièrement consacré à la recherche clinique pourrait facilement avoir ces instruments dispendieux qui peuvent rendre service à plusieurs groupes de chercheurs.

Une autre raison de la nécessité d'un tel Institut est que l'organisation actuelle de la recherche clinique conduit à un fractionnement des efforts et des recherches. Dans chaque laboratoire, on n'étudie, à cause du manque de facilités et de collaboration, qu'un petit aspect du problème. Il est maintenant nécessaire, et cela tous l'admettent, que pour étudier les maladies importantes qui ont défié jusqu'à date les efforts des chercheurs, telles que l'hypertension artérielle, l'athérosclérose, le cancer, etc., de faire converger les efforts des chercheurs qui doivent attaquer un problème selon plusieurs aspects différents et selon plusieurs plans à la fois. Donnons un exemple concernant l'athérosclérose, facteur responsable des thromboses coronariennes si fréquentes dans le milieu des hommes d'affaires. Si l'on veut faire une étude adéquate du problème, il ne suffit pas d'étudier simplement l'effet de telle diète ou de tel médicament sur le cholestérol du sang. Il faut plusieurs équipes de chercheurs qui étudieraient en même temps tous les paramètres de la maladie, par exemple, le cholestérol, les mucopolysaccharides, les a-lipoprotéines, les facteurs de la coagulation, la diète, l'effet des harmones sur la coagulation et le développement de l'athérosclérose, l'étude au microscope électronique des lésions du début de la maladie, etc., etc. Mais cela demande évidemment plusieurs équipes de chercheurs ayant des disciplines différentes et qui combineraient leurs efforts pour aider à la solution de ces grands problèmes. Or, de telles recherches sont à peu près inexistantes par suite du manque d'instituts hautement spécialisés où cette collaboration peut être créée.

Si le public veut que le plan d'assurance-hospitalisation soit autre chose qu'une organisation de routine, sans enthousiasme et sans vie, il doit saisir l'importance primordiale de la recherche clinique pour l'amélioration des soins médicaux. Pour cela, il faut que nos gouvernants sentent la pression du public, et accèdent à la recommandation unanime de tous les chercheurs de la province, de consacrer à la recherche clinique et médicale une fraction minime de 3% seulement, du budget total de l'assurance-hospitalisation.

Institut requis

L'Institut de Recherches Cliniques dont nous vous faisons voir l'urgente nécessité, serait consacré à la recherche des causes et du traitement des maladies causées par la haute pression, l'athérosclérose, les maladies des reins, les désordres endocriniens et métaboliques. Une attention particulière sera portée à l'emploi des isotopes radio-actifs.

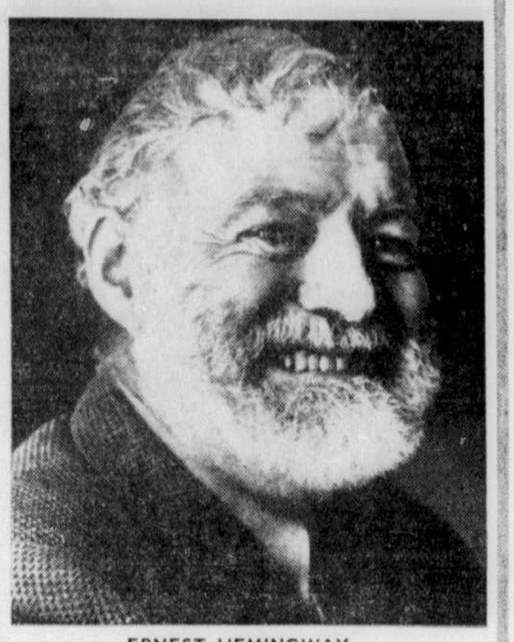
Dans ces domaines et surtout celui de l'hypertension artérielle, le Département de Recherches Cliniques de l'Hôtel-Dieu s'est déjà acquis une réputation internationale. Il n'y a qu'à mentionner les nombreux symposia internationaux auxquels des membres de notre département ont été invités à exposer les résultats de leurs travaux originaux. Il n'y a qu'à mentionner les méthodes d'isolement et de détermination d'hormones, méthodes utilisées partout dans le monde; les nombreuses bourses de recherches accordées par le Conseil Médical du Canada à des jeunes de notre département; les honneurs tels que les bourses Nuffield, Allan Blair, Markle, Strong et McLaughlin, accordées à plusieurs de nos anciens collaborateurs; les maîtrises en sciences accordées par l'Université McGill; l'acceptation directe des jeunes médecins de notre département dans les meilleurs centres médicaux du monde pour y parfaire leur entraînement.

Le personnel scientifiquement qualifié, nous l'avons déjà; le prestige international, on nous le reconnaît de partout. Il nous manque l'espace, les facilités, les possibilités de développer nos recherches, d'attaquer la même maladie sur plusieurs fronts simultanément. Cet Institut de Recherches Cliniques doit être annexé à un hôpital général d'enseignement universitaire, à cause de la collaboration nécessaire des cliniciens des diverses disciplines.

De partout, l'on reconnaît que le Département de Recherches Cliniques de l'Hôtel-Dieu a joué un rôle de pionnier au Canada dans le domaine de la recherche clinique. Que l'on se rapporte à l'opinion déjà citée de Sir Charles Harrington, directeur de l'Institut de Recherches Médicales de Mill Hill à Londres. Que l'on se rappelle les sommes énormes que les National Institutes of Health de Bethesda contribuent pour la construction d'Instituts de Recherches Cliniques à travers les Etats-Unis, en particulier à Harvard, Rochester et Philadelphie et autres grands centres universitaires américains. Est-il besoin de mentionner le nouveau centre de recherches psychiatriques du Allan Memorial Institute de l'Université McGill pour lequel le gouvernement provincial actuel vient d'allouer plus de la moitié du coût total de $1,400,000.00 ? Est-il aussi besoin de mentionner le gigantesque Medical Research Institute proposé à l'Université McGill et à l'Hospital for Sick Children de Toronto, dont les plans sont déjà quasi-terminés? Faut-il toujours être en retard et nous laiser devancer, alors que les découvertes de notre département sont reconnues dans le monde entier, alors que nous avons tout le personnel qualifié et cela provenant en très grande partie de notre propre milieu canadien français et alors que nous étouffons littéralement dans des laboratoires devenus maintenant tellement exigus.

Un appel

On ne doit pas oublier le mot du Dr Morison, directeur de la Fondation Rockefeller : "Un groupe de professeurs sans une forte proportion de chercheurs est presque condamné à n'enseigner que la médecine d'hier. Et la médecine d'hier est tout simplement insuffisante pour Boston ou tout autre centre". Nous devons nous rappeler que les découvertes des chercheurs canadiens-français constituent une des principales marques de progrès culturel pour notre groupe et de prestige pour nos institutions hospitalières. Nous avons bien plus de chance d'être reconnus et respectés par les Anglo-Canadiens des autres provinces du Canada, s'ils voient comment, par la recherche de l'excellence, nous entendons ne pas nous laisser dépasser ni en sciences, ni en résultats pratiques. Il y a des pas en avant qui doivent être faits. En recherche, c'est le temps où jamais. Nous, les chercheurs, nous sommes prêts, et nous faisons appel au public et à nos gouvernants pour nous aider à mieux servir et notre pays et la santé publique.



ERNEST HEMINGWAY

ERNEST HEMINGWAY MEURT A 62 ANS

SUN VALLEY, IDAHO, (PA) — Un des plus grands romanciers de notre époque est mort. Ernest Hemingway, pionnier de la littérature américaine contemporaine s'est tué, de façon accidentelle, en nettoyant un fusil de chasse. La tragédie s'est produite, vers 7 h. 30 hier matin, alors qu'il était seul dans sa résidence de Ketchum, Idaho.

Le corps du romancier a été découvert par sa quatrième femme, Mary.

Le coroner du district, M. Ray Mcgoldrick, a déclaré que la mort a été instantanée. Il a écarté la possibilité d'une enquête. Les funérailles auront lieu vendredi, à Ketchum.

M. Hemingway avait quitté la semaine dernière, la clinique Mayo de Rochester où il avait reçu des traitements destinés à rétablir sa pression sanguine. De la clinique, Hemingway avait immédiatement gagné son domicile en compagnie de sa femme. Il avait, semble-t-il, décidé d'aller à la chasse et s'était mis en frais de fourbir ses armes.

C'est en 1929 qu'Ernest Hemingway fit son apparition sur la scène littéraire mondiale en publiant son roman : "L'Adieu aux armes". Suivirent "Mort dans l'après-midi (1932), roman sur l'art de la corrida et la vie des matadors ; "Pour qui sonne le glas (sur la guerre d'Espagne) ; "Les neiges du Kilimanjaro", "Les vertes collines d'Afrique" et le chef d'oeuvre qui lui valut le Prix Pulitzer de la littérature "Le vieil homme de la mer". En 1954, le romancier américain avait obtenu le prix Nobel de la littérature, pour l'ensemble de son oeuvre.

C'est le 21 juillet 1898 que naquit à Oak Park, Illinois, l'écrivain débordant de vitalité dont la carrière devait commencer à Paris comme correspondant du "Toronto Star".

Colosse de six pieds, pesant plus de 200 livres, Ernest Hemingway était passionné des sports et des voyages. Sa dernière femme, Mary Welsh, elle-même écrivain, l'avait accompagné dans ses interminables pérégrinations. A part sa femme il laisse une soeur et trois fils.

Le président Kennedy a exprimé hier ses condoléances officielles à la famille de l'illustre disparu. Le communiqué de la Maison Blanche déclare : "Peu d'Américains ont autant influencé la vie émotive et les sentiments du peuple américain.

Il a été l'une des étoiles littéraires les plus scintillantes à Paris dans les années 20. Il devait ensuite immortaliser, en tant que chroniqueur, la "génération perdue" et, pratiquement seul, il a forgé cette littérature qui a inspiré la pensée de presque tous les hommes et toutes les femmes dans tous les pays du monde.

... Bien que ses voyages l'aient conduit aussi bien en France qu'en Espagne et même en Afrique, faisant ainsi de lui l'un des plus grands citoyens du monde, il a terminé sa vie où il l'avait commencée, dans le coeur de l'Amérique à laquelle il a apporté la gloire et dont il a tiré la quintessence de son esprit créateur".

Aux Communes

La question de l'heure : AJOURNEMENT

par Marcel GINGRAS

OTTAWA. — La question de l'heure, à Ottawa, est celle de l'ajournement de la session.

S'ils n'écoutaient que leur intérêt personnel, les députés avoueraient qu'ils s'en préoccupent plus même que de l'affaire Coyne qui, pourtant, ne manque pas d'importance.

Cette assertion fut clairement démontrée, samedi, fête de la Confédération, alors qu'on n'a vu qu'une poignée de députés en Chambre, soit 89 sur 265, au moment d'un vote.

La session, croit-on, se prolongerait jusqu'à mercredi ou même jusqu'à samedi, avant d'être interrompue pour reprendre à la mi-septembre.

Chose étrange, malgré l'abondance théorique de pain sur la planche, le gouvernement n'était pas prêt, vendredi et samedi, à alimenter les Communes.

Ainsi, vendredi, les résolutions budgétaires adoptées, les ministériels se sont longuement étendus à parler de l'éventuelle construction d'un chemin de fer, à l'entrée des Territoires du nord-ouest, greffant à ce sujet divers projets de construction de routes, dans le nord de l'Alberta.

Le travail sérieux n'aurait toutefois pas dû manquer. On en pourrait mentionner plusieurs exemples, mais qu'il suffise de donner celui de la loi Fleming pour congédier M. James Coyne, gouverneur de la Banque du Canada.

Bel et bien déposé, adopté en première lecture et attendu avec impatience, ce projet, s'il avait été étudié, aurait plus apporté à la Chambre que l'inutile discussion sur le chemin de fer du nord-ouest.

De nouveau le lendemain, l'occasion de l'étudier s'offrait.

Les libéraux ont même présenté une motion à cette fin, mais, écrasés par la majorité conservatrice, ils ont perdu leur cause au compte de 73 voix contre 16.

M. James Coyne

Les conservateurs, dit-on, réservent pour les toutes dernières heures de cette phase de la session l'étude du bill destiné à destituer M. Coyne.

Ce faisant, l'heure même de l'ajournement étant prévue et annoncée, ils présenteront le projet, ayant, auparavant, prévenu le Sénat de l'adopter en vitesse, afin d'éviter que les membres de la Chambre haute n'en confient l'examen à leur comité de la banque et du commerce.

Un examen par ce comité pourrait, à toutes fins pratiques, se traduire par la comparution de M. Coyne au comité, ce que les ministériels veulent éviter.

D'ici l'ajournement, les Communes accorderont au gouvernement des crédits provisoires destinés à couvrir les frais d'administration du pays pendant deux mois. Elles adopteront un petit budget supplémentaire déposé samedi et, finalement, elles devront voter les quatre lois qu'ont engendrées les résolutions budgétaires.

Par ordre d'inscription au feuilleton, en voici la liste : impôt sur le revenu, taxe d'accise, accise et tarif des douanes.

A ces mesures et crédits qu'il importe d'adopter avant le congé, le leader du gouvernement, M. Churchill, ajoute certains projets de loi qui pourraient attendre.

C'est ainsi qu'il désire voir adopter une mesure qui autorisera le Canadien National à faire certaines dépenses d'établissement; qu'il désire voir adopter la loi sur le service civil, une loi modifiant la loi sur la Banque du Canada et une autre modifiant la loi sur la Banque d'expansion industrielle.

De l'avis de l'opposition, si importantes que soient ces mesures, leur adoption pourrait attendre la reprise de la session. M. Churchill pense différemment, mais il estime que l'ajournement pourra se produire cette semaine, malgré tout.

En résumé, on peut dire que les députés ont nettement perdu une bonne partie de leur temps, vendredi. Samedi, ils ont vaqué, il est vrai, à des choses utiles, mais, également à des choses qui auraient pu se remettre, puisque la session ne sera qu'ajournée et qu'elle doit reprendre en septembre.

Ils ne l'ont pas fait parce que le gouvernement n'était pas prêt à présenter certaines mesures et qu'il a refusé l'étude d'un projet tout prêt et brûlant, le bill sur M. Coyne.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Le gros foie

Dr Roméo Boucher, M.D.

Beaucoup parlent de leur foie sans savoir exactement ce que c'est. A brûle-pourpoint si on leur demande où il se trouve situé, ils ne sont même pas capables d'en indiquer du doigt ou de la main la localisation. Pour eux vésicule biliaire ou foie c'est la même chose. Pourtant Dieu sait que le foie gros est d'incidence fréquente en médecine et à moins que le ventre ne soit météorisé, que le sujet soit obèse, il n'est pas bien difficile de se le palper soi-même, d'en toucher le rebord et de ressentir le malaise que donne dans l'abdomen l'hépatomégalie. Qu'on ne s'effraie pas de ce grand mot, il veut tout simplement dire en terme de médecine : gros foie.

Les causes qui font augmenter de volume un foie sont très nombreuses. Les unes sont faciles à déterminer, les autres d'un diagnostic assez délicat. Un sujet se plaint de manque d'appétit, de vomissements pituiteux le matin, d'amaigrissement surtout au visage, au tronc et aux membres supérieurs. Il ajoute d'autre part qu'il a un gros ventre, qu'il a sous les côtes à droite une "tumeur", qu'il sent, qu'il se palpe et qu'il trouve lisse, ferme, indolore, mobile avec les mouvements respiratoires, que reste-t-il à faire au médecin ? A demander au malade de faire tomber son pantalon pour bien le montrer, ce ventre. Ce qu'il cherche le médecin, c'est de savoir s'il n'existe pas d'eau dans le ventre. Et, pendant qu'il palpe et percute, il regarde si le blanc des yeux n'est pas un peu jaunâtre, si la figure n'est pas enluminée d'une rougeur nasale et périnasale, s'il n'existe pas sous la peau de ce ventre un lacis de veines bleues qui courent dans toutes les directions. Et s'il constate tout cela, il demande au malade de se rhabiller et lui pose tout de go la question : — "Combien de verres d'alcool buvez-vous par jour ?"

Quelle que soit la réponse, mensongère ou véridique, il sait déjà qu'il a devant lui une cirrhose du foie alcoolique.

Comment peut-il en être si sûr? Le tableau clinique est-il tellement classique qu'il n'y a pas à s'y tromper? Evidemment quelques chipoteurs — il y en a même parmi les médecins — peuvent parler de cirrhose d'un autre ordre, de cirrhose méta-ictérique, de dégénérescence hépato-lenticulaire, de la maladie de Wilson. Ces grands mots sont prononcés pour montrer que nous sommes bien savants et que nous pouvons cacher nos propos sous des mots que personne ne comprend. Rassurez-vous ce sont des maladies rares et particulières et, avant de penser à elles, il y a des chances de trouver un foie qui s'est "cuit" parce que son propriétaire a tant et plus levé le coude.

On pourrait ajouter que dans le cancer du foie ce dernier est gros, mais la maladie a une toute autre allure.

Tout cela est très bien, pensez-vous, mais si le foie est gros "tout seul" sans rien d'autre que son augmentation ? C'est plus délicat comme diagnostic évidemment, mais en faisant un bilan complet (check up), le médecin se heurte vite au même diagnostic. Là où il est parfois hésitant, c'est quand le malade affirme avec force et corroboration de l'épouse ou de la famille qu'il n'a jamais bu. Pourtant il a un gros foie... Oui, mais la maladie a commencé par une jaunisse qui s'est lentement effacée, puis revenue. Le foie est gros, d'accord, mais la rate aussi. Et ce n'est plus la même maladie, c'est ce que la science appelle la cirrhose méta-ictérique qui n'est pas facile à prouver. Quoi qu'il en soit il existe un moyen d'exploration de plus en plus mis au point et qui s'appelle la laparoscopie. C'est un tube au bout duquel se trouve une lampe et un miroir qu'on passe à travers la peau du ventre pour aller voir là-dedans ce qui s'y passe. Les spécialistes y trouvent des tas de choses qui aident à faire un diagnostic de plus en plus précis et à rendre de plus en plus compliqué et diverses les étiquettes de gros foies.

On comprendra aisément que l'aspect d'un foie peut prendre des aspects différents selon les maladies qui s'y greffent et, surtout s'il est gros, des aspects qui sont dissemblables.

Nous avons nommé plusieurs maladies qui donnent des gros foies. Elles sont davantage nombreuses et beaucoup deviennent des questions de discipline diagnostique même si le foie gros est le symptôme principal. Ainsi une obstruction des voies biliaires par calculs ou autrement produit parfois un gros foie qui n'a rien de commun, par exemple, avec le foie alcoolique ou cardiaque.

Certaines maladies familiales, particulièrement celles qui s'accompagnent de méladonodermie (noircissement de la peau) ou de reflets métalliques des muqueuses présentent également un gros foie, et puis...

On n'en finirait pas de tout expliquer, simplement de tout exposer. Cette question n'est pas facile; en médecine c'est déjà, en plusieurs points, une véritable bouteille d'encre. Et les savants se disputent entre eux. Ce qui gêne quelque peu pour en donner une explication simple et claire alors que déjà, au départ, la question n'est ni simple, ni claire.

Comme conclusion pratique à cette chronique, nécessairement embrouillée et incomplète à cause des détails subtils qu'il faudrait ajouter, si quelqu'un se sent un jour un peu lourd du ventre avec un côté abdominal droit souscostal tendu, sensible au moindre toucher, mais où l'on sent une sorte de tumeur dense, il faut sans hésiter voir son médecin. Quelques-unes de ces maladies à gros foie peuvent traîner lentement et sans rémissions, d'autres finir abruptement en catastrophe, d'autres enfin marquer le pas jusqu'à ce qu'une maladie intercurrante vienne mettre fin à la vie comme aux symptômes. Parfois il n'y a rien à y faire, d'autres fois la médecine peut améliorer sinon guérir. Ce sont ces fois-là qu'il faut surveiller et ne pas laisser passer parce qu'il sera trop tard.

L'"Osservatore" centenaire

Un siècle de lutte pour l'Eglise et la Papauté

CITE DU VATICAN, (Reuters) — L'"Osservatore Romano", journal du Vatican, a célébré son centième anniversaire, hier. Le pape Jean XXIII a reçu, au cours d'une audience spéciale, les journalistes et leur famille.

Ce journal, durant ses cent ans d'existence a défendu les Papes, été brûlé par les fascistes et attaqué par les communistes. A l'origine le journal fut fondé sur l'initiative de deux réfugiés politiques qui vinrent à Rome, après la chute des états papaux qui tombèrent aux mains des nationalistes italiens du roi Victor Emmanuel.

Nichola Zanchini, un avocat de Forli, et Guiseppe Bastia, un journaliste de Bologne, recherchèrent les moyens de subsister. Ils demanderent au gouvernement papal de Rome de fonder un journal quotidien. Leur requête coincidait avec les projets de Marcantonio Pacelli, ministre suppléant de l'Intérieur et grand père du pape Pie XII, lequel voulait aussi créer un journal afin de défendre l'Eglise et la Papauté.

C'est ainsi que naquit l'"Osservatore Romano" qui fit sa première apparition le 1er juillet 1861 comme journal "politique et religieux".

Le troisième protagoniste dans la naissance de ce quotidien fut le marquis Augusto Baviera, aristocrate romain et un des quelques journalistes de son époque à connaitre la sténographie. Il prit en main la direction du journal en 1866.

Le pape Léon XIII acquit le journal, en tant que propriété du Saint-Siège, en 1884. Le symbole des clefs de la Papauté fut incorporé à l'en-tête en 1873. Aujourd'hui, l'"Osservatore Romano", dans son format de sept colonnes, est le journal semi-officiel du Vatican.

Selon ses règles, l'"Osservatore" n'est jamais "à l'affût de l'information". Lorsque Rome fut prise en 1870 par les troupes du roi Victor Emmanuel, le journal ignora l'événement et refusa de paraitre pendant 27 jours. Quand Hitler visita Rome, il l'ignora, malgré la rage de Mussolini.

Des petits centres nerveux contrôlent la respiration

NEW YORK, 3. (AFP) — Un chirurgien américain a découvert que la cadence de la respiration semble être contrôlée par de petits centres nerveux de la grosseur de grains de riz situés dans le cou.

Dans un rapport présenté à la conférence annuelle de l'Association Médicale Américaine, le Dr Richard Overholt, qui dirige une clinique spécialisée à Boston, a expliqué que le rôle de ces petits centres nerveux est apparemment de mesurer la quantité d'oxygène et d'oxyde de carbone contenue dans le sang. S'il y a trop d'oxyde de carbone ou pas assez d'oxygène, source d'énergie vitale de l'organisme, les centres nerveux envoient des "signaux" qui provoquent immédiatement un ralentissement ou une accélération de la respiration.

Le Dr Overholt a décrit à ses collègues une opération consistant à enlever un de ces centres nerveux pour soulager les malades souffrant de suffocations dues à l'asthme. Ces opérations, a-t-il affirmé, ont toujours eu un effet de soulagement immédiat, tout comme l'insensibilisation



En eau douce ou salée, "mon matelot, il est plus beau qu'un drapeau". En robe de coton à large col et jupe froncée, lien de cuir à la taille et bouton d'or au corsage, l'accompagne une jeune fille blonde.

Le monde féminin

Ne partez jamais seule

La solitude en voyage, une maladie

Il faut être neurasthénique ou posséder une nature supérieure pour choisir la solitude et il en va des voyages comme de la vie.

La femme qui veut voyager et qui n'a aucune amie pour l'accompagner n'est pas pour cela condamnée à rester chez elle pendant les vacances. Bien au contraire : les portes du large lui sont ouvertes. Une femme ne reste seule que parce qu'elle le veut bien, surtout en voyage, alors qu'on lie si facilement connaissance en villégiature à l'hôtel à bord des trains, des autobus, des avions. On se présente avec un sourire tout simplement et comme tous les voyageurs sont logés à la même enseigne, aimant communiquer avec leurs semblables, la glace est vite rompue. Le système D fonctionne partout, il suffit d'y mettre un peu du sien.

On ne saurait trop répéter à toutes les femmes qui entendent voyager avec agrément: Ne partez pas seule. Il vaut mieux payer la rançon de la vie en société que de se retrouver repliée sur soi-même en pays étrangers et ce à longueur de jour et de soirée. Nous pensons ici à la femme qui voyage et non à celle qui se retire à l'hôtel. Car ici, il n'y a pas de problème. Les contacts s'établissent d'eux-mêmes à la faveur du temps, des places à table, de la baignade, des rencontres dans les corridors, des causeries sur les chaises-longues. Après un jour ou deux, tous les pensionnaires se connaissent et quelques-uns seront tentés d'ajouter : se connaissent parfois trop bien au bout de 15 jours ou trois semaines.

Admettons que vous soyez une femme seule et que vous désiriez entreprendre un voyage. Si vous n'avez pas jeté votre dévolu sur aucun endroit consultez les pages de tourisme : tous ceux qui ont quelque chose à vendre l'annoncent. C'est une vérité de La Palice.

Que vous souhaitiez aller à Vancouver, aux Etats-Unis, en Europe ou au Japon, vous trouverez toujours pour vous accommoder des voyages organisés par les agences : ils renferment la solution idéale pour la femme appelée à voyager seule. Les organisateurs voient à tout : achat de billet, itinéraire, chambres d'hôtel que vous aurez à partager si vous le désirez seulement. La cliente féminine est innombrable de ces voyages — atteignant parfois une proportion de 99% — où tout est prévu pensé et contre lesquels s'élèvent celles qui ont le goût de l'aventure et de l'imprévu. Celles-là s'en tirent bien toutes seules, mais tout le monde ne peut s'en tirer tout seul et il est heureux que nous ayons les agences pour nous aplanir les difficultés. On est certaine de n'être jamais seule et de bénéficier de l'agrément d'un bon voisinage. La solitude en voyage, une maladie !

A la plage

Décolletés au dos : donc décents

Comme tout le monde, le mercure à 80 degrés vous surprend alors que vous n'avez rien à vous mettre à la ville, encore moins à la plage et vous avez extirpé avec désespoir de la naphtaline, la semaine dernière, un maillot défraîchi, d'un noir rougi lors que les teintes sombres désertent les plages, en cet été de grâce 1961.

Dès janvier dernier, alors que New York frissonnait dans le vent glacé, on proposait un défilé tenues de plage qui nous semblaient pour une époque très lointaine. La voilà actualisée, cette époque et mes notes ressuscitent très exactement ce qu'alors on proposait aux naïades de juillet et d'août.

Les maillots de 1961 sont très décolletés au dos; certains descendent de trois pouces au-dessous de la taille. Par contre, les encolures à l'avant ont l'air empruntées aux robes de villes.

Un seul bikini dans toute la collection, porté par un mannequin fort intimidé traversa la rampe en courant. Il est vrai que les plages puritaines de la Nouvelle-Angleterre ne les rendent pas très populaires.

Quand c'est un deux-pièces, le maillot est doté d'un corsage camisole allouant une ceinture d'épiderme que vous ferez bronzer le plus vite possible.

On ne voit plus guère le maillot à jupe et même la demi-jupe si seyante disparaît; par contre, si le collant est fort en vogue, bon nombre de baigneuses préféreront la culotte droite plus flatteuse.

Manteau-jupe

Les matières employées sont la ratine, la satinette, le coton gaufre, le crépon, la broderie suisse . . . doublée bien sûr, le piqué, le tricot et même le mohair à dessin de léopard que porterait peut-être la femme de Tarzan.

Le luxe qui se manifeste partout s'exprimait dans cette collection par un modèle en damas dont le manteau de plage de même matière se transformait en une jupe aux hanches galbées.

Les motifs qui égaient les maillots sont des fleurs qui au lieu d'être réparties également forment plutôt des bandes : ceinturon à la taille ou bordures à la poitrine et à l'ourlet. L'on voit aussi des imprimés représentant le monde sous-marin et des rayures à profusion.

Précédé par un marin français — du moins dans son costume — un trio très jeune en jersey bleu et blanc, plus fantaisiste que le classique maillot de la nageuse professionnelle, mais tout aussi confortable.

Sans vouloir faire une proposition sérieuse, la maison Jantzen qui présentait la mode à la mer clôturait son défilé par un maillot en cuir blanc porté par un mannequin ganté de chevreau jusqu'aux coudes !



L'encolure, montante à l'avant, libère soudainement le dos, permettant la caresse généreuse du soleil. Dans cet ensemble de plage qui offre un bustier sous le corsage long, on trouve, en très sobre, les tendances de la mode nouvelle pour les ébats à la mer.

Conditions de bonheur conjugal

Similitude sur un plan disparité sur un autre

NEW YORK (UPI) — L'évolution aidant, les jeunes filles qui se marient sont aujourd'hui plus renseignées que celles de la génération précédente, sur les aléas de la vie conjugale : c'est du moins l'opinion du Dr Seymour Yellin, professeur de sociologie de l'Université de New York, qui donne des cours de préparation au mariage. Toujours d'après le professeur, elles vont aux sources d'information, prenant avantage de consultations et de tout ce qui est publié pour assurer le bonheur conjugal.

Ceci est le premier d'une série de trois articles sur les plus importants facteurs qui conditionnent les mariages heureux.

Bien qu'il n'existe aucune recette infaillible pour garantir aux conjoints, le bonheur parfait, les spécialistes y sont tout de même alliés de leurs calculs de probabilité. Les plus importants facteurs de stabilité du mariage seraient une similitude de condition sociale, un niveau d'éducation identique, le partage de la même foi religieuse, des mêmes expériences familiales.

Le couple est une société en miniature et l'on sait que l'homogénéité du groupe est souvent en fonction d'intérêts communs. Les sociologues croient dans l'efficacité d'un héritage de bonheur pour maintenir la solidité du lien conjugal : par exemple, des conjoints issus de parents heureux en ménage ont plus de chances de réussir leur propre mariage.

Les divergences sur le plan religieux créent des situations délicates qui peuvent constituer une pierre d'achoppement au bonheur conjugal. Bien qu'il existe plusieurs exemples de mariages qui ont tenu en dépit de ces divergences, il n'en reste pas moins que le danger de conflit reste à l'état permanent tant que l'un des conjoints n'adopte pas la foi de l'autre, ce qui arrive. Séparés sur le plan de la foi, il est difficile aux époux d'atteindre complètement à l'union spirituelle, à cette fusion des âmes souhaitable et souhaitée dans le mariage.

Les causes psychologiques qui conditionnent le bonheur conjugal restent obscures en dépit des sondages effectués au sein de la gent matrimoniale. Les couples soumis à un questionnaire restent réticents lorsqu'on aborde le domaine intime des relations sexuelles. Au lieu de répondre ouvertement aux questions posées, les ménages concernés s'en tiennent aux lieux communs, aux généralités acceptées sur le plan social. Ceux qui seraient prêts à se soumettre à cette ingérence dans leur introspection ne sont guère plus utiles aux fruits d'une enquête car leurs sentiments véritables restent prisonniers de leur subsconscient.

On peut quand même avancer que lorsque la personnalités des époux se complète, lorsque les potentialités de l'un viennent combler les déficiences de l'autre en vertu de la règle qui veut que les contrastes s'attirent, il y a des chances que le ménage vive en harmonie: ainsi il en va d'un couple où la femme dévouée à l'extrême est mariée à un homme resté "petit garçon".

On peut tirer comme conclusion générale que certaines caractéristiques de similitude sur le plan social et certaines différences psychologiques servent de base au bonheur conjugal.

Un menu par jour

Jus de légumes
Concombres et poivrons tranchés
Casserole de jambon et de blé d'Inde
Pommes de terre Julienne
Radis au beurre
Melon brodé au kirsh
Café glacé

Casserole de jambon et de blé d'Inde

¼ tasse de beurre
1 gros oignon tranché finement
½ tasse de piment vert haché
¼ tasse de farine
½ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre
½ c. à thé d'origan
2½ tasses de lait
1 boite de 11 onces de blé d'Inde en grains égoutté
2 tasses de jambon cuit coupé en dés
1 tasse de fromage Cheddar canadien fort, râpé paprika

Préchauffer le four à 375°F. Fondre le beurre dans une grande casserole. Ajouter l'oignon et le piment vert et frire jusqu'à tendreté. Incorporer la farine, le sel, le poivre et l'origan puis graduellement le lait. Cuire à feu moyen remuant sans arrêt jusqu'à épaississement. Ajouter le blé d'Inde et le jambon; verser dans une casserole de 1½ pinte. Cuire à four préchauffé environ 20 minutes. Saupoudrer de fromage et de paprika et placer sous le gril pour faire dorer.

L'art de porter la toilette

Pas d'élégance sans équilibre personnel

(S.I.R.U.)—Parmi les principaux facteurs de réussite pour la femme ,il faut citer l'équilibre et la confiance en soi. Il faut ajouter également l'art de porter la toilette. Tout ceci ne avec les années; mais s'apprend au prix de beaucoup d'efforts et de persévérance. Une femme a intérêt à commencer pendant qu'elle est encore jeune.

Le Conseil municipal de Londres partage ce point de vue et organise, à cet effet, des cours du soir qui attirent un nombre croissant d'élèves. Les cours, entrepris il y a trois ans, portent sur le maintien, l'art de porter la toilette et l'art de mettre sa personnalité en valeur. On prévoit jusqu'à deux cours par semaine, auxquels assisteront près de quatre cents femmes. Certaines des écoles du soir de la grande banlieue ont également adopté ce programme.

L'âge des élèves varie de 18 à 82 ans.

Le directeur de l'école considère que ces sujets devraient être enseignés aux élèves des écoles normales afin que les institutrices et professeurs puissent transmettre par la suite leurs connaissances dans ce domaine.

On doit l'organisation de ces cours à Mme Mary Young qui a quitté un poste intéressant au ministère de l'Intérieur britannique pour exercer le métier de mannequin. Elle possède maintenant sa propre agence. La confiance en soi et l'art de savoir acheter ses vêtements sont à la base de sa formation. "Il ne faut jamais être prise au dépourvu quant à la toilette de mise pour telle ou telle occasion, estime-t-elle; et si vous avez organisé vos achats de façon méthodique, la robe qu'il vous faut se trouvera dans votre garde-robe, sinon vous devez apprendre à la confectionner."

Elle déclare que le secret du maintien c'est la grâce dans les mouvements : marcher correctement et savoir quoi faire de ses bras. "Pour avoir un beau maintien, il faut être calme, avoir de la sérénité. Aussi je donne des conseils pratiques pour aider à soutenir le rythme de la vie actuelle. Les cours que je donne à l'Institut portent sur les sujets suivants : ce qu'il faut manger, l'art d'être soigné, l'hygiène quotidienne, comment se comporter à l'égard de son cavalier en entrant dans une voiture, un restaurant, un théâtre, etc."

Cuisinez-vous à la française ?

Les plus grands chefs cuisiniers semblent prendre plaisir à attiser notre curiosité tout en aiguisant notre appétit. Sans vous être proprement spécialisées en économie ménagère, il vous arrivera sans doute d'avoir à expliquer le sens de certains mets étrangers.

C'est pourquoi nous avons pensé qu'il vous serait utile de vous offrir quelques définitions de certains termes utilisés dans la cuisine française, de par le monde.

Assiette anglaise : assiette de viandes froides, généralement du rosbif (saignant), du jambon et de la langue.

Ballotine : petite galantine roulée, composée de canard ou de poulet et de farce.

Bavaroise : desserts à la crème et aux fruits.

Béarnaise : sauce à l'oeuf et au beurre fondu, relevée de fines herbes.

Béchamel : la sauce blanche préférée des connaisseurs. Particulièrement recommandée servie avec le poisson.

Bigarade : sauce à l'orange.

Blanquette de veau : ragoût de veau dans une sauce blanche crémeuse.

Bombe : savoureuse glace moulée.

Chausson : sorte de pâte feuilletée fourrée de compote, de foie gras, etc.

Crécy : soupes ou garnitures aux carottes.

Crème Chantilly : crème fouettée.

Crème renversée : flan au caramel.

Madeleine : gâteau léger de forme ronde.

Mignonnette : poivre concassé en gros grains.

Dinah Greet, costumière

Elle achètera du tissu par ballots

STRATFORD, Ont. (PC) — Les vendeurs de tissu de l'endroit épient d'un oeil de convoitise les allées et venues de la jolie Dinah Greet, qui bientôt va se lancer dans une course aux emplettes.

Elle ne cherchera pas seulement son nouvel ensemble printanier, mais en plus tout le tissu nécessaire pour les quelque 250 costumes que revêtiront les acteurs du Festival de Stratford.

Mlle Greet est la nouvelle directrice du département des costumes du Festival shakespearien. Cette année, les costumes doivent rappeler quatre époques différentes et c'est par ballots qu'elle achètera les velours, les dentelles et les brocarts.

Au programme pour la saison 1961, qui débute le 19 juin, on a choisi "Coriolanus", "Love's Labor Lost" et "Henri VIII" et l'opérette de Gilbert et Sullivan "The Pirates of Penzance".

"Je commence déjà à compter les jours dont je dispose d'ici à la première et quand je pense à tout ce qu'il y a à faire, il semble qu'il reste bien peu de temps."

Mais Mlle Greet a plus d'une fois accompli des tâches du genre. Pendant sept ans elle a occupé le même emploi au fameux Old Vic de Londres. Elle a par la suite pris des contrats à la pige à Londres, dirigeant l'achat et la fabrication de costumes pour des pièces de théâtre, des films et des spectacles de télévision.

Avant d'arriver à Stratford, elle avait passé trois mois à surveiller la préparation de la garde-robe du film "Cléopâtre" dans lequel Elizabeth Taylor porte 40 costumes différents. Elle avait exercé les mêmes fonctions lors de la préparation de "My Fair Lady", à Londres.



Durant la saison estivale . . .

NOUS PRENONS ET LIVRONS VOTRE LESSIVE

A LA CAMPAGNE

ROUTE NO 17
PINE BEACH
POINTE-CALUMET EST ET OUEST
ST-EUSTACHE
ST-EUSTACHE-SUR-LE-LAÇ

ROUTE NO 2
GRANDE COTE ST-EUSTACHE
BOIS-DES-FILION
STE-DOROTHEE
LAVAL-OUEST
LAVAL-SUR-LE-LAC
ILE BIGRAS

ROUTE NO 21
ILE PERROT

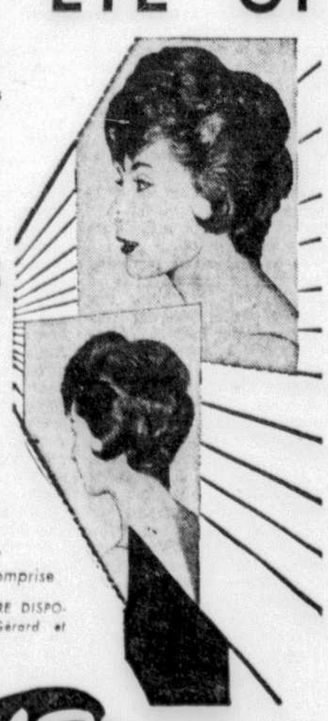
ROUTE NO 18
STE-GENEVIEVE
SARAGUAY

Cueillette et livraison mercredi et samedi

CR. 3-3391

New Method
BUANDERIE • NETTOYAGE • ENTREPOSAGE
6455 CHRISTOPHE-COLOMB MONTREAL
SUCCURSALES
1112 BEAUBIEN — 8150 BLVD. PIE IX

LA NOUVELLE LIGNE
ÉTÉ '61
PERMANENTE
tout compris
$5.00
Spéciaux d'été
PERMANENTES
Rég. $10.00
$7.50
Rég. $12.50
$9.50
Coupe par PAUL LA RUE comprise
3 spécialistes A VOTRE DISPOSITION : Jacques, Gérard et Robert.



SALON Paul La Rue
306 EST, RUE STE-CATHERINE — UN. 1-2089
Premier coin à l'ouest de St-Denis
Au-dessus de la Société Coopérative de Frais Funéraires



7209

7209—Pour ce tablier pimpant, choisissez un tissu d'organdi ou un coton quadrillé. Il couvre bien le corsage et une partie de la jupe. **Prix: 38 cents, taxe incluse.**

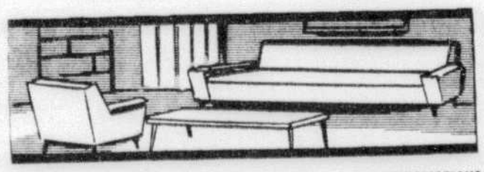
Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 38c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de **mentionner son nom** et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

BOYER LIMITEE
SPECIALISTES en LITERIE
ET REMBOURREURS DE MEUBLES !



ESTIMATION GRATUITE

AVANT
d'acheter de nouveaux meubles . . . AVANT de faire réparer vos vieux meubles
CONSULTEZ-NOUS
Nos experts vous conseilleront . . . et cette CONSULTATION GRATUITE vous épargnera des soucis et sans doute de l'argent.
VOTRE SATISFACTION ASSURE NOTRE REPUTATION

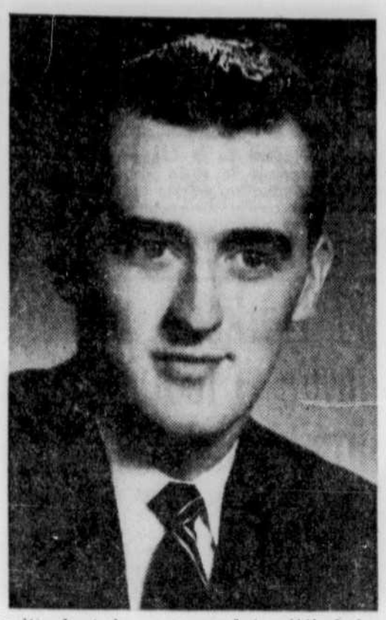


• MEUBLES RECOUVERTS • REPARATIONS • TRANSFORMATIONS
• ECHANGE
Assortiment très complet des plus nouveaux tissus frisés, nylons, jacquards, etc.
VERNISSAGE de BOISERIES ET PATTES
Coussins et bourrures caoutchouc-mousse
RESSORTS "NO-SAG", etc.

BOYER LIMITÉE
ATELIERS, SALLE D'ECHANTILLONS ET VENTE
7350, 18e Avenue (près Jean-Talon)
RAymond 2-4625

Vogue
Solde de souliers
TOUT LE STOCK A
25% de rabais
• ANDREW GELLER (NEW YORK)
• DEL GRANDE (MONTREAL)
• AMALFI (ITALIE) . . . Sacs à main inclus dans cette vente
• MATRIX (E.-U.)
• GAMINS (NEW YORK)
Vogue SHOE SHOP LTD.
Hôtel Sheraton-Mont-Royal — VI. 2-3475
Ouvert de 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. Le vendredi jusqu'à 9 h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT au 1007 Place Burnside
Stationnement automatique Mansfield, 2020 rue Mansfield





M. et Mme Bernard Rivet (Nicole Bourgault) dont le mariage fut célébré à l'église de St-Jean-Port-Joli, le samedi 1er juillet dernier. La mariée est la fille de M. et de Mme Jean-Julien Bourgault, de St-Jean-Port-Joli, et le marié, le fils de M. J.-V. Rivet, d'Outremont, et de Mme Annette Galarneau, décédée.





photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Me Jean-Claude Allard et Mme Allard (Nicole Godin) dont le mariage a été célébré dans la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, dans l'intimité, ce matin, à onze heures. Le bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr G. Deniger, p.d. La mariée, Nicole Godin, est la fille de M. et de Mme Gaston Godin et le marié, fils de M. et de Mme Lucien Allard et petit-fils de M. et de Mme Pierre Allard.

Mariages

Sylvestre-Dansereau

A l'église Notre-Dame-des-Neiges, le samedi, 1er juillet, à onze heures et quarante-cinq, le Rév. Père Paul L'Allier bénissait le mariage de Mlle Anne-Marie Dansereau, fille de M. et de Mme Dollard Dansereau, c.r., à M. Jacques Sylvestre, fils de l'hon. juge et de Mme C.-A. Sylvestre.

L'autel et le choeur étaient décorés de fleurs estivales. Mme Françoise Aubut-Pratt touchait l'orgue. MM. Lucien Dansereau, frère de la mariée, Jean Sylvestre, frère du marié, et Michel Latraverse agissaient comme garçons d'honneur alors que MM. Gilles Dansereau, frère de la mariée et Pierre Dubé plaçaient les invités.

Accompagnée de son père, la mariée portait une longue robe de broderie anglaise, style 19e siècle, dont le décolleté et les manches étaient ornés d'un volant de même tissu. Son voile formait capuchon et l'ampleur, qui était retenue à la nuque, s'épanouissait en une traine chapelle. Elle tenait un bouquet de roses blanches en forme d'étoile.

Mlle Louise Lamarre, dame d'honneur et Mlles Monique Mercier et Mireille Masson, demoiselles d'honneur, portaient des robes jardin, d'organza imprimé dans des tons de bleu aurore et lilas. Elles avaient des coiffes de dentelle blanche et tenaient des gerbes de fleurs champêtres. Mlle Dominique Lefebvre, nièce de la mariée, était vêtue d'une robe d'organza brodé, blanche, et portait à son bras une corbeille de fleurs des champs.

Mme Dansereau, mère de la mariée, avait choisi une création de chiffon bleu poudre dont le drapé du corsage se prolongeait dans la jupe. Elle portait également des accessoires et des fleurs blanches ainsi qu'une parure de vison.

Mme C.-A. Sylvestre, mère du marié, portait un fourreau d'organza beige recouvert d'un manteau d'organza brodé de même ton, des gardénias et des accessoires de couleur vison.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception fut offerte au Club Bonaventure, après quoi, les nouveaux mariés partirent pour la Gaspésie. Mme Jacques Sylvestre avait choisi, pour voyager, un tailleur Chanel, style officier, en toile mastic brodée d'un galon marine. Elle était coiffée d'une cloche de paille marine et blanche.

Gauvreau-Darveau

Le 24 juin, à onze heures, à l'église St-Joseph de Rouyn, avait lieu le mariage de Mlle Jacqueline Darveau, fille de M. et de Mme J.-A. Darveau, avec M. Paul Gauvreau, Ing.P., fils de M. et de Mme Jean-Marie Gauvreau, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Michel Gauvreau, F.Ch., frère du marié.

Pour la circonstance, l'église était décorée de glaïeuls et de pompons roses et blancs. Pendant la messe Mme Odette Perreault et M. Jacques Fortin interprétèrent un programme de chants religieux, accompagnés à l'orgue par Mme Yvette Brouillard.

M. Hervé Lebrun agissait comme garçon d'honneur, alors que M. Paul Darveau, frère de la mariée, et M. Jules Gauvreau, frère du marié, plaçaient les invités. M. Jean-Marie Gauvreau était le témoin de son fils.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe en organza de soie blanc, rehaussée de dentelle française. La jupe volumineuse s'épanouissait jusqu'au sol. Son voile de tulle illusion était retenu d'un diadème de perles. Elle tenait une cascade constituée de stéphanotis et d'orchidées cymbadium blancs et roses.

Mlle Thérèse Darveau, soeur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe d'organza turquoise, brodée de perles, un grand chapeau de même ton et un bouquet colonial de pompons blancs. La bouquetière, Line Darveau, nièce de la mariée, portait une robe identique à celle de la dame d'honneur et un bouquet colonial de mêmes fleurs.

Mme Darveau, mère de la mariée, portait une robe d'organza, ornée de guipure d'alençon, rose cendré, un grand chapeau de taffetas et de crin, des accessoires assortis, une étole de vison noire et un bouquet de corsage formé de roses blanches.

Mme Gauvreau, mère du marié, portait une robe drapée en shantung de soie imprimée cognac et bleu acier et un grand chapeau de bakou naturel. Des roses talisman ornaient son réticule de perles.

La cérémonie fut suivie d'une réception à l'hôtel Windsor au salon Elisabeth. Des glaïeuls et des pompons roses et blancs décoraient le salon. Le Dr Roch Paradis agissait comme maitre de cérémonie. M. et Mme Gauvreau partirent ensuite en voyage pour l'Europe. Pour voyager, la mariée portait un ensemble de tricot de laine, de couleur miel, un chapeau de paille piquée, ivoire, et des accessoires de même ton. Son bouquet de corsage était composé d'orchidées cymbadium.



Mme JEAN-LOUIS PICARD (LOUISE CLERMONT) dont le mariage fut célébré à l'église de Laval-sur-le-Lac, le jeudi 29 juin. La mariée est la fille de M. et de Mme Georges-O. Clermont de Laval-sur-le-Lac et le marié, docteur JEAN-LOUIS PICARD, le fils de M. R. O. Picard et de Mme Picard, décédée, de St-Hyacinthe.



Photo : J.-A. St-Mars

M. et Mme HENRY FLEMING (MICHELINE VALADE) dont le mariage a été béni récemment à l'église Ste-Madeleine d'Outremont. La mariée est la fille de M. et de Mme Fernand Valade et le marié, le fils de M. et de Mme Henry Fleming.

Archambault-Legault

A l'église Ste-Jeanne-de-Chantal de Strathmore, le samedi, 1er juillet, à dix heures, le Rév. Père Georges St-Aubin, C.S.C., cousin de la mariée, bénissait le mariage de Mlle Lyse Legault, fille de M. et de Mme Donat Legault de Strathmore, avec M. Gilbert Archambault, fils de M. et de Mme Alexandre Archambault de Rosemont. M. Donat Legault était le témoin de sa fille et M. Archambault, celui de son fils. Mlle J. Boileau touchait l'orgue alors que Mlle Pilon et M. Gadbois ont interprété les chants religieux de circonstance.

Au bras de son père, la mariée était vêtue d'une robe en dentelle de Chantilly, doublée de poult de soie. L'encolure carrée était découpée en forme de roses, la taille longue et la jupe très ample, aux plis religieux, formait traine. Le voile bouffant en tulle illusion était retenu par un diadème garni de perles satin. Son unique bijou était un collier de perles cultivées, cadeau du marié. Elle portait une gerbe de roses rouges et de rosettes blanches retombant en cascade.

Mme Legault, mère de la mariée, avait choisi une robe en crystalette de Suisse, brodée, vert menthe. Son chapeau était drapé et de couleur assortie. Des accessoires beiges, en petit point et des roses rouges piquées sur son réticule complétaient sa toilette.

Mme Archambault, mère du marié, portait pour sa part une robe d'organza bleu Dior, ornée de dentelle de Chantilly. Son chapeau était de fleurs d'organza blanches ainsi que ses accessoires. Son bouquet était constitué d'oeillets roses.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle Morand-Nantel où les tables étaient décorées de fougère et de pompons blancs et jaunes. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour une lune de miel dans les Laurentides. Pour voyager, Mme Archambault portait une robe-costume de soie antique bleu ciel et un chapeau de même coloris, de style Jacqueline Kennedy. Ses accessoires étaient beiges piqués de roses bleues. Des oeillets roses constituaient son bouquet de corsage.

Parmi les invités venus de l'extérieur, notons M. et Mme Léo Legault ainsi que leurs filles Suzanne et Francine, de Barre, Vermont.





Photo M. G. Hénault : Studio Léonard

Mlle FRANCE CHARON, I.L., fille de M. et de Mme Roméo Charon de Ahuntsic et M. Gabriel Hénault, Ing.P., fils de M. et de Mme Pierre Hénault de Montréal, dont le mariage sera célébré le samedi, 8 juillet, à l'église St-André Apôtre. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à 11 heures et quart, par le Rév. Père A. M. Granger, O.P.

Ottawa

Leurs Exc. le gouverneur général et Mme Vanier, accompagnés de Mme Louis Berger, dame d'honneur, et du Lieutenant de section P. E. Hingh, aide de camp de service, ont assisté aux cérémonies de la fête de la Confédération, sur la colline du Parlement, samedi soir.

Les jardins de la résidence du gouverneur général seront ouverts au public à partir du 15 juillet jusqu'au 30 septembre 1961, de 10 heures du matin à 8 heures du soir, chaque jour.

Déplacements

M. et Mme Roger Cloutier, de Joliette, passent quelques jours à Montréal, inscrits au Reine Elisabeth.

— Quatre institutrices de Notre-Dame-du-Foyer ont quitté Dorval, hier, pour un séjour de deux mois en Europe où elles visiteront huit pays. Ce sont Mlles Gisèle Deshaies, Thérèse Corriveau, Thérèse Dufresne et Pierrette Cyr.

STATIONNEMENT GRATUIT

Choix incomparable de cadeaux importés

DE 20 à 40% D'ESCOMPTE

Importations de tous les pays
Choix à la portée de toutes les bourses

★ VOUS MANQUEZ DE VRAIES AUBAINES SI VOUS NE VENEZ PAS !

VENTE EXCEPTIONNELLE
160 SERVICES A DINER

En porcelaine ou semi-porcelaine des meilleurs manufacturiers

20 à 50% D'ESCOMPTE

NOUVELLE IMPORTATION !
NE MANQUEZ PAS CETTE AUBAINE !
200 PATRONS DE $3.95 à $1,500.00
FACILITES BUDGETAIRES ainsi que PLAN MISE-DE-COTE



CHOIX PARMI LES 20 MEILLEURS MANUFACTURIERS
Royal Doulton, Aynsley, Rosenthal, Royal Albert, Paragon, Royal Roslyn, Tuscan, Crown Staffordshire, Royal Stafford-shire, etc.

"Grégoire" LIMITEE

1371 est, STE-CATHERINE — LA. 2-2105

ETABLIE DEPUIS 77 ANS

Vervant's nettoiera vos tapis à fond et de façon scientifique dans votre propre maison ou bureau



Nos nettoyeurs de tapis d'expérience et sous garantie, grâce à nos excellentes méthodes douces de nettoyage, redonneront le lustre d'origine à vos tapis mur à mur dans votre propre maison ou bureau.

pour seulement 10¢ LE PIED CARRE

Téléphonez aujourd'hui RI. 8-7851

Vervant's ORIENTAL rugs LTD.

Nettoyage à l'atelier, pour aussi peu que 8¢ le pi. carré
Cueillette et livraison gratuites.

Dechaux



CLEANERS NETTOYEURS

"Le nom de Confiance"

9775, Tolhurst — DU. 1-7405

Morgan

Toujours bien coiffée !... Plus de mèches rebelles ! Elle est en VENTE !



C'est notre permanente à la crème par excellence qui requiert le minimum d'entretien ...

Rég. 16.50
Maintenant 8.25

Notre permanente "Custom" par nos maitres-coiffeurs du Salon Antoine rég. 25.00 pour 12.50

Nous sommes heureux de vous faire part que Monsieur ERIC JENSEN fait de nouveau partie de notre personnel.

Ces services sont aussi disponibles au Boulevard RA. 8-4571 Rockland RE. 9-5521 Les deux magasins ouverts le lundi

Pour rendez-vous, téléphonez (VI. 4-1515)

SALON DE BEAUTE ... AU CINQUIEME

Arch-Aid Shoe Shop

VENTE D'ÉTÉ

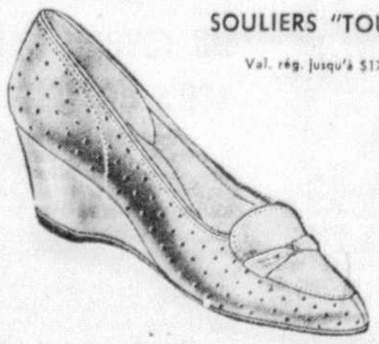
Profitez maintenant de la grande économie à réaliser sur l'achat de souliers de tous genres pour dames.



SOULIERS DE TOILETTE
Val. rég. jusqu'à $21.95
$14.95
$16.95

Pas toutes les pointures dans tous les modèles ... mais toutes les pointures dans la collection.

SOULIERS "TOUT-ALLER"
Val. rég. jusqu'à $17.95



$10.95
$12.95

fermé samedi toute la journée durant juillet et août pour donner à nos employés un repos bien mérité
Ouvert vendredi soir jusqu'à 9 heures

ARCH AID Shoes

1388 STE-CATHERINE O. — UN. 6-8349

VENTE

COMMENÇANT JEUDI LE 4 JUILLET — 9 A.M.

MAGASIN FERME LUNDI

ROBES

$10.00 Rég. 16.95 à 19.95
$15.00 Rég. 24.95 à 29.95
$20.00 Rég. 29.95 à 34.95
$25.00 Rég. 39.95 à 49.95

VETEMENTS de SPORT et de PLAGE

BLOUSES à partir de $3.00 Rég. 4.95 à 7.95
SHORTS (BERMUDA) à partir de $3.00 Rég. 5.95 à 7.95
JUPES à partir de $7.00 Rég. 10.95 à 14.95
PANTALONS à partir de $7.00 Rég. 10.95 à 14.95

"DE NOTRE SALON"

ROBES COQUETEL 1/3 à 50% de REDUCTION

Elizabeth Hager INC.

5270, Chemin de la Reine-Marie

1 HEURE DE STATIONNEMENT GRATUIT CHEZ ROBITAILLE PARKING INC. 5008, BOUL. DECARIE

Ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 9 p.m.

TOUTE VENTE FINALE

À CKAC



LES JEUNES GAGNANTS DU CONCOURS DES VACANCES A CKAC — A la fin du concours pour les enfants, présenté à l'antenne de CKAC depuis plusieurs semaines, deux garçonnets et deux fillettes ont remporté les quatre grands prix à l'enjeu. Ces prix consistaient en un séjour de deux semaines pour chacun d'eux au chalet d'été "Accueil Notre-Dame" situé à St-Calixte, dans les Laurentides, toutes dépenses payées. Sur cette photo, on a groupé les quatre gagnants du concours venus faire une visite au studio de CKAC. De gauche à droite, Claire Théorêt, Yves Williams, M. J.-F. Chartrand, représentant du commanditaire, André Tremblay et Sylvie Pruneau. En fin de semaine dernière, ces quatre enfants sont partis pour le centre de villégiature à St-Calixte, qui les a accueillis à titre d'invités d'honneur pour les quinze prochains jours.

"Fin d'après-midi"

Une transition idéale entre la journée de travail et le loisir

A l'heure où la journée de travail se termine, pour la plus grande partie du vaste public de la province, Jacques Morency, au micro de CKAC, invite l'auditoire à se détendre et à mettre de côté les soucis et les tracas quotidiens, en écoutant l'émission "Fin d'après-midi", en ondes de 5 h. 05 à 6 h. chaque jour, du lundi au vendredi. Pendant cette période du retour au foyer, après la fermeture des ateliers, des bureaux et magasins, l'animateur propose à l'auditoire une émission de facture simple et attrayante, conçue et réalisée dans l'intention expresse de favoriser le repos et la décrispation du système nerveux irrité à longueur de journée par le bruit et les trépidations du rythme accéléré de la vie moderne.

Trilogie musicale

Les toutes premières minutes de l'émission sont consacrées à la présentation de trois pièces de musique instrumentale, choisies avec beaucoup d'attention. Ces trois premières oeuvres sont tirées des meilleures interprétations de mélodies reflétant le calme et le repos, pour marquer le retour des heures plus tranquilles. Ces pièces sont exécutées par des grands orchestres célèbres, ou par des ensembles plus modestes mais non moins remarquables, qui s'imposent à l'attention surtout par l'excellence de leur production. En présentant chaque jour cette trilogie musicale, Jacques Morency cherche à créer chez l'auditeur, par la résonnance des timbres des différents orchestres, une impression de grandeur, d'espace, d'immensité dans l'infini, surtout pour ceux qui, pendant les heures de la journée, ont été confinés en de petits compartiments, en des lieux exigus, eh des bureaux étroits et sombres. C'est en quelque sorte la reprise du contact avec la liberté dans le temps et l'espace qu'on avait momentanément perdu.

Discrétion voulue

Au cours de l'émission "Fin d'après-midi", l'animateur se montre plutôt avare de commentaires et de bavardages. Seulement quelques mots viennent s'intercaler de temps à autre, dans la partie musicale, pour résumer un bulletin de nouvelles, pour risquer quelques prévisions de la météo, pour annoncer un résultat sportif. Cette discrétion mesurée et voulue, ajoute beaucoup de charme à cette heure pendant laquelle l'auditeur retrouve enfin la tranquilité qui lui a manqué pendant les heures qui ont précédé.

Cette formule fort simple et de bon goût est d'un attrait particulier surtout pour l'auditoire adulte qui trouve dans cette émission la période de transition idéale entre la fin des heures de travail et le début des heures de loisirs, qui sont souvent aussi essoufflantes les unes que les autres. L'émission "Fin d'après-midi", avec Jacques Morency, est une présentation quotidienne que l'on syntonise à l'indicatif de CKAC.

L'Union du vêtement confie un nouveau poste à M. Lautman

M. Frank Rosenblum, le secrétaire-trésorier de l'Union des ouvriers amalgamés du vêtement, a annoncé la nomination de M. Harry Lautman comme gérant du Bureau conjoint dont la juridiction s'étend à toute la province et à une partie de l'Ontario.

Il succède à M. Hyman Reiff qui prend sa retraite après avoir été gérant de l'organisation dans Québec, pendant 20 ans.

M. Lautman vient de Philadelphie où il était assistant du gérant du Bureau conjoint de Philadelphie, M. Thomas Di Lauro. Depuis son licenciement de l'armée américaine en 1946, il a rempli plusieurs fonctions dans l'U.O.A.V.

Après des années d'étude à l'école du soir, il obtenait sa maîtrise en droit en 1940. Attaché au service du département de la stabilisation, il devint membre du personnel de l'Union en 1942. Il est aussi membre du barreau de New York.

Ses activités dans le monde ouvrier ont été variées et nombreuses. Dans l'Etat de la Pennsylvanie, il était le seul représentant ouvrier sur la Commission industrielle du département du Travail et de l'industrie. Il était également instructeur à l'Institut des textiles de Philadelphie.

À LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ : Plattsburg 8—CJSS : Cornwall
3—WCAX : Burlington 6—CBMT : Montreal 10—CFTM : Montréal
4—CFCM : Québec 7—CHLT : Sherbrooke 12—CFCF : Montréal

LUNDI

4:00 P.M.
3: Brighter Day
5: Make Room For Daddy
6: Rosemary Clooney Show
7: Théâtre des Petits
10: En matinée
12: Jeff's Collie

4:15 P.M.
3: Secret Storm
7: Be My Guest

4:30 P.M.
2: "Pas de vacances pour monsieur le maire"
3: The Edge of Night
4: Musique
5: Here's Hollywood
6,8: Junior Roundup
7: L'Heure du Far West
12: Surprise Party

5:00 P.M.
3: Popeye
5: Rin Tin Tin

5:15 P.M.
3: Tales of Vikings

5:30 P.M.
4: La jardinière
5: Cartoon Carnival
6, 8: Long John Silver
7: Man Without a Gun
10: Aigle noir
12: The Three Stooges

5:45 P.M.
3: Music Country Style
12: Carte Blanche

6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Headlines
4: Nouv., météo
5,8: News, Sports
6: I Love Lucy
7: Melody Ranch
10: Télé-Métro
12: Sports

6:10 P.M.
3: World of Sports
12: Carte Blanche

6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
8: Dateline Seaway Valley

6:20 P.M.
4: Nouvelles sportives

6:30 P.M.
2: Téléjournal
3: News
4: Cinéfeuilleton
5: Cartoon Carnival
6: Metro
7: Télé-Bulletin
8: "That Night In Rio"
12: News

6:45 P.M.
2,4: Antoine
3: Doug Edwards
5: Huntley, Brinkley
6: News, Sports
7: Météo et Sports
10: Sport-images
12: Carte Blanche

7:00 P.M.
3: Rescue 8
5: Lawman
6: Seven-O-One
7: Artistes en vacances
10: Nouvelles
12: Donna Reed

7:15 P.M.
2: Cinéfeuilleton
4: Panorama
10: "Sur la piste des Mohawks"

7:30 P.M.
2: Carrefour
3: To Tell The Truth
4: Musique
5: The Americans
6: Singalong Jubilee
7: Télé-Supplément
12: "The Frog"

7:45 P.M.
4: Sport revue
7: Le comptoir du Touriste

8:00 P.M.
2,4,7: Dans tous les Cantons
3: Pete and Gladys
6, 8: Danny Thomas

8:30 P.M.
2,4,7: La Poule aux oeufs d'or
3: Bringing Up Buddy
5: Wells Fargo
6,8: While we're young

9:00 P.M.
2,4,7: La Pension Velder
3: Danny Thomas Show
5: Whispering Smith
6,8: The Flintstones
10: Au comptoir du rire
12: Sportsman's Club

9:30 P.M.
2: Georges Guétary
3: Ann Sothern
4,7: Destination danger
5: Adventures in Paradise
6,8: A case for the court
10: Télé-policier
12: 77 Sunset Strip

10:00 P.M.
2,4,7: Histoire d'amour
3: Hennesey
5,8: Comparisons
10: Ecran d'étoiles

10:30 P.M.
2,4,7: L'Afrique en marche
3: Brenner
5: The Deputy
10: Qui sont-ils donc ?
12: Pulse

10:45 P.M.
10: Nouvelles

11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3,5,6,8: News
10: Sports, météo
12: "Sweet and Lowdown"

11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: "Flight Nurse"
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
8: Hour Final
10: "Maison dans la dune"

11:22 P.M.
2,4: Commentaire
6: Final Edition
7: News

11:30 P.M.
2,4: L'Art et les hommes
6: "Parachute Jumper"
7: Lutte
8: "Timetable"

12:30 A.M.
12: News, Sports, Meditation

MARDI

CBFT — Canal 2	CFCM — Canal 4	CHLT — Canal 7	CFTM — Canal 10
P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
3:30—Musique	4:30—Musique	12:30—CBC News	3:30—Nouvelles
4:30—"Gentleman Jim"	5:30—La Jardinière	12:45—Première édition	En matinée
6:00—Edition métropolitaine	6:00—Nouv., météo	1:00—Pot-pourri d'été	5:30—Les trois mousquetaires
6:15—Nouvelles sportives	6:20—Nouvelles sportives	2:00—Long métrage	6:00—Télé-métro
6:30—Téléjournal	6:30—Cinéfeuilleton	3:30—Choses et autres	6:55—Sport-images
6:45—Le Roi de la jungle	6:45—Roi de la jungle	4:00—Théâtre des Petits	7:00—Nouvelles
7:15—Cinéfeuilleton	7:15—Panorama	4:15—Actualité féminine	7:15—"Carrefour de la mort"
		4:30—L'Heure du Far West	
		5:30—Whirlybirds	
		6:00—Ti-Blanc Richard	
		6:30—Nouvelles	
		6:50—Sports	

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. — CBF-FM 95.1 mc.
CBM-FM 100.7 mc. — CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 — CBF 690 — CBM 940 — CFCF 600
CJAD 800 — CKVL 850 — CKGM 980 — CJMS 1280

LUNDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Fin d'après-midi
CBF—Métro-magazine
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CJMS—Nouv. — Leo Lebel
CFCF—Gerry-Go-Round
CKGM—News
CBM—News—Tempo
CJAD—News, M. Stephens

5:30 P.M.
CKAC—Comédie-éclair, fin d'après-midi
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CKGM—Pops
CBM—John Fisher, Tempo
CJAD—News, M. Stephens

5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CKGM—News
CBM—World of Pets

6:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Musique
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Opera
CJMS—Angelus — Nouv. Serge Bélair
CJAD—News, Leslie Roberts
CFCF—Dean Kaye News
CBM—News, Parliamentary Report

6:10 P.M.
CKAC—Les courses

6:15 P.M.
CKAC—Dans l'creux de l'oreille
CJMS—Editorial
CJAD—Danny Gallivan
CKGM—Feature
CBM—Byline
CFCF—Entertainment Guide

6:20 P.M.
CKAC—Forum des sports
CBM—Roving Reporter

6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CBF—Musique en dînant
CKVL-FM—Concert Tzigane
CJMS—Nouv. — S. Belair
CFCF—Sportsreel
CBM—A communiquer
CJAD—Mike Stephens
CKGM—News

6:40 P.M.
CKAC—Commentaires

6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CKGM—Feature
CBM—Camera Clinic
CJMS—S. Belair — Gagnante Club-Ménagères
CFCF—News, Commentary

7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—J'aurais voulu danser
CKVL-FM—Concert
CBM-FM—Résumé — News
CJMS—Nouv. — Club Hi-fi
CBM—Now I Ask You
CJAD—News, Mikestephens
CKGM—News
CFCF—Bob Dell

7:15 P.M.
CKAC—Variétés
CBF—Vie économique
CBM-FM—Divertimento
CKGM—Pops

7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CJMS—Nouvelles — C. Dumont
CJAD—Hi-Fi Club
CBM—R. P. M.
CKGM—News

7:45 P.M.
CJMS—Nouvelles sportives
CJAD—News — Sports
CKGM—Feature News and Analysis

8:00 P.M.
CKAC—Nouv. - Evénements
CBF—Présence de l'autre
CKVL-FM—Musique de ballet
CKVL—Hit Parade Canadien
CBM—Songs of My People
CKGM—News
CFCF—Assignment
CJMS—Nouv. — Montréal ce soir
CJAD—Italian Festival
CBM-FM—Concert

8:10 P.M.
CKAC—Gaietés musicales

8:15 P.M.
CKGM—Feature

8:30 P.M.
CKAC—L'athlète de la semaine
CBF—Oeuvre d'orgue de Bach
CKVL-FM—Voix connues
CFCF—Court of Opinion
CJAD—Adventure in Music
CKGM—News
CBM—Summer Fallow

8:45 P.M.
CJMS—C. Dumont
CKVL—Ce soir à Ottawa
CKGM—GM — PM

9:00 P.M.
CKAC—Nouv. LeBel de nuit
CBF—Concert
CKVL—Piano Quiz
CKVL-FM—Opérettes
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CBM—Choral Series
CFCF—Late Show
CJAD—News, Adventure in Music
CKGM—News

9:15 P.M.
CKGM—Editorial

9:30 P.M.
CKVL-FM—Ouvertures
CJMS—Nouv. — Y. Leclerc
CKVL—Bonsoir mes amis
CKGM—News
CBM—Le petites symphonies

9:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CKGM—Feature

10:00 P.M.
CBF—Radio-Journal
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CKVL-FM—Musique de France
CBM-FM—The English Tongue
CFCF—Late Show
CJAD—News, Concert
CKGM—Dave Boxer
CBM—News, Talk

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CBF—Rythmes de Paris
CKVL—Prire du soir
CJMS—Echo de ma ville — Opinion des auditeurs
CKGM—Open Mind
CBM—Points East
CBM-FM—Jazz européen

10:45 P.M.
CKAC—Nouv. Sports
CKVL—Bonsoir mes amis, Sports en revue
CJMS—Sportorama — Echo de ma ville

11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Nouv., le monde, aujourd'hui
CKVL-FM—Musique de Mozart
CKGM—News, Music
CJMS—Nouv. — Dame de Coeur
CFCF—News, Sports
CBM-FM—Gilmour's Album
CJAD—The world tonight
CBM—Around the World

11:10 P.M.
CKAC—LeBel de Nuit
CBF—Adagio
CFCF—Bridge To Dreamland

11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'actualité

11:30 P.M.
CBF—Aux portes de la nuit
CJAD—Ralph Kirchen
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Musique de chambre
CKGM—News
CBM—Opera Cameos

11:45 P.M.
CKGM—Golden Music
CFCF—Late Show

12:00—Minuit
CKAC—Nouv. - LeBel de nuit
CBF—Nouv. — Aux portes de la nuit
CKVL—All Night Boys
CKVL-FM—Symphonie de minuit
CJMS—Nouv.— Sportorama — jusqu'à l'Aube
CJAD—Ralph Kirchen
CBM-FM—Fermeture
CFCF—Bridge To Dreamland
CBM—News, Opera Cameos

1:00 A.M.
CKAC—Nouv. — La pensée du soir. Fermeture
CKVL-FM—Melachrino et son orchestre

MARDI — CKAC

A.M.
5:55—Nouvelles
6:00—La messe du jour
6:30—Nouvelles
6:33—Bon matin
7:00—Nouvelles
7:05—Bon matin
7:25—Les sports avec ..
7:30—Manchettes
7:35—Bon matin
7:45—Le quart d'heure de l'Oratoire
8:00—Les nouvelles canadiennes
8:05—Les nouvelles internationales
8:10—Réal Dorval
8:15—Bon matin
8:30—Les manchettes
8:33—Bon matin
8:57—Jouez Radio
9:00—Nouvelles
9:05—Du "pep" avec Duceppe
10:00—Les manchettes
10:05—Un "peu" de tout
10:57—Jouez Radio
11:00—Nouvelles
11:05—La revue de Michel Noël
11:57—Jouez Radio

P.M.
12:00—L'Angélus, Nouvelles
12:05—Ici Pierre Chouinard
12:30—Coeur à coeur
12:45—Ici Pierre Chouinard
12:57—Jouez Radio
1:00—Les nouvelles canadiennes
1:05—Les nouvelles internationales
1:10—Du "pep" avec Duceppe
1:45—La blague express
1:57—Jouez Radio
2:00—Nouv., A & P vous écoute
2:30—Chansons d'amour
2:57—Jouez Radio
3:00—Nouvelles, R.S.V.P.
3:57—Jouez Radio
4:00—Nouvelles
4:05—Les événements sociaux
4:30—Radio Sacré-Coeur
4:45—Une vedette chante

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 4 JUILLET : Les enfants nés en ce jour sont remplis de mérites, car ils sont très compréhensifs, sensibles, vivement désireux de se perfectionner, et capables de force de caractère. Ils auront toutefois à craindre un excès d'originalité, d'instabilité et d'indépendance. L'entente sera excellente dans la vie de famille et ils bénéficieront d'une grande chance dans leurs rapports sentimentaux.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril). — Vos idées ne manquent pas d'originalité, et certaines d'entre elles méritent d'être mises en pratique. Ne vous laissez pas séduire par des offres alléchantes, mais reposant sur des données fausses. Ce soir, une personne que vous aimez viendra vous rendre visite.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai). — Avec un peu d'habileté, vous pourrez éluder une proposition qui ne vous vaudrait que des désagréments. Vous avez des idées ingénieuses susceptibles d'intéresser ceux dont vous dépendez. Attendez un moment favorable pour leur en faire part. La soirée sera gaie et délassante.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin). — Tenez-vous à l'écart des personnes pessimistes, qui vous décourageraient d'autant plus facilement que vos travaux en cours ne sont guère intéressants. Remplissez ponctuellement vos obligations professionnelles. Ce soir, au cours d'une réunion, vous sortirez de votre réserve habituelle.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Les intérêts de l'être aimé ou de votre associé seront en jeu; aussi, vous devrez apporter votre concours avec beaucoup de générosité et sans réticence aucune. Il est vraisemblable qu'un camarade de travail, ou un parent, vous offrira une aide matérielle; voyez si leurs conditions sont acceptables.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Agissez avec circonspection pour ne pas vous engager dans une affaire qui vous coûterait de la peine et de l'argent. Laissez l'initiative à vos collègues; vous n'aurez qu'à vous en féliciter. La vie familiale sera particulièrement agréable aujourd'hui et votre entourage, compréhensif.

La Vierge (du 22 août au 22 septembre) — Vous serez en bonne posture pour hâter la réalisation d'un désir qui vous est cher. En outre, vous bénéficierez de l'aide d'un parent ou d'un ami de longue date. Acceptez de bonne grâce les conseils que l'on vous donnera pour votre bien.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Le besoin de faire quelque chose vous prendra dès que vous serez à bas du lit, mais malheureusement vous ne saurez pas toujours quoi. Ne cédez pas dans la tentation de faire la première chose venue, qui pourrait bien être une bêtise. Ne négligez pas votre courrier sentimental.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — La plupart d'entre vous savent mal se défendre dans la lutte pour la vie. Quoi qu'il vous en coûte, efforcez-vous de surmonter cette faiblesse. Le monde moderne est formé d'une multitude de pots de fer où vous vous briserez. Félicité dans le domaine du coeur.

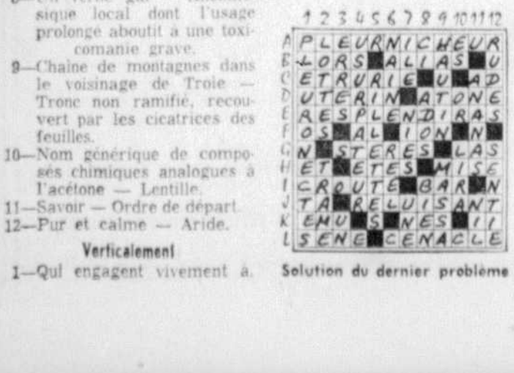
Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Aujourd'hui vous devrez vous tenir sur vos gardes pour éviter une fausse manoeuvre. Souvenez-vous que les conseillers ne sont pas payeurs. Avant tout, il convient d'examiner votre situation professionnelle avec réalisme; gardez-vous de lâcher la proie pour l'ombre.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Dès le début de la journée, ne vous laissez pas déborder par les événements qui ne répondront pas à votre attente. Dans le courant de l'après-midi, la situation s'améliorera et vous pourrez même faire une démarche auprès d'un supérieur avec de fortes chances de réussite.

LE VERSEAU (du 21 jan. au 19 fév.) — Vous serez placé dans une situation délicate, mais vous aurez, semble-t-il, assez de savoir-faire pour vous en tirer adroitement. Votre première impression sera la meilleure; suivez donc votre instinct, plutôt que de vous laisser influencer par autrui. Sentiments réservés.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Vous passerez une journée agréable selon le programme prévu. Evitez cependant les discussions politiques, car vous aurez affaire à des personnes d'opinions différentes. En amour, la persévérance sera votre meilleur atout, ainsi que la discrétion.

LES MOTS CROISÉS



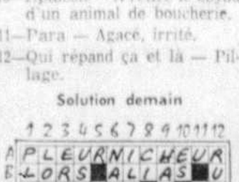
Horizontalement

1—Qu'on ne peut contenir.
2—Divinité qui présidait aux fontaines et aux rivières — Naturelle, ingénue.
3—Plus connu sous le nom de chardon — Il fuit la ruche surpeuplée.
4—Inscription sur une croix — Qui jouit de la béatitude éternelle — Pronom personnel.
5—Patrie d'Anacréon — Pavé plat fait de terre cuite, de pierre, etc.
6—Sert aussi bien à marquer la joie que l'admiration ou la douleur.
7—Couleur marron foncé (trois mots).
8—Un verbe gai — Anesthésique local dont l'usage prolongé aboutit à une toxicomanie grave.
9—Chaîne de montagnes dans le voisinage de Troie — Tronc non ramifié, recouvert par les cicatrices des feuilles.
10—Nom générique de composés chimiques analogues à l'acétone — Lentille.
11—Savoir — Ordre de départ.
12—Pur et calme — Aride.

Verticalement

1—Qui engagent vivement à.
2—De petite taille — Oiseau voisin des canards.
3—Nuage de haute altitude.
4—Ilôt de verdure — Fin de participe — Poème.
5—Ville des Pays-Bas — Préposition latine — Aplanir.
6—Note — Insuccès — Saison.
7—Roi d'Israël — Possessif — Romains.
8—Soulèvement.
9—Appuyer, fonder — Un peu ivre.
10—Epaissit — A retiré le boyau d'un animal de boucherie.
11—Para — Agacé, irrité.
12—Qui répand ça et là — Pillage.

Solution demain



Solution du dernier problème

Sur la scène internationale

Poste confié au général Landon

WIESBADEN. (AFP) — Le général Truman H. Landon a pris, hier, le commandement des forces aériennes américaines en Europe, à Wiesbaden. Il devient en même temps commandant de la 4ème escadre aérienne tactique alliée. Le général Landon a été commandant en second des forces aériennes américaines en Europe de 1951 à 1953. Il est successeur du général Frederic H. Smith, nommé chef d'état-major de l'aviation américaine, à Washington.

Entretien Kassem-Hassouna

LE CAIRE. (AFP) — Le général Kassem a reçu, hier soir, M. Abdel Khalek Hassouna, secrétaire général de la Ligue Arabe, annonce la radio de Bagdad. L'entretien, précise la radio irakienne, s'est déroulé dans une "atmosphère amicale".

En bref d'Ottawa

Remarque caustique du député Denis

OTTAWA. (PC) — M. Azellus Denis, député libéral de Montréal-St-Denis, a fait une remarque assez caustique à la Chambre des Communes, samedi, lorsqu'il a suggéré à M. Walker, ministre des Travaux publics, de cesser de s'attribuer le titre de ministre des plombiers de crainte de déplaire à ces derniers.

Les plombiers, de poursuivre M. Denis, sont de braves travailleurs, qui ne sont ni orgueilleux ni arrogants, et le ministre devrait au préalable consulter le syndicat de ces travailleurs s'il veut s'arroger droit de s'identifier à eux.

Les Communes ont siégé le 1er

Les Communes ont siégé, samedi, à l'accoutumée, en dépit du fait que c'était l'anniversaire de la Confédération. Au début de la séance, la 147e de cette session qui débuta le 17 novembre dernier, les 115 députés présents, après avoir entendu les leaders des divers partis politiques rendre hommage aux Pères de la Confédération et exprimer leur espoir dans l'avenir du Canada, ont entonné l'hymne national avant de poursuivre les travaux parlementaires.

Huées des libéraux

Les libéraux ont accueilli, samedi, avec des huées de moquerie une déclaration de M. Monteith, ministre suppléant du Revenu national, selon laquelle l'enquête de son ministère dans l'affaire de l'hôpital Jean-Talon, à Montréal, n'était qu'une "question de routine".

M. Lionel Chevrier avait précédemment demandé au ministre de fournir tous les renseignements concernant l'implication du sénateur Courtemanche, ancien ministre du cabinet Diefenbaker, accusé de corruption dans l'affaire de l'hôpital Jean-Talon.

Le Sénat et le bill Coyne le bill Coyne

—L'on s'attend que le Sénat canadien, dominé par l'élément libéral, soit à l'avant-scène de la politique fédérale cette semaine à cause du débat sur le bill Coyne.

Les observateurs politiques croient que le Sénat n'osera pas voté contre le bill demandant le congédiement de M. James Coyne, gouverneur de la Banque du Canada, mais qu'il pourrait retarder son adoption jusqu'à la session d'automne.

Aucune pression du gouvernement français

—M. Walker, ministre des Travaux publics, a déclaré aux Communes que la Commission de la capitale fédérale n'avait subi aucune pression du gouvernement français concernant sa décision d'exproprier certains édifices de l'avenue Sussex, à Ottawa, afin d'en faire une artère importante.

Le gouvernement français projetterait de construire une Cours de chancellerie près de son ambassade, sur les terrains expropriés.

Dépenses additionnelles

—Un budget de dépenses additionnelles au montant de $20,305,000 a été présenté, samedi, aux Communes. De cette somme $1.5 million sera consacré à nourrir les bestiaux des fermiers de l'Ouest canadien aux prises avec la sécheresse, et $125,000 seront accordés aux cultivateurs de l'Ile-du-Prince-Edouard pour les dédommager des pertes subies dans leurs récoltes de pommes de terre attaquées d'une carie particulière.

Ces dépenses additionnelles hausseront le budget de cette année au total sans précédent de $6,888,178,865.

Un revenu fixe venu de faux

Un tailleur de 44 ans, Francis Coutreau, 991 rue Saint-Jacques ouest, a comparu devant le juge John O'Meara, sous 24 accusations de faux et de recel.

Selon le sous-inspecteur Albert bisaillon, de la Sûreté provinciale, le prévenu aurait encaissé fort régulièrement des coupons d'obligations volées dans diverses banques de la région métropolitaine, au cours des trois dernières semaines.

En réalité, il se serait ainsi fait un revenu régulier d'environ $150, chaque semaine.

Devant le tribunal, Coutreau a toutefois nié sa culpabilité, et, à la requête de son procureur, Me Raymond Daoust, C.R., son enquête préliminaire a été reportée au 6 juillet.

Rapport d'un comité

M. Harkness est instamment invité à réduire les dépenses irréfléchies de son ministère

OTTAWA. (PC) — Le comité des comptes publics de la Chambre des Communes a instamment demandé au ministre de la Défense, M. Douglas Harkness, de réduire les dépenses administratives de son ministère en raison des "déboursés faits sans réflexion et en pur gaspillage."

Dans un rapport qu'il a déposé samedi aux Communes, le comité a également recommandé que des mesures soient prises pour remettre à flot et soutenir le Fonds d'assurance-chômage, dont les réserves sont tombées à $110,051,922 le 31 mai, alors qu'elles avaient atteint un sommet de $926,726,830 le 31 décembre 1956.

La majorité des membres du comité sont des conservateurs bien que son président, M. Alan MacNaughton, de Montréal, Mont-Royal, soit un libéral.

Folles dépenses ?

Le comité déclare qu'il "a noté avec inquiétude la tendance permanente, dans certains secteurs des services armés, à encourir des déboursés faits sans réflexion et en pur gaspillage." Il recommande que M. Harkness "enquête sur cet état de choses dans le but de s'assurer qu'il y a une amélioration adéquate dans les règlements et les méthodes administratives" des services qui relèvent du ministère de la Défense.

Parlant du Fonds d'assurance-chômage, le comité déclare qu'il "considère avec inquiétude la nette réduction des réserves monétaires du fonds." Il suggère "que toute cette affaire soit immédiatement étudiée soigneusement et que des mesures soient prises pour remettre à flot et soutenir le fonds conformément aux principes de l'assurance."

Le comité déclare que les modifications apportées dans les réglementations du fonds ont étendu le domaine qu'il couvre et ont diminué l'importance primordiale des principes d'assurance reconnus lors de l'établissement de l'assurance-chômage.

En France

Problème de l'enseignement: orientation ou sélection

par Jean-Louis BRUCH

Le système universitaire français traditionnel cherchant à concilier les exigences de la démocratie et le recrutement d'une élite intellectuelle étroite était l'un des plus sélectionnistes qui soit. Et la rigueur de cette sélection s'aggravait à mesure qu'une certaine démocratisation de la scolarité faisait affluer davantage d'enfants au niveau de l'enseignement secondaire. C'est ainsi que l'examen d'entrée en 6e — aboli depuis — fut institué en 1932 en même temps que la gratuité scolaire de l'enseignement secondaire.

Il est vrai qu'une juste sélection des élites est une exigence de la démocratie, puisqu'elle ne doit tenir compte ni de la naissance ni de la fortune pour le recrutement de ses cadres. Mais une sélection trop précoce ou trop sévère contredit cette exigence : l'expérience prouve que dans un examen subi à 11 ans, l'enfant réussit grâce à l'aisance intellectuelle que lui a donnée son milieu familial beaucoup plus qu'en révélant ses aptitudes intellectuelles personnelles.

Une telle sélection est aveugle et socialement injuste; elle correspond à une caricature de démocratie, ou l'on cherche à donner l'impression d'un choix équitable, alors qu'en réalité, l'examen ne permet pas encore de reconnaître les véritables aptitudes intellectuelles des enfants. D'autre part, cette sélection aboutit en fait à l'élimination pure et simple de ceux qui n'ont pu triompher d'un examen prématuré : système transitoire qui est peut-être plus injuste encore que le recrutement franchement aristocratique des élites, car on fait croire aux enfants qu'on leur a donné leur chance, alors que ce n'est pas réellement vrai, sauf pour quelques individus exceptionnellement doués qui, de toutes façons, s'imposent.

C'est pourquoi l'on a pu dire qu'un des buts essentiels de la Réforme de l'enseignement était de "substituer à la sélection des meilleurs la promotion de tous". Formule généreuse, mais dont le sens doit être soigneusement limité pour ne pas conduire à des interprétations démagogiques. On ne saurait en effet nier la nécessité sociale d'une élite, et le système des examens ou concours est assurément le plus démocratique pour en assurer le recrutement.

A la **sélection par élimination**, opération brutale et fondée sur un examen précoce, il convient donc de substituer une **sélection par orientation**, reposant sur une observation méthodique de l'enfant, et réalisée assez tardivement pour que tous les enfants — quelle que soit leur origine géographique ou sociale — aient été préalablement placés dans des conditions de développement identique. On peut juger encore trop précoce la sélection réalisée à l'âge de 13 ans, au terme du cycle d'orientation institué par la réforme de l'enseignement. Mais c'est déjà un important progrès de l'avoir retardée de deux ans, d'autant plus que la réforme institue en même temps une série de passages ou de "passerelles" permettant de rattraper à tout moment de leur scolarité, des enfants dont les aptitudes se révéleraient plus tardivement.

Dans ces conditions, que signifie la **promotion** promise à tous ? Elle me paraît tout autre chose qu'un voeu pieux ou une hypocrite formule de consolation pour les moins aptes. Elle veut dire qu'un enfant, quel que soit son niveau intellectuel, quelles que soient ses difficultés d'adaptation caractérielle, ne sera pas abandonné à lui-même à l'issue du cycle d'orientation, ni versé dans des classes-dépotoirs pour l'achèvement de sa scolarité obligatoire. Qu'il s'agisse d'enseignement général, d'enseignement technique, d'enseignement agricole, l'Université s'engage à promouvoir tous les enfants dans l'ordre d'enseignement qui conviendra le mieux à leurs aptitudes.

Ces études secondaires moyennes qui conviennent à la majorité des enfants correspondent à un besoin économique impérieux des sociétés modernes : nous manquons de cadres moyens beaucoup plus que de cadres supérieurs, et l'évolution de la technique ne peut que développer ce besoin. M. Cros, directeur de l'Institut Pédagogique National observait récemment que "dans quelques dizaines d'années, si l'évolution continue au même rythme, plus des trois quarts des français devront avoir un niveau de culture égal (mais non identique) à celui d'un bachelier actuel".

Ainsi, la promotion intellectuelle et technique des jeunes gens ne risque-t-elle pas d'en faire des techniciens sans emploi. Là encore, les exigences sociales d'une démocratisation de la culture coïncident avec les besoins économiques. Il serait doublement criminel de n'y pas répondre à temps.

Achat de $33,600,000 de la Yougoslavie aux E.-U.

BELGRADE. (AP) — La Yougoslavie achètera encore 300,000 tonnes de blé des Etats-Unis. Une entente signée samedi, comprend en plus, 14,690 tonnes de coton, 4,000 tonnes d'huile et 7,500 tonnes de graisses non-comestibles. Le paiement se fera en dinars et sera d'une valeurs de $33,600,000.

29 morts

MANILLE. (AP) — 29 personnes ont péri au cours d'un ouragan qui s'est abattu samedi au nord des Philippines. Après avoir laissé de grandes régions de culture sous l'eau, l'ouragan Doris s'est dirigé vers Formose avec des vents d'une vélocité de 45 milles à l'heure.

Mkrumah en Russie

ACCRA, Ghana. (Reuters) — Il a été annoncé, hier, que le président Kwame Mkrumah fera une visite officielle à la Russie à partir du 10 juillet, et passera ensuite par la Pologne, la Hongrie, la TTchécoslovaquie et la Yougoslavie.

Nouvelles taxes au Portugal

LISBONNE. (Reuters) — Le gouvernement portugais, aux prises, depuis quatre mois, avec une révolte en Angola, a imposé, hier, une taxe supplémentaire de 20 p. cent sur l'essence et de 15 p. cent sur les objets de luxe, pour satisfaire au coût de la défense, a annoncé le ministre des Finances.

Réponse du président Nasser étudiée

LE CAIRE. (AFP) — Le conseil des ministres d'Arabie Séoudite s'est réuni, hier, pour examiner la réponse du président Nasser à la lettre du roi Séoud, annonce la radio du Caire. Au cours de la réunion, le cheikh Ibrahim Soueilli, a fait état de ses entretiens avec le président Nasser et le maréchal Amer, ministre de la défense de la R.A.U.

Précision du prince Sihanouk

GENEVE. (AFP) — Au cours d'une réception donnée en l'honneur de quelque 100 journalistes accrédités à la conférence de Genève sur le Laos, le prince Norodom Sihanouk, chef de l'état du Cambodge, a précisé que son pays n'était pas fait pour le rôle de figurant aux avant-postes du grand combat afro-asiatique.

A la recherche d'eau

HONG KONG. (AP) — Les communistes chinois creusent désespérément des puits, dans les provinces arides du nord, à la recherche d'eau. On rapporte que des milliers de perforeuses travaillent nuit et jour dans l'espoir de trouver de l'eau.

Tournez-Vous en Rond, Cherchant un Bon Laxatif?
NR AU COUCHER . . .
SOULAGEMENT AU LEVER!
Depuis plus de soixante-dix ans, NR . . . le Remède de la Nature, procure un soulagement agréable et effectif du soir au lendemain. Et cela, sans nervosité ni besoin soudain. C'est un laxatif entièrement végétal, sur lequel vous pouvez compter. Prenez des tablettes NR ce soir!
NR REGULAR
Nature's Remedy
Vous aide à vous porter mieux . . . et à paraître mieux!
Régulier • Recouvert de chocolat • Junior

CE SOIR
7 h. 45 P.M.
Poste CBF
ÉCOUTEZ



L'hon.
Donald Fleming
MINISTRE DE LA FINANCE
à l'émission
"Les Affaires de l'État"
Le

MORGAN

LES CINQ MAGASINS MORGAN CLIMATISES POUR VOTRE CONFORT

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

Morgan défraie vos appels interurbains venant des endroits suivants :

BEAUHARNOIS	STE-AGATHE
STE-THERESE	STE-ADELE
VAUDREUIL	ST-JEROME

Signalez ZEnith 55,000

DE Ste-Anne de Bellevue, signalez GL. 3-5311

De St-Eustache, signalez GR. 3-4666

De Hudson, signalez BE. 6-5384

De Beloeil, signalez FO. 7-3351

Coquets et pliables!

Bérets en soie ottoman

... trois chics modèles

ch. **10.95**



Le béret . . . toujours choisi pour compléter une toilette tout-aller ou habillée . . . c'est le chapeau qui voyage "en première" que l'on plie facilement dans les bagages . . . et qui se porte avec facilité avec les coiffures modernes. Trois nouveaux modèles viennent d'arriver en noir, marine, blanc ou beige.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAPEAUX, ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

À si bas prix!

Les robes noires sophistiquées d'été

ch. **16.95**



Les petites robes noires sont encore le "point de mire" cet été . . . vous pouvez vous en procurer une ou plusieurs à bon compte chez Morgan. Celles-ci particulièrement en tissu lavable, infroissable et facile d'entretien. Arnel* et coton. Tailles 10 à 18.

A. Jupe à profonds plis creux, tissu Arnel* et coton, ceinture cuir verni. Texture fine et souple.

B. Corsage à plis piqués, ceintures nouée. Texture à s'y méprendre avec la toile.

*Marque déposée

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

BOUTIQUE TOWN AND COUNTRY ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Facile à réussir!

Permanente à domicile Toni pour coiffure souple et seyante

au complet **2.00**

Permanente à domicile d'une technique particulière qui permet à la coiffure de résister aux coups de vent, aux embruns et aux jeux de la plage. La trousse comprend : Lotion (4 on.), neutralisant "no-mix" (4 on.) plus un livret "Toni" vous suggérant diverses coiffures à la mode de McCall's. Régulier, souple ou super.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ARTICLES DE TOILETTE . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez

SPECIAUX D'ETE

YEUX FATIGUES : Optrex **1.75**	**FIEVRE DES FOINS :** Chlor-Tripolon 4 mgm 18 tablettes pour **1.00** — Gouttes Estivin **2.55**
VITAMINES Notre marque **4.95**	**SOIN DES CHEVEUX :** Sobol **1.75**
COUP DE SOLEIL : Nupercainal **1.15**	**ALLERGIES:** Onguent Zircal **1.00**
SURPOIDS : METRECAL (Liquide ou poudre) Liquide **2.19** Poudre **1.29** **7.49**	**PURIFICATEUR D'EAU :** Tablettes Chlorazene **100** pour **.85**
HERBE A LA PUCE : Caladryl **1.25**	

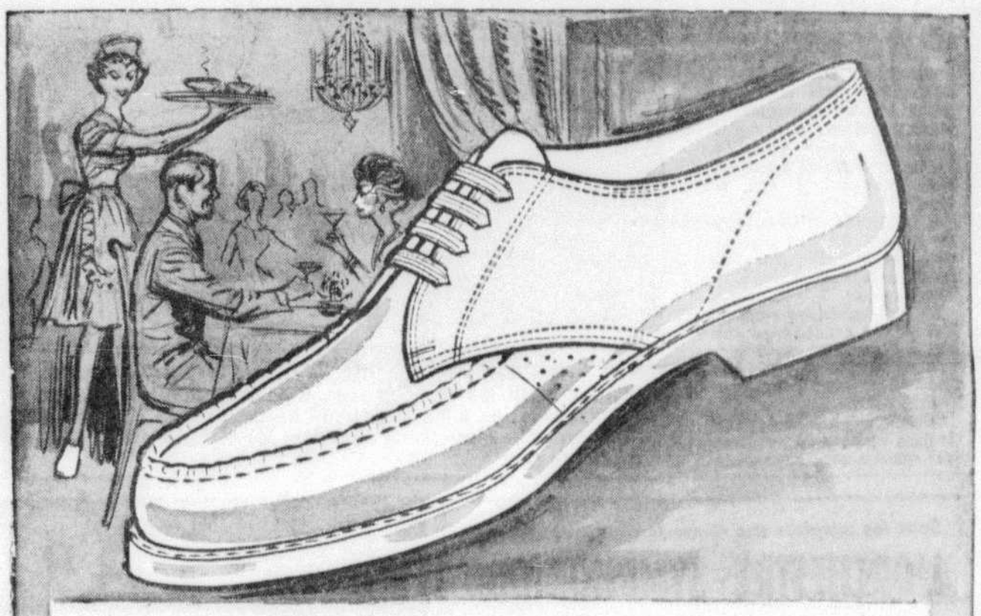
MEDICAL ARTS PHARMACY

chez MORGAN

William Sofin, chimiste

Téléphonez VI. 4-1515, local 666

PHARMACIE . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE



À un prix populaire!

Souliers blancs "service" style confortable mocassin

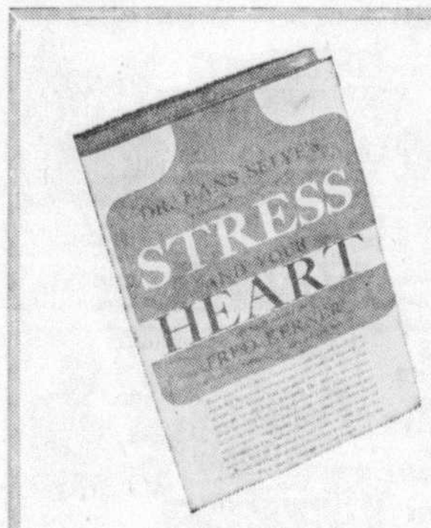
la paire **5.98**

Avez-vous à porter un uniforme? Etes-vous constamment debout? Voici des souliers ultra-confortables "service" reposants. Fabrication en cuir souple et flexible, confortables semelles plateformes caoutchoutées, attrayante empeigne mocassin, et attache devant tenant fermemnt le pied et assurant un bon confort. Perforations pour aération et aide à prévenir la transpiration. Blanc seulement. Pointures : 6 à 10, largeur AA; 5 à 10, largeur B.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

CHAUSSURES DU BUDGET . . . AU TROISIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Concept du Dr. Selye's

"Stress and your Heart" expliqué

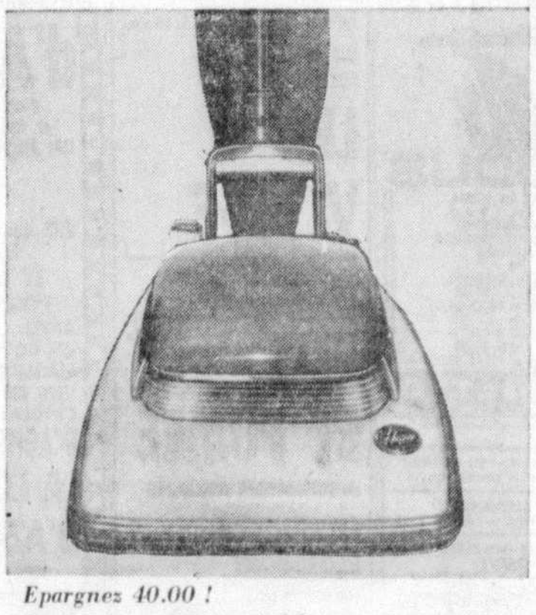
par F. Kerner **4.95**

Ce livre exprime la théorie la plus importante et la plus nouvelle du Dr Hans Seleye sur le stress. Avant-propos signé du docteur Seleye lui-même. Texte expliqué dans un langage facile et à la portée de tous... sur la tension de la vie de tous les jours.

(Texte en anglais seulement).

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

LIVRES . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE



Epargnez 40.00 !

Aspirateur "Convertible" Deluxe Hoover – moteur 2-vitesses

modèle 671 simple

Prix de liste suggéré par le manufacturier 119.95 **79.95**

L'aspirateur "Convertible" Hoover bat en balayant. Réglage automatique selon épaisseurs de tapis. Il se transforme en aspirateur à succion à un simple déclic et donne 50% plus de pouvoir pour le dépoussiérage des tentures, meubles rembourrés, lampes, murs, etc. Outils de dépoussiérage disponibles avec un léger surplus.

Pas de paiement initial – 12 mensualités de 7.25

La taxe de vente payable à l'achat

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

Pour informations (VI. 4-1515, local 466)

HOOVERS . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.



Prix spécial...

Messieurs! Pour vos loisirs, souliers sport en canevas!

Bon confort pour l'été ! Souliers en solide canevas bleu ou brun, avec semelles composition striées. Modèle oxford à trois oeillets. Pointures: 7 à 12, largeur moyenne. (Pas de demi-pointures).

2.98 la paire

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES POUR MESSIEURS . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

Le monde entier pleure HEMINGWAY

PARIS, (AFP) — A la suite de l'annonce de la mort de l'écrivain américain Ernest Hemingway, François Mauriac, de l'Académie Française, a déclaré : "Je ne peux que saluer avec émotion sa mémoire. C'est une très grande perte pour les lettres américaines et pour le roman. Certes, Je ne peux pas dire que j'étais près de lui en ce qui concerne la conception de la vie, mais j'avais de la considération pour son oeuvre."

De son côté, M. Gérard Bauer, de l'Académie Goncourt, a déclaré : "Il a représenté le roman américain sous sa forme d'action la plus vivante. Je trouve que son talent correspondait mieux que celui de William Faulkner à l'évocation d'une Amérique qui est toujours sur le chemin de l'action et de la découverte. Ce côté Dumas père, force de la nature, était éminemment sympathique."

LONDRES. — La mort d'Ernest Hemingway enlève la vedette à l'affaire de Koweit dans la presse britannique, qui l'annonce sur six et huit colonnes à la une.

Les critiques réservent leurs jugements sur son oeuvre littéraire mais rendent hommage à sa personnalité, que plusieurs comparent à celle de Byron, et reconnaissent l'importance de son influence dans la littérature contemporaine.

Le "Times" écrit : "Hemingway a dit lui-même qu'il essayait d'écrire une prose qui reste valable dans un an ou dans dix ou, avec de la chance, pour toujours. La remarque illustre l'artiste consciencieux caché dans le personnage légendaire. Que son oeuvre soit éternelle ou non, aucune histoire de la littérature de notre temps ne pourra ignorer sa réussite ou son influence lointaine."

Le "Guardian" écrit : "C'était un artiste extrêmement conscient parfois jusqu'à un maniérisme extravagant, son influence dans la langue et même dans le comportement des hommes de chaque côté de l'Atlantique pourrait bien se révéler immense. Il pourrait bien aussi se révéler lui-même comme le dernier grand écrivain américain qui puisse considérer, même si c'est avec une amère déception, l'homme comme un héros solitaire acceptant le défi du monde."

STOCKHOLM. — La nouvelle de la mort d'Ernest Hemingway a été accueillie avec consternation dans les milieux littéraires suédois.

La radio suédoise a consacré hier soir un commentaire spécial à l'oeuvre du grand écrivain américain, qui, trois ans avant Albert Camus, avait reçu le Prix Nobel.

"Hemingway a évité de mourir dans un lit, a déclaré dans son commentaire l'humaniste suédois le Dr Ivar Harrie. Il n'a cessé jusqu'à la dernière minute de fourbir son arme, attribut du chasseur et du soldat qu'il était. A l'affût des signes de violence, il les a dénoncés avec acuité et a traduit ses observations dans la prose la plus pure et la plus belle de ce siècle.

"Hemingway avait en lui toute la tradition américaine des guerres de frontières, des luttes avec les Peaux-Rouges et même celles de la Guerre de Sécession. Il appartenait tout entier au 20e siècle, au siècle des guerres mondiales et des grandes puissances.

"Ernest Hemingway était considéré, depuis longtemps, comme l'un des plus grands prosateurs de notre époque. Il a toujours cherché la vérité, comme il a toujours cherché l'aventure, sous toutes ses formes (politique, guerre, sport), afin de la vivre et de la dépeindre, a déclaré hier soir l'écrivain suédois Eyvind Johnson, membre du Comité Nobel et de l'Académie Suédoise.

"Avec son compatriote William Faulkner, a ajouté M. Johnson, il a donné à la littérature américaine d'après la première guerre mondiale une nouvelle orientation. Tous deux, ils ont fortement influencé les écrivains européens".

Déjà, il y a un an...

MADRID. — Il y a presque un an, en août dernier, le bruit se répandit en Espagne qu'Ernest Hemingway était mort subitement à Malaga. L'écrivain avait eu la malice de ne pas démentir la rumeur et de se cacher à la presse. Ce n'est que quelques jours plus tard que sa présence en chair et en os à une corrida où intervenait son matador favori, Antonio Ordonez, avait mis fin au "suspense".

Aujourd'hui, Hemingway est mort loin de l'Espagne où il pensait se rendre dans quelques jours. Et l'Espagne le pleure. Tous les vieux griefs sont oubliés.

Il y a longtemps, d'ailleurs, que les autorités ne lui en voulaient plus pour sa prise de position dans la guerre civile. Et "Don Ernesto" aimait trop profondément l'Espagne et les Espagnols pour que des considérations d'ordre politique le retiennent loin de ce sol où il se sentait parmi les siens. Il avait même fait une concession, fort appréciée, en interdisant la réédition de deux nouvelles écrites pendant la guerre civile.

Si Hemingway était attaqué en Espagne, c'était pour des raisons tauromachiques — terrain où les discussions mêmes créent de nouveaux liens entre les adversaires. Enthousiaste d'Ordonnez, il n'avait pas craint de porter atteinte à l'ombre prestigieux du grand Manolete, affirmant que le Torero de Ronda lui était mille fois supérieur. L'indignation avait été grande en Espagne. Et un livre du critique taurin Gregorio Corrochano paraît ces jours-ci en librairie sous la brande "Réponse à Hemingway".

Mais Hemingway n'est plus là pour entendre cette réponse. Il est déjà entrée dans la légende, et par la "Grande Porte", réservée aux toréros les plus fameux dans leurs après-midi les plus glorieuses.

MILAN. — "La mort d'Hemingway est l'une des pertes les plus graves pour la culture contemporaine", a déclaré hier soir l'éditeur italien Alberto Mondadori.

"Au-delà de la valeur intrinsèque de son oeuvre, a-t-il ajouté, la disparition d'Hemingway laisse un grand vide dans les valeurs humaines les plus authentiques, qu'il a toujours défendues courageusement, de la première guerre mondiale à son antifascisme déclaré de la guerre d'Espagne au dernier conflit de 1940. La façon dont il est mort, a conclu M. Mondadori, est proche de celle qu'il aurait pu imaginer pour un de ses personnages".

Sa vie

PARIS. (AFP) — Ernest Miller Hemingway, qui vient de se tuer accidentellement, était né le 21 juillet 1899 dans un faubourg de Chicago. Son père était médecin et entendait que son fils fit une carrière honorable. Mais le jeune Ernest ne fut pas pour autant élevé dans du coton et, dès l'âge de dix ans, tirait à la carabine. Tandis qu'il suivait ses classes, la chasse, la pêche, les batailles entre adolescents, les sports, le fascinaient. De quinze à dix-sept ans, s'étant enfui du collège, il gagne sa vie comme plongeur dans un restaurant et... sur le ring. Après quoi il consent à retourner dans sa famille, termine ses études et commence d'apprendre le difficile métier de journaliste reporter.

Dès lors, sa voie est toute tracée, la vie d'Hemingway ne sera plus désormais qu'un reportage mouvementé et parfois dramatique.

Ernest Hemingway, le plus remarquable peut-être des écrivains de notre temps, selon Emile Henriot, le plus célèbre, tout au moins, et le plus pittoresque, selon d'autres, est incontestablement une des étonnantes personnalités de la littérature moderne.

Son oeuvre — dès ses début — est le reflet fidèle de sa vie. Ses livres où coule le sang, où la violence le dispute à une apparente insensibilité, sont avant tout les reportages d'un journaliste de génie. Cet homme à la carrure puissante, au visage énergique, est à la mesure de ses romans dans lesquels on chercherait vainement un excès d'imagination ou l'ombre d'une vantardise.



"FANNY", VERSION AMERICAINE — Devant le "Bar de la marine", dans le petit village méditerranéen de Cassis, CHARLES BOYER examine les possibilités du tuba... en attendant qu'on l'appelle sur le plateau, pour le tournage de "Fanny". L'oeuvre de Pagnol a été réalisée au cinéma américain, par Joshua Logan.

Spectacles et Concerts



"THE PLEASURE OF HIS COMPANY" — Voici les vedettes du film, basé sur la pièce à succès : Fred Astaire, Lilli Palmer, Debbie Reynolds et Tab Hunter. Le film, en Technicolor, et tourné à San Francisco, passe au cinéma Palace.

HORAIRES

Théâtres

LA POUDRIERE : "La Folle nuit" : à 9 h.

MOUNTAIN PLAYHOUSE : "Two For The Seesaw" : 8 h. 30.

Cinémas

ALOUETTE : "Exodus" : 8 h. Matinées à 1 h. 30 les merc., sam. et dim.

AVENUE : "Peeping Tom" : 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.20.

BIJOU : "Les travaux d'Hercule" : 12.30, 4.13, 8.21 ; "Les chemins de la haute ville" : 2.09, 5.53, 10.

CANADIEN : "La servante du mal" : 12, 2.35, 6.05, 9.40 ; "Mitsou" : 12.50, 4.25, 8.

CAPITOL : "Nikki" : 10.15, 12.10, 2.10, 4.05, 6.05, 8.05, 10.

CHAMPLAIN : "Cet homme est un requin" : 12, 3.50, 7.38 ; "La Police fédérale enquête" : 1.49, 5.48, 9.47.

CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, ROSEMONT ET SAVOY : "One-Eyed Jacks" : 12.50, 4.55, 9.05 ; "On the Double : 3.20, 7.25.

COMEDIE-CANADIENNE : Toute la semaine : "Tirez sur le pianiste" : 8.45 ; "L'Amérique vue par un Français" : 7.10 et 10.10. Samedis, dimanches et jours fériés : "L'Amérique vue par un Français" : 1.20, 4.20, 7.10, 10.10 ; "Tirez sur le pianiste" : 2.55, 5.50, 8.45.

ELYSEE : "Une leçon d'amour" : 6 h. et 9 h. Le dimanche : 3, 6, 9 h.

FRANÇAIS : "Trouillards du Far West" : 12.10, 3.20, 6.30, 9.40 ; "Ce n'est pas une vie Jerry" : 1.50, 5, 8.10.

IMPERIAL : "South Seas Adventure" : 8.40, le dimanche à 7.30 ; matinées à 2 h. les samedis, dimanches et mercredis.

KENT : "Between Time and Eternity" : 1.30, 3.30, 5.35, 7.35, 9.40.

LA SCALA : "Ça va barder" et "Le grand bluff" : Ouverture des portes à 12 h. 30.

LOEW'S : "Gone With the Wind" : 9 h., 12.45, 4.30, 8.20 ; le dimanche, 12 h., 3.50, 7.40.

MERCIER : "Le coup de l'escalier" : 12.15, 3.28, 6.41, 9.54 ; "L'aventurier du Rio Grande" : 1.50, 5.03, 8.16.

MONKLAND et OUTREMONT : "The Misfits" : 1.25, 5.25, 9.25 ; "The Hoodlum Priest" : 3.30, 7.30.

ORPHEUM : "The Misfits" : 10, 1.50, 5.40, 9.35 ; "The Hoodlum Priest" : 12, 3.55, 7.45.

PALACE : "The Pleasure of his Company" : 9.55, 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.

PLAZA : "La servante du mal" : 12.50, 4.25, 8 ; "Mitsou" : 12, 2.54, 6.25, 10.

PRINCESS : "Doctor Blood's Coffin" : 10.15, 1.05, 3.55, 6.45, 9.45, "The Snake Woman" : 11.45, 2.35, 5.30, 8.25.

REGENT : "Suddenly Last Summer" : 12.45, 5.10, 9.45 ; "Anatomy of a Murder" : 2.35, 7.05.

RIVOLI : "Trouillards du Far West" : 12.50, 3.50, 6.45, 9.45 ; "Ce n'est pas une vie Jerry" : 2.25, 5.20, 8.20.

SAINT-DENIS : "Les travaux d'Hercule" : 12.30, 4.13, 8.21 ; Les chemins de la haute ville" : 2.09, 5.53, 10.

SEVILLE : "Virgin Spring" : 2.30, 6.30 ; les samedis et dimanches, 2.30, 7, 9.30.

SNOWDON : "Never On Sunday" : 1.10, 3.15, 5.20, 7.30, 9.35.

STRAND : "Call Girls" : 10.10, 2.05, 6, 9.55 ; "Michael Strogoff" : 12 h., 3.55, 7.50.

WESTMOUNT : "League of Gentlemen" : 1.45, 4.15, 6.45, 9.15.

Demain soir

Premier concert au Chalet

C'est Wilfrid Pelletier qui inaugurera la 24ème saison de concerts en plein air, au chalet de la montagne, demain soir le 4 juillet, à 8 h. 30.

Les solistes de ce premier concert seront Billie Lynn Daniel, soprano américain, gagnante des auditions du Metropolitan Opera, et Richard Gresko, jeune pianiste canadien de dix-neuf ans.

Le programme sera le suivant: Marche "Stars and Stripes" (Sousa); Ouverture de "L'Italienne à Alger" (Rossini); Air de Liu, "Signore ascolta" de "Turandot" (Puccini); Air de Louise, "Depuis le jour", de "Louise" (Charpentier); Intermezzo de "Goyescas" (Granados); Pavane (Tanguay); Marche des "Métamorphoses symphoniques" sur des thèmes de Weber (Hindemith); Concerto no 2, en sol mineur, Op. 22 (Saint-Saëns); "Vocalise" (Rachmaninoff); "Summertime", de "Porgy and Bess" (Gershwin); et "Liebeslied" Kreisler).

Les concerts symphoniques d'été, en plein air, au sommet du Mont-Royal, furent inaugurés par l'Orchestre Symphonique, dirigé par M. Pelletier, à l'été de 1938. Depuis, chaque saison estivale nous permet d'entendre un grand orchestre dans ce décor unique. Des milliers de Montréalais et de visiteurs se rendent au chalet chaque été pour y entendre des oeuvres du répertoire symphonique populaire.

Les écoles américaines de Fontainebleau

FONTAINEBLEAU. (AFP) — Les écoles d'art américaines de Fontainebleau rouvrent leurs portes demain. Cent quarante-cinq étudiants des Etats-Unis se sont fait inscrire — chiffre supérieur à celui de 1960 — pour suivre les cours des maîtres français durant deux mois dans leurs spécialités respectives : musique, peinture, gravure, art décoratif, architecture.

Cette année, la réinstallation des stagiaires sera marquée par le 40ème anniversaire de la fondation du Conservatoire américain. Une réception suivie d'un bal est prévue dans la galerie Henri II du palais.

Sous les auspices des Concerts Classiques Molson
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
au
CHALET DU MONT-ROYAL
PREMIER CONCERT — 24e ...son d'été
DEMAIN SOIR à ... h. 30
WILFRID PELLETIER
au pupitre
BILLIE LYNN DANIEL — soprano, gagnante des auditions du Metropolitan
RICHARD GRESKO — Remarquable jeune pianiste canadien
Le concert aura lieu beau temps, mauvais temps. S'il pleut, il aura lieu à l'intérieur du Chalet.
Billets et places devout en vente au Chalet seulement, demain soir, à partir de 7 h. 15.
CHAISES 1ère section ..... $2.00 ; 2ème section ..... 1.25 ; Places debout ..... 0.75 ; Taxe incl.
Billets à $2.00 en vente aujourd'hui et demain à 1476 ouest, rue Sherbrooke, de 10 a.m. à 4 p.m.

DEUX FILMS FORMIDABLES
AZNAVOUR dans un film de TRUFFAUT — TIREZ SUR LE PIANISTE
L'AMERIQUE VUE PAR UN FRANÇAIS
COMÉDIE-CANADIENNE UN.1-3339

2 GRANDS SUCCES!... FESTIVAL DE RIRE
Trouillard du Far West — Continental Varieties
FRANÇAIS et RIVOLI

ODEON
CHAMPLAIN LA-4-1685 — CREMAZIE DU.5-4210 — BEAUBIEN RA.1-6080 — MERCIER CL.5-6224 — ELECTRA LA.2-9177 — VILLERAY DU.8-5377 — Verdun PALACE HO.6-2092
JAMES STEWART dans "POLICE FEDERALE enquête" — "CET HOMME EST un REQUIN" James Garner — Natalie Wood
Le COUP de l'ESCALIER — L'AVENTURIER DU RIO GRANDE — Wendell MITCHUM — Barbara LONDON
Eddie CONSTANTINE "CHIEN DE PIQUE" "L'ENNEMI dans L'OMBRE"

Le premier programme de film adulte tel que recommandé par la nouvelle loi du Québec
Madeleine ROBINSON — Jean-Claude PASCAL
LA SERVANTE DU MAL
aussi à l'affiche DANIELLE DELORME — FERNAND GRAVEY
EN SUPERBES COULEURS Mitsou
1200 STE. CATHERINE EST
CANADIEN Air climatisé PLAZA 6305 ST-HUBERT

CALL GIRLS — CURT JURGENS — MICHAEL STROGOFF — GENEVIEVE PAGE — CinemaScope et COLOR
STRAND Air climatisé — 3e GRANDE SEMAINE

Autre attraction DON MURRAY "THE HOODLUM PRIEST"
Gable — Monroe — Clift — in the John Huston production — Thelma Ritter — Eli Wallach — the Misfits — A l'affiche
OUTREMONT Climatisé — MONKLAND Rafraîchi — ORPHEUM Climatisé

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
ILES | AUJOURD'HUI MATINEE SPECIALE A 2.00 — CE SOIR A 8:40 — La version originale
CINERAMA AVENTURE DES MERS DU SUD — RACONTE EN ANGLAIS PAR ORSON WELLES — TECHNICOLOR*
RESERVATIONS: AV. 8-5603
AIR CLIMATISÉ IMPERIAL 1430 BEURY — AV. 8-7102

AUJOURD'HUI à 1.30 et 8.00
OTTO PREMINGER PRESENTE
EXODUS
BILLETS EN VENTE de 10 a.m. à 9 p.m. SIEGES RESERVES COMMANDES POSTALES ACCEPTEES
MATINEES à 1 h. 30 MERCREDI $1.50 SAM., DIM. et FETES $2.00
SOIREES à 8 h. LUN. à VEN. $2.00 SAM., DIM. et FETES $2.50
ALOUETTE STE-CATHERINE A BLEURY UN. 1-2002

"BABETTE S'EN VA-T'EN GUERRE" Brigitte Bardot — Francis Blanche
"SIGNE : ARSENE LUPIN" Robert Lamoureux — Alida Valli
"SOUCOUPES VOLANTES A L'ATTAQUE" Hugh Marlowe — Joan Taylor
Amherst Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 2-6851

ST-DENIS - BIJOU
LES TRAVAUX D'HERCULE — Un film colossal! — STEVE REEVES — Sylva Koscina — EN COULEURS CinemaScope
SIMONE SIGNORET — LAURENCE HARVEY — LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE
Un film d'une rare audace.

ESTEREL
TOUS LES SOIRS DU 1er AU 7 JUILLET A 9 HEURES P.M.
SAMEDI, DIMANCHE - 6, 8, 10 p.m.
UN FILM DE BERGMAN
LE VISAGE
A PARTIR DU 8 JUILLET
ETE ET FUMEE
de TENNESSEE WILLIAMS
PRODUCTION L'EGREGORE
RESERVATIONS : STE-MARGUERITE, CApital 8-2160 MONTREAL — VI. 2-6053

UNE FEMME NE VEUT ABSOLUMENT PAS ETRE UNE EPOUSE, ELLE VEUT ETRE UNE FEMME.
ingmar bergman
UNE COMEDIE ECLATANTE, UNE SATIRE PHILOSOPHIQUE D'UNE VERVE ET D'UNE GALANTERIE PIQUANTES
AU CENTRE D'ART DE L'ELYSEE 35 OUEST MILTON
Une leçon d'Amour
avec Eva Dahlbeck et Gunnar Bjornstrand
UN FILM SUPERBE d'INGMAR BERGMAN
V.O. sous-titres anglais
L'AMOUR ET L'HUMOUR POUR ADULTES
AUSSI UN COURT METRAGE MAGISTRAL UNE CRITIQUE CINGLANTE D'AGNES VARDA
LA COCOTTE D'AZUR
VI. 2-6053

NOUS VOUS DEFIONS D'Y REGARDER
"DOCTOR BLOOD'S COFFIN" COLOR
THE SNAKE WOMAN
CLIMATISE
PRINCESS

MARLON BRANDO — KARL MALDEN — One eyed JACKS — TECHNICOLOR
DANNY KAYE — DANA WYNTER — ON THE DOUBLE — TECHNICOLOR
Maintenant ! SAVOY Air climatisé — ROSEMONT RA. 1-8930 — RIALTO CR. 7-3700 — PAPINEAU LA. 1-6853 — GRANADA CL. 5-2428 — CHATEAU CR. 1-4400 — EMPRESS Air rafraîchi

Laval VI 5-5047 AIR CLIMATISE
Barbara Rutting, Ivan Desny
"LA LOI DU VICE"
Aussi FRANÇOISE ARNOUL et JACQUES FABBRI dans "LA CHATTE SORT SES GRIFFES"

LA SCALA TEL. RA. 1-5107
FESTIVAL Eddie CONSTANTINE
ÇA VA BARDER
LE GRAND BLUFF

Un pays vierge ! Un chien unique ! Une aventure inégalée !
Walt Disney's NIKKI WILD DOG OF THE NORTH TECHNICOLOR*
Jean COUTU • Emile GENEST • Uriel LUFT • Robert RIVARD
A L'AFFICHE CAPITOL — Wala Disney LE DANUBE en couleur CLIMATISE

Paramount presents FRED ASTAIRE — DEBBIE REYNOLDS — LILLI PALMER
The MIRISCH-SEATON Production of THE PLEASURE OF HIS COMPANY
TECHNICOLOR
CLIMATISE PALACE A L'AFFICHE

L'HISTOIRE D'AMOUR QUI A EMU DES MILLIONS DE GENS !
DAVID O. SELZNICK'S PRODUCTION OF MARGARET MITCHELL'S STORY OF THE OLD SOUTH
GONE WITH THE WIND
CLARK GABLE · VIVIEN LEIGH
LESLIE HOWARD · OLIVIA deHAVILLAND
En Technicolor
Passe tous les jours à : 9 a.m. — 12.45 — 4.30 — 8.20 ; Dimanche : 12.00 — 3.50 — 7.40
4e SEMAINE ! LOEW'S — STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic — Air conditionné ! "PSYCHO" Anthony Perkins, Janet Leigh, Vera Miles. "CRY FOR HAPPY", CinémaScope et couleur, Glenn Ford, Donald O'Connor.
Lucerne — Air conditionné ! "ATLAS", VitaScope et couleur, en vedette Michael Forest. "MAD DOG COLL" John Chandler, Joy Harmon.
Snowdon — Air climatisé ! 11e semaine. "NEVER ON SUNDAY", Melina Mercouri, Jules Dassin.
Seville — Climatisé ! 5e semaine : "THE VIRGIN SPRING", un film d'Ingmar Bergman. Tous sièges réservés (excepté matinée du lun. au vend.) Mat. à 2.30 p.m. Soirée à 8.30.
York — Air climatisé ! — Van Horne
"THE APARTMENT", Prix d'Académie pour le meilleur film de l'année, Jack Lemmon, Shirley MacLaine. "ELMER GANTRY" en couleur, avec le meilleur acteur Burst Lancaster et la meilleure actrice Shirley Jones.
DERNIER PROGRAMME COMPLET A 7 HEURES
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25c. Van Horne, parc stationnement.

Courrier Confidences

Ce n'est pas sérieux d'être... sérieuses !

Q. — Nous sommes deux amies qui venons vous demander conseil. Nous avons toutes deux seize ans et demi. Nous avons chacune un ami et nous nous disputons, depuis quelque temps, au sujet de la liberté que nous devons leur donner.

Nancy : Je trouve pour ma part qu'il ne faut pas, à notre âge, attacher un garçon. C'est pour cette raison que je permets à mon ami de regarder les autres jeunes filles et même de sortir avec elles si le coeur le lui dit. Il faut vous dire que cela me fait de la peine quand même. Mon ami pense que je lui dis cela parce que je ne l'aime pas ou parce que je veux en faire autant de mon côté. Cela est faux. Je l'aime bien, de tout mon coeur. Je pense parfois, lorsque je suis seule, que dans quelques années, je pourrais me marier et finir mes jours près de lui. C'est pour cela que je lui laisse toute sa liberté, pour que, dans trois ou quatre ans, il soit à moi et à moi seule. S'il m'aime comme il le dit, il me reviendra. Qu'en pensez-vous ?

Betty : Moi, je trouve que le garçon a bien raison de penser cela. Nancy ne lui donne aucune preuve d'amour comme ça. Je ne la comprends pas. Elle a peur de perdre le canari et laisse la porte ouverte. Un jour, elle le verra passer avec une autre jeune fille et elle le regrettera. Moi aussi, j'ai un ami et si je le voyais flirter, je serais si fâchée que je ne sortirais plus avec lui. — BETTY et NANCY

R. — Pourquoi donc vous quereller ? Pourquoi ne pas agir chacune comme vous l'entendez et laisser l'autre libre de son opinion ? Vous semblez croire qu'il est absolument nécessaire de penser tous de la même façon . . .

Vous voulez mon avis, je vous le donne, Betty, je ne suis pas d'accord avec vous. Pour la même raison qui me porte à rejeter aussi en partie la façon de voir de Nancy.

A votre âge, l'âge de l'instabilité par excellence, il ne faut pas s'attacher à un garçon. C'est courir au devant des déceptions. Attacher un homme est toujours une mauvaise tactique en amour. Vous semblez croire toutes deux qu'on peut forcer les sentiments d'un coeur. Que c'est par l'accaparement qu'on y arrive. Nancy est déjà plus sérieuse, plus raisonnable que vous, Betty. Plus réaliste aussi. Son ami, si par hasard il lui demeurait fidèle, ne lui reprochera jamais d'avoir brimé sa liberté, de lui avoir interdit un choix véritable. L'amour est un acte libre, ne l'oubliez pas. Il est probable — je m'en veux de vous parler ainsi ! — il est probable que votre flamme changera d'objet plusieurs fois avant d'aimer vraiment. Vous protestez ; je suis une affreuse rabat-joie. Pardonnez-moi . . . mais vous désirez que je vous parle sincèrement, s'pas ?

A votre âge, c'est la camaraderie qui devrait exister entre jeunes garçons et jeunes filles. Et non ce simulacre de l'amour auquel trop d'entre vous se complaisent. L'ami de Nancy devrait comprendre son attitude et ne pas préjuger de sa sympathie. Vous n'avez nul droit à cet exclusivisme que vous réclamez.

Le canari qu'on tient en cage, c'est charmant. Mais l'oiseau libre qui revient, de lui-même, sans contrainte, se poser sur la main qu'on lui tend . . . c'est la certitude enivrante d'avoir vraiment conquis l'amour. Votre politique amoureuse, Nancy, est excellente. Mais il faudrait mettre votre conviction profonde en accord avec elle. Et ne pas souffrir quand votre petit ami regarde une autre jeune fille. De votre côté, Nancy, verriez-vous d'autres jeunes gens que vous auriez raison.

Je l'ai déjà dit, je le répète. Si vous devancez le temps d'aimer, le temps se vengera . . . Soyez patientes et vivez donc votre âge. Il est fait de chansons, de rêves, de sourires. Ne donnez pas dans les petites jalousies et ne jouez pas la comédie de l'amour. A votre âge, ce n'est pas sérieux d'être... sérieuses !

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :

COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q. — Je m'unis à "Jean-Marc S." et à "Une jeune fille compréhensive" afin de donner mon opinion sur "Une fille moderne 1961". Je suis titulaire de Philosophie Sénior depuis déjà trois ans, et à chaque année, j'ai organisé le "Conventum" des Finissants.

Cette année, sur vingt-trois finissants, huit ont choisi la prêtrise. Sur ce nombre, six seront : prêtre séculier et deux prêtre régulier.

MAIS, laissez-moi vous dire que cinq jeunes hommes ont été appelés entre treize et quinze ans; un autre à seize ans et les deux derniers, durant la retraite de janvier 1961. Dieu, Nicole, choisi ses Serviteurs à toute âge. J'ai été appelé à quatorze ans et je n'ai pas encore changé de vocation.

Beaucoup de vocations sont manquées à cause de l'égoisme. J'approuve entièrement cette jeune fille qui signe "Fille moderne 1961".

Je prends l'exemple de St-Dominique - Savio, parce que vous avez repoussé St-Thomas d'Aquin ; il a vécu selon le désir de Dieu à quinze ans. Pour terminer, sachez que la voie choisie par "Une jeune fille compréhensive" ne sera pas très difficile à suivre. Les statistiques prouvent que beaucoup plus de gens arrêtent dans le mariage que dans les Vocations religieuses. Je n'aime pas votre conclusion à votre réponse : "Je vous souhaite bien sincèrement beaucoup de bonheur dans la voie difficile que vous avez choisie . . .

Par votre jugement que vous avez rendu : je vous qualifie de "PRIMAIRE"

— Lionel P

R.—Si je suis, moi, une primaire, il saute aux yeux que vous, vous avez omis ce stade à l'école et que vous êtes entré dans la philosophie tout de go, avec votre ignorance. J'ai respecté scrupuleusement vos fautes de français, fautes d'orthographe et de syntaxe. Vous laissez entendre que vous êtes professeur de philosophie. J'en appelle à ceux et celles que mes opinions sur la compétence de nos instituteurs et professeurs révoltaient . . . Une preuve de plus à verser au dossier !

Vous auriez aussi besoin de reviser vos notions de psychologie et d'histoire. Les saints demeurent des cas d'exception. De plus, vous les jugez sans tenir compte de l'époque où ils ont vécu.

Certes, certains religieux ont entendu très jeune l'appel de Dieu. Mais ce n'est qu'à posteriori, quand le temps a confirmé leur vocation qu'ils en retrouvent la trace. Si la vie les avaient orientés vers le mariage, après l'adolescence, ils auraient oublié ce désir de leur jeune âge et ne parleraient pas de vocation manquée . . .

Ceux et celles qui, à treize et quatorze ans, se sont sentis attirés vers la vie religieuse et qui se sont mariés à dix-huit et vingt ans sont encore plus nombreux que ceux qui ont persévéré ! Il ne s'agit pas de décourager une jeune vocation mais de se rendre compte que ce n'est pas à quatorze ans qu'on dispose de sa vie définitivement. C'est pourtant très simple, mais cette vérité psychologique élémentaire dépasse votre entendement.

On m'a toujours enseigné que la vie religieuse était une voie difficile; mais puisque vous tenez à la considérer comme une solution de facilité, je veux bien !

Renseignements Divers

R.—A **"Loulou"** — Vous devrez probablement faire votre 11e année spéciale, avec latin. Mais les changements sont si nombreux, dans notre système, qu'il serait bien plus simple, pour vous, de vous renseigner auprès de votre institutrice.

Les couvents qui donnent le cours classique, à Québec, sont très nombreux. Adressez-vous à l'Université Laval ; on vous orientera.

R.—A**"15 futurs printemps indécis"** — Ces cours sont, en effet, très coûteux. Et habituellement, on commence très jeune à apprendre le ballet. J'ignore s'il se donne des bourses pour ces études. En tous cas, il est probable, s'il en existe, qu'on ne les distribue pas à des débutantes mais à ceux et celles qui ont déjà quelques années d'étude et qui ont pu démontrer leur talent.

Pour le cours de dessinatrice de modes, qui me parait plus à votre portée, écrivez à l'Ecole des Métiers commerciaux, 1265, rue St-Denis, Montréal. (VI. 5-6181). Je crois qu'une neuvième année suffit, et les prix sont très raisonnables.

Souvenez-vous que plus vous serez cultivée, plus vous réussirez dans la vie, quel que soit le métier que vous choisirez.



9137
14½—24½

9137—Vous pouvez compter sur ce costume pour passer un été agréable. Détails à noter: le joli décolleté de la robe, la ligne féminine de la veste. Grandeurs: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½ et 24½. **Prix : 53 cents, taxe incluse.**

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 53¢ par patron**, taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

AVIATION ET MARINE

Agent de CPS

La nomination de M. E.T. McMullen, de Montréal, au poste de directeur gérant du trafic pour l'extrême-Orient, a été annoncée par M. J.M. Roberts, vice-président du trafic, au Canadien Pacifique et un des directeurs de Canadian Pacific Steamships. M. McMullen, qui remplace M. D.C. Miller, aura ses bureaux à Hong Kong.

A l'emploi du Canadien Pacifique depuis 36 ans, M. McMullen compte 10 ans de service en Extrême-Orient. Il occupa divers postes à Hong Kong, particulièrement, ainsi qu'à Shanghai et à Manille.

Inauguration de l'aéroport de Williams Lake, C.-B.

Le ministre de la Justice, l'hon. Davie Fulton, inaugurera officiellement le 5 juillet, le nouvel aéroport du ministère des Transports, à Williams Lake, Colombie-Britannique.

Le nouvel aéroport a été construit au coût de $2,184,000.

Pour couper le ruban que tiendront Paddy Twan et Vivian Chelsea, reines du "stampede" de Williams Lake, M. Fulton se servira d'une hache à deux tranchants et à manche court, au lieu de la traditionnelle paire de ciseaux.

Le nouvel aéroport sera desservi quotidiennement par Canadian Pacific Airlines.

M. Irwin à sa retraite

M. Alan M. Irwin, chroniqueur maritime et journaliste bien connu, qui depuis 1946 occupe le poste de directeur des publications au Canadien Pacifique, a pris sa retraite samedi.

Né à Lewisham, Angleterre, M. Irwin vint au Canada en 1913 et servit au cours de la première Grande Guerre. M. Irwin entra à l'emploi du Canadien Pacifique, à Montréal, en 1928, comme représentant de presse pour le service maritime de la compagnie. En 1937, il fut promu rédacteur adjoint du magazine des employés de la compagnie, poste qui lui donna l'occasion de couvrir les arrivées et départs de tous les paquebots et cargos de la flotte du Canadien Pacifique. A titre de représentant de presse pour la compagnie, M. Irwin fit en 1934 une croisière autour du monde à bord de l'ancien "Empress of Britain" qui jaugeait 42,000 tonnes.

Championnat d'échecs

OBERHAUSEN, (AFP) — L'Union soviétique a conservé son titre de championne d'Europe d'échecs par équipes au cours du second championnat qui s'est déroulé du 21 juin à hier, à Oberhausen. Elle s'est classée première avec 74.5 points, après avoir battu l'Allemagne 8 à 2.





ON PREPARE LES ARMES — Le caporal René J. Roy (2328 Chapleau, Montréal) et l'aviateur de première classe Jean-Paul Charpentier (6308 Christophe-Colomb) vérifient un F-86 qu'ils devront, en tant que membres de l'équipe de tir de l'ARC pour le trophée Guynemer, maintenir en bonne condition de vol.

Le trophée Guynemer

2 Montréalais dans l'équipe de l'ARC

METZ, France. — Les autorités officielles de la Première Division annoncent que le caporal René J. Roy, 26 ans, et l'aviateur de première classe Jean-Paul Charpentier, 31 ans, tous deux techniciens en armement, ont été choisis pour faire partie de l'équipe de tir aérien de l'ARC qui concourt pour le trophée Guynemer.

L'équipe de l'ARC sera en compétition avec six autres équipes réputées pour ce trophée tant convoité, symbolisant la suprématie dans le tir aérien parmi les forces de l'air européennes de l'OTAN. Ce grand meeting international se tient présentement à la base de Leeuwarden, au nord d'Amsterdam, jusqu'au 7 juillet. Cette année, les Forces Aériennes Royales Hollandaises sont les hôtes.

Les pilotes canadiens qui ont remporté le trophée trois années consécutives, tentent cette année encore, pour une quatrième fois de mériter les honneurs. Cette rencontre a pour but d'éprouver l'habilité des pilotes, l'efficacité des équipes et la compétence opérationnelle de l'organisation des unités au sol.

Construction de navires atomiques civils en URSS

MOSCOU. (AFP) — L'URSS va développer son programme de construction de navires atomiques, à usage civil, a annoncé le professeur Vassily Emelyanov, président du comité d'état soviétique pour l'utilisation de l'énergie atomique.

Les résultats acquis dans l'exploitation du brise-glace atomique "Lénine" — "le seul navire atomique à usage civil du monde" — sont probants, affirme le professeur Emelyanov dans "Le Messager de l'Académie des sciences de l'URSS", cité par l'agence "Tass" : en cent jours d'utilisation, le réacteur atomique de ce brise-glace a consommé 20 grammes d'uranium 235, au lieu des 27,500 tonnes de mazout, nécessaires à des chaudières classiques.

Entre-temps, de multiples expériences ont permis de mettre au point des types nouveaux de réacteurs atomiques pour navires, précise le professeur Emelyanov.

Se livrant, enfin, à une comparaison avec les travaux similaires actuellement en cours en Occident, le savant soviétique souligne qu'à son avis, " "les Etats-Unis, l'Angleterre et la France, freinent la construction de navires atomiques civils, parce que ces pays sont occupés à fabriquer, des engins militaires, et notamment, dans le domaine naval, des sous-marins et d'autres navires de guerre atomiques".

Pour la première fois au Canada

Le ministère des Transports prépare la relève des mécaniciens de marine

par **Jean RIVEST**

Cinq jeunes gens de la province de Québec, dont trois canadiens français, se préparent à une intéressante carrière comme mécaniciens de marine, à bord des navires du ministère des Transports navigant dans les ports de l'est du pays.

Ces jeunes gens ont visité cette semaine le brise-glace d'Iberville, actuellement amarré au fond du bassin du quai Victoria, où il subit des réparations importantes, avant de partir vers l'Arctique.

Les élèves en mécanique maritime ont reçu, à bord du brise-glace, la visite de M. Alan Cumyn, directeur des Règlements de la marine, des Services de la marine du Ministère des Transports.

Programme de 4 ans

Les cinq élèves ont maintenant terminé la moitié de leur programme de formation de quatre ans. Après avoir passé deux ans à faire des travaux pratiques dans des chantiers maritimes du Canada, ils entreprendront un cours théorique d'un mois, à l'école de marine du ministère, dans l'immeuble fédéral, boulevard Dorchester.

Les cinq élèves, dont quatre ont déjà des parents mêlés de près ou de loin à l'industrie maritime, sont Jacques Asselin, de Québec; Gilles Létourneau, de Lauzon; J. J. De Luca, de St-Eustache; R. Wilde, de Montréal; et Niels B. Jorgensen, également de Montréal. Ils sont tous jeunes, bilingues et passionnés pour la marine et la mécanique.

Les deux premiers ont travaillé aux chantiers de la Davie Shipbuilding, à Lauzon, tandis que les autres ont fait un stage aux chantiers de réparation de navires de J. & R. Weir, de Montréal.

Payés pour apprendre

Au cours de leur stage, ils ont ajouté à leurs travaux pratiques, des cours du soir à l'Université Laval et au Sir George William College, suivant le cas.

Après deux autres années de formation, ils seront en mesure d'obtenir le certificat de mécanicien de marine de 4e classe et pourront servir à bord des navires du service de la marine canadienne ou à bord d'autres navires.

Pendant leurs stages dans les chantiers navals, les élèves reçoivent un salaire, la moitié défrayée par le gouvernement, sous forme de prêt, et l'autre moitié par le chantier où ils travaillent tout en apprenant.

A mesure qu'ils deviennent plus efficaces, leur salaire augmente.

Plus tard, quand ils auront commencé à travailler à bord d'un navire, ils verseront au ministère des Transports un certain pourcentage de leur salaire, jusqu'à extinction complète de la dette qu'ils auront contractée pendant leurs études.

Ce système est appliqué au Canada pour la première fois. En même temps que ce groupe de cinq élèves, un autre poursuit le même travail dans l'Ouest du pays.

Dorénavant, au lieu d'engager des mécaniciens formés au petit bonheur, ou d'avoir recours à des Européens, le ministère des Transports pourra compter sur des Canadiens possédant une bonne formation de base.

Echec aux rhumes

Mettez à part la vaisselle du malade, lavez-la séparément et essuyez-la avec des serviettes de papier. Mieux encore, utilisez des assiettes et des gobelets de carton, vous éviterez la diffusion de la maladie . . . et allégerez du même coup le plateau. Epinglez un grand sac de papier résistant au côté du matelas de la personne alitée, approchez son panier à papiers en plastique et demandez-lui d'y jeter ses mouchoirs de papier.

Pour tenir compagnie à un malade, rien de plus pratique qu'un égouttoir à vaisselle en fil métallique recouvert de plastique et qu'un panier à linge en plastique. Placez les revues, les livres comiques et les disques dans la partie réservée aux assiettes, ajoutez des livres d'images et des albums à colorier et mettez les crayons à colorier, dans l'égouttoir à coutellerie. (Pour aiguiser les crayons à colorier, trempez la mine dans l'eau chaude de façon à la ramollir et appointez-la en la roulant entre vos doigts).

Le panier à linge sera idéal pour amener les jouets à la hauteur convenable. Et, comme plusieurs précautions valent mieux qu'une pour éviter la propagation des microbes, installez des distributeurs de gobelets de carton, un dans la salle de bain et l'autre dans la cuisine, afin que les malades ne se servent pas des verres utilisés par les autres membres de la famille !

Nouveau cargo pour la CPS

Les dirigeants de la compagnie Canadian Pacific Steamships ont annoncé qu'ils ajouteront un cargo de 6,000 tonnes l'an prochain à la flotte sillonnant l'Atlantique nord.

Le navire sera construit en Ecosse, aux chantiers navals Burnstisland Shipbuilding Limited.

On prévoit que le lancement se fera au printemps de 1962, et que le cargo entrera en service à la fin de la même année.

Semaine Canada-Europe, en France

PARIS. (PC) — A l'occasion de la semaine Canada-Europe, un colloque qui se déroulera à Strasbourg et à Paris du 19 au 22 septembre sous les auspices de l'Institut France-Canada et du Cercle de l'Opinion passera en revue les progrès économiques du Canada et les relations de ce pays avec l'Europe. Des Canadiens éminents dans divers domaines sont invités à y participer. Outre vingt ambassadeurs, un comité formé de 40 sommités de la politique et de l'industrie lui accorde son patronage.

Le premier jour, soit le mardi 19 septembre, les délégués assisteront à une séance extraordinaire de l'Assemblée européenne et du Conseil de l'Europe. Les jours suivants, à Paris, les délégués entendront des conférences sur l'expansion de l'industrie canadienne; les placements européens au Canada; la contribution canadienne à l'OTAN, diverses autres questions.

Les parrains de la réunion la présentent comme une occasion pour les Canadiens de faire connaitre leur pays en Europe et de discuter de problèmes communs avec des interlocuteurs européens.

A l'occasion du colloque, le journal "les Echos" prépare un numéro spécial sur le Canada, numéro qui sera largement diffusé dans les pays de la Communauté européenne.

Le 4 juillet

Rappel de faits historiques et journée de célébrations

Le sort a choisi le 4 juillet comme date de nombreux événements historiques affectant les Etats-Unis. Celui qui a eu le plus de portée est, bien sûr, le chaud et humide 4 juillet 1776, à Philadelphie, lorsque le Congrès Continental adopta un document commençant par ses mots: "Quant, au cours des événements humains . . ."

Le 4 juillet est aussi une date dont on se souvient dans la carrière de nombreux présidents. Cinquante ans, jour pour jour, après la proclamation de la Déclaration d'indépendance, deux anciens présidents moururent: Thomas Jefferson, le principal auteur de la Déclaration et John Adams, co-auteur du document.

Un autre ancien président, James Monroe, mourut 5 ans plus tard le 4 juillet 1831. Monroe, natif de Virginie comme l'était Jefferson, avait étudié le Droit dans l'étude de Jefferson à Charlottesville.

Le treizième président des Etats-Unis, Calvin Coolidge, célébrait son anniversaire le 4 juillet. Il était né le 4 juillet 1872 dans le Vermont.

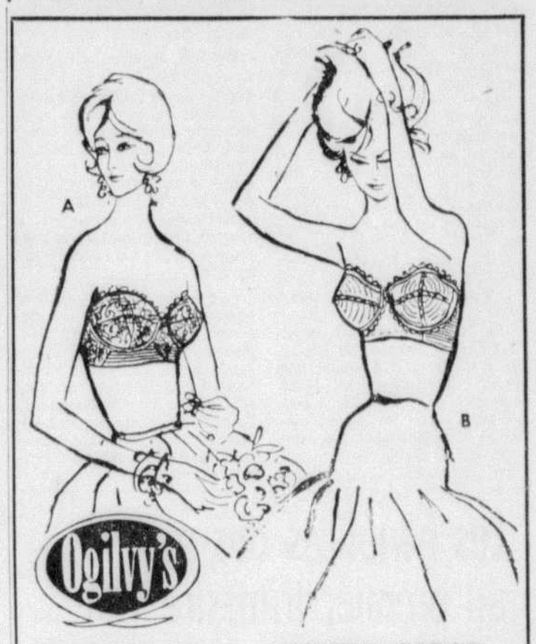
Le 4 juillet marqua un moment pénible dans la vie de l'homme qui devait devenir le premier président de la nation. Le 4 juillet 1754, le colonel Georges Washington alors âgé de 22 ans, livra le Fort Necessity, près d'Uniontown en Pennsylvanie, aux Français et Indiens après une lutte acharnée. La bataille de Fort Necessity déclencha la guerre française et indienne.

Le partisans confédérés de Vicksburg, dans le Mississippi, avaient bien peu de raisons de célébrer le 4 juillet 1863. Ce jour-là, en effet, les forces de l'Union prirent la ville après un long siège, amenèrent le drapeau des Etoiles et des Barres du tribunal du comté de Warren et hissèrent le drapeau américain.

En 1848, la célébration du Jour de l'indépendance dans la capitale de la nation vit aussi la pose de la première pierre du monument à Washington.

La première fête de la Déclaration d'indépendance relatée eut lieu non pas le 4 juillet mais le 8 juillet 1776, le lundi suivant son adoption. Ce jour-là, Philadelphie prit part en masse à une réunion dans la cour de la Maison d'Etat, maintenant Square de l'Indépendance, et entendit John Nixon lire le document. Des salves d'artillerie furent tirées, les cloches et les carillons sonnèrent et des bataillons de soldats défilèrent sur la place communale.

Les premières célébrations ont montré le chemin; le Jour de l'indépendance est maintenant un jour férié officiel dans les 50 Etats, le district de Columbia et dans tous les territoires et possessions des Etats-Unis.



RABAIS 20% -- SOUTIEN-GORGE SANS BRETELLES "PETER PAN"

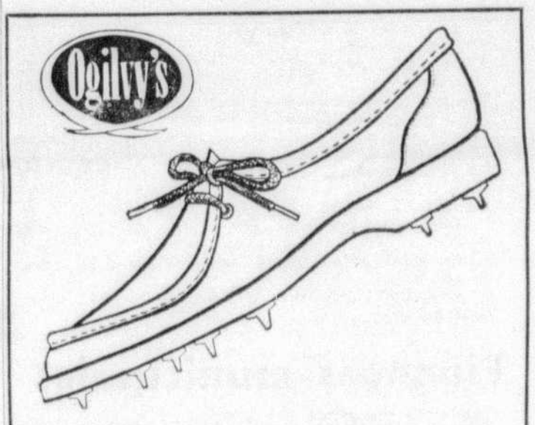
A) "Inner Circle" — Soutien-gorge sans bretelles — Dentelle volutée en nylon, sous-bonnets baleinés, dos élasticisé. Blanc. Tailles : 32-38 B, 32-40 C. Rég. $6. **4.79**

B) "Hidden Treasure" — Soutien-gorge sans bretelles transformable et légèrement coussiné. Haut festonné couvrant davantage. Fin coton avec côtes et dos batiste élasticisée. Tailles : 32-36 A, 32-36 B. Rég. 4. **3.19**

Ecrivez ou composez OGILVY'S — VI. 2-7711

OGILVY'S — Salon du corset, au deuxième

JAS A. OGILVY'S LIMITED



Pour dames

CHICS SOULIERS DE GOLF A POINTES AMOVIBLES

9.99

Façonné dans du cuir d'orignal le plus souple, le plus fin, le plus confortable. Empeigne mocassin, piqûres sellier, talon bas compensé, semelle caoutchouc-mousse et pointes amovibles. Le soulier parfait pour une parfaite partie de golf. Pointures : 6 à 10; demi-points également; largeur : moyen.

Ecrivez ou composez OGILVY'S — VI. 2-7711
(S.V.P., mentionner un 2e choix de couleur)

OGILVY'S — Modes budgétaires, au troisième

JAS A. OGILVY'S LIMITED

ASMYNAL

ASTHME soulagé avec ASMYNAL

ASMYNAL (cigarettes) décongestionne et calme les voies respiratoires, diminue les crises. Des milliers de personnes souffrant d'asthme, d'oppression, de suffocation, d'étouffement, de fièvre des foins, de suites de vieilles bronchites emploient ASMYNAL tous les jours avec succès.

On trouve maintenant ASMYNAL en COMPRIMES — aussi efficaces et d'un emploi plus commode

... Chez tous les pharmaciens.

ASMYNAL

AF-13

SALLE Du Barry

Cette toute nouvelle et somptueuse salle à manger est déjà réputée pour sa table unique et son atmosphère fashionable. Venez y applaudir



Noreen Parker

chanteuse canadienne sensationnelle du 3 au 15 juillet

Danse avec l'orchestre de Nick Martin.

Réservations: RI 7-9861
Stationnement gratuit

SKYLINE HOTEL

6050 chemin de la Côte de Liesse

SALON D'AUTEUIL

Chez dupuis Frères



coiffure d'été impeccable avec le minimum de soins

avec l'indéfrisable à froid

DUCHESS HEAVENLY

d'Helene Curtis

au complet avec coupe de cheveux, shampooing et mise en plis. **10.00**

Prenez rendez-vous en signalant SALON D'AUTEUIL, chez Dupuis VI. 2-5151, local 226

SERVEZ-VOUS DE VOTRE CHARGA-PLATE



Dans chaque ménage il y a

UNE FOULE

de vêtements à nettoyer!...

SIGNALEZ

DU. 8-1105

(24 HEURES PAR JOUR !)

POUR UN

NETTOYAGE PARFAIT

OU LA QUALITE ABSOLUE FAIT TOUTE LA DIFFERENCE



NETTOYAGE DE TAPIS ET CHESTERFIELDS A DOMICILE

Lavage, repassage, chemises, nettoyage de vêtements, tapis, reprisage invisible, entreposage frigorifique, etc...

BUANDERIE St-Hubert

L'évolution du dollar canadien depuis 1914

(PC) — Le ministre des Finances, M. Fleming, a annoncé dans son budget du 20 juin, des mesures de dévaluation du dollar canadien.

Le graphique ci-contre indique les changements de valeur de la monnaie canadienne depuis 1914. Cette comparaison avec le dollar américain est basée sur la cote mensuelle approximative.

Le dernier mois représenté est mai. Ce graphique n'inclut donc pas les changements qui résultent du dernier budget.

Les raisons de ces dévaluations successives sont nombreuses et variées. Depuis ces dernières années, la principale était une résultante de la dévaluation de la livre sterling.

Après la première guerre mondiale, le dollar canadien enregistra une baisse, conséquence de la chute de la livre sterling, de la diminution des prix des produits et des exportations canadiennes et l'augmentation de nos importations en biens de consommation.

La devise canadienne se raffermit, de même que la livre sterling, et pendant les années 1920 elle fut quasi au pair.

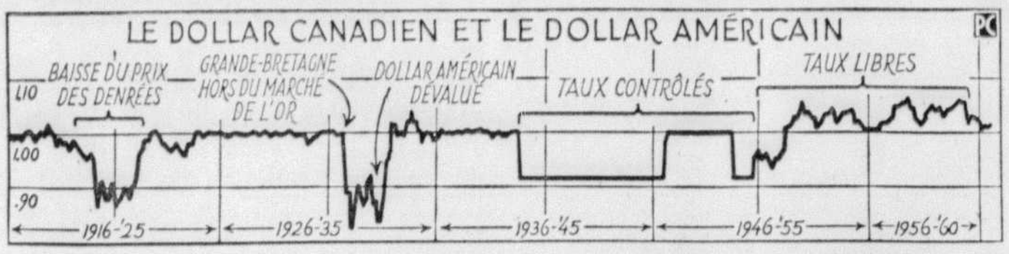
En 1931, la Grande-Bretagne a quitté le marché de l'or et la livre sterling a connu une baisse draconienne. Le dollar canadien connut le même sort — mais d'une façon plus modérée — s'établissant aux environs de 80 cents. Certains milieux bancaires crurent qu'il baisserait jusqu'à 50 cents, mais les Américains — croyant apparemment que la devise canadienne était sous-évaluée — achetèrent des dollars canadiens en grande quantité ce qui aider à en stabiliser le cours.

En 1933, les Etats-Unis dévaluèrent leur monnaie en haussant le prix de l'or — mesure contre la dépression. La livre sterling grimpa et le dollar canadien fit de même.

Du 16 septembre 1939 au 2 octobre 1950, la valeur de la monnaie fut réglementée par la Commission de contrôle du change étranger.

En 1949, lorsque la Grande-Bretagne dévalua la livre sterling, le dollar canadien fut réévalué et du pair passa à un escompte d'environ 10 pour cent. Cette fois, cependant, la relation qui existait entre notre devise et la livre sterling était définitivement rompue. Les Américains commencèrent à acheter des dollars canadiens jusqu'à ce que son cours devint irréaliste.

Le 2 octobre 1950, il fut libéré afin qu'il fluctue selon l'orientation du marché, mais sous l'empire de certaines restrictions sur le négoce. Depuis le 15 décembre 1951, le dollar canadien est libre, sauf que la Banque du Canada, lorsqu'elle le croit nécessaire, intervient pour amoindrir les fluctuations quotidiennes.



Le pétrole brut de l'Alaska et ses débouchés

Lorsque l'Alaska devint le 50e Etat américain, toutes ses richesses possibles en pétrole vinrent grossir les réserves des Etats-Unis. Il en ressort que tout le brut que produira l'Alaska dorénavant pourra pénétrer librement aux Etats-Unis, n'étant plus contingenté ni soumis au tarif douanier, lit-on dans un exposé préparé par la Shell Oil Co. of Canada Ltd.

Les travaux de prospection dans l'Alaska entrepris par deux compagnies — la **Standard of California** et la **Richfield** — ont déjà été couronnés de succès. Bien que ces deux compagnies aient de vastes débouchés sur la côte ouest des Etats-Unis, ni l'une ni l'autre n'a une raffinerie dans la région de Puget Sound.

Ces compagnies ont construit, ces derniers mois, un pipeline allant des champs pétrolifères de la péninsule de Kenai, en Alaska, à Tidewater. On n'en connait pas la capacité exacte mais on croit qu'elle est de l'ordre de 50,000 b/j et qu'il est possible d'augmenter ce régime en installant plus de stations de pompage. La production de brut à l'heure actuelle est d'environ 15 mb/j. Il se peut qu'elle ateigne, en 1962, près de 30 à 35 mb/j, ce qui est quelque peu inférieur aux 60 mb/j et plus mentionnés dans un article publié récemment par l'**Alaska Scouting Service.** Il est possible aussi que ce **Scouting Service** ait donné les chiffres de production possible plutôt que les chiffres de la production prévue, ce qui expliquerait l'écart entre ces deux chiffres.

Le prix courant du brut de l'Alaska correspond tout à fait à celui du brut canadien et des autres pays, livré dans la région de Puget Sound de Washington. Il y a eu quatre envois de brut de l'Alaska, s'élevant au total de 100,000 barils, à la raffinerie Shell de Puget Sound, et ils ont été raffinés pour le compte de la **Richfield.** Si le marché du brut a été dérangé, c'est surtout le brut naturel des Etats-Unis provenant de la région de Four Corners ou les importations de brut étranger d'outre-mer qui en ont souffert plutôt que le brut canadien.

Il est inexact, souligne-t-on, de conclure que dans le moment les envois de brut de l'Alaska aient pu mettre un frein ou déranger les exportations canadiennes à la région de Puget Sound.

Lorsqu'on se demande s'il y aura assez de débouchés pour absorber toute la production de l'Alaska à mesure qu'elle augmentera, il faut prendre en considération la consommation totale en brut du District 5 de la PAD des Etats-Unis (l'Administration des pétroles pour la Défense). Ce district englobe les Etats de Washington, Oregon, Californie, Arizona, Nevada, Hawaii et Alaska. Il peut à lui seul absorber près de 1,300 mb/j, soit près de 50% de plus de la consommation totale du Canada.

Les raffineurs de Puget Sound sont en mesure de produire de 10 à 12% de la demande et le reste est produit en majeure partie dans les centres de raffinage de San Francisco et de Los Angeles. La Californie à elle seule produit près de 70% du brut et du gaz naturel liquides consommés dans la région de la côte ouest. On se procure le reste par des échanges de produits raffinés provenant des bruts de la région des Rocheuses traités à Salt Lake City et par l'importation des bruts du Canada, du Moyen-Orient, de l'Extrême-Orient et des Antilles.

M. O'Connor, administrateur des importations de pétrole du gouvernement Kennedy, s'était déjà entretenu avec les hauts fonctionnaires du ministère du Commerce et de la Commission de l'énergie du Canada au moment de la publication des objectifs établis en vertu de la nouvelle politique pétrolière du gouvernement canadien. Dans une allocution prononcée par M. O'Connor par la suite, celui-ci a suggéré que les Etats-Unis pourraient absorber, d'ici 1963, 125 mb/j de plus de brut et de gaz naturel liquide provenant du Canada, que le niveau de 1960 de 115 mb/j (dont 50 mb/j à Puget Sound). Il a même ajouté que ces exportations supplémentaires pourraient être facilement absorbées si 20 mb/j allaient à la région du Midwest et 105 mb/j allaient à la région de Puget Sound. Il a laissé entendre que ce brut pourrait déranger les importations actuelles de brut étranger en provenance d'outre-mer, qui pourraient être suspendues si une mesure d'urgence nationale l'exigeait.

Le gouvernement des Etats-Unis s'est montré, jusqu'à présent, très compréhensif de la politique du gouvernement canadien sur le pétrole et entend aider le gouvernement du Canada par tous les moyens possibles à atteindre ses objectifs. Le gouvernement américain ferait bien d'encourager l'utilisation du brut de l'Alaska dans les centres de raffinage le long de toute la côte ouest. Ainsi, il lui serait facile d'absorber sans effort la quantité plutôt faible de brut provenant de l'Alaska qu'on avait prévue au début de 1960.

Il semble qu'on aurait tort de conclure que le brut produit par l'Alaska puisse constituer une grave menace à la mise en oeuvre des mesures sur le pétrole prises par le gouvernement canadien et que seul un pipeline aboutissant à Montréal pourrait prévenir, conclut l'exposé de la Shell Oil.

ÉCONOMIE — FINANCE

Les bénéfices des sociétés au premier trimestre 1961

OTTAWA. — Les bénéfices désaisonnalisés des sociétés, avant déduction des impôts, ont totalisé environ 703 millions au 1er trimestre de 1961, diminution d'environ 9 p. 100 sur les 774 millions du trimestre précédent et d'environ 16 p. 100 sur les 836 millions du 1er trimestre de 1960. Le tableau suivant indique les estimations désaisonnalisées des bénéfices des sociétés (avant déduction des impôts), selon l'industrie, pour le 1er trimestre de 1961, le 4e de 1960 et le 1er de 1960.

	1961 1e tr.	1960 4e tr.	1960 1e tr.
	(millions de dollars)		
Mines, carrières et puits de pétrole	78	81	92
Fabrication :			
Aliments et boissons	63	66	57
Articles en caoutchouc	6	5	4
Textiles	15	12	13
Articles en bois	12	11	17
Articles en papier	60	58	61
Impressions, édition et industries connexes	13	11	13
Produits du fer et de l'acier	60	71	111
Produits des métaux non ferreux	7	9	7
Appareils et fournitures électriques	10	11	20
Produits des minéraux non métalliques	7	14	12
Dérivés du pétrole et du charbon	21	17	27
Produits chimiques	23	25	28
Fabrications diverses (1)	11	12	13
Total	**308**	**322**	**383**
Transports, entreposage et communications	43	48	57
Services d'utilité publique	20	20	18
Commerce de gros	41	63	57
Commerce de détail	35	56	47
Finance, assurance et immeuble	123	125	119
Services	13	13	17
Autres industries non manufacturières (2)	42	46	46
Total, toutes industries	**703**	**774**	**836**

(1) Comprend les industries du tabac, du cuir et les industries diverses.
(2) Comprend l'agriculture, le forestage, la pêche et la construction.

Finances municipales

(Source : LA COMMISSION MUNICIPALE DE QUEBEC)

Pointe Claire, Beaconsfield

Les commissaires d'écoles protestantes pour la municipalité de Pointe Claire et Beaconsfield, comté de Jacques-Cartier, ont vendu $597,000 d'obligations en séries. Un syndicat formé de la **Banque Canadienne Nationale, Casgrain & Cie, Ltée, Crédit-Québec, Inc., Gaston Laurent, Inc.** et **W. C. Pitfield & Co. Ltd** a payé 98.68 pour $292,000 de titres à 5¼% 1962-66, $74,000 à 5½% 1967-71 et $231,000 à 6% 1972-81. Ainsi, le coût moyen de la finance revient à 5.9865%. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de $281,126.30.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en mai 1960, lors de la vente de $655,000 de titres à 5½% 6% séries vingt ans, au prix de 96.511, soit un coût moyen net de 6.48%.

Datées du 15 juillet 1961, les nouvelles obligations échoient en séries du 15 juillet 1962 au 15 juillet 1981 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (15 janvier et 15 juillet) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 17 novembre 1959, est contracté pour la construction d'une école élémentaire à Pierrefonds. L'octroi de $281,-128.30, applicable au service de l'émission, est payable en cinq versements annuels et consécutifs de $56,225.26, de 1962 à 1966 inclusivement.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1960-61, s'élève à $100,520,000. Le 30 juin 1960, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $5,393,500 et un octroi total de $1,564,597.96 s'y appliquait. Cette dette n'inclut pas l'émission de $655,000 datée du 15 juillet 1960 avec octroi de $308,977.50 de 1961 à 1965. En 1959-60, le territoire soumis à la juridiction de cette corporation avait une population de 6,300 âmes.

Shawinigan-Sud

Le village de Shawinigan-Sud, comté de Champlain, a vendu $490,000 d'obligations en séries. Un prix de 98.54 a été payé par un syndicat formé de la **Banque Provinciale du Canada, Durocher, Rodrigue & Cie, Ltée, Société de Placements, Inc. et Morgan, Ostiguy & Hudon, Ltée** pour $113,500 de titres à 5¼% 1962-71 et $376,500 à 6% 1972-76. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.078%. L'emprunt comporte un solde de $306,500 à renouveler en 1976 pour un terme additionnel de vingt-cinq ans.

C'est en avril de cette année que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $170,000 de titres à 5½-6%, séries quinze ans, au prix de 97.81. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.2070%.

Datées du 1er juillet 1961, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er juillet 1962 au 1er juillet 1976 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er janvier et 1er juillet) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par le règlement no 230, l'emprunt est contracté pour des travaux de trottoirs, d'aqueduc, d'égouts, achats de machinerie et d'outillage, consolidation de déficit et de dépenses, etc.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1961, s'élève à $17,596,833, y compris $4,051,000 pour les compagnies. Le 31 décembre 1960, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $2,230,260.60. En 1961, la population de la municipalité est de 7,100 âmes.

LaPrairie

La ville de La Prairie, comté de Napierville-Laprairie, a vendu $340,000 d'obligations en séries. Un syndicat formé de **Dominion Securities Corp. Ltd et Graham, Armstrong, Securities Ltd,** a payé 96.223 pour $126,000 de titres à 5¼% 1962-71 et $214,-000 à 5½% 1972-81. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.9086%.

C'est en novembre 1959 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $305,000 de titres à 6% séries 10 ans, au prix de 94.81. Le coût moyen net de la finance avait été de 7.01%.

Datées du 1er juillet 1961, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er juillet 1962 au 1er juillet 1981 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er janvier et 1er juillet) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par le règlement no 230, l'emprunt est contracté pour des travaux de trottoirs, d'aqueduc, d'égouts, achats de machinerie et d'outillage, consolidation de déficit et de dépenses, etc.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1961, s'élève à $17,596,833, y compris $4,051,000 pour les compagnies. Le 31 décembre 1960, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $2,230,260.60. En 1961, la population de la municipalité est de 7,100 âmes.

La production d'oeufs en mai

OTTAWA. — La production d'oeufs, en mai, a diminué à 39,065,000 douzaines (39,778,000 un an plus tôt), tandis qu'elle a augmenté durant la période janvier-mai à 195,353,000 (194,-095,000). La moyenne de pondeuses a baissé en mai (26,295,-000 contre 26,384,000) et le taux de la ponte par 100 pondeuses, a été de 1,796 (1,825) oeufs.

L'aviation civile

OTTAWA. — Les avions civils canadiens ont transporté un plus grand nombre de voyageurs et moins de marchandises en octobre 1960 qu'un an plus tôt. Le nombre des voyageurs s'est accru de 11.1 p. 100 (446,350 contre 401,598) et la quantité de marchandises transportées a baissé de 15.2 p. 100 (17,269,202 livres contre 20,360,480)) Durant la période janvier-octobre, le nombre des voyageurs a augmenté de 3.2 p. 100 (4,056,899, contre 3,931,165) et la quantité de marchandises, de 4.6 p. 100 (206,-764,812 livres contre 197,686,306)

Les recettes d'exploitation ont augmenté de 13.5 p. 100 en octobre ($20,540,272 contre $18,-098,828) et les frais, de 10.7 p. 100 ($20,825,047 contre $18,815,-327). Durant les dix mois, les recettes ont monté de 8.5 p. 100 ($202,068,281 contre $186,198,-788) et les frais d'exploitation, de 10.9 p. 100 ($200,016,389 contre $180,419,934).

Marché hors bourse

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc.)

	Achat	Vente
Anglo Tel A	43	45
Banque d'Economie	57	60
Banque d'Epargne	80	82
Brinco	1¾	2¼
Can. Superior Oil	17	17½
Clairtone	9	9½
Crown Life	200	—
Dupuis priv.	17	—
Eastern Trust	42	44
Great West Life	560	580
Imp Chemicals	10	10½
La Prévoyance	170	—
La Sauvegarde	85	—
La Solidarité	50	—
Les Prévoyants	70	75
London Life	280	290
Pac Gas trans	18	18½
Pouv. Bas Nfld. Priv	18	19
Soc. d'Administration	138	145
Sovereign	210	225
Trust Général	32½	34½
Velok	8	10
Vercheres Oil	1.20	1.30
Volcano "A"	19½	21

Section minière

par G. E. LESLIE & CO.

	Ach.	Ven.
Aconie	.09	.11
Aconic Vte	.08	.10
Alsab	—	.20
Amal Mining	.10	.20
American Chib	.07	.10
Atlas Chib	.01	.02
Arnora	—	.02
Bold Moutain	.14	.16
Black Hawks	.12	.17
Bracemac	.07	.09
Bronsan	.04	.07
Cdn Javelin	.14	.15
Dauphin	.10	.15
Franksin	—	.30
Glencona	⅛	¼
Gibson	.03	.05
Glencona	⅛	¼
Hull Iron	.75	.85
Imperial Minerals	.04	.08
Independant Ash.	.07	.10
Kenmac	.01	.03
Lake Chib	—	.10
Lake Sup. Iron	.18	.23
Ladubora	1.40	1.50
Lun Echo	.29	.33
Main Oka	.40	.50
Marpic	.03	.05
Martin Bird	.03	.05
Matagami Expl.	.07	.12
Miller Copper	.05	.07
National Mal.	.21	.25
Nimiron	.08	.10
North Matagami	.10	.13
Oklend	.03	.05
Olympia	—	.48
Pascalis	.15	.18
Pine Point	.15	.16
Quedon	—	.05
Quejo	.02	.04
Rand Malartic	.03	.05
Roxford	.31	.37
Seaway	.23	.25
Sheraton	—	.10
St-Jude	.10	.12
St. Helen	.06	.10
Scott Club	.01	.02
Starlight	.01	.03
Sullico	—	.01
Tarpoint	—	.01
Vercheres Oil	.120	.130
Assoc. Develop	.05	.07
W. M. Lava	.02	.04
Young Daye	.17	.20

Selon le Service d'Information du R.-U.

L'ensemble de l'économie anglaise intrigue ceux qui veulent l'étudier

L'économie anglaise forme un tableau assez intrigant pour les analystes à l'heure actuelle. Les magasins offrent amplement la preuve d'un niveau sainement en croissance de la dépense des consommateurs. La statistique relative à l'emploi de la main-d'oeuvre indique aussi que, si la situation n'est pas encore tendue, la main-d'oeuvre est employée à plein. Pourtant, les chiffres officiels de la production industrielle refusent obstinément de monter. C'est peut-être en partie à cause du décalage dans le temps.

La plus récente statistique relative à la production a trait au mois de mars et il serait bien étonnant qu'il n'y ait pas eu de redressement depuis. Pendant tout l'hiver, l'économie anglaise a ressenti le contre-coup de la formation rapide des stocks en 1960. Il s'ensuit que, lorsque la demande a commencé à monter vers la fin de l'année dernière, on y a répondu d'abord au moyen des stocks plutôt qu'au moyen d'une nouvelle production.

Dans le même temps, la dépense a continué de monter. En avril, compte tenu des mises au point saisonnières habituelles, le commerce de détail a dépassé de 3 p. 100 celui des cinq mois précédents. Les ventes de marchandises durables, qui avaient souffert de la remise en vigueur des restrictions à la vente à tempérament en avril 1960, se sont redressées avec une force particulière, ce qui a ralenti la dépense relative aux vêtements et aux chaussures, laquelle avait augmenté en partie aux dépens de la "quincaillerie de consommation".

Le redressement le plus remarquable s'est produit dans le commerce des voitures. En mai, à en juger par les ventes enregistrées de voitures achetées à tempérament, l'achat de voitures sur le marché domestique a presque remonté au sommet atteint au printemps de 1960, avant la remise en vigueur des restrictions. Ce redressement des ventes de voitures a suffi à enrayer la chute de la dette totale due aux affaires à tempérament. En avril, dernier mois au sujet duquel on possède une statistique, la dette totale a augmenté de cinq millions de livres sterling pour atteindre 939 millions, soit encore 2 millions de moins que le sommet de la mi-1960.

Cette recrudescence d'activité a naturellement eu des répercussions sur le marché de la main-d'oeuvre : le chômage a diminué de 40,789 de la mi-avril à la mi-mai. Un peu au-dessous de 300,000, le chômage représente à peu près 1.3 p. 100 de l'effectif ouvrier.

Les sociétés de construction envisagent les faits

La plupart des pays évolués offrent maintenant des ressources particulières pour aider les gens à acheter leurs maisons, et l'Angleterre, qui possède des sociétés de construction établies depuis longtemps, est particulièrement bien servie à cet égard.

Parce que les sociétés de construction sont des entreprises sans but lucratif, elles répugnent toujours à faire quoi que ce soit qui puisse nuire au service qu'elles rendent au public, et surtout à relever leur taux d'intérêt. Mais elles doivent se plier à la réalité de la vie financière. Depuis quelques années, la politique officielle en Angleterre a consisté à maintenir les taux d'intérêt à un niveau réaliste pour favoriser l'épargne dont le pays a besoin. En conséquence, les sociétés de construction ont constaté que leurs taux d'intérêt ne suffisaient pas pour attirer assez l'épargne, de sorte qu'elles ont dû "rationner" leurs nouveaux prêts.

Vu que ce rationnement impose des injustices aux nouveaux emprunteurs, les sociétés viennent de décider que le temps est venu de relever leurs taux. Les emprunteurs devront donc payer pour leurs hypothèques 6½ plutôt que 6 p. 100 : on relèvera de 3½ à 3¾ p. 100, impôt acquitté, le taux de l'intérêt versé aux déposants et "actionnaires" (qui sont en réalité aussi des déposants, puisque la valeur des actions ne varie jamais). La grande différence entre ces deux derniers chiffres s'explique par l'expression "impôt acquitté". Les sociétés de construction acquittent l'impôt sur le revenu au nom de leurs membres et leur note d'impôt atteint au total l'équivalent de 1¾ p. 100. Si l'on tient compte de ce fait, on voit qu'il existe une marge de moins d'un p. 100 pour couvrir les frais d'administration et constituer les réserves. Même avec leur nouveau taux de 3¾ p. 100, impôt acquitté, pour les actions, les sociétés ne sont pas sûres d'attirer tout l'argent dont elles ont besoin ; il leur faudra peut-être augmenter encore leurs taux en temps opportun.

Augmentation de la construction

Ces augmentations du taux d'intérêt se produisent dans un climat de forte activité de la construction de maisons, et même du bâtiment en général. L'industrie de la construction compte parmi celles qui ont connu la croissance la plus rapide en Angleterre.

Les commandes relatives à la construction de maisons privées étaient plus fortes qu'un an plus tôt et aussi celles qui avaient trait aux locaux industriels, mais la hausse vraiment forte s'est produite dans le secteur des commandes reçues des autorités publiques, surtout à l'égard de travaux de voirie.

Pendant quelques années après la seconde Grande guerre, on se plaignait communément de ce que, simplement parce que la destruction absolue qu'avait causée la guerre n'atteignait pas le même niveau que celle du continent européen de sorte que l'Angleterre pouvait se tirer d'affaire par de simples mises au point, on n'engageait que trop peu d'argent dans les moyens de transport. Ces années dernières, on a comblé cette lacune: l'exécution du programme de voirie a avancé rapidement, restreinte surtout par les inévitables retards à obtenir l'accord au sujet de l'acquisition forcée de terrains et des lignes des nouvelles routes. En même temps, l'effervescence de la construction de maisons imposait de fortes demandes à l'industrie du bâtiment. Grâce à d'importantes améliorations des techniques, cette industrie a jusqu'ici fort bien porté le fardeau.

La confection au premier trimestre

OTTAWA. — La production, pour hommes et garçons, de complets (tous genres), de pantalons, de pantalons de sport et de chemises de toilette a augmenté durant le premier trimestre, comparativement à un an plus tôt, tandis que la production de chemises de sport fines a diminué. La production de manteaux ordinaires et de blouses et de jupes pour femmes et fillettes a augmenté, tandis que celles de robes a fléchi.

Voici les chiffres de la production du trimestre : complets (tous genres) pour hommes et garçons, 472,204 (444,299 un an plus tôt); pantalons et pantalons de sport, 971,338 (888,231); chemises de toilette, 181,757 douzaines (170,594); chemises de sport fines pour hommes et garçons, 121,578 douzaines (136,-910); manteaux ordinaires pour femmes et fillettes, 121,578 douzaines (139,910); manteaux ordinaires pour femmes et fillettes, 486,045 (476,904); jupes, 1,208,275 (1,176,917); blouses, 210,459 douzaines (182,968); robes pour femmes et fillettes, 2,302,460 (2,875,267).

Capitalisation boursière

(Bourses de Montréal et Canadienne)

	AVRIL Emis.	Actions	Valeur	MARS Emis.	Actions	Valeur
Métaux ususels	164	682,093,274	5,151,784,096	162	676,357,878	4,785,782,527
Breuvages	20	33,074,582	1,325,278,286	20	33,082,032	1,256,097,016
Construction	15	12,306,555	284,613,675	15	12,306,555	290,434,228
Finance	48	44,543,778	2,350,300,161	48	44,516,646	2,308,814,902
Alimentation	39	17,334,985	451,294,992	39	17,300,969	438,318,788
Mines d'or	119	425,293,570	736,871,818	119	425,127,060	699,608,738
Fer, charbon, acier	10	21,086,708	818,479,311	10	21,030,454	796,929,816
Machinerie et équip.	49	371,948,286	16,197,734,992	49	371,900,348	16,029,571,231
Magasins	64	145,776,420	7,776,875,080	63	144,474,663	7,702,425,482
Minoterie et grains	5	7,650,815	143,297,392	5	7,650,815	160,951,903
Pétroles	83	343,349,924	3,211,989,947	82	336,521,326	3,071,561,320
Pâtes et papiers	41	182,309,276	4,180,922,088	41	182,310,762	4,273,827,130
Textiles	29	18,821,475	181,565,471	29	18,821,774	173,127,113
Transports	4	16,522,494	408,344,381	4	16,519,794	410,050,288
Services publics	70	101,647,134	2,970,869,049	66	99,533,751	2,797,766,155
Divers	65	171,371,196	3,722,332,850	64	165,279,666	3,531,295,943
	825	2,595,130,472	$49,912,553,589	816	2,572,734,493	$48,726,562,580

Cours des titres à revenu fixe

Cours compilés à la source par l'"Investment Dealer's Association of Canada", ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Emissions	Taux	Ech.	Ach.	Ven.
GOUVERNEMENT DU CANADA				
Canada	3	1961	100.05	100.15
Canada	5½	1962	104¼	104¾
Canada	3¾	1965	96½	97½
Canada	2¾	1968	89	90
Canada	4	1965	99¼	100
Canada	5½	1969	104¼	105¾
Canada	4½	1963	93¾	94¾
Canada	3	perp.	69	70
Canada	5½	1975	103½	104½
Canada	5½	1964	104¾	105¾
C.N.R.	5¾	1985	106¾	107¾
C.N.R.	4	1981	87½	88½
C.N.R.	4½	1967	98¼	99¼
C.N.R.	5	1987	98½	99½
Canada	5½	1969	104½	105½
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitibi P	4½	1966	102½	104½
Atlas Steel	5	1967	102	—
Brazilian	4½	1971	67	73
B.C. Elect	6	1984	112	114
C. Delhi	5½	1973	90	93
Can. Pfina	4	1972	84	86
Can. Util.	5¾	1977	121	126
Cockshut	5	1968	87	90
Dom. Text.	4	1966	93	95
Grey Line	5½	1978	136	—
Home Oil	5¾	1971	97	99
Home Oil	6	1975	110	112
Int. Com.	4½	1976	92	—
Int. N.G.	5½	1977	95	97
Loblaw	4¾	1976	173	—
Pac. Pete	5	1977	108	—
Sha W&P	5½	1972	106½	108½
Simpson	5	1976	123	—
Simpson	5½	1979	110	112
Tel. I. N	5½	1987	160	165
T.C.P. In	5½	1987	155	160
T.C. Inc. N.	5½	1987	155	160
Triad Oil	4¼	1971	86	88
Un To Elec	6¼	1981	104	106
Westcoast C	5½	1988	94	96
EMPRUNTS PROVINCIAUX				
Alberta MF	5½	1983	101	102
B.C Power	5	1982	93	94
Man	5¾	1981	102½	103¾
N. Bruns.	5¾	1984	101	102
N. Bruns.	5¾	1984	101¼	102¾
Ter-Neuve	6	1981	101½	102½
N.-Ecosse	3¼	1965	93½	94¼
N.-Ecosse	5½	1980	100	101
Ontario	3	1965	94	95
Ontario	3	1965	93¾	94¾
Ont. Hydro	4	1966	96½	97½
Ont. Hyd	5¼	1981	101½	102½
Québec	4	1962	99¼	100
Québec	4¾	1977	94	95
Québec	5½	1980	101¼	102¼
Québec	5¾	1968	103	104
Que Hydro	3½	975	82¾	83¾
Qué Hydro	5½	1985	101	102
Saskat.	5½	1981	100	101
INDUSTRIES				
Alu of Ca	4½	1973	92	—
Abit P.&P.	6¾	1977	103½	105½
Alber G. T.	5¼	1981	95	96½
Algoma St.	5¼	1978	96	98
B.A Oil	5¼	1977	95	96½
Saskat	5½	1981	96½	97½
Can. Brew.	5	1983	93	94
Canada Cm	5¼	1976	96	97
C. B. Alum	5¾	1980	98½	100
C.I.L.	5¾	1977	101	102
Can. Oil	4	1976	83½	85½
C.P.R.	3¾	1972	84½	86½
C.P.R.	5	1983	92	93½
C. Chem.	5¼	1971	97	—
Créd. Fonc.	5½	1974	96	98
Dom Stores	5½	1975	98	100
Do Tar&C.	5¼	1978	94½	96
G. Motor AC	4¾	1969	95	96
Imperial O	3	1966	86	88
Int. Ace.	5¼	1978	97	99
Loblaw Gr	6	1977	102	103½
Massey Fr.	4½	1976	90	—
Nortl. S. Oil	5¾	1977	100	102
Reynds A.	5¾	1978	98½	100½
St. Law Cr	5	1978	93	95
Simpson's	4½	1973	94	96
Stanleigh U	5½	1962	99½	100½
Stanrck Ur	5¾	1963	43½	—
Stani. U	5½	1962	100	101
Steinbergs	5¼	1977	95	—
Traders Fin.	5¾	1974	99	10
T.C. Pipe	5.85	1987	97	98
Geo. West	4¾	1971	94½	96
Simpson s	5	1976	112	116
West. Coast C	5½	1982	87	89
SERVICES PUBLICS				
Ang C tel	8	1983	100½	102½
Av. Tel.	3½	1966	86½	89½
Bell Tel.	3¾	1979	80	82
Bell Tel.	6¼	1978	106	107
Bell Tel.	3¾	1979	79	81
Bell Tel	5¾	1982	100	101
Bell Tel	5¾	1982	101	102
Bow. Pow.	3¾	1980	81	83
Braz. Tract	4¾	1970	70	75
B.C. Elect.	3¾	1969	90	92
B.C. Elect	5¼	1983	93	94½
B.C. Telep	5¼	1983	94	96
Cal. Pow.	3¼	1972	82½	—
Canada El.	4	1968	89¼	—
Cn. W. Nt.	5½	1983	94½	96½
Can Util.	3¾	1977	118	—
Cons. Gas	5¾	1977	100	102
Con. Gas	5	1978	93½	95½
East L.&P.	4	1969	87½	—
Gt. L. Pwr	5¾	1977	98	100
Inland N.G.	6	1982	98½	100½
Maritim E.	4	1975	83½	—
Nfld L.&P.	4¼	1974	93	—
Nfld L.&P.	5½	1978	96½	—
N Ont NG	5¾	1982	95	97
North. Tel.	5¼	1978	93½	95½
Pow Corp	5½	1977	96	99
Quebe NG	5¾	1985	75	78
Queb. Tel	5	1971	100	102
Shaw. P.	4¾	1976	91	93
Shaw. P.	4¾	1976	92	94
Union Gas	5

Expéditions, stocks, commandes des fabricants

OTTAWA. — Les expéditions des fabricants ont été estimées à 1,859 millions de dollars en avril ; c'était une baisse de 3.6 p. 100 depuis le chiffre rectifié de mars (1,928 millions) et de 2.7 p. 100 depuis celui d'avril 1960 ($1,911,200,000). Tels sont les chiffres provisoires qui paraitront dans le numéro d'avril du rapport mensuel **Inventories, Shipments and Orders in Manufacturing Industries.**

La valeur de tous les propres stocks des fabricants à la fin d'avril s'établissait à $4,275,200,000, soit 0.8 p. 100 de moins qu'à la fin de mars ($4,308,400,000) et 0.3 p. 100 de moins qu'à la fin d'avril 1960 ($4,287,900,000). La baisse des stocks durant le mois est la première depuis le léger déstockage des troisième et quatrième trimestres de l'an dernier.

La valeur des stocks détenus par les fabricants à la fin d'avril s'établissait à $4,509,400,000, soit 0.9 p. 100 de moins qu'à la fin de mars ($4,549,900,000) et 1.5 p. 100 de moins qu'à la fin d'avril 1960 ($4,576,100,000).

Le rapport des propres stocks aux expéditions a été de 2.30 en avril, contre 2.23 en mars et 2.24 en avril 1960. Le rapport des produits achevés aux expéditions a été de 0.78 en avril, contre 0.76 en mars et 0.76 en avril 1960.

Les nouvelles commandes reçues par les fabricants en avril ont été évaluées à $1,833,700,000, soit une baisse de 6.8 p. 100 sur mars ($1,966,900,000) et de 1 p. 100 sur avril 1960 (1,852 millions). La valeur des commandes non remplies à la fin d'avril atteignait $1,995,600,000, soit 1.3 p. 100 de moins qu'en mars ($2,020,900,000) et 6.9 p. 100 de moins qu'en avril 1960 ($2,144,400,000).

Expéditions des fabricants par province d'origine. La valeur estimée des expéditions des fabricants par province a baissé de 4.8 p. 100 en mars 1961 au regard du mois correspondant de l'an dernier. Cette baisse tenait à des réductions des expéditions dans six des dix provinces : Ile-du-Prince-Edouard et Nouvelle-Ecosse, 0.4 p. 100; Québec, 4.2 p. 100; Ontario, 6.2; Manitoba, 0.6; et Colombie-Britannique, 7 p. 100. Les expéditions ont augmenté de 9.8 p. 100 à Terre-Neuve, de 4.9 p. 100 au Nouveau-Brunswick, de 2.3 p. 100 en Saskatchewan et de 1.1 p. 100 en Alberta.

Voici les industries qui ont causé la baisse de la valeur des expéditions des fabricants en mars 1961 au regard de mars 1960 — **Québec :** bois, fer et acier, matériel de transport et produits des métaux non ferreux. **Ontario :** articles en papier, fer et acier, matériel de transport et appareils électriques. Colombie-Britannique : bois, papier et produits des métaux non ferreux. L'augmentation des expéditions à Terre-Neuve tenait à des gains de l'industrie des articles en papier; au Nouveau-Brunswick et en Alberta, elle tenait à des augmentations de l'industrie des aliments et boissons.

Les expéditions de janvier-mars 1961 ont baissé de 3.1 p. 100 au regard d'un an plus tôt et sept des dix provinces ont accusé un recul. Durant cette période, les expéditions ont augmenté de 4.9 p. 100 au Nouveau-Brunswick, de 1.1 p. 100 au Manitoba et de 0.2 p. 100 en Alberta.

Rendement des valeurs à dividende

	Taux	Prix	Rend.
Abitibi	1.70	42	4.04
Algoma	1.20	43	2.79
Aluminium	.70	36	1.94
Anglo C. Pulp	2.00	40	5.00
Angus	1.20	43	2.79
Asbestos	1.20	30	4.00
Atlas Steel	1.25	31	4.03
Bell. Tel.	2.20	53	4.15
B. A. Oil	1.00	31	3.22
B. C. Forest	.50	13	3.84
B. C. Power	1.60	34	4.70
C. C. Phone	2.20	50	4.40
Bldg Products	1.80	35	5.14
C. & D. Sugar	.60	20	3.00
C. Cement	1.00	27	3.70
Can. Iron	1.00	19	5.26
Can. Maiting	2.00	70	2.85
C. Steamship	1.60	58	2.75
C. Bronze	1.50	19	1.89
C. Breweries	1.70	48	3.54
C. Celanese	1.30	29	4.48
C. Industries	.50	15	3.36
C. Oil	.80	31	2.58
C. Pacific R.	1.50	25	6.00
C. Vickers	.60	21	2.85
Can. Westing	.60	32	1.87
Colomb. Enter.	.60	12	5.00
Cons. Paper	2.00	46	4.34
Cons. Gas	.40	18	2.22
C. Zet Can	1.00	21	4.76
C. Zeller Corp.	1.08	67	2.68
D. Seag	1.70	40	4.25
Dom. Bridge	1.00	19	5.26
Dom. Corset	1.00	18	5.55
D. Foundries	1.40	57	2.45
Dom. Eng.	1.00	16	6.22
Dom. Glass	2.20	71	3.09
Dom. Oilcloth	1.20	24	5.00
Dom. Steel	.40	13	3.07
Dom. Tar	.80	19	4.21
Dom. Textile	.60	13	2.61
Donohue	.60	20	3.00
Dow Brewery	1.50	50	3.00
Dom. Stores	1.25	74	1.68
DuPont	.900	22	1.81
Fam. Players	1.50	18	8.33
Foundation	.50	13	3.84
Fraser	1.50	24	6.25
Gat. Power	1.60	37	4.32
G. Dynamics	2.00	33	6.06
G. S. Wares	.40	10	4.00
Great Lakes	.60	20	3.00
H. Smith	1.20	41	2.55
Imp. Inc. A.	.50	21	2.38
Imp. Tobacco	67½	15	4.50
Int. Nickel	1.60	79	2.02
Int. Paper	1.00	32	3.12
Int. Util	1.40	45	3.11
Imp. Oil	1.20	43	2.78
Jamaica	1.65	34	4.88
Labatt	1.30	38	3.63
Macmillan	.67	16	4.18
Massey Ferg.	.40	13	3.07
Laura Secord	.70	16	4.37
Lewis Bros	.60	7	8.57
Lowney	1.00	26	3.84
M. & Paper	1.60	52	5.00
Moison A	.90	26	3.46
Moison B	.90	26	3.46
Mont. Loco	1.00	15	6.66
Mont. Trust	1.80	66	2.72
Nat. Trust	2.09	90	2.30
Ont. Steel	1.00	20	5.00
Ogilvie	2.00	53	3.77
Page Hers	.90	25	3.60
Power C	2.00	56	3.57
Penmans	1.80	30	6.00
Price Bros.	2.00	49	4.08
Quebec Pow.	1.60	38	4.21
Quebec Tel.	.95	45	2.11
St. Law. Corp.	1.00	24	4.16
Sher. Williams	1.90	33	5.75
Simpson's	.80	30	2.66
Southam	.80	31	2.54
S. C. Power	2.50	55	4.54
Texaco Can.	1.60	65	2.46
Unnon Gas	.50	19	2.63
Viau Ltée	.80	14	5.71
Walker	1.80	52	3.46
Weston Geo. "B"	.30	21	1.42
Westeel Prod.	.60	10	6.00
	Taux	**Prix**	**Rend.**
Zellers	1.40	36	3.88
BANQUES			
Canadienne	1.60	64	2.50
Montréal	2.00	67	2.98
Nova Scotia	2.30	72	3.19
Provinciale	1.20	41	2.92
Royale	2.45	75	3.26
Tor.-Dom.	2.00	65	3.08
MINES			
McIntyre	1.00	35	2.85
Dome	.70	21	3.33
Hollinger	.60	24	2.50
Hudson Bay	3.00	56	5.35
Kerr Eddison	.80	9	8.88
Falconbridge	1.50	58	2.58

Quatre savants russes de passage à Montréal

Cinq hommes de science d'au-delà du rideau de fer sont à Montréal, pour un voyage d'étude au Canada.

Les quatre Russes qui participent à cette visite séjourneront trois semaines dans notre pays tandis que l'envoyé tchèque de l'Agence internationale de l'énergie atomique suivra un cours de six mois au centre canadien de l'Energie atomique, à Chalk River.

Les savants ont visité l'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal et discuté les rapports est-ouest sur le problème des radiations.

L'Union soviétique a reçu récemment du Canada deux appareils au cobalt 60 pour le traitement du cancer et les techniciens russes sont envoyés par leur gouvernement pour se familiariser avec l'installation et l'utilisation de ces appareils.

Denrées agricoles

Les prix des cours (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

MARCHE DES OEUFS

	Prod. (a)	Gros (b)	Détail (c)
A extra gros	43 -43½	47-48	53-58
A-1 gros	..	..	53-58
A gros	42½ ..	46-48	52-57
A-1 moyens	..	..	51-54
A moyens	40 ..	44-46	49-53
A-1 petits	..	..	42-49
A petits	27 28	33-35	38-41
Catégorie B	34 ..	39-40	.. ..
Catégorie C	23 ..	28-30	.. ..

a) Producteurs - Prix payés par les grossistes aux centrales de campagne, caisses de 30 doz.
b) Grossistes — Prix payés par les détaillants aux grossistes, cartons d'une douzaine, en vrac 3 cents de moins la douzaine.
c) Détaillants — Prix approximatifs aux consommateurs.

POULET A GRILLER
Vivant 15-17½ cents la livre.

PRODUITS LAITIERS

BEURRE :
Québec No 1, frais livré à Montréal. Prix payé par les grossistes aux producteurs (solides) 62¾-63¾
Prix du demi-gros solide 63-63¾
Prix payé par les détaillants aux grossistes, frais de crèmerie, enveloppé (pain d'une livre) .64-.65

FROMAGE :
Prix payé par les grossistes (arrivages courants de fromage parafiné, livré à Montréal).
Québec blanc .31
Québec coloré .31
(f.a.b.) centre de classification
Prix de vente des grossistes
Québec blanc .32
Québec coloré 32¼

LAITS CONCENTRES
Produits de lait écrémé
De pulvérisation Canada .06-.10
Du cylindre Canada, première catégorie, sacs .05¾-.09
Aliments du bétail sacs .05
Poudre de lait de beurre .05
Poudre de petit lait .04½
Lait évaporé, caisse 48/16 6.40
Crème douce la livre de matière grasse .79

Marché du poisson

Prix du courtier au grossiste (en cents par livre au wagon)

Poisson frais	
Filet d'aiglefin	.40
Filet de sole	.43
Filet de morue	.22
Aiglefin entier	.22
Morue entière	.20
Saumon Atlantique entier	1.15
Saumon Pacifique entier	.65
Poisson gelé, fumé ou salé	
Saumon Cohoe rouge entier	.74
Saumon Silver Bright entier	.55
Truite de Pacifique entière	.57
Omble arctique	1.05
Eperlan extra entier	.37
Eperlan No 1 entier	.25
Eperlan moyen entier	.15
Fléfan entier	.42
Filet de morue fumé	.35
Hareng gelé	.12
Hareng fumé	.25
Hareng salé	.25
Haddock	.38
Turbot salé	.25
Crustacés	
Crevettes blanches (15/20)	1.30
Crevettes blanches (21/25)	1.25
Crevettes blanches (26/30)	1.20
Homard vivant (1 liv./	.75
Homard vivant (1¼ liv.)	.80
Homard vivant (1¾-2¼ liv.)	.90
Cuisses de grenouilles caisse :	
Moyennes	1.30
Grosses	1.20

Le pétrole brut et le gaz naturel

OTTAWA. — La production de pétrole brut en mars, a diminué sur un an auparavant (16,361,384 barils contre 17,386,929); c'est ce que révèlent des chiffres provisoires du B.F.S. qui paraitront dans le numéro de mars de **Crude Petroleum and Natural Gas Production.** Ceci a abaissé de 2.3 p. 100 la production de janvier-mars (50,452,176 contre 51,614,024).

En mars, la production de gaz naturel s'est accrue de 49,040,649,000 pieds cubes à 60,085,037,000 et celle de janvier-mars de 22.8 p. 100, soit de 145,679,912,000 à 178,874,307,000.

Laminages d'acier

OTTAWA. — Les expéditions de laminages d'acier au carbone, en avril, ont augmenté à 362,250 tonnes, comparativement à 344,677 un an plus tôt, mais le total de janvier-avril a quand même baissé de 10.3 p. 100 (1,384,354 contre 1,543,988). Voici les expéditions d'avril aux six principales destinations : construction de bâtiments, 65,326 tonnes (76,424 un an plus tôt); tuyaux et tubes, 59,622 (41,741); grossistes et entrepôts, 41,878 (40,550); produits commerciaux, 37,684 (43,600); chemins de fer, 35,143 (26,527); et industrie des récipients, 32,081 (30,905).

Cuivre et nickel

OTTAWA. — La production du cuivre, en avril, s'est accrue sur un an plus tôt (35,230 tonnes contre 34,967). Par suite de diminutions en février et mars, la production de janvier-avril a baissé de 146,099 à 140,765 tonnes. La production de nickel, en avril, a diminué pour le deuxième mois consécutif (16,901 tonnes contre 17,524). Toutefois, des gains en janvier et février ont plus que compensé les diminutions, et la production de janvier-avril s'est accrue légèrement, soit de 69,139 à 69,980 tonnes.

Métaux non ferreux

OTTAWA — Les stocks de déchets de métaux non ferreux détenus par les marchands, fin mars, étaient les suivants : aluminium, 3,803,544 livres (2,521,321 un an plus tôt); cuivre, 8,840,911 (11,684,130); étain-plomb, 7,354,356 (6,963,209); magnésium, 26,014 (21,213); nickel, 461,517 (456,654); et zinc, 2,658,654 (3,235,603).

Construction de logements neufs

OTTAWA. — Le nombre de logements neufs commencés dans les centres urbains de 5,000 habitants et plus s'est élevé à 8,778 en mai contre 6,913 un an plus tôt; tels sont les chiffres provisoires que le B.F.S. publiera dans le numéro de mai de **New Residential Construction.** Du 1er janvier au 31 mai, on a commencé la construction de 29,337 logements neufs, au regard de 20,853 un an plus tôt.

Le nombre de logements achevés a baissé à 5,966 en mai (7,772 un an plus tôt) et à 27,693 (36,872) en janvier-mai. A la fin de mai, le nombre de logements en construction s'établissait à 46,362 (44,042).

L'exploitation ferroviaire

OTTAWA — Les recettes d'exploitation des chemins de fer, en mars, ont diminué de 10 p. 100 sur un an plus tôt ($91,074,000 contre $101,216,000) et les frais, de 6.9 p. 100 ($89,105,000 contre $95,720,000); en conséquence, le revenu net d'exploitation a baissé de $5,496,000 à $1,968,000.

Les recettes d'exploitation des voies ferrées, comprenant les chemins de fer, les messageries, les communications commerciales et les services (par rail) de transport routier, ont diminué de 9.1 p. 100 au cours du mois ($100,548,000 contre $110,607,000) et les frais, de 6.1 p. 100 ($2,635,000 contre $6,293,000).

Production laitière

OTTAWA. — La production de lait, en mai, a été évaluée à 1,890 millions de livres, augmentation de 0.5 p. 100 sur mai 1960; c'est ce que révèlent les chiffres provisoires du B.F.S. Ceci a élevé la production de janvier-mai à 6,832 millions, soit quelque 0.8 p. 100 de plus qu'un an plus tôt.

En avril, la production de lait s'est accrue de 0.3 p. 100 sur un an auparavant (1,553,122,000 livres contre 1,548,965,000), d'après des chiffres rectifiés. Au cours de la période janvier-avril, la production de lait s'est accrue de 0.9 p. 100 (4,942,771,000 contre 4,897,529,000). La production a été plus élevée au cours du mois et des quatre mois dans toutes les provinces, sauf en Ontario où elle a baissé au cours des deux périodes.

ON NE CHANGE GUERE



LA VIE DANS LES PARCS

par Dollard MORIN

Foule nombreuse au zoo et aux piscines

Au cours de la fin de semaine de la St-Jean-Baptiste, le "Jardin des Merveilles" du parc Lafontaine a accueilli 19,549 visiteurs, soit 4,211 le 24 juin, 11,461 le 25 juin et 3,877 le 26.

Ces chiffres nous sont fournis par M. Paul-Réal Desrosiers, surintendant de l'Entretien au Service des parcs, de qui relève ce zoo pour enfants. On sait que le "Jardin des Merveilles" est ouvert sur semaine, de midi au coucher du soleil; le samedi et le dimanche, de 10 h. du matin jusqu'au crépuscule. L'entrée est de 15 cents.

Par ailleurs, durant la même fin de semaine, les piscines de l'île Ste-Hélène ont reçu 9,740 baigneurs, soit 1,559 le 24 juin, 6,921 le 25 et 1,260 le 26.

Ces piscines extérieures sont ouvertes tous les jours, de 10 h. du matin à 10 h. du soir. L'entrée pour les adultes est de 35 cents en tout temps. Quant aux enfants, ils y sont admis gratuitement le matin, sur semaine; le reste de la journée, ainsi que les samedis, dimanches et fêtes, ils paient 20 cents d'admission.

En outre, à compter d'aujourd'hui, les enfants peuvent y suivre des cours gratuits de natation et de plongeon, sur semaine, de 10 h. 30 à 11 h. 30 du matin.

Un gala de gymnastique

"Les Ambassadeurs", groupe d'élite créé parmi les gymnastes de l'école secondaire Urgel-Archambault de Montréal, donneront un gala de gymnastique, ce soir, à 8 h., au théâtre de verdure du parc Lafontaine.

Il y aura des exercices avec et sans appareils, des numéros comiques, des numéros d'habileté et d'adresse. Lors du Gala national tenu le 24 juin au Forum, ces gymnastes que dirige l'instructeur Guy Lefebvre, ont donné un spectacle abondamment apprécié.

Le public est cordialement invité à les voir à l'oeuvre ce soir; l'entrée sera libre. En cas de pluie, ce gala sera remis à mercredi, 5 juillet, au même endroit.

A St-Donat

Chaque mercredi matin, durant juillet et août, à compter du 5 juillet, un pique-nique sera organisé pour les enfants de la paroisse St-Donat de Montréal, par le comité de Loisirs.

Ce pique-nique aura lieu à l'île Ste-Hélène ; le départ se fera le matin, à 9 h. 15, et le retour, vers 7 h. du soir. Les enfants doivent apporter leur lunch pour le dîner et le souper.

Par ailleurs, à cause des travaux d'aménagement qui s'effectuent présentement au terrain de jeux Parkville, dans la paroisse St-Donat, le moniteur et la monitrice du Service des parcs accueillent les enfants dans la cour de l'école paroissiale, où se déroulera le programme récréatif durant les vacances. Garçons et filles y sont tous invités.

Pour se récréer

—**Ce soir,** à 8 h., danses de folklore en plein air au parc-école **St-André-Apôtre,** 215 ouest, rue Prieur, à Ahuntsic.

—A 8 h., gala de gymnastique au théâtre de verdure du parc **Lafontaine.**

Aujourd'hui, se fait l'ouverture de la saison des terrains de jeux dans un grand nombre de municipalités de la province. On y attend plus de 2 millions d'enfants.

Défi du club Ste-Thérèse

Le comité de loisirs des Jeunes Libéraux de Ste-Thérèse de Blainville vient de former un club de baseball. Cette nouvelle équipe se compose de jeunes gens enthousiastes, âgés de 17 à 20 ans. Elle lance donc un défi à tout club de cette catégorie, de Montréal et de la région.

Le club Ste-Thérèse est prêt à rencontrer les équipes intéressées, soit sur le terrain de celles-ci ou sur son propre terrain. Pour renseignements, s'adresser à M. Pierre-Paul Gohier, 37, boul. Desjardins (TA. 3-7476), à Ste-Thérèse.

Pianiste blessé

Le jeune pianiste Denis Quintin que des milliers de personnes ont applaudi, lors du premier festival de LA PRESSE, au parc Belmont, mardi dernier, a été victime d'un accident à la suite de cette fête champêtre. On sait que ce musicien avait présenté une audition musicale avec sa soeur, Marie-Perle, violoniste, à la foule présente au festival.

Peu après cette fête champêtre, tous deux prenaient place avec des amis dans un taxi La-Salle. Le véhicule dérapa et alla s'écraser sur un poteau. Denis Quintin eut des dents fracassées, tandis que sa soeur recevait de légères blessures.

Transactions immobilières

Quartier Mercier — Rue Tellier No 7880. Lots Nos 391-358, 359. Wilfrid Brouillette à André Leveillé, $17,000.00 — 1541344.

Ile Bizard — Avenue Théoret, Nos 1051, 1050, 1052. Lots Nos 132-7 Pt 6, 11, 132-5. Paul Rivard Ltée, $14,000.00 — 1541255.

Villes D'Anjou — Avenue Rabelais, No 8163. Lot No 529-1460. S. D. Miller & Sons à James Mardell, $14,690.00 — 1541340.

Dollard des Ormeaux — Rue Glamis, No 35. Lot No 288-90. Belcourt Construction Company à Philip H. Tolcher, $16,446.37 — 1541277.

Montréal-Nord — Chemin public (vague). Lots Nos 15-129, 130, terrain 9000' pds en sup. Olympia Development Co. à Mme Mykola Malarchyn, $4,998.00 — 1541317.

Chemin public. Lots Nos Pt 5-88 totalité 5-89, terrain 50 x 90 pds. Montreal North Development Corp. à Benjamin Greenbaum, $2,100.00 — 1541371.

Pointe-aux-Trembles — 54e Avenue (vague). Lots Nos 212-640, 641. Ares & Frères Ltée à Florent Duval, $2,200.00 — 1541137.

St-Laurent — Chemin Bois-Franc et Lafrance. Lot No 87-41-2. Shell Oil Company of Canada Limited à The Second Vona Company Limited, $79,500.00 — 1541173.

Rue Fillion, Nos 2025 à 2029. Lot No 19-1624, terrain 45 x 100 pds. Pierre Lafontaine à Maxime Mireault, $28,000.00—1541341.

St-Léonard de Port-Maurice — Rue Genes, Nos 7520-7522. Lots Nos 437-21-1 Pt 437-21-2 Pt 437-22-2, terrain 42 x 80 pds. Mario Barone Inc. à Giuseppe Luigi Bruno, $27,500.00—1541170.

St-Michel—43e rue, Nos 3364-3366. Lots Nos Pt 352-2-5-1, 353-1-12. Antonin Alarie à Clermont Nadeau, $17,500.00 — 1541272.

Rue Molson, No 7651. Lots Nos 474-654 Pt 655, terrain 45 x 95 pds. Mme Tony Di Paolo à Mlle Maria Di Salvio, $12,800.00 — 1541438.

A Batoche, sur le lieu des combats

M. John Diefenbaker prend la défense des descendants de Riel

BATOCHE, Saskatchewan. (PC) — Le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, a défendu ces jours derniers, à Batoche, en Saskatchewan, la cause des métis descendants de ceux qui il y a 76 ans avaient entrepris de faire la guerre au reste du Canada.

Au cours d'une allocution prononcée dans la cour du presbytère de la petite paroisse, le premier ministre a lancé un appel à la compréhension des métis dont les espoirs de fonder une nation autonome se sont évanouis avec la défaite de la rébellion de Louis Riel à l'endroit même où parlait M. Diefenbaker. Batoche est situé à environ 35 milles de Prince-Albert. A quelques verges du presbytère repose la dépouille du général Gabriel Dumont, chef des rebelles dont M. Diefenbaker a loué la générosité et l'intégrité.

"Il mérite de se classer avec Tecumseh comme l'un des plus grands stratégistes indiens du Canada et des Etats-Unis" a déclaré le premier ministre. "A la lumière de l'histoire, a-t-il ajouté, nous regardons le passé et commençons à comprendre les adversaires d'alors.

Dumont avait réussi à s'échapper à la suite de la bataille de 1885 et à passer aux Etats-Unis, mais il est revenu plus tard pour mourir en paix dans son village en 1906. M. Diefenbaker a évoqué des souvenirs de jeunesse alors qu'avec d'autres enfants il s'amusait à lancer des boites de conserves en l'air pour que Dumont les descendent d'un coup de révolver.

Louis Riel avait été fait prisonnier dans la bataille de 1885. Il fut jugé pour trahison et pendu la même année à Regina.

Hommage aux métis

Les métis étaient doués d'un grand courage et jouissaient d'une solide stature. Ce sont là des qualités qui dénotent une race valeureuse, a noté le premier ministre. "Ce fut une lutte entre braves, mais une lutte tragique en ce sens qu'elle révélait une incapacité de notre part à accepter l'héritage d'une époque héroique de notre histoire.

Quelque 2,000 personnes assistaient au discours du premier ministre du Canada, dont quelques descendants des métis. M. Diefenbaker a reconnu que les métis avaient fait de grand efforts pour préserver leur identité propre, leur vie libre de chasseurs de buffalos. "Le Canada a maintenant un bill des droits de l'homme, a-t-il dit, qui assure à chacun la sécurité dans le genre de vie qui lui est propre et met les minorités à l'abri de la peur qui a conduit au soulèvement de 1885."

Plus tôt, le premier ministre avait présidé à l'inauguration d'un barrage fédéral-provincial pour la conservation des poissons dans le parc national de Prince-Albert.

Arrêt de l'enquête Lafleur

Le juge Brossard critique les procédures du Revenu national

OTTAWA. (PCI) — Le juge Roger Brossard, de la Cour supérieure de Québec, a vertement critiqué les procédures d'enquête du ministère du Revenu national, disant qu'elles constituent une violation flagrante de la Déclaration des droits de l'homme.

Le magistrat a ajouté qu'il était tenté de comparer ces procédures aux "méthodes de dénonciations secrètes et obligatoires pratiquées sur une large échelle dans les pays que l'on dit être sous la coupe de dictateurs".

Le juge Brossard a fait état de son opinion dans le jugement qu'il a récemment prononcé et par lequel il accorde à M. René Lafleur, industriel montréalais, une injonction en vertu de laquelle il ordonne l'arrêt de l'enquête que mène le ministère du Revenu national sur ses affaires et celles de certains de ses parents et amis.

Dans la plainte qu'il a portée, M. Lafleur soutient qu'on lui avait interdit ainsi qu'à son avocat, le droit d'assister à une enquête préliminaire tenue le 10 janvier dernier par M. Philippe Guay, représentant de la division de l'Impôt. Cette audience devait être la première d'une série de séances.

Tout ce que M. Lafleur désire, ajoute le jugement, c'est d'obtenir le droit d'être présent à l'audience. Il ne tente aucunement d'intervenir personnellement ou par l'intermédiaire de ses avocats, soit en interrogeant les témoins présentés par l'enquêteur, soit en leur faisant subir un contre-interrogatoire.

Deux jeunes sportifs à l'honneur au Centre Immaculée-Conception : Pierre Denis, qui a marqué au baseball deux parties sans point ni coup sûr, et Jean Séguin, qui a enregistré au hockey un total de 40 buts durant la saison dernière.

Les timbres

Timbres "patriotiques" suisses

La Suisse a émis, le 5 juin, cinq timbres de la série dite "patriotique". Cette série a commencé en 1936, lorsque le bureau de poste de la Suisse a lancé une émission de trois timbres pour garnir le fonds de la défense nationale.

Depuis, la surcharge a été affectée à diverses causes : secours aux Suisses outremer, mères nécessiteuses, aveugles, Croix-Rouge, formation professionnelle des jeunes et des invalides, recherches sur le cancer, bibliothèque nationale et Académie des arts et des lettres.

Quatre-vingt-dix-neuf pour cent de la surcharge sur les timbres patriotiques de cette année seront versés aux oeuvres culturelles suisses; dix pour cent, à l'Union suisse des organisations d'infirmières à domicile. Ces timbres seront valides pour fins postales jusqu'au 31 décembre 1961.

Le premier timbre de la nouvelle série, celui de 5 plus 5 centimes, montre un tronc d'arbre derrière un livre d'histoire ouvert. Sur la page droite de ce livre apparait un sablier, symbole du temps qui passe et de la nature passagère des choses; sur la page gauche, le symbole de l'infinité, pour la continuité et la cohésion du travail créateur de l'humanité. La croix suisse domine le livre. Les quatre racines de l'arbre représentent les quatre langues nationales de la Suisse.



Les quatre autres timbres de la série sont consacrés à la science naturelle et terminent la série des minerais, des roches et des fossiles commencée en 1958. Le timbre de 10 plus 10 centimes, vert et rose, montre de la fluorine, minerai cristallisé et transparent, très rare à l'état pur, ayant plusieurs couleurs et un clivage parfait. La fluorine qu'on trouve dans les Alpes est d'un rouge vif.

Le timbre de 30 plus 10 centimes montre de la lazulite ou lapis-lazuli, minerai bleu azur contenant du fer et du magnésium. Le spécimen reproduit a été trouvé près de Zermatte, au pied du fameux Matterhorn.

Sur le timbre de 20 plus 10 centimes, rose foncé et violet, apparait un poisson pétrifié. Ce spécimen, trouvé dans le canton de Glarus, est exposé au Musée d'histoire naturelle de Bâle.

Sur le fond bleu vif du timbre de 50 plus 10 centimes, apparait une fougère pétrifiée trouvée dans le canton de Berne, au pied des montagnes du Jura. Ce spécimen, que les experts considèrent comme très rare, est également la propriété du Musée d'histoire naturelle de Bâle.

Ces nouveaux timbres sont imprimés en photogravure, en feuilles de cinquante.

Et leur histoire

Paradoxe norvégien

Ce timbre norvégien n'a servi en Norvège que plus de deux ans après avoir été émis !



Ce paradoxe a pris naissance durant la deuxième grande guerre mondiale lorsque le gouvernement norvégien en exil à Londres, émit ses propres timbres à l'usage des troupes norvégiennes servant avec les alliés.

Six timbres ont été émis dans ces circonstances et ils montraient pour la plupart les troupes norvégiennes libres au combat. Mais celui-ci de 20 ore comporte un intérêt spécial parce qu'il reproduit le mot d'ordre du maquis norvégien "Vi vil vinne" (nous gagnerons), écrit en norvégien sur la chaussée d'une route. C'était le slogan provocateur dont on se servait constamment en Norvège occupée pour narguer l'ennemi.

A partir du moment où ils furent émis, au début de 1943, ces timbres servirent au courrier posté à bord des navires norvégiens, qui étaient officiellement reconnus comme faisant partie du territoire norvégien. On s'en servit aussi dans les camps norvégiens établis en Angleterre.

A la libération, le gouvernement norvégien retourna chez lui, apportant avec lui des approvisionnements de ces timbres. Ils furent mis en vente à travers le pays, mais ce furent les seuls qui furent imprimés en Angleterre.

La Norvège n'est pas le seul pays qui a émis des timbres en exil : le gouvernement polonais du temps de la guerre, installé à Londres, eut aussi ses propres timbres. Leurs dessins montraient des ruines de Varsovie et des scènes de l'effort de guerre polonais. En 1944, quatre de ces timbres reçurent une surimpression spéciale pour célébrer le rôle qu'avaient joué les troupes polonaises dans la capture du mont Cassino en Italie. Ces timbres servirent aux troupes polonaises dans des circonstances semblables à celles des timbres norvégiens. Mais à la fin de la guerre, la similitude cessa : ils ne servirent jamais en Pologne même.

"Le Ménestrel"

Durant juillet et août, le Service des parcs utilisera son nouveau kiosque à musique ambulant, "le Ménestrel", pour présenter des concerts de fanfare offerts par la succession Campbell.

Ces concerts gratuits auront lieu le mardi soir, à 8 h., dans au moins 6 parcs. Ils débuteront dès demain soir, au parc ST-PAUL-DE-LA-CROIX, 9900, rue Hamel, angle Sauriol.

Les autres concerts se tiendront: le 11 juillet, au parc LAURIER, 1115 est, rue Laurier; le 18 juillet, au parc LALANCETTE, 2315, rue Nicolet, angle Rouen; le 25 juillet, au parc CAMPBELL-OUEST, angle Eadie et de Maricourt, à Ville-Emard; le 1er août, au parc KENT, 3333, rue Kent, à Côte-des-Neiges; le 8 août, au parc NOTRE-DAME-DE-GRACE, 3550, av. Girouard.

GRATITUDE

Lors du premier festival de LA PRESSE tenu mardi dernier, au parc Belmont, un jeune garçon de Laval-des-Rapides: Yves Laurendeau, a décroché un 2e prix de $15 au programme "la Rigolade". A ce sujet, sa maman nous écrit:

"Il faut que je vous dise merci au nom des enfants pour l'après-midi passé agréablement au parc Belmont, lors du festival de LA PRESSE. Un merci tout spécial de la part d'Yves qui a été gagnant à "la Rigolade" (concours d'oreillers) du 2e prix, un beau $15; il a eu le courage de le garder intact pour le montrer à son papa.

"L'an dernier, je suis allée aux festivals avec mes enfants. Quoique la chance ne nous ait pas alors souri, nous nous étions royalement amusés. Merci d'Yves, Marie-Claude, Ginette, Madeleine, François et Bernard Laurendeau, et leur maman."

Une fête champêtre a été récemment organisée au parc Belmont pour récompenser les brigadiers et brigadières des écoles catholiques de Montréal. Cet événement organisé par la Commission scolaire, en collaboration avec le club Optimiste Laurentien, a groupé plus de 1,500 jeunes.

L'OTJ de Dorval

L'ouverture officielle des terrains de jeux de Dorval se fera demain, 4 juillet, et le programme sera en vigueur jusqu'au 25 août.

Le directeur des parcs et de la récréation, M. Roger Bastien, souligne le fait que la ville de Dorval offrira cet été aux enfants un programme récréatif complet et très varié.

Les terrains de jeux seront dirigés par un personnel bien qualifié et hautement préparé. En voici la liste :

Libby Laurie, surintendant de la Récréation, Judy Hanson, assistant-surintendant, Dave Fisher, moniteur en chef; moniteurs et monitrices : au parc **Ballantyne,** Erland Pepper et Joan Laschinger; parc **Courtland,** Yves Pelletier et Sheila Leigh;

Parc **Neptune:** Danielle Champeau; parc **Nihon,** Renate Bidner et Francine Raymond; parc **Oriole Crescent,** Sally Hall; parc **Riverside,** Pierre Lespérance; parc St-Charles, Murray Thomas et Louise Valiquette; parc Surrey Gardens, Fran Laurie; parc **Victoria,** Christine Loveys; parc **Walters,** Mireille Pelletier; parc **Westwood,** Marilyn Loken.

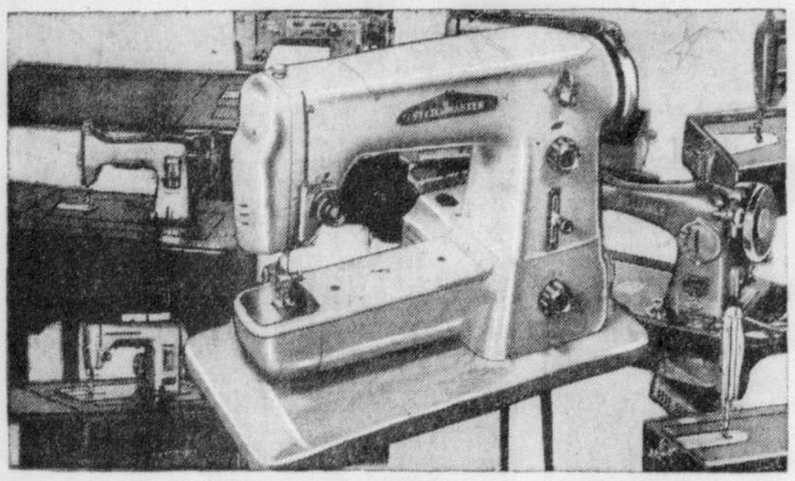
Il y aura donc 11 terrains de jeux ouverts aux enfants de Dorval pendant une période de 8 semaines.

Jeux, sports, événements spéciaux, excursions, danses et autres activités seront au programme.

Pour tout renseignement concernant les terrains de jeux de Dorval, s'adresser au Service des Parcs et de la Récréation: à M. Roger Bastien, Mlle Libby Laurie ou Mlle Rita Beauchesne (

EATON OUVRE À 9 H.30 - FERME À 6 H.

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS, 9 H. 30 À 9 H.



Grand solde! Machines à coudre Des occasions remarquables!

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

Echantillons d'exposition, de démonstration et soldes de ventes précédentes — et chacune est une offre exceptionnelle. Machines modernes à piqûre ordinaire, modèles zig-zag et automatiques dans le groupe. Certaines sont légèrement égratignées et marquées. Toutes ont été soigneusement vérifiées et portent la garantie courante EATON de 5 ans sur la machine, 1 an sur le moteur.

SPECIAL MARDI

15 portatives **49.50** à **139.**

20 consoles **64.50** à **169.**

6 pupitres **99.95** à **199.**

12 seulement: Machines provenant d'échange mais en très bon état de marche.

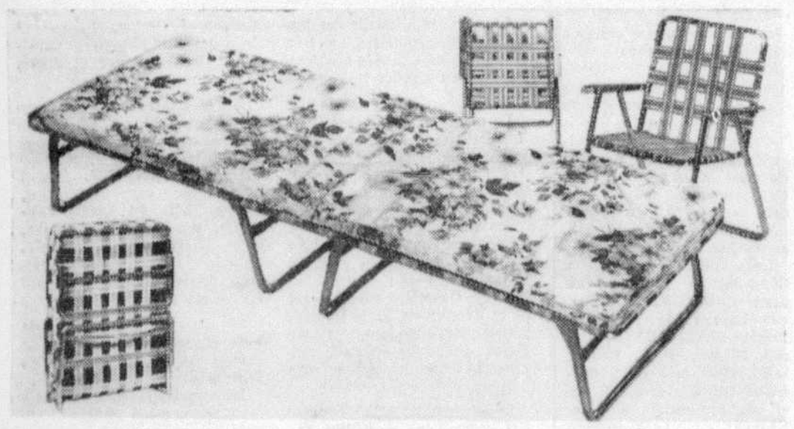
Le groupe comprend des machines à pédale, électriques, portatives et console. Toutes à piqûre ordinaire marche avant, quelques-unes à marche arrière. La garantie du Service d'entretien ne s'applique pas aux modèles d'échange.

SPECIAL MARDI **12.95** à **34.50**

PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur achats par Plan Budgétaire.

Taxe de vente payable à l'achat.

CENTRE DES MACHINES A COUDRE (RAYON 570), AU DEUXIEME



Flâneuses "Featherweigth" pliantes

Agréables pour bains de soleil et pour le repos et même pour y coucher la nuit. Env. 74" x 26". Seulement 9" de profondeur, pliée, ce qui facilite le déplacement et le remisage.

- Cadre aluminium et sangles Saran à fleurs jaunes.
- Matelas recouvert de vinyle, rembourré de caoutchouc, 1½" d'épaisseur.

Flâneuse seulement sans matelas. SPECIAL **11.99**

Matelas seulement. SPECIAL **11.99**

SPECIAL MARDI **23.98**

AVEC MATELAS **2.60** PAR MOIS (10 mensualités)

Fauteuils "Featherweight" à bas prix!

Cadre aluminium léger et robuste. • Sangles Saran, réfractaires au mauvais temps (4 sangles verticales et 7 horizontales). Vert, bleu, rouge ou jaune. • Il se replie pour le remisage ou les déplacements. • Notez les économies intéressantes que vous réalisez en achetant deux!

SPECIAL MARDI **2** pour **11.98**

6.29 chacun

COMPOSEZ VI. 2-9211 — RAYON 370, AU SEPTIEME ETAGE

GRAND SOLDE DE MEUBLES DIVERS

DE SALLE À MANGER ET DE CHAMBRE À COUCHER!

Séries discontinuées, soldées pour liquider. Lits de style contemporain et colonial à panneaux massifs ou tête bibliothèque, commodes, pupitres d'étudiants, fauteuils rustiques, fauteuils, tables de salle à manger avec chaises. La plupart en érable massif, merisier massif ou placages noyer ou acajou.

REG. 29.95 A 119.00

SPECIAL MARDI **19.95** à **79.95**

QUANTITE LIMITEE! MOBILIERS DE SALLE A MANGER ET CHAMBRE

Rég. **157.00** à **1358.00**

SPECIAL MARDI **99.00** à **995.00**

Pas de commandes téléphoniques ou postales, S.V.P.

(RAYON 270), AU SEPTIEME

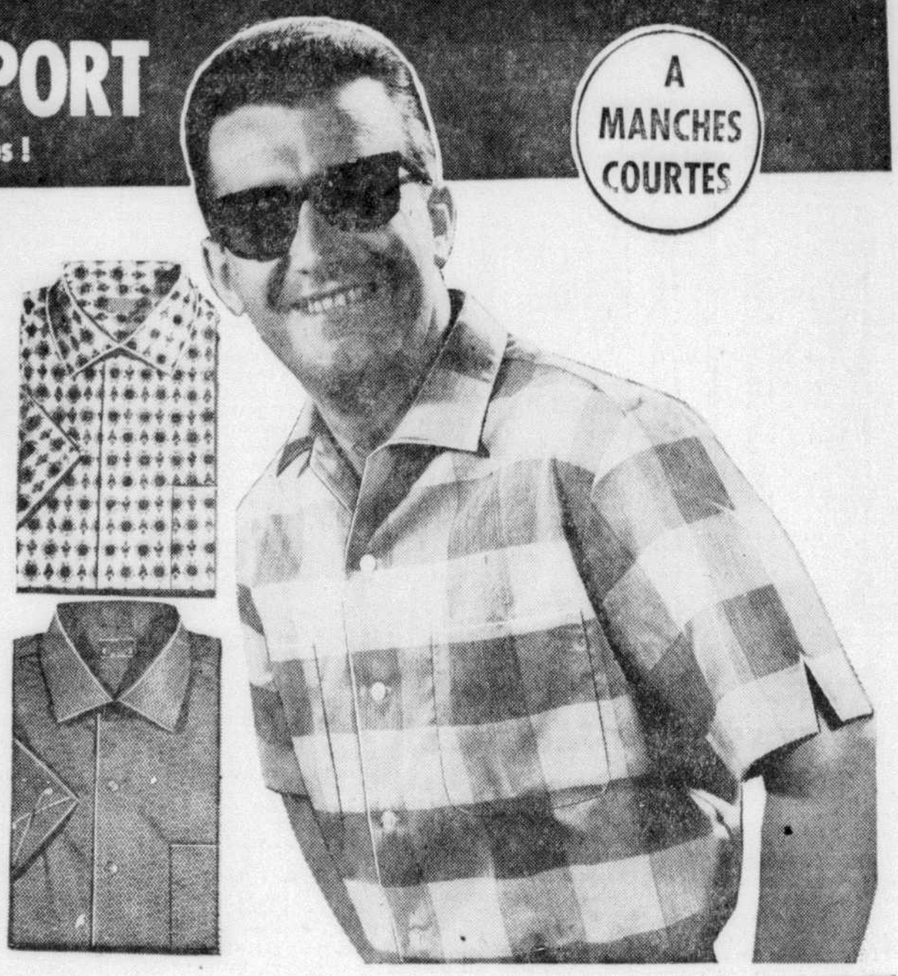
THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Offre exceptionnelle économique! Plus de

5,000 CHEMISES SPORT

Achat spécial de 3 marques canadiennes connues!

A MANCHES COURTES



Chemises sport en fin coton, confectionnées dans les plus nouveaux styles masculins pour 1961!

QUANTITES	ORDINAIREMENT
1500	3.98
2300	4.98
1200	5.98

2.99 CHACUNE

Faites vos emplettes dès 9 h. 30 pour avoir le meilleur choix.

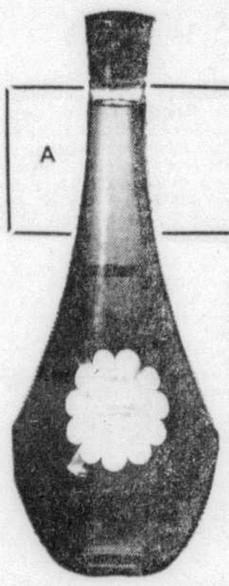
- Chemises en coton tissé de type "sans repassage" ou courant.
- Soigneusement confectionnées par des fabricants canadiens (vous reconnaitrez l'étiquette).
- Manches courtes, col courant ou boutonnant; quelques-unes de type pullover et fuseau dans le lot.
- Motifs fantaisie, quadrillés, imprimés en tons de bleu, brun, gris, rouge vin ou vert.

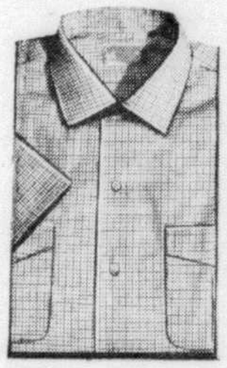
Tailles petite (14-14½), moyenne (15-15½), mi-grande (16), grande (16½-17).

RAYON 228, AU REZ-DE-CHAUSSEE

COMPOSEZ VI. 2-9211

ou écrivez au Service d'achats Eaton à Montréal





A. Huile Clifton pour le bain

OFFRE SPECIALE DU FABRICANT 26 onces **1.98**

Huile pour bains mousseux. Une petite quantité suffit. Agréablement parfumée (fleur de pommier, pin ou lavande). Adoucit l'eau. Présentation en carafon attrayant.

B. Cristaux pour le bain

Belle présentation en vase plastique incassable, style romain. Cristaux pour bains parfumés au lilas, lavande, jasmin. Marque Clifton. 10 onces **.98**

COMPOSEZ VI. 2-9211

ARTICLES DE TOILETTE (RAYON 212), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Livraison spéciale EATON à la campagne

La livraison spéciale et sans frais de EATON, sur des routes carrossables par camions, se fera aux environs immédiats des villes mentionnées ci-dessous. Les commandes doivent être de 15.00 et plus; denrées périssables et bateaux exceptés. Surveillez les annonces pour les autres dates de livraison à l'extérieur de Montréal.

JEUDI, 6 JUILLET

• *Athelstan* • *Aubry* • *Brysonville* • *Cazaville* • *Dewittville* • *Emard* • *Fort Lewis* • *Franklin Center* • *Frontier* • *Havelock* • *Herdman* • *Howick* • *Huntingdon* • *Lac St-Louis* • *Ormstown* • *Port Lewis* • *Riverfield* • *St-Anicet* • *Ste-Barbe* • *Ste-Martine* • *St-Chrysostome* • *Ste-Philomène.*

SAMEDI, 8 JUILLET

• *Contrecoeur* • *Sorel* • *St-Joseph de Sorel* • *Tracy* • *St-Roch* • *Verchères.*

'Daisy Fresh' tout nouveau!



Légers, frais, faciles d'entretien!

2.50

Soutiens-gorge étroits en broadcloth de coton blanc brodés de marguerites jaunes. Conçus pour votre confort durant la belle saison! Bonnets à trois sections, élastifiés sous le bras et bretelles à pointe d'élastique. Bonnet A, 32 à 36; bonnet B, 32 à 38; bonnet C, 32 à 40.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 609, AU TROISIEME

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON



Gaines-culottes jambes longues

SPECIAL MARDI **6.99**

De conception spéciale. Pour amincir cuisses et la partie postérieure du corps. Une gaine possédant toutes les caractéristiques de gaines de prix plus élevé. Panneaux Lastex de satin devant. Dos et côtes maintiennent fermement et confortablement à l'aide de panneaux alternés de tulle de rayonne. A noter: • Fermeture glissière • 4 baleines à la taille • Contrôle du revers en élastique • Fourche amovible.

Grandeurs	petite	moy.	grande	forte	tr forte	x-forte
Tailles	24-26	27-28	29-30	31-32	33-34	35-36
Hanches	34-36	37-38	39-40	41-42	43-44	45-46

COMPOSEZ VI. 2-9211

(909)



Pyjamas style "Bermudes"

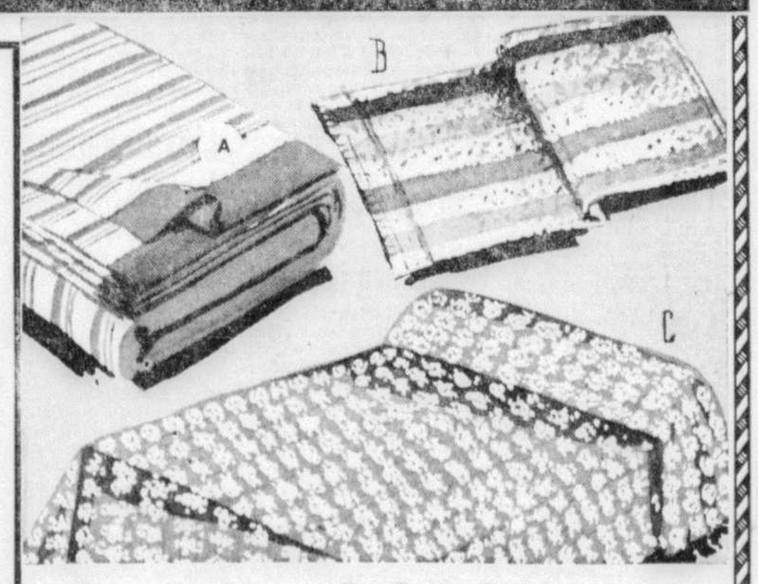
Prix du magasin du sous-sol

2 pour **5.25**

CHACUN **2.69**

En coton "Sanforized". Manches courtes, jambes courtes, sans col. Dessins fantaisie... Bleu, rouge et vert. Pour hommes, tailles 36 à 44.

(928)



Couvertures! Serviettes de plage! Couvre-lits!

A. COUVERTURES

SPECIAL MARDI LA PAIRE **3.99**

Rég. 4.99 la paire... Finette. Env. 70" x 90". Rayures, bordures bleu et rose. Ourlets.

(936)

B. SERVIETTES DE PLAGE

SPECIAL MARDI CHACUNE **1.29**

Coton éponge, de série de prix plus élevé... Rayures multicolores. Très absorbantes. LEGERES IMPERFECTIONS, ne devant pas affecter l'usage. Quelques-unes à bords frangés, d'autres à ourlets. Env. 30" x 60".

C. COUVRE-LITS

SPECIAL MARDI CHACUN **3.29**

POUR LIT SIMPLE ET DOUBLE. Coton épais... Dessins en rose foncé, bleu, vert, brun. Bordures à ourlets pour une plus longue durée. Env. 70" x 90" et 80" x 100".

COMPOSEZ VI. 2-9211

Service des commandes téléphoniques

CAHIER No 2 — QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MAURICIE CANTONS DE L'EST — PAGES 15-28

77e ANNEE — No 217 — MONTREAL, LUNDI 3 JUILLET 1961

Organisateur en chef de M. Talbot

Un ancien député fédéral "indépendant" avoue avoir reçu $21,000 en commissions

par Jean-Luc LACROIX

QUEBEC. — La dernière séance de la commission Salvas, qui enquête sur l'administration de l'Union nationale, s'est terminée vendredi après-midi par la comparution de trois témoins de Trois-Rivières. Ces personnes, parents, amis, ou organisateurs politiques de feu le premier ministre Duplessis, ont admis avoir reçu à ces titres des sommes rondelettes en "commissions" de compagnies faisant affaires avec le gouvernement de la province entre 1955 et 1960.

Deux autres témoins de la région du Lac-St-Jean sont également venus compléter le défilé de la "délégation de Chicoutimi devant la commission. M. Laurier Simard, de Port-Alfred, a reconnu avoir touché $11,200 pour son travail d'organisateur politique, tandis que M. René Boivin, d'Arvida, a admis avoir reçu $4,260 pour avoir "suivi" l'Union nationale. Il avait été recommandé par M. Léonce Ouellet, ancien député de Jonquière-Kénogami.

Me Georges Pelletier a aussi produit devant la commission des certificats médicaux attestant de l'impossibilité où se trouvaient deux témoins de comparaître. Il s'agit de MM. Victor Cloutier, de la région de Chicoutimi, et Amédée Ducheneau, de Trois-Rivières.

Les Trifluviens

La "délégation" trifluvienne a débuté avec M. Paul Marchildon, neveu de l'ancien premier ministre et agent d'assurances, qui a reçu $15,100 des compagnies Allied Chemicals Canada et de sa filiale, Brunner Mond Canada Sales Ltd. Allied Chemicals, a-t-on appris, a fait un chiffre d'affaires de près de $900 millions l'an dernier.

"Ma femme était la nièce de M. Duplessis, a déclaré M. Marchildon, après avoir dit que personne à sa connaissance ne l'avait recommandé pour ces commissions."

M. Jean-Baptiste Laberge, organisateur en chef de M. Duplessis, et subséquemment de Me Yves Gabias, a reconnu avoir reçu $18,150 des deux mêmes compagnies entre 1955 et 1960.

Par l'intercession d'un organisateur du nom de Gélinas, "qui n'est d'ailleurs plus de ce monde", M. Jacques Caron, aussi de Trois-Rivières, a admis avoir touché $13,500 des mêmes compagnies durant la même période.

M. Jean Delisle, rentier et ami personnel de feu M. Duplessis, a reçu pour sa part $6,000 des compagnies mentionnées pour des raisons d'ordre extra politique qu'il n'a pas eu à établir.

"Délégation" du comté de Chicoutimi

Le matin, une "délégation" du comté de Chicoutimi avait "paradé" devant la commission. Les six témoins entendus ont tous reconnu avoir reçu des "commissions" de compagnies faisant affaire avec le gouvernement de la province pour du travail politique dans le comté.

Mais il a été impossible aux procureurs de la commission de leur faire admettre catégoriquement qu'ils avaient été recommandés par M. Antonio Talbot, ancien ministre de la Voirie et député de Chicoutimi. Ils "présument" que ce pouvait être lui ou ils n'étaient pas en mesure de le dire.

M. Paul-Edmond Gagnon, député indépendant de Chicoutimi au fédéral jusqu'en 1957, a admis avoir reçu $21,000 de ces commissions entre 1955 et 1960 pour ses activités politiques en faveur de l'Union nationale. Il a reconnu avoir été organisateur en chef de M. Talbot dans le comté aux élections de 1960.

"J'ai dû être recommandé par quelqu'un, a-t-il expliqué, mais je ne suis pas capable de dire par qui".

M. Maurice Tremblay, cultivateur et ancien maire de la paroisse de Chicoutimi, a reconnu avoir touché $3,750 pour avoir "servi d'intermédiaire entre la population qu'il représentait et le gouvernement de la province".

"Je ne suis pas en mesure de dire qui m'a recommandé, a-t-il déclaré. J'ai fait de la politique pour M. Antonio Talbot dans le comté et je peux présumer qu'il m'a fait obtenir cela".

Pauvre comme du sel

Un opérateur-électricien de Chicoutimi, M. Henri Tremblay, a admis pour sa part avoir été le bénéficiaire d'un chèque de $750 de Brandram-Henderson en 1960.

"J'ai été voir le ministre Talbot, a-t-il expliqué, lui faisant comprendre de voir le ministre Roméo Lorrain parce que mon salaire n'était pas assez élevé pour me permettre de vivre. Au bout d'un mois, il m'a fait réponse qu'il avait vu le ministre Lorrain et qu'il ne pouvait augmenter mon salaire. Il m'a dit : "Tiens bon et on va te récompenser. Et quelque temps après, j'ai reçu ce chèque."

Le témoin a signalé qu'il avait trouvé ça un peu curieux de recevoir un chèque d'une compagnie qu'il ne connaissait pas, mais il l'a encaissé et il en a été "bien content".

"En 1960, a-t-il ajouté, ils ont voulu me forcer à faire de la politique, mais je leur ai répondu que j'étais trop vieux pour le prix que ça payait. Lorsque je suis rentré dans la politique, j'avais $22,000 et ma propriété. Aujourd'hui, je suis pauvre comme du sel."

L'ancien maire de St-Jean-Eudes, M. Marcellin McNicholl, a reconnu avoir reçu $5,050 entre 1955 et 1957, pour avoir été "franchement pour l'Union nationale".

Il a expliqué qu'en 1954, il est entré à l'hôpital Laval de Québec, pour l'ablation d'un poumon. C'est alors qu'il est allé trouver le ministre Talbot pour lui demander de se faire aider afin de pouvoir traverser cette période sans s'endetter.

"J'ai travaillé pour l'Union Nationale aux élections de 1956 et de 1960, a précisé le témoin, mais à partir de 1957, j'ai laissé clairement entendre qu'on avait été bien gentil pour moi et que je pouvais dorénavant subvenir à mes besoins.

M. Alexandre Lavoie, de Bagotville, a admis avoir touché $4384 en "commissions" toujours pour services politiques en faveur de l'Union Nationale. M. Aimé Villeneuve de Chicoutimi, a reçu $8,400 pour les mêmes raisons et sur les mêmes recommandations. Pour ce qui est de M. Idola Rochefort, un message de son médecin traitant a expliqué qu'il était trop malade pour comparaître. Son témoignage sera entendu à l'automne.

Des vacances mouvementées pour M. Lesage

QUEBEC. (J.M.) — M. Jean Lesage, chef du gouvernement, est en vacances depuis samedi pour une semaine, des vacances très occupées puisque, à l'exception de quelques heures consacrées à la pêche, elles se passeront à visiter les centres industriels et miniers de la Côte Nord et de l'Ungava.

Hier matin, le premier ministre a pris l'avion à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette pour gagner Baie-Comeau. Au cours de l'après-midi, il a survolé les aménagements de la Bersimis.

Aujourd'hui lundi, il se repose au bord d'un lac.

Demain mardi, il visitera l'usine de la Canadian-British Aluminum Co. et les Silos Cargill à Baie-Comeau.

Vendredi M. Lesage se rendra au havre Saint-Pierre, puis à Shefferville en passant au-dessus des chutes Hamilton (Labrador).

L'emploi du temps du député de Québec-Ouest prévoit l'inspection des mines de l'Iron Ore Co. à Schefferville l'après-midi du même jour et la participation à une réunion au "Centre Civique" de la municipalité le soir, avec rencontre des autorités locales.

Le lendemain, soit samedi le 7 juillet, le chef du gouvernement passera la matinée à Gagnon et à la mine du lac Jeannine, puis l'après-midi il se dirigera vers Sept-Iles et Port-Cartier où il se familiarisera avec les installations. Samedi également, les premier ministre assistera à l'inauguration de l'élifice qui abritera le siège de la Quebec Cartier Mining Co. L'immeuble sera béni par S. E. Mgr Gérard Couturier, évêque du golfe Saint-Laurent.

Le soir, M. Lesage reviendra dans la vieille capitale.

Dimanche le 9 juillet, le député du Québec-Ouest prononcera un discours à Portneuf à l'occasion des fêtes marquant le centième anniversaire de la fondation de la ville.

Pendant la dernière partie de son voyage, le chef du gouvernement sera accompagné de plusieurs parlementaires : MM. les ministres Paul Earl et Gérin-Lajoie, MM. les députés Henri Coiteux et Lucien Bélanger.

Québec



COMMEMORATION DE LA FETE DE CHAMPLAIN — Le 1er juillet a été l'occasion de cérémonies à grands déploiements dans la Vieille Capitale, en vue de commémorer la fête de Champlain et l'anniversaire de la Confédération. Nous apercevons sur la photographie, M. Walter Erb, ministre de la Santé de la Saskatchewan, M. Jean Lesage, M. Georges Boulanger et M. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick devant le monument rappelant le souvenir du fondateur de Québec.

Aux fêtes de Champlain et de la Confédération

M. L. Robichaud crie sa foi dans l'avenir de la nation acadienne

QUEBEC. (M. F.) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, a brossé, samedi soir, un vivant tableau de l'oeuvre de Champlain en Acadie et a souligné les immenses espoirs qu'il entretient dans l'avenir du Nouveau-Brunswick. "Plus que jamais auparavant au cours de son histoire, a-t-il déclaré, la province du Nouveau-Brunswick de même que son important groupe ethnique acadien, a rendez-vous avec l'avenir, un avenir de plus en plus rapproché".

M. Robichaud a fait ses remarques au cours d'un discours prononcé à l'occasion des fêtes de Champlain et de la Confédération à laquelle il assistait en compagnie du premier ministre de la Province, M. Jean Lesage et de M. J. Walter Erb, ministre de la Santé dans le gouvernement de la Saskatchewan.

De son côté, M. Erb, qui était l'hôte d'honneur de la Société nationale, Samuel de Champlain, a souligné le courage et l'esprit de vision dont avait fait preuve le fondateur de Québec, lors de ses voyages en Amérique. "Depuis, a poursuivi le ministre, le Canada a grandi et est devenu une nation riche et privilégiée. Cette richesse et ces privilèges dont bénéficie le peuple canadien, a-t-il souligné, comportent cependant de lourdes responsabilités. Pour y bien faire face, le Canada doit faire preuve du même courage et de la même détermination qui nous ont été donnés en exemple par Champlain.

En tant qu'orateur invité aux fêtes du 1er juillet, M. Robichaud a exprimé sa gratitude pour avoir été invité à participer à une fête qui touche de si près le peuple acadien et celui de toute la province du Nouveau-Brunswick. L'homme d'Etat a rappelé que Champlain, avant de venir fonder Québec en 1608, avait déjà fait un séjour de quelques années en Acadie où il avait établi une petite colonie. Le passage du grand explorateur a d'ailleurs été commémoré à St-Jean, au Nouveau-Brunswick, tout comme à Québec par un monument à sa mémoire. "C'est donc avec joie que les amis du monument Champlain de Saint-Jean saluent avec leurs hommages les plus sincères et cordiaux la Société nationale Samuel de Champlain."

M. Robichaud a conclu son discours en soulignant l'optimisme avec lequel il envisage l'avenir pour l'Acadie. "L'on parle aujourd'hui de la nation acadienne, car ce peuple de trois quarts de millions forme un corps organisé. L'Acadie est en effet en pleine renaissance, en pleine régénération, en voie de nouveaux succès et de nouvelles manifestations culturelles, ethniques et économiques.

Les cérémonies en hommage à Champlain étaient sous la présidence de M. Georges Boulanger, président de la Société nationale Samuel de Champlain.

M. Lessard élu chef des Travailleurs maritimes

JONQUIERE. (G. O.) — M. Maurice Lessard, de St-Gédéon, a été élu président du nouveau syndicat de Travailleurs maritimes du Lac St-Jean qui vient d'obtenir sa reconnaissance syndicale de la commission des relations ouvrières du Québec.

Face à une "prise de conscience"

La JRC prendra une nouvelle dimension

DUCHESNAY (par J. Keable) — Notre génération s'identifiera sûrement, dans le cours de l'histoire, au phénomène "prise de conscience", à tous les paliers de l'activité humaine. Pour le moins, d'une volonté de prise de conscience, sur le plan de la collectivité autant que sur le plan de l'individu.

Les congrès, séances d'études, recherches, se multiplient. Rares sont les groupements ou associations qui n'ont pas leur travaux de recherches, dans une tentative pour bien palper le pouls de leur être propre, pour se mieux connaître et comprendre, intégrés dans le grand mouvement de marée d'un monde qui a de plus en plus l'impression de se trouver, mais qui se cherche encore un cadre idéal, ou se crystalliser enfin.

Ces portes, que les intellectuels ont franchies, au cours des dernières années, il appartient maintenant aux artisans du concret de les franchir, en marchant sur des données déjà établies. Il s'agit pour eux de trouver la forme d'existence pratique de ces données.

La jeunesse rurale catholique, dans ce grand mouvement, n'a pas voulu prendre du retard. Aussi, a-t-elle tenu un nouveau congrès, en fin de semaine, à Duchesnay, près de Québec. Des représentants de trois provinces canadiennes, le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, se sont donc rencontrés afin de jeter les bases d'une action collective pour l'année qui commence pour eux. Dans toutes les paroisses de ces trois provinces, où la J.R.C. a un rôle à jouer, les jeunes s'attarderont à réfléchir sur le problème des loisirs, pour ceux qui vivent dans le contexte rural, particulièrement à proximité des villes.

Déjà un sondage a été entrepris, au cours des derniers mois, afin de cerner les failles, dans l'organisation des loisirs. S'il faut en croire les conclusions de ce rapport préliminaire, ces failles sont nombreuses et larges. Il appartiendra aux différentes associations paroissiales de rechercher les moyens positifs à prendre, dans leur cas bien particulier, quitte par la suite à regrouper toutes les conclusions individuelles, pour en tirer des lignes de force qui vaudront sur le plan provincial.

Nouvelle dimension

La J. R.C. prendra à son tour, au cours de l'an prochain une nouvelle dimension. Son action atteindra l'échelle de la planète, dans le cadre du Mouvement international de la jeunesse agricole et rurale catholique.

La J. R. C. du Canada fournira une aide économique à des travailleurs qui sont déjà dans des pays éloignés, et déléguera même de ses membres.

Tout cela, semble-t-il, marque une intégration heureuse dans ce mouvement de prise de conscience effective, dont il était question plus haut. Il reste à souhaiter que cette entreprise sera menée à bonne fin, et que les instigateurs du mouvement ne s'arrêteront pas à ces efforts en terrain sûr, mais prendront des risques nouveaux, marqués d'audace et de courage, peut-être aussi un peu d'erreurs, mais d'horizons nouveaux, de toutes façons.

Au congrès de la JRC

Réorganisation interne et étude sur les loisirs

QUEBEC. (par J.K.) — La Jeunesse rurale catholique s'est réunie en congrès, en fin de semaine, à Duchesnay. Au programme, deux sujets : réforme interne du mouvement, sur le plan de l'organisation, et planification de l'étude que fera le groupement au cours de l'année sur le problème des loisirs.

Une centaine de délégués, de toutes les parties du Québec, ainsi que de paroisses d'Ontario et du Nouvtau-Brunswick, ont assisté à cette rencontre, convoquée par le bureau national de l'association.

Les loisirs

La J.R.C. se penchera, au cours de l'an prochain, sur le problème des loisirs, envisagé sous le double aspect de "l'organisation communautaire des loisirs" et de l'utilisation des loisirs pour une progression humaine."

Les questions

Diverses questions devront obtenir une réponse, au cours de l'année. Voici les principales:

"S'il y avait une bonne organisation communautaire des loisirs dans les paroisses, est-ce que les jeunes préféreraient quand même aller dans les villes ?"

"Est-ce un fait que les jeunes ont peu d'initiative de loisirs à l'intérieur de leur famille, que le climat familial n'est pas tellement favorable aux parties-soirées d'amis, etc . . . parce que les parents ont une attitude négative face aux loisirs XXe siècle?"

"Y a-t-il vraiment un manque d'intimité familiale, un manque d'ouverture, de compréhension entre parents-enfants ?"

"Nous avons vu que les jeunes ne prenaient pas beaucoup de loisirs qui favorisaient un développement corporel, des aptitudes physiques. Nous avons constaté toutefois que les jeunes dansaient beaucoup . . ."

"Nous avons même risqué une affirmation, à savoir que les jeunes dansent surtout le "slow" . . . et les danses qui ne demandent pas un effort physique, voire des aptitudes spéciales, une certaine connaissance."

"Est-ce un fait que les jeunes aiment les loisirs "assis", qui ne demandent pas d'effort ?"

"Etant donné que le sondage n'a pu révéler des problèmes évidents, quant à la mauvaise répartition de l'argent que les jeunes consacrent aux loisirs, il serait bon de vérifier où va l'argent des jeunes, surtout aux fins de semaine, à quelles formes de loisirs ils en consacrent le plus."

Il faudrait vérifier aussi à quoi les chômeurs passent leurs temps libres. Pour ce qui est des cultivateurs, des ménagères et des aides-familiales, nous avons constaté qu'ils perdaient souvent deux à trois heures durant la journée à flâner, à "placotter" . . . Il y aurait peut-être moyen d'organiser mieux ce temps libre. Que font les institutrices durant leurs vacances . . . ?"

Envoi à l'étranger

Le congrès de la J.R.C. a aussi pris des décisions importantes relativement aux réformes structurales de leur organisation. Sur le plan des activités du mouvement, renouvelé sur le plan structural, une décision d'importance a été prise: support financier aux travailleurs en pays sous-développés.

Il est désormais assuré, la décision était officielle hier après-midi, que la J.R.C. défraiera les dépenses d'un aumônier au Paraguay. Il est aussi question assez fortement de supporter financièrement une délégation pour le Pérou et la Bolivie.

D'autres possibilités demeurent, qui seront étudiées subséquemment : envoi de travailleurs à la Martinique, préparation d'une équipe destinée au Honduras, etc . . .

Tels ont donc été les points tournants du congrès qui se terminait aujourd'hui, alors que le résumé de tous les travaux allait être formulé et que certaines décisions finales allaient être prises.

Il restera alors, et c'est l'important, de mettre en oeuvre les décisions de principe prises en groupe, dans des conditions telles que le pessimisme n'avait pas sa place. Un premier pas est franchi, celui de la connaissance de certains problèmes. Reste à les résoudre, en utilisant les meilleurs moyens possibles.

Saboteurs à l'oeuvre

BAIE-COMEAU. (DNC) — Des saboteurs à gage se sont attaqués à l'équipement de la compagnie Port Cartier Transport Inc., la veille même où celle-ci devait débuter l'exécution d'un contrat, pour l'Hydro-Québec, à Baie-Comeau.

Les saboteurs ont enfoncé avec des barres de fer les radiateurs de cinq gros camions diesel et ont coupé les freins d'une grue mécanique géante, causant ainsi des dommages considérables. La police provinciale fait enquête dans cette affaire.

Bourse d'étude à un ingénieur de Québec

QUEBEC. (J.M.) — Un ingénieur de la Vieille Capitale, M. Jean-Luc Simard, âgé de 26 ans, vient d'obtenir une bourse de l'Association canadienne des bonnes routes, bourse que l'on désigne habituellement sous l'appellation "Warren bituminous (Mackendrick) Good Roads Scholarship".

M. Simard pourra ainsi poursuivre ses études techniques et se spécialiser, plus avant, dans les travaux de voirie.

Cette année, six autres ingénieurs bénéficieront d'une aide analogue de l'Association canadienne des bonnes routes.

M. Simard travaille au ministère de la Voirie du Québec. Né et éduqué dans la Vieille Capitale, il a reçu son diplôme d'ingénieur civil à l'université Laval en 1959. Il entrera à l'université de Toronto à l'automne pour y faire des études sur l'aménagement regional et urbain.

C'est le septième étudiant de la province de Québec à faire un tel stage depuis 1951. Il est le quatrième dont le ministère a retenu les services.

De la même manière, M. Paul-Henri Durang, également de Québec, a passé l'année dernière à l'université Purdue.

L'UN en a-t-elle contre LA PRESSE ?

QUEBEC. (par J.L.L.) — Décidemment, il semble que l'Union nationale, ou plutôt son procureur, en a contre LA PRESSE et ses représentants. Après avoir demandé une condamnation pour outrage au tribunal à la suite d'un article paru le 22 juin, Me Masson est revenu à la charge vendredi matin et s'en est pris à notre journal pour la manchette de l'édition de la veille qui posait la question : Y avait-il collusion entre l'Union nationale et les Conservateurs fédéraux ?

"L'interrogation est de trop, a commenté Me Gérard Lévesque ; c'est une vérité connue de tout le monde."

Me Masson a jugé la nouvelle publiée par LA PRESSE tendancieuse et préjudiciable pour la commission. Il n'a pas demandé de sanction ni soulevé la question de mépris de cour, mais il a prié les commissaires de considérer cette nouvelle.

Le "Soleil" y passe

Un autre avocat de l'Union nationale, Me Roger Gosselin, s'en est pris au journal "Le Soleil" pour un compte rendu qu'il a qualifié d'inexact sur le témoignage de M. Lucien Boucher, organisateur du parti conservateur fédéral pour l'est de la province.

Cette nouvelle intervention a fait dire à Me Lévesque : "Est-ce que Me Dionne (le troisième avocat de l'opposition) va se lever à son tour pour s'en prendre à l'"Action Catholique" ?

Les procureurs de la commission ont paru persuadés que toutes ces interventions contre les journaux n'étaient que des mesures dilatoires de nature à retarder le travail de la commission avant l'ajournement pour les vacances.

Le commissaire Jean-Marie Guérard a clos l'incident en déclarant : "On peut reprocher bien des choses aux journalistes, mais dans le cas soulevé par Me Gosselin, il est évident qu'il s'agit d'une erreur."

Enseignement technique et professionnel :

Mandat du comité d'étude prolongé jusqu'en décembre

QUEBEC. (J.M.) — M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, a annoncé qu'un arrêté ministériel, adopté la semaine dernière, prolonge jusqu'au 31 décembre 1961 le délai à la fin duquel le comité chargé d'étudier la situation de l'enseignement technique et professionnel doit présenter son rapport final aux autorités provinciales.

En annonçant la nouvelle, le député de Vaudreuil-Soulanges a rappelé que l'organisme, aux destinées duquel, depuis sa création le 10 janvier dernier, préside M. Arthur Tremblay, était tenu de soumettre ses conclusions le 30 juin dernier.

Or le comité n'a pu terminer sa tournée à travers les principales régions de la province, a expliqué M. Gérin-Lajoie. Jusqu'ici, les membres ont siégé 22 fois et reçu quatre-vingt un mémoires, dont une cinquantaine n'ont pu être présentés officiellement.

Il "reste donc du pain sur la planche".

C'est pourquoi on prolonge jusqu'à la fin de l'année le mandat de l'organisme.

Toutefois, comme l'a souligné le ministre de la Jeunesse, le comité devra lui remettre, ces jours-ci, un rapport préliminaire sur le problème du classement, par catégories, et de la rémunération des membres du corps professoral de l'enseignement technique et professionnel.

Au pied du monument de Champlain

Les anniversaires de Québec et de la Confédération rappelés

QUEBEC. (M.F.) — D'imposantes manifestations ont marqué, samedi, la célébration du 353e anniversaire de Québec et le 94e de la Confédération comme système du gouvernement du Canada.

Réunies au monument Samuel de Champlain, à la Place d'Armes, plusieurs personnalités civiles et religieuses du Québec et du Canada, rehaussaient de leur présence l'événement principal de la journée, la présentation de couronnes de fleurs en hommage au fondateur de la ville de Québec.

On remarquait la présence du premier ministre de la province, M. Jean Lesage, président d'honneur de la cérémonie, du ministre de la Santé de la Saskatchewan, M. J. Walter Erb, hôte d'honneur, du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, orateur invité, du maire de Québec M. Wilfrid Hamel et de son Exc. Mgr Maurice Roy, primat de l'Eglise canadienne.

Après un défilé dans les rues de la Haute-Ville de contingents de l'Armée et de la Marine, ainsi que de plusieurs corps de gardes paroissiales et organisations de jeunesse, l'astrolabe de Champlain fut déposé devant son monument par MM. Lesage, Robichaud, Erb, ainsi que par M. Georges Boulanger, président de la Société nationale Samuel de Champlain. Le tout fut suivi de l'hymne à Samuel de Champlain chanté par M. Jean-Louis Giroux, baryton, accompagné par la fanfare du Royal 22e régiment.

De nombreux messages de félicitations ont été expédiés à la Société nationale Samuel de Champlain, dont des télégrammes du Barreau du Nouveau-Brunswick, du conseil médical de la même province, de l'Institut des femmes de la province de Québec, de l'Association des géographes du Canada et de la ville de Kitchener, Ont.

Une trentaine de couronnes de fleurs furent déposées au pied du monument, dont des gerbes de M. Leslie Frost, premier ministre de l'Ontario, de M. Lesage au nom du Québec, de M. T. C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan, de Mgr Maurice Roy, du Très Révérend Russel F. Brown, évêque anglican de Québec, des consulats des Etats-Unis, de France, représentés respectivement par MM. Milton Terry et Georges Denizeau, ainsi que du haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada, représenté par M. Richard Hope.

M. Armand Trottier agissait comme maître de cérémonies.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

JACQUES TARDY O. D.
DOCTEUR EN OPTOMETRIE • ASSISTE D'OPTOMETRISTES
EXAMEN DE LA VUE
PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE
Suc. 921 est, STE-CATHERINE — VI. 2-3646

AU CANDLELIGHT
DÉJEUNER SPÉCIAL
POUR HOMMES D'AFFAIRES À COMPTER DE $1.65
COCKTAILS
DÈS MIDI DANS LA GRANGE
Dîner en Beauté
DANS LA GRANDE SALLE
BALLADES ET CHANSONS
AU CARREFOUR . . . OÙ L'ON S'ATTARDE
DÎNER ET SOUPER-DANSANT
À LA CHANDELLE DANS LE BISTROT
STATIONNEMENT ASSURÉ
CANDLELIGHT
7965 BOULEVARD DÉCARIE, MONTRÉAL REgent 1-8207

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-9-8487

Carnet mondain

Mariage Lacasse-Roberge

Le mariage de Mlle Lise Roberge, fille de M. et Mme Hector Roberge, avec M. André Lacasse, a.g., fils de M. et de Mme Arthur Lacasse a été béni par M. l'abbé Charles-H. Paradis, curé de la paroisse, le premier juillet à dix heures et demie, en l'église St-Thomas d'Aquin. Des glaïeuls, des pivoines blanches, ainsi que des massifs de palmiers décoraient l'église. Pendant la cérémonie, un programme musical fut interprété par M. Gaston Germain, chanteur, et M. Jean Angers, violoniste, tandis que M. Jean-Paul Gaboury touchait l'orgue. MM. Pierre Roberge, frère de la mariée, Gilles Paré, oncle de la mariée, Jules et Yvan Lacasse, frères du marié, plaçaient les invités.

Accompagnée de son père, la mariée était vêtue d'une robe blanche en soie brochée. Son encolure arrondie était fermée à l'arrière par une rangée de petits boutons et sa jupe a effet cloche, froncée à l'arrière, formait un long mouvement de traîne. Une couronne de soie brochée retenait son court voile de tulle illusion. Son bouquet se composait d'une cascade de stéphanotis.

Mlles Suzanne Masson et Louise Gagnon, les demoiselles d'honneur, portaient des robes identiques en organza azur et des couronnes d'organza de même teinte. Des marguerites blanches formaient leurs bouquets.

Mme Roberge, mère de la mariée, avait choisi une robe de couleur champagne à point d'esprit de brivet rebrodé et des accessoires de même ton. La mère du marié, Mme Lacasse, avait une création française en chiffon bleu imprimé et un chapeau assorti. Des accessoires blancs complétaient cet ensemble.

A l'issue de la cérémonie, une réception groupa les invités. Puis, les nouveaux époux partirent pour Cape Cod. Mme Lacasse avait choisi pour voyager un costume de toile aquamarine, une toque de chiffon blanc et des accessoires blancs. A leur retour, M. et Mme Lacasse demeureront à Québec.

Mariage Marquis - Rioux

Samedi le 24 juin, à dix heures et demie, en l'église St-Coeur-de-Marie, le R. P. Pierre Rioux, s.j., a béni le mariage de sa nièce France-Valérie, fille du Dr et de Mme J.-Emile Rioux, avec le Dr Yves Marquis, fils du Juge et de Mme Euge Marquis.

Pour la circonstance, des fleurs naturelles liées en gerbe garnissaient l'autel et le sanctuaire. Le programme musical était interprété par Mlle Claudette Denis, organiste, amie de la mariée, et M. Jean Angers, violoniste. M. Marquis servait de témoin à son fils. Le Dr Jacques Rioux, frère de la mariée et MM. André Ouellet, Gilbert et Pierre Marquis, cousins des mariés, plaçaient les invités.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe "Duo", créée par Annie-Rose, en dentelle de Beauvillain-Davoine, dessin exclusif, dont la jupe se terminait en une légère traîne. Son voile court, bouffant, de tulle illusion était retenu par de multiples petites fleurs. Son bouquet était composé d'une cascade d'oeillets blancs.

La mère de la mariée, vêtue d'une robe en nilanza cendre-rose, style drapé, avec manteau-cape identique, était coiffée d'un cache-chignon de même tissu, surmonté d'une voilette donnant l'effet d'un grand chapeau, avec des accessoires blancs et au corsage, un bouquet de gardénias blancs. La mère du marié avait choisi une robe de dentelle beige, garnie de paillettes, des accessoires noirs, un bouquet de corsage de roses "sweet hearts" et une parure de vison.

A la sortie de l'église, les mariés défilèrent sous les sabres d'une garde d'honneur, formée des lts Gabriel Gosselin et Roger Laliberté, du lt-chirurgien Jacques Labrie, et des sous-lts Alain Lamontagne, Claude Renaud et André Thivierge, tous de la réserve de la Marine Royale, dont le Dr Yves Marqui est sous-lieutenant.

Une réception réunissait ensuite les invités. Les nouveaux époux sont partis pour Cape Cod. La mariée portait alors un deux-pièces de fin lainage beige pâle. A leur retour, le Dr et Madame Yves Marquis résideront à Ste-Foy.

Mariage prochain

Madame J.-E. Poitras annonce le mariage de sa fille Marguerite, avec M. Jean Chabot, fils de M. André Chabot et de Mme Chabot, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 22 juillet à onze heures, en l'église des Saint-Martyrs Canadiens.

Cinéma

BIENVILLE — "Souvenir d'Italie" avec Vittorio de Sica, Isabelle Corey et June Laverick, 7 h. 15; "Tu tremebles, carcasse", avec Dean Martin, Jerry Lewis et Lizabeth Scott, 9 h. 15; Nouvelles: 9 h. Fin: 10 h. 45.

CAPITOL — "Parrish", avec Troy Donahue, Claudette Colbert et Karl Malden, 12 h. 45, 3 h. 20, 6 h., 8 h. 40; Film en technicolor. Représentation continue de 12 h. 45 à 11 h. Dernier spectacle complet à 8 h. 15.

CARTIER — "Je veux vivre", avec Susan Hayward, 1 h. 25, 5 h. 15, 9 h. 10; "La chevauchée des bannis", avec Robert Ryan et Tina Louise, 3 h. 30, 7 h. 25. Sujets court: 1 h. 10 5 h., 8 h. 50; Annonces: 1 h. 20, 5 h. 10, 9 h. Nouvelles: 3 h. 20, 7 h. 15. Fin à 11 h. 05.

CINEMA DE LEVIS — "L'adieu aux armes", avec Rock Hudson et Jennifer Jones (en couleur cinémaScope): 7 h. Actualités: 9 h. "Journée des violents", avec Fred McMurray et Joan Weldon: 9 h. 15.

CINEMA DE PARIS — "Terreur sur Paris" avec Gisèle Trowe et 20. 8 h. 20; "Les frangines" Richard Lauffen: 12 h. 30, 4 h. avec Dora Doll et Françoise Vatel: 2 h., 5 h. 50, 9 h. 50; Actualités: 3 h. 45, 8 h. 10.

CLASSIC — "Salomon et la reine de Saba", avec Gina Lollobrigida et Yul Brynner: 1 h. 15, 5 h. 15, 9 h. 20; "Cri d'angoisse", avec Hildegarde Neff et Van Johnson: 3 h. 40, 7 h. 45. Continuel de 1 h. 15 à 11 h. 40.

EMPIRE — "Mein Kampf": 1 h. 15, 5 h. 50, 6 h. 30, 9 h. 05. Sujets courts: 1 h., 3 h. 25, 6 h. 05, 8 h. 40. Nouvelles: 3 h. 15, 5 h. 50, 8 h. 25. Représentation continue de 1 h. à 11 h. 05.

ETCHEMIN — "Mardi-Gras" avec Christine Carrère et Pat Boone: 1 h. 30, 6 h. 30, 10 h.; "Nagana" avec Renato Baldine et Barbara Lange: 3 h. 25, 8 h. 25.

IMPERIAL — "Les cavaliers", avec John Wayne, William Holden et Constance Towers: 2 h. 06, 5 h. 43, 9 h. 20. Sujets courts: 4 h. 06, 7 h. 41. "Colère noire", avec Alan Ladd: 12 h. 30, 4 h. 07, 7 h. 44.

LAIRET — "Je veux vivre", avec Susan Hayward: 1 h. 25, 5 h. 15, 9 h. 10. "La chevauchée des bannis", avec Robert Ryan et Tina Louise: 3 h. 30, 7 h. 25. Sujets courts: 1 h. 10, 5 h., 8 h. 50. Annonces: 1 h. 20, 5 h. 10, 9 h. Nouvelles: 3 h. 25, 7 h. 15. Fin à 11 h. 05.

LAURIER — "Le fauve est lâché", avec Lino Ventura: 6 h. 30, 9 h. 45. Nouvelles: 8 h. "Souvenirs d'Italie", avec Vittorio de Sica, Isabelle Corey et June Laverick: 6 h. 20. Fin: 11 h. 15.

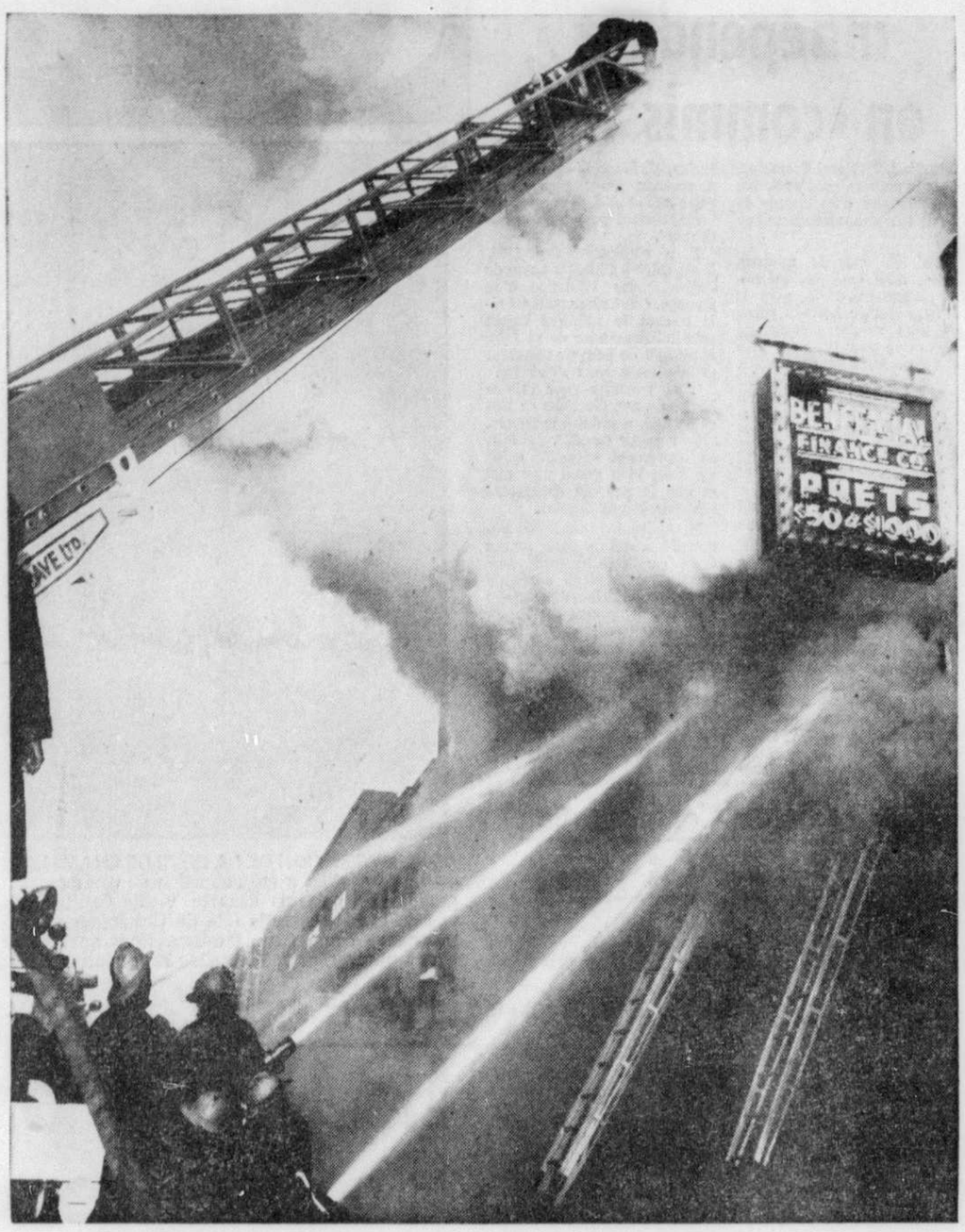
PIGALLE: "Ça n'arrive qu'aux vivants", avec Raymond Pellegrin et Gisèle Pascal: 12 h. 30, 3 h. 39, 6 h. 35, 9 h. 54; "Rencontre à Paris" avec Robert Lamoureux et Raymond Buissières: 1 h. 48, 5 h. 07, 8 h. 26; Actualités: 3 h. 29, 8 h. 16.

PRINCESS — "La prisonnière du désert", avec John Wayne: 2 h. 54, 5 h. 55, 9 h. 16. "Frankenstein s'est échappé", avec Peter Cushing, Hazel Court: 1 h. 13, 4 h. 34, 7 h. 55. Sujet courts: 1 h. 4 h. 31, 7 h. 52.

RIALTO — Sujets courts et nouvelles: 1 h., 4 h. 25, 7 h. 45. "Torpille sous l'Atlantique": 1 h. 25, 4 h. 50, 8 h. 10. "La loi du vice": 3 h. 05, 6 h. 25, 9 h. 50. Fin: 11 h. 10.

SILLERY — "Une affaire ultra-secrète", avec Kirk Douglas et Susan Hayward: 6 h. 05, 9 h. 35. "L'esclave libre", avec Clark Gable et Yvone de Carlo: 7 h. 30.

VICTORIA — "Salomon et la reine de Saba", avec Gina Lollobrigida et Yul Brynner: 1 h. 15, 5 h. 15, 9 h. 20. "Cri d'angoisse", avec Hildegrade Neff et Van Johnson: 3 h. 40, 7 h. 45. Continuel de 1 h. 15 à 11 h. 40.



INCENDIE RUE ST-JEAN — Un incendie qui a causé des dommages matériels pour plus de $275,000, a ravagé un immeuble commercial sis au 858 rue St-Jean, tôt samedi matin. L'édifice abritait deux magasins, les bureaux d'une compagnie de finances et plusieurs bureaux de professionnels. Il est à remarquer qu'une fumée dense s'échappait du brasier, ce qui n'a pas simplifié la tâche des pompiers.

Décès du maire de Beauport, M. Albert E. Côté

QUEBEC. — M. Albert-E. Côté, maire de Beauport, a succombé vendredi dernier, à une brève maladie.

M. Côté, qui était âgé de 67 ans et deux mois, était l'époux de Dame Emilienne Simard, et avait occupé pendant 11 ans le poste de maire de Beauport.

Homme d'affaire reconnu, sa clairvoyance et son extrême prudence, jointes à une objectivité remarquable et à un esprit de travail acharné, le regretté disparu entrevoyait plusieurs autres projets d'expansion pour sa ville à laquelle il était si attaché et dont il était si fier.

Ces riches qualités de coeur et d'esprit, il les avait également mises au service de la fabrique de Notre-Dame-de-la-Nativité de Beauport. Il fut marguillier de 1952 à 1955. Membre de la Ligue du S.-C., il en était le dévoué conseiller. Au surplus, il encourageait les nombreuses activités de la Société St-Jean-Baptiste paroissiale dont il était membre. Il y a quelques années, les Zouaves pontificaux de Québec lui décernaient la décoration de longs et fidèles services. Par ailleurs, il s'intéressait à toutes les initiatives de la Chambre de commerce de Beauport qui le comptait également parmi ses membres.

La dépouille mortelle est présentement exposée 844 avenue Royale, à Beauport. Départ du salon mortuaire, mardi matin, à 9 heures 15 pour l'église paroissiale de Beauport et de là au cimetière St-Charles.

Péchés "véniels"?

L'UN établirait le patronage selon la "justice distributive"

-- M. D. Johnson

QUEBEC. (PCF) — "Les erreurs de ce parti humain qu'est l'Union nationale ont l'air de péchés véniels comparés aux iniquités commises depuis le 5 juillet par le parti libéral dans l'emploi, les achats et l'octroi des contrats."

L'ancien ministre des Ressources hydrauliques, M. Daniel Johnson, s'adressait en ces termes, samedi soir, à Donnacona, au cours d'une assemblée tenue à l'occasion du comité du comté de Portneuf, en vue du prochain congrès général de l'Union nationale.

"Justice distributive"

"On peut déjà dire des libéraux qu'ils ont prêché la vertu et qu'ils pratiquent le vice. Ils ont d'ailleurs eu des devanciers célèbres : les Pharisiens. Les membres de la Fédération libérale se sont rués sur la crèche comme des affamés et leur fringale n'a d'égale que leur hypocrisie.

Le député de Bagot a exprimé l'espoir que la convention de l'Union nationale, qui aura lieu à Québec en septembre prochain, aborde franchement ce problème du patronage et établisse les normes d'une politique qui "tout en étant humaine, respectera les principes de l'honnêteté et de la justice distributive".

"Est-il permis d'espérer, a-t-il dit, que ceux qui nous dénonçaient avec enthousiasme, mais qui restent silencieux devant les abus des libéraux, nous apporteront le concours de lumière !"

M. Johnson a expliqué que, si l'enquête de la Commission Salvas étudiait le patronage depuis le 5 juillet 1960, elle découvrirait que des centaines de contrats ont été accordés sans soumission par le gouvernement de M. Jean Lesage ; que des fabricants de médicaments ont été forcés de verser des commissions au parti libéral ; et que des hôpitaux ont dû accepter des appareils de radiographie d'une marque spéciale, parce que vendus par des amis et des proches parents d'un ministre.

"Ceux qui attendaient des libéraux une amélioration dans le domaine du patronage sont aussi déçus que ceux qui ont cru que les taxes n'augmenteraient pas", a dit M. Johnson.

Deux incendies désastreux dans la vieille capitale

QUEBEC. (par R. d'A.) — Une quarantaine de personnes sont sur le pavé et un immeuble commercial n'est plus que ruines, à la suite de deux violents incendies qui ont éclaté, vendredi soir, et aux petites heures samedi matin, dans la vieille capitale.

Une maison de trois étages, abritant cinq familles et sise au 641 rue de la Reine, a été complètement détruite par un incendie qui a débuté vers 10 h. 20 vendredi soir.

Les flammes ont apparemment originé au deuxième étage de l'édifice, dans le logement de M. et Mme Edgar Morin, qui ont 14 enfants. Du logement de M. Morin, les flammes se sont rapidement attaquées au logement voisin, pour bientôt s'étendre à toute la maison.

Un bébé oublié dans son berceau, a été secouru par son père, M. Morin, qui est retourné dans le brasier. Les familles de M. Morin, M. J. Vermette, Roger Petitclerc, J. A. Therrien et de Mme Desneiges Trottier ont perdu tous leurs biens au cours du sinistre.

Les sapeurs ont combattu l'incendie à l'aide d'une dizaine de jets, pendant plus de 6 heures, avant de pouvoir maîtriser les flammes. Les maisons avoisinantes n'ont subi que des dégâts par l'eau et la fumée.

Un immeuble commercial, abritant les magasins Belgium Ltée, et Manufacturers Sales Warehouse, ainsi que les bureaux de Beneficial Finance Corporation et des bureaux de professionnels, a été ravagé par un incendie qui a éclaté tôt samedi matin.

Les dégâts causés par les flammes à cet édifice qui est situé au 858 rue St-Jean, s'élèvent à plus de $275,000.

L'incendie, qui a nécessité trois alarmes, a pris naissance dans un des magasins du rez-de-chaussée pour ensuite gagner le deuxième étage et continuer ses ravages.

Des établissements ont subi des dégâts par l'eau et la fumée. Le magasin Zellers et le magasin Reitman's, ainsi qu'une maison de rapport ont été endommagés.

Les sapeurs, sous la direction du chef Albert Talbot, ont combattu les flammes à l'aide de douze jets. La fumée opaque qui se dégageait du foyer de l'incendie a cependant rendu le travail des pompiers plus onéreux.

Les dommages matériels causés par ces deux incendies s'élèvent à plus de $325,000.

Un employé d'Electrolux fait échouer une tentative de sabotage à la bombe

QUEBEC, (par R. D'A.) — Une tentative de sabotage à la bombe a échoué, vendredi dernier, grâce à la présence d'esprit d'un jeune homme de 18, ans, Michel Châteauvert, un employé d'Electrolux Ltée.

Cette tentative résulterait de la grève qui sévit à la compagnie de transport Paul Guilbault Inc., depuis déjà quelques semaines.

Il appert qu'un des grévistes aurait voulu faire sauter un des camions de cette compagnie, en plaçant une bombe de fabrication domestique, dans le réservoir à essence.

Le camion qui était stationné près de la compagnie Electrolux Ltée, au 729 côte d'Abraham, était occupé par deux employés de Guilbault.

Selon la police, l'engin, qui était fabriqué d'un bout de tuyau de cuivre bourré de poudre, a été retiré du réservoir par le jeune Châteauvert, après que celui-ci eut aperçu de la fumée à l'arrière du camion.

Aussitôt que la bombe fut lancée à quelque distance, elle fit explosion, sans heureusement, blesser personne, ni causer de dommages.

En commentaire à ces actes de violence, Me Langis Galipeault, procureur de la compagnie, a déclaré que "M. Marcel Pépin, secrétaire de la Confédération des syndicats nationaux, avait laissé sous-entendre, lors des négociations qui ont eu lieu sous la médiation de Me Donat Quimper, que les pressions économiques de la part des syndiqués étaient recommandables, et qu'elles pouvaient même aller jusqu'à l'illégalité."

"Il ne faut pas être surpris de constater que les syndiqués qui en somme, ne sont que des zélateurs, provoquent des actes de ce genre, lorsque les chefs font des déclarations semblables, de conclure Me Galipeault."

Interrogé à ce sujet, M. René Harmégnies, représentant du syndicat des camionneurs, a déclaré avoir appris la nouvelle par la voix de la radio, et s'est refusé à tout commentaire.

Le Wheat King vogue vers Londres...

Pendant que les policiers cherchent ses agresseurs

BAIE COMEAU, (PC) — Le Wheat King voguait tranquillement hier vers Londres, après avoir pris part à une étrange fusillade au port de Sept-Iles.

Le cargo bermudien de la compagnie Island Shipping Ltd s'y était amarré jeudi pour vérifier ses moteurs et se trouvait encore là quand il fut attaqué par un petit navire.

On rapporte que le remorqueur s'est mis à rôder autour du Wheat King. Alerté par des coups de feu, le capitaine et ses officiers ripostèrent à l'aide d'une .22. Ils réussirent finalement à briser une fenêtre du poste de direction, ce qui fit déguerpir le remorqueur. Le bateau des agresseurs appartient à la compagnie Canadian Dredging : il fut abandonné près de Pointe Noire.

Urgel Dupuis, de Sept-Iles, fut transporté à l'hôpital quelques heures après l'accident, souffrant d'une blessure à la jambe. On y trouva plus tard une balle de calibre 22.

La police provinciale recherche actuellement deux hommes dans la région de la Côte Nord, à 325 milles au nord de Québec, qui auraient aidé Dupuis à se rendre à l'hôpital.

Ce n'était pas le premier ennui du Wheat King depuis son arrivée à Québec. Son départ fut retardé de quinze jours à cause d'une dispute avec l'Union internationale des gens de mer à propos du nombre de ses membres d'équipage. Ceux-ci se retirèrent du navire avant son départ mais rembarquèrent après que la compagnie et l'union en fussent venues à un accord.

Treize matelots furent cependant arrêtés et auront à subir leur procès à Québec pour désertion.

Quatre nouveaux professeurs à l'Ecole normale

SHERBROOKE. — Quatre nouveaux professeurs réguliers seront dès septembre prochain au service de l'Ecole normale pour hommes, de Sherbrooke, ce qui porte à 21 le nombre total des professeurs réguliers dans cette institution rattachée à l'Université de Sherbrooke.

La nouvelle a été annoncée hier, par Mgr Maurice O'Bready, P.D., vice-recteur de l'Université de Sherbrooke, et principal de l'Ecole normale.

Les quatre nouveaux professeurs sont: MM. Jean-Guy Archambault, Marcel Ferland, Jean Morin et Joseph Vachon.

Permutations dans le secteur militaire de l'est du Québec

QUEBEC. — Le quartier-général du secteur de l'est de Québec annonce les dernières permutations et promotions survenues dans son secteur.

Le major J.F. Aitken, du Centre des recherches expérimentales des armes à Valcartier est permuté au quartier-général de l'armée à Ottawa ; le major A.-J. Arcand, du 20e escadron du génie canadien à Valcartier, se rendra au 12e escadron du même corps à Régina, Saskatchewan ; le major J.J. Béland, du 3e bataillon du Royal 22e Régiment, a rejoint le quartier-général du secteur de l'est du Québec ; le major J.C. Closson, du quartier-général du secteur à Québec assumera le poste de directeur des études militaires au Collège militaire Royal à St-Jean, P.Q. ; le major D.J. Janigan, du quartier-général de l'armée à Ottawa, promu au rang de lieutenant-colonel l'automne prochain, ira au centre des recherches expérimentales des armes à Valcartier ; le major H.M.B. Millward, du génie canadien, à Vedder Crossing, Colombie-Britannique, permutera au 20e escadron de génie au Camp Valcartier ; le major C.D. Munro, de l'école inter-armes de la défense atomique, biologique et chimique au camp Borden, Ont., joindra le quartier-général du camp Valcartier ; le major Lucien Turcotte, du collège de l'état-major français à Paris, rejoindra le 2e bataillon du Royal 22e Régiment.

Le capitaine Y. Bernier, commandant du dépôt no 3 des effectifs, promu au rang de major, est permuté au 2e bataillon du Royal 22e Régiment. Le capitaine P.-E. Clavel, du dépôt du Royal 22e Régiment à la citadelle de Québec, promu major récemment, sera attaché au quartier général de la région militaire du Québec à Montréal; le capitaine O.-J. Desilva, du 5e escadron du Génie canadien à Québec ira rejoindre le 4e escadron du Génie à Bouchard, P.Q.; le capitaine J.-T. Desrivières, du 41e dépôt des magasins militaires à Valcartier travaillera au centre des recherches expérimentales des armes, à Valcartier ; le capitaine J.-O.-E. Duquette, du 1er bataillon du Royal 22e Régiment à Valcartier, fera partie du quartier-général du secteur à Québec ; le capitaine G. MacDonald, du Centre de recherches expérimentales des armes à Valcartier est promu major ; le ira au quartier-général du secteur à Québec; le capitaine E. J. Sparks, du 26e dépôt des magasins militaires à Cobourg, Ont., rejoindra le 41e magasin militaire à Valcartier.

Le lieutenant M. P. Archambault, de la 2e compagnie du Transport de l'intendance au camp Borden, Ont., permutera au dépôt du Royal 22e Régiment à la Citadelle de Québec; le lieutenant J. J. P. Desrochers, du 2e bataillon du Royal 22e Régiment à Valcartier remplacera le lieutenant R. A. Haché au quartier général de la région à Montréal qui retournera au 2e bataillon; le lieutenant P. R. Dorais du quartier général du secteur à Québec retournera au 2e bataillon du R22er tandis que le lieutenant J. O. Morin du même bataillon le remplacera au quartier général du secteur à Québec; le lieutenant J. P. Dupuis du quartier général du secteur à Québec ira au 3e bataillon du R22er tandis que le lieutenant J. J. B. Painchaud, du même bataillon ira au quartier général du secteur à Québec; les lieutenants de la trésorerie, J. P. R. Nazerolle du 25e dépôt des magasins militaires à Montréal et J. P. H. Fortin du quartier général du secteur à Québec échangeront plusieurs postes; le lieutenant G. J. R. Gauthier, du dépôt du R11er à la Citadelle de Québec permutera à la 6e compagnie du transport à l'intendance à Halifax, N. E. ; le lieutenant J. O. D. Lamarre, du 20e escadron du génie canadien à Valcartier, est promu au rang de capitaine; le lieutenant P. J. Richard, du bataillon du R11er, promu au grade de capitaine, deviendra officier résidant de l'université Laval : le lieutenant C. Roberge, du quartier général du secteur à Québec, sera attaché à la 4e compagnie du Transport de l'intendance à Montréal; le lieutenant J. B. Scott, du génie canadien à Vedder, C.-B., se rendra au 5e escadron du Génie à Québec; le lieutenant G. Bénina du 3e bataillon du Royal 22e Régiment à Valcartier est promu au rang de capitaine; le lieutenant T. Yardley, du 41e dépôt des magasins militaires à Valcartier, s'établira au 42e dépôt des magasins à Petawawa, Ont.

Le sous-officier classe 2 P.E. Poulin, de l'école canadienne royale d'infanterie à Borden, Ont., promu au grade classe 1 est permuté au 3e bataillon du Royal 22e Régiment; les sous-officiers classe 2 J.M. P. Lapierre et V. Richard du 3e et 2e bataillons du R22er sont permutés au dépôt de la citadelle à Québec ; le sous-officier classe 2 R. Ouellet, du 3e bataillon du R22er assumera un poste au quartier-général du secteur à Québec ; le sous-officier classe 2 G.F. Blackett passera du 1er bataillon au 3e bataillon du R22ER et aussi le sous-officier classe2 T. Nadeau du 3e ira au 1er bataillon du R22ER; le sergent d'état major M. J. Garceau, du quartier-général à Montréal passera au quartier-général du secteur à Québec ; les sergents d'état-major A. Juneau et A. Tremblay, du quartier-général de secteur à Québec, rejoindront respectivement les 3e et 2e bataillons du R22-ER ; les sergents d'état-major C. Lussier et R. Tapin, des 2e et 3e bataillons du R22ER, serviront au quartier-général du secteur à Québec, le sergent d'état-major J.P. Ouellette, du 3e bataillon du R22ER, sera employé au quartier-général de la région à Montréal ; les sergents T.E. Boucher, J. N. Messier et J.A. Richard du quartier-général du secteur à Québec permuteront respectivement aux 2e et 3e zataillons du R22ER à Valcartier tandis que les sergents P.E. Bélanger, L. P. Lamarche, H.P., Boucher, R. Cooper et E.V. Lavoie des 2e et 3e bataillons du R22ER appartiendront au quartier-général du secteur à Québec.

Après onze ans d'existence

Les Presses de l'U. Laval font le point

QUEBEC. — Après onze ans d'existence, Les Presses de l'Université Laval font le point, à l'occasion de la publication de leur premier catalogue officiel complet.

Des Presses Universitaires, en Amérique du Nord, se distinguent nettement de tout autre entreprise de publication. Tout d'abord, ces Presses n'ont pas de but lucratif. Elles sont en quelque sorte un service de l'université à laquelle elles sont attachées, permettant aux professeurs et chercheurs de publier leurs travaux, et ainsi de communiquer entre eux.

Elles s'efforcent aussi généralement de faire imprimer de ouvrages destinés au profane cultivé, ouvrages qui accroissent l'influence de l'université dans le milieu qui l'entoure. Enfin, elles permettent la publication de revues à caractère scientifique.

Les Presses de l'Université Laval répondent à toutes ces exigences. Elles ont de plus l'originalité d'être les seules Presses universitaires d'expression française en Amérique. Ainsi, grâce à leurs services de diffusion à travers tout le pays, elles contribuent à la diffusion de la culture canadienne-française.

A l'heure actuelle, les Presses peuvent inscrire à leur catalogue quelque deux cents titres, plus six revues. Ces publications placent les PUL au premier rang des éditions universitaires de langue française au Canada, de même que parmi les premiers éditeurs canadiens de toutes catégories.

Un directeur d'une grande Presse universitaire américaine a dit un jour que les presses rendent compte de la valeur et de l'intégrité du travail intellectuel qui s'accomplit à l'intérieur d'une université. Les PUL sont donc comme un miroir de l'activité à l'intérieur de la plus vieille université française du pays.

Fin de semaine active à la police provinciale

QUEBEC. (R. D'A.) — Les agents de la police provinciale ont connu une autre fin de semaine fructueuse dans la lutte sans merci qu'ils ont entreprise contre les vendeurs de boissons alcooliques qui ne possèdent pas de permis.

La première razzia a eu lieu vendredi soir, dans un hôtel de Lévis. Les policiers y ont arrêté le tenancier, une jeune fille et sept autres personnes. Ils ont, de plus, saisi plusieurs bouteilles de bière.

Le tenancier et les autres personnes arrêtées ont pu reprendre leur liberté, moyennant des cautionnements de $200 et $50, en attendant leur comparution qui aura lieu aujourd'hui.

Par ailleurs, samedi soir, la police a arrêté un homme et une femme qui vendaient de la bière sur la piste de courses à Ste-Thérèse de Beauport.

Le couple se servait d'un camion pour circuler sur le terrain et vendre ses "produits".

Les agents ont saisi le camion et une certaine quantité de bouteilles de bière. Le couple a passé la fin de semaine derrière les barreaux, ne pouvant fournir le cautionnement de $200.

Les Phillies perdent 10-5 contre Québec

CAP-DE-LA-MADELEINE — Hier après-midi, au terrain Ste-Madeleine devant quelque 300 spectateurs, les Phillies ont baissé pavillon devant les Indiens de Québec qui ont remporté les honneurs par le pointage de 10 à 5.

René Ouzilleau du Québec a mené le bal avec quatre coups sûrs, dont deux magnifiques coups de circuit, en cinq présences au marbre. Jacques Pouliot a aussi aidé les siens avec quatre coups sûrs en cinq apparitions au bâton, en plus de faire produire deux points. Richard Guimond y est allé de deux circuits qui valurent à son équipe trois points. Jean-Louis Lortie a frappé un double et fit produire deux points. J.-M. Samson a cogné deux coups surs en quatre apparitions.

Jean-Guy Hébert qui a été relevé à la 8e manche par Quintin, fut le lanceur gagnant et André Pleau le perdant.

Pour les perdants, Gilles Boisvert se distingua avec trois coups sûrs, dont un double, en quatre présences au marbre, en plus de faire produire un point. Benoit Houde s'est aussi signalé à l'offensive avec deux coups sûrs, dont un circuit, en trois apparitions au bâton. Jacques St-Pierre, a réussi à cogner un circuit pour son club. André Guy, qui évolua à compter de la 5e manche, a frappé deux coups sûrs en trois présences au marbre.

Sommaire

Québec	300 200 221	10 14 1
T.-Rivières	000 110 030	5 11 1

Hébert et Quintin, Lortie; Pleau et St-Pierre.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

4:30—Mire et musique
5:30—La Jardinière
6:00—Les nouvelles
6:15—La météo
6:30—Cinéfeuilleton
6:50—Les nouvelles sportives
6:45—Antoine
7:15—Panorama
7:30—Musique
7:45—Sport Revue
8:00—Dans tous les cantons
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination Danger
10:00—Histoire d'Amour
10:30—L'Afrique en marche
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:26—Commentaire
11:34—L'Art et les hommes
12:13—Fin des émissions

DEMAIN

4:30—Mire et musique
5:30—La Jardinière
6:00—Les nouvelles
6:15—La météo
6:20—Nouvelles sportives
6:30—Cinéfeuilleton
6:45—Roi de la Jungle
7:15—Panorama
7:30—Musique
8:00—Attachez vos ceintures
8:30—Joie de vivre (Dernière)
9:00—C'est la vie (Dernière)
9:30—Expéditions
10:00—Théâtre O'Henry
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:26—Commentaire
11:34—Gres plan
12:03—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

4:25—Opening
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Long John Silver
6:00—Laurel & Hardy
6:30—Dateline Quebec
7:01—7 0 1
7:30—Singalong jubilee
8:00—Two faces west
8:30—While we're young
9:00—The flintstones
9:30—A case for the court
10:00—Comparisons
10:30—CBC-TV news
11:14—Viewpoint
11:20—Sign off

DEMAIN

4:25—Opening
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Western theatre
6:30—Dateline Quebec
7:01—7 0 1
7:30—Susie
8:00—Hancock's half hour
8:30—Jake and the kid
9:05—Holiday lodge
9:30—Manhunt
10:00—Closeup
11:00—CBC-TV News
11:14—Viewpoint
11:20—Sign off

DIRECTEMENT DU PRETEUR
Argent
POUR LES PROPRIETAIRES DE MAISON
PRETS SUR 1ères ET 2es HYPOTHEQUES
ACHATS D'HYPOTHEQUES
• Diminuez vos paiements
• Refinancement d'hypothèques
• Consolidez vos dettes
• Ville et banlieue
• Prêts sur amélioration de maison
• Les agents sont invités à se renseigner
Home Mortgage & Acceptance company
SERVICE DE 24 HEURES Tél. : VI. 2-8505

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-9-8487

Les Indiens débutent la mi-saison en LIONS...

QUEBEC. — Les Indiens de Québec ont commencé la deuxième moitié du calendrier 1961 en remportant les deux parties d'un double contre les Phillies de Trois-Rivières. Ils disposèrent des nouveaux locataires du Cap-de-la-Madeleine par 10 à 5 l'après-midi et les vainquirent 5-4 en 10 manches de jeu le soir à Québec.

8e victoire de Lemelin

Jean Lemelin remporta sa 8e victoire sans défaite, mais il dut céder la vedette de la joute à Jean-Marc Samson qui fit compter les deux premiers points des Indiens et enregistra lui-même les trois autres, grâce à deux doubles et trois triples en quatre présences officielles au marbre. André Dompierre produisit le point vainqueur à la 10e manche.

Les Phillies se montrèrent très alertes sur les buts durant les trois premières manches et profitèrent des moindres erreurs des Indiens et des arbitres pour prendre une avance de 3-0. Après un but sur balles à Després, qui vola le deuxième but, deux coups retenus mal contrôlés coûtèrent les deux premiers points produits par un coup au choix de Houde et un simple de Béchard. A la troisième manche, le long ballon de Houde fut perdu dans les lumières par Dompierre et le frappeur reçut crédit d'un coup de deux-buts. Il avança au troisième sac sur un sacrifice et compta sur un court ballon de Béliveau à l'arrêt-court. Ce coup fut très discuté, car Houde avait nettement quitté son but avant l'excellent attrapé d'Ouzilleau, mais ni Brière ni Belamarre ne regardaient à cet endroit. La patience avec laquelle les deux arbitres encaissèrent toutes les remarques encouragea les joueurs locaux à redoubler leurs critiques à toutes les occasions, qui ne manquèrent pas.

Les Indiens réduisirent la marge à 3-2 à la quatrième manche. Après avoir lancé trois manches parfaites, Boulard donna un but sur balles à Guimont et Bob Brunelle lui tourna un simple dans la gauche. Jean-Marc Samson frappa alors la balle avec puissance au fond du champ centre et son coup de trois-buts produisit deux points. Sam compta également le point égalisateur à la 6e reprise. Ayant reçu un but sur balles, il complétait le vol du deuxième-but quand le lancer parfait du receveur Béchard ne trouva pas de récipiendaire et Samson fila au troisième coussin. Un solide simple d'Ouzilleau le fit compter facilement. Samson marqua également le 4ème point à la huitième manche. Il frappa un coup de deux-buts près de la ligne du champ gauche et compta sur des simples dans l'intérieur d'Ouzilleau et Pouliot.

Tout ce dont les Phillies eurent besoin pour égaliser à la dernière manche fut un but sur balles à Pleau. Des sacrifices successifs de Després, qui fut sauf, Guy et Marchand, l'amenèrent au marbre.

Samson eut à nouveau un double pour ouvrir la 10e manche et après un but sur balles intentionnel à Ouzilleau, il passa au troisième-but sur un roulant de Lacasse. C'est alors qu'André Dompierre frappa son coup sûr le plus important cette saison, expédiant la balle dans la gauche, malgré un compte d'aucune prise et trois balles.

PARTIE DU SOIR

TROIS-RIVIERES

		AB	P	C	PP
Despré	CC	4	1	2	0
Guy	2B	4	0	1	0
Page	CD	4	1	1	0
Houde	3B	5	1	1	1
Béchard	R	4	0	2	1
Béliveau	1B	3	0	0	1
Boisvert	CG	5	0	1	0
Blanchet	AC	2	0	0	0
Boulard	L	3	0	0	0
Duval	AC	2	0	0	0
Pleau	L	0	1	0	0
Marchand	A	0	0	0	1
Totaux		36	4	8	4

QUEBEC

		AB	P	C	PP
Guimond	CG	3	1	0	0
Brunelle	2B	5	1	2	0
Thivierge	2B	5	0	0	0
Samson	1B	4	3	3	2
Ouzilleau	AC	4	0	2	1
Pouliot	CD	5	0	1	1
Lacasse	R	5	0	1	0
Dompierre	CC	4	0	1	1
Lemelin	L	4	0	2	0
Totaux		39	5	12	5

A frappé pour Page à la 9e.

Trois-Rivières 201 000 001 0—4 8 1
Québec 000 201 010 1—5 12 2

Erreurs : Lemelin, Guy, Ouzilleau.
Coups de deux-buts : Houde, Samson (2).
Coups de trois-buts : Samson.
Buts volés : Boisvert, Samson, Ouzilleau.
Sacrifices : Béchard, Dompierre, Béliveau, Guy ; ballon-sacrifice : Béliveau.
Doubles-jeux : Després à Béchard.
Laissés sur les buts : Trois-Rivières 9 ; Québec 10.

	M	C	P	P	B	R
Boulard	7	9	4	4	3	5
Lemelin	10	8	4	3	2	11
Pleau	2⅔	3	1	1	1	4

Mauvais lancers : Boulard, Lemelin, Pleau.

Lanceurs gagnant : Lemelin, lanceur perdant : Pleau.
Arbitres : Bridge, au marbre ; Bellemare, aux ligues.

Assistance : 520.
Durée de la joute : 2 h. 39.

Cours d'été en vue des diplômes de 9e et 11e

JONQUIERE. (L.B.) — Des cours pour l'obtention des diplômes de 9e et 11e années seront offerts cet été par le comité d'éducation des adultes de Jonquière.

Ces cours s'adressent aux adultes qui veulent profiter de l'avantage du fractionnement des examens ainsi qu'aux étudiants qui devront se présenter aux reprises en août prochain. Les professeurs engagés par le comité ne dispenseront leur enseignement que par les soirs, à raison d'une session hebdomadaire par matière au programme.

Tous les gens intéressés à profiter de ces cours pourront s'inscrire ce soir, à 7 h. à l'école St-Laurent de Jonquière, et les soirs suivants. On sait que le comité d'éducation des adultes, dont le R. F. Jean-Roméo est président, est un service de la St-Jean-Baptiste locale.



LE CONGRES DE LA J.R.C. s'est tenu, en fin de semaine, à Duchesnay. Durant ces trois jours, le bureau national du mouvement de la Jeunesse rurale catholique a rencontré les dirigeants des diverses sections de l'organisation, à travers la province. Ci-haut, de gauche à droite, durant un moment de détente, M. Henri Laberge, président national, Mlle Francine Campeau, présidente nationale et l'aumônier M. l'abbé Blaise Cliche.

Les Cardinaux mettent fin à la série de gains des Braves

SHERBROOKE. — Le lanceur Robert Bourque, en grande forme après une longue absence, et les Cardinaux ont finalement mis fin à la longue série de parties sans défaite des Braves en remportant samedi soir, une victoire de 5-0 . Dimanche, ils ont réitéré par 9 à 8: Les Braves détiennent encore une confortable avance en tête de la ligue Junior de l'OTJ avec un record de huit victoires et une défaite.

Les Cardinaux ont joué mieux que dans les parties antérieures, tandis que les Braves ont joué beaucoup plus mal. D'où le résultat.

La partie de samedi soir entre les Braves et les Cardinaux a mis fin, si on peut dire, au semblant de grève des lanceurs Jacques Boudreau, des Braves, et Robert Bourque, des Cardinaux ; les deux n'avaient pas lancé depuis plusieurs jours.

Jacques Boudreau a subi la défaite, mais il n'a rien à se reprocher. Jacques n'a accordé que cinq coups sûrs, trois buts sur balles et il a retiré quatre frappeurs sur des prises. Les six erreurs commises par ses coéquipiers ne l'ont cependant pas aidé.

Son opposant, Robert Bourque a été solide. Il n'a accordé que deux maigres coups sûrs (à la 4e et 5e manche), retiré 9 frappeurs sur des prises et n'a donné qu'un but sur balles. Les Cardinaux qui ont déjà commis neuf erreurs dans une même joute, n'en ont eu aucune samedi. C'est du moins ce qu'indique le rapport officiel de la partie.

Me Chapdelaine sera au congrès CS à Ottawa

SHERBROOKE. — Me Chapdelaine, candidat du Crédit social pour le comté de Sherbrooke aux prochaines élections fédérales, représentera cette circonscription à Ottawa les 5, 6 et 7 juillet prochain.

Il participera d'une manière spéciale à ce congrès en qualité de membre du comité de la citoyenneté, de l'immigration et de la justice.

Me Chapdelaine, qui aura à défendre les intérêts de la province de Québec au point de vue justice, sera secondé par deux autres membres de ce comité, soit Me Aubut, de Montréal, qui traitera de la citoyenneté, et de M. E. Garraghiaur, de Montréal également, qui défendra le problème de l'immigration.

Me Chapdelaine, qui dirige la délégation du comté de Sherbrooke, se rendra à Ottawa avec cinq membres créditistes de Sherbrooke, M. et Mme Germain Bélisle, M. Paul-Henri Gingras, M. J. F. Castonguay et M. Bertrand Lafleur.

Au golf, Port-Alfred mène sur Bagotville

PORT-ALFRED. (W.G.) — Les golfeurs du club Port-Alfred ont pris l'avance par 14 points et demi sur les représentants de l'ARC de Bagotville, samedi, dans la première des deux rencontres pour la suprématie du trophée Norris entre ces deux équipes. Le prochain duel est annoncé pour samedi prochain, sur le parcours de Port-Alfred.

Fernand Dujour, un vétéran golfeur, a enregistré le meilleur compte brut avec un 77. Il était suivi de Jacques Tremblay, 82, Carol Tremblay, 82 ; Claude Babin, 84 et Marcel Lepage, 84. D. Gray a abattu de la bonne besogne pour l'ARC avec 90, soit 3 de mieux que son compagnon John Wylie.

Les pointages nets, soit avec la déduction de l'Atlantic handicap, Cliff Smith, des perdants, obtint une fiche de 72 et demi. Viennent ensuite Léon Bergeron, 74; Jean-Yves Picard, 75; Ghislain Gagné, 75 et demi ; Yvan Rossignol, 78 ; et Pierre Babin, 78 et demi.

Pascal Charest et W. C. Smith ont joué les plus hauts scores avec 127 et 128 respectivement. Le responsable, Fernand Côté, nous a indiqué que 60 concurrents avaient pris le départ, à 1 heure; comme d'habitude, un succulent repas a clôturé cette compétition.

Résultats des courses

Résultats de samedi

PREMIERE COURSE

Bobby Up
(Joseph Lemay) 7.80 4.90 3.80
Sunday Punch
(Bruno Ferron) 8.70 3.40
Lullwater Queen
(André St-Amour) 3.20
Temps : 2:11.1 — Ont aussi couru: Red Ember, Tackle Me, Evergreen Star, Poplar Glen, Succes Orpha.

DEUXIEME COURSE

Shep's Paula
Alexandre Pazé 12.70 6.90 3.80
Hudson Hanover
(Léo Marcoux) 11.70 7.30
Fleet Cadet
(Roland Bruyère) 4.10
Temps : 2:14 — Ont aussi couru : Armada Hanover, Pal's Irene, Just Byron, Glendale Jack, Happy Han.
Pari-double 5—4 Bobby Up, Shep's Paula $82.20

TROISIEME COURSE

True Key
(R. Moreau) 10.30 5.80 4.00
Sam Smart
(Paul-E. Alain) 6.50 3.80
Our Ko Si
Bernard Gervais) 3.10
Temps : 2:12.2 — Ont aussi couru: Benny Volo, Teresina Hanover, Volo Bud, King Carrol, Scot's Janet.

QUATRIEME COURSE

Merry Craft
Paul Grenier) 6.70 4.30 3.20
Superfort
(Paul-E. Alain 4.00 3.30
Mithtu Rodnes
(Richard Croteau) 5.80
Temps : 2:10.2 — Ont aussi couru: Cal Regent, Dusty Brook, Tony Song, Markab Pick.

CINQUIEME COURSE

The Boxer
(Alexandre Pazé) 17.40 5.20 5.20
King Express C
(Roland Bruyère) 3.00 3.00
Rilma Byrd
Yvon Catellier) 4.30
Temps : 2:12.4 — Ont aussi couru: Brownie Bars, Legal Direct, Mister Brodmas, Irene's Beauty, Success Honor.
Quinella : 7-5 The Boxer, King Express C $14.50

SIXIEME COURSE

Scottish Reel
C. Wannamaker) 9.60 4.00 2.90
Max Grattan
Noel Boldue 4.70 3.10
Chauncey Hanover
(Victor Larose) 4.40
Temps : 2:05.2 — Ont aussi couru: Adios Prince, David Brewer, Caswell.

SEPTIEME COURSE

Mighty Pronto
(Paul Grenier) 11.80 4.80 3.50
Nobleman
(Robert Pagé) 3.90 2.90
So Cheerful
(Edouard Bradette) 3.40
Temps : 2:09.3 — Ont aussi couru: Beck Hanover, Private Dots, Chris Rodney, Argo Dream, Sir Litex.
Quinella : 8—2 Mighty Pronto, Nobleman $33.70

HUITIEME COURSE

Terryswil
(Jacques Hebert) 17.80 6.70 4.60
Princess Express C
(Marcel Cournoyer) 3.40 2.70
Ensign Mile
(Yvon Gamache) 4.60
Temps : 2:12.1 — Ont aussi couru: Colfax, Rockeye Bourdon, Ima Royal, Protector Sharpwin, Thesunder Bay.

NEUVIEME COURSE

Oro G Kelt
C. Wannamaker) 8.30 3.10 2.40
Leading Waa
Victor Larose) 3.60 2.40
Jet Byrd
(Yvon Catellier) 2.50
Temps : 2:06.4 — Ont aussi couru: Sir Dudley, Voloney, Blazer Hanover

DIXIEME COURSE

El Dora Indian
(Yvon Catellier) 7.50 4.00 2.80
John Andy
(L. Pettigrew) 5.50 3.80
Shodydale Mobile
(Roger Juneau) 3.90
Temps : 2:11.2 — Ont aussi couru: Flying Easy, Medley G. Direct, Mountain Butler, Mighty Jack, Dailey Gallon.
Quinella : 1-4 El Dora Indian, John Andy $23.80

Tournoi invitation annuel du Club de golf de Shawinigan du 7 au 9 juillet

SHAWINIGAN. — Le tournoi invitation annuel du Club de golf de Shawinigan aura lieu cette année les 7, 8 et 9 juillet. Chaque année, les golfeurs de la région attendent avec hâte ce tournoi invitation annuel du club local.

Ce tournoi d'envergure est divisé en deux sections. Tout d'abord, le 7 juillet, journée réservée aux dames. Mme Flore Pépin en est la responsable. La compétition est de neuf trous seulement. Les départs se feront à compter de 9 h. 30 mais pour les femmes d'affaires à compter de 4 h. 30 le même jour. Il est à noter que les participantes devront jouer en groupe de trois. Les responsables du tournoi insistent pour que la gent féminine se conforme à ce règlement. Un total de $200 en prix consistant en des objets de verre taillé seront distribués aux plus méritantes.

Les 8 et 9 juillet seront réservés aux hommes. Cette section sera divisée en deux classes. La journée du 8 juillet pour les joueurs possédant des handicaps de 15 à 27 et le 9 juillet pour les handicaps de 1 à 14 inclusivement. M. Léo Bourassa, gagnant du tournoi 1960, sera sur les rangs pour défendre son titre. 70 prix de valeur seront distribués à ceux qui auront obtenu les meilleurs résultats dans les deux classes. M. Gerry Désaulniers confirme la participation de l'artiste de télévision Jean-Pierre Masson pour la journée du 8 juillet.

Le samedi soir, 8 juillet, danse avec orchestre dans la grande salle du chalet principal. Dimanche soir, 9 juillet, à compter de 9 heures, on procédera à la distribution des prix au chalet du club. Immédiatement après, Jean-Pierre Masson donnera un spectacle. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Mme Flore Pépin pour la section des dames, et à M. Alfred Gauvin pour la section des hommes.

M. l'abbé R. Bouchard et M. G. Cormier à l'honneur

PORT-ALFRED. (G.O.) — Un aumônier, un chef et trois scouts ont été honorés de façon particulière, en fin de semaine, à l'occasion du deuxième camboree diocésain qui se tient depuis le 25 juin sur les bords de la rivière Ha Ha, non loin de Port-Alfred.

L'aumônier diocésain, l'abbé Roland Bouchard, et le commissaire diocésain à la branche éclaireurs, Gérard Cormier, ont reçu la médaille de "long service" des mains du commissaire général, Michel Corriveau. La cérémonie s'est déroulée en plein air, devant plus de 2,000 personnes et quelque 400 scouts de 11 unités du diocèse.

Vicaire à St-Dominique de Jonquière, l'abbé Roland Bouchard compte 12 années d'activité dans le mouvement scout. D'abord aumônier de troupe, il fut successivement aumônier à la branche route et aumônier diocésain, poste qu'il occupe présentement.

Quant au commissaire Gérard Cormier, il est le prototype parfait du scout, ayant passé par tous les stades du mouvement, au cours des quelque 15 années qu'il compte aujourd'hui au service du scoutisme. Le commissaire Cormier a été l'un des instigateurs de ce deuxième camporee diocésain dont il est le chef.

Trois scouts de la troupe de St-Georges de Chicoutimi ont également été nommés "scouts de la reine" à cette occasion. Il s'agit de Marc Gagnon, François Jalbert et Pierre Boileau. Ces derniers ont reçu leur décoration du commissaire général, Michel Corriveau.

L'abbé Victor Simard, principal de l'Ecole normale de Roberval et aumônier de la troupe scoute de Roberval devait également recevoir, hier après-midi, la médaille de "long service". L'abbé Simard n'a cependant pas pu assister à la cérémonie et sa décoration lui sera remise à une date ultérieure.

Au jour le jour...

Quatorze professeurs laïcs masculins et douze institutrices du district d'Alma bénéficieront de 31 bourses au montant total de $2,600 pour suivre des cours spéciaux pour l'obtention du brevet "B", du brevet "A", du baccalauréat ou d'une licence en pédagogie. Ces bourses sont une initiative de la Commission scolaire d'Alma qui a voulu ainsi permettre à son personnel enseignant de se perfectionner au cours des vacances en suivant des cours spéciaux.

Les syndicats nationaux d'Alma célébreront le 25e anniversaire de fondation à l'occasion de la journée de solidarité syndicale, en septembre prochain. Les responsables de cette célébration sont les présidents des neuf syndicats suivants : M. Gilles Trudel (Syndicat des Employés de l'aluminium), M. Roger Ouellet (Employés de Price Brothers), M. L. Fleury (Employés du commerce), M. Jean-Pierre Tremblay (Employés municipaux), M. Lionel Tremblay (Employés de l'hôpital), M. Gérard Tremblay (Employés du chemin de fer), M. Gérard Laforest (Employés de Saguenay Power), M. Jean-Roch Gagné (Employés de garages), M. Gérard Larouche (Employés de la construction), ainsi que les coordinateurs, MM. Roch Tremblay et Jean-Marie Ouellet.

Le maire Paul-Emile Harvey, d'Alma, a annoncé cette semaine que les travaux de réfection des approches du pont Carcajou et de la route St-Bruno débuteront au milieu de juillet. Quant à la construction du boulevard des Cascades, en bordure de la petite décharge, on n'a pu préciser quand les travaux débuteront, même si on admet qu'ils doivent être terminés pour les fêtes du centenaire d'Alma, en 1963.

Durant trois jours, soit samedi, dimanche et lundi, un grand bazar organisé au profit de l'église aura lieu au pensionnat indien de Pointe-Bleue. Les fonds recueillis serviront à la réparation de l'église paroissiale, considérablement endommagée par un incendie au cours du mois de mai dernier. Il y aura également un grand souper champêtre.

La mission montagnaise de Pointe-Bleue est desservie par les Pères Oblats, sous la direction du R. P. Aram Ethier, curé.

La corporation municipale de Roberval-paroisse vient d'engager M. Jean-Marie Girard pour agir comme constable, dans les limites de la paroisse.



PRES DE 40 PERSONNES SUR LE PAVE — Une quarantaine de personnes ont du évacuer en toute hâte leur logis, vers 10 h. 20 vendredi soir, alors que la maison qui les abritait a pris feu. La maison à deux étages, qui logeait cinq familles, est sise au 641, rue de la Reine. L'édifice et tous les effets personnels des sinistrés sont une perte complète.

SOULIERS de BEBES BRONZES



Au bas prix de $4.00 seulement

Conservez les premiers souliers de BEBE et leurs doux souvenirs. Il n'en coûtera que $4.00 pour plaquer ces petits joyaux bronze, or ou argent. Postez ce coupon aujourd'hui pour toute autre information

MONTREAL PERMA PLATING
6420 RUE SOMERLED
CHAMBRE 101
HU. 2-3170

MESSIEURS : Je désire bénéficier de cette offre exceptionnelle. Veuillez me faire parvenir les informations additionnelles.

NOM .....
ADRESSE ..... TEL. .....

Les coupons reçus d'ici 72 heures seront gravés gratuitement

Un secrétaire permanent à la faculté de Droit : le notaire Marcel Guy

par Maurice GIROUX

SHERBROOKE. — Un jeune notaire de Sherbrooke, Me Marcel Guy, sera le premier secrétaire de la faculté de Droit à l'Université de Sherbrooke et éventuellement le premier professeur de carrière de ce groupement académique qui a pris naissance aux toutes premières heures de la fondation de l'université en 1954.

Le doyen, Me Albert Leblanc, a également annoncé hier la création d'un comité de direction des études composé de quatre membres, dont le doyen lui-même, le notaire Georges Sylvestre, vice-doyen de la faculté, Me Carrier Fortin, ancien secrétaire "à temps partiel", et Me Maurice Delorme, conseiller.

La direction des études était auparavant la responsabilité d'une seule personne et le poste avait été occupé depuis la fondation de la faculté par le juge J.-Charles Samson, décédé dernièrement.

Me Guy abandonne la pratique du notariat pour consacrer tout son temps à la faculté de droit. Il entrera en fonction le 1er juillet et installera dès septembre le secrétariat de la faculté dans l'ancien immeuble de la compagnie Bell, située près du Palais de justice, immeuble dont l'université a fait l'acquisition il y a quelques mois pour y loger la faculté de droit.

Au sujet de la possibilité d'avoir des professeurs de carrière pour la prochaine année académique, Me Leblanc a fait savoir que la question était à l'étude mais que le conseil de la faculté de droit n'avait pas encore pris de décision.

salle bonaventure

LE "SUPPER CLUB" LE PLUS CÉLÈBRE AU CANADA PRÉSENTE

Ford et Hines



Tous les soirs, excepté le dimanche
Premier spectacle à 9h.15 p.m.

A partir du 10 juillet
LUCILLE et EDDIE ROBERTS
—ainsi que MONIQUE GAUBE



DENNY VAUGHAN
et son orchestre de danse,
le plus réputé de l'Amérique du Nord,
ainsi que le trio Louis Bannet.
Musique de danse sans interruption.
Réservations: UN. 1-6511
Stationnement à l'intérieur

LE REINE ELIZABETH

NOUVEAU SOMNIFÈRE EFFICACE



Contient un mélange spécial d'ingrédients qui aide à trouver un sommeil reposant et réparateur

Si vous passez trop souvent des nuits blanches, voici une nouvelle qui vous fera plaisir! On a enfin mis au point un somnifère qui permet de dormir profondément toute la nuit: c'est SOMINEX.

Pris au coucher, SOMINEX calme la nervosité et procure un sommeil naturel et reposant. Vous vous réveillez le matin frais et dispos . . . plein d'entrain . . . prêt à faire face à une journée de travail ou de plaisir. Ne passez plus de nuits blanches. Achetez SOMINEX dès aujourd'hui chez votre pharmacien. Combattez l'insomnie avec SOMINEX.

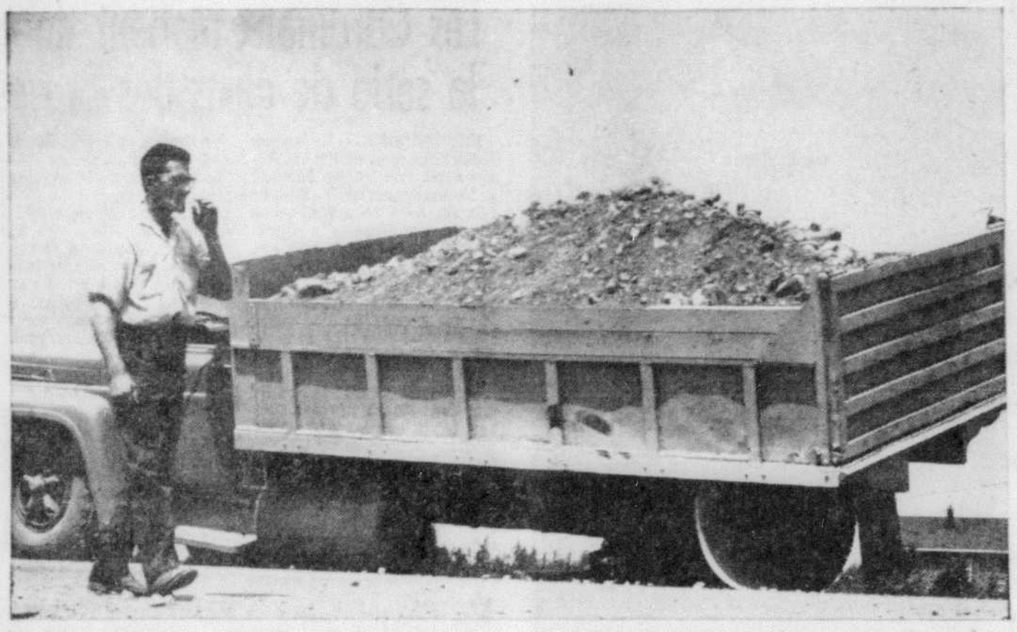


Sominex
UNE AIDE EFFICACE AU SOMMEIL

Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241
Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-54 LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : 44; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN . TEL. 1143



EN ROULANT MA ... ROUE — Accident spectaculaire et qui sort sûrement de l'ordinaire : un camion chargé de 30,000 livres de gravier a versé dans le fosse, dans le rang St-François, en fin de semaine. L'une des roues a laissé son essieu pour rouler sur une distance de 150 pieds avant de s'arrêter dans la montre du garage de M. Léon Plante, à proximité d'Arvida. Plusieurs employés se trouvaient sur les lieux mais personne n'a été blessé. Le camion appartient à M. Marcel Bergeron, de Kénogami.

Aux scouts du diocèse :

"Dieu a besoin d'âmes comme les vôtres" -- Mgr M. Paré

PORT-ALFRED. (T. D.) — "Je souhaite que les jeunes reconnaissent Dieu, ne le discutent pas, et qu'ils soient toujours prêts à le suivre lorsqu'il parle".

Mgr Marius Paré, qui a célébré la messe en plein air, et prononcé le sermon de circonstance, hier, à l'occasion du deuxième jamporee des scouts de son diocèse, a également recommandé à ces quelque 400 adolescents réunis sous la tente pour une période de 10 jours, près de la rivière Ha ! Ha !, de bien se préparer à affirmer leur personnalité, et cela non seulement sur le plan naturel, mais surtout sur le plan divin.

Commentant l'évangile du jour, (la multiplication des pains), l'évêque de Chicoutimi précisait ainsi sa pensée: "Mes chers enfants, notre Maître est tout puissant. Il est prêt à tout, même aux miracles, pour se manifester à nous. Je ne connais personne qui a aimé comme Dieu a aimé."

En retour, pour bien remplir notre rôle et comprendre pleinement le don de Dieu, le distingué prélat ne voit pas d'autre sentier à suivre que le don entier de soi à Dieu pour parvenir à Lui. "La perfection est le motif, enchaînait-il, c'est pourquoi on doit tendre à devenir véritablement un homme, une personnalité dans laquelle il y a du divin, c'est là notre vocation et notre destinée".

Nourris aux meilleurs principes de formation de base et imprégnés de cet idéal de vie qu'ils ont accepté comme irremplaçable, et dont la devise en fait foi : "Sois prêt", ces centaines de scouts, sous un soleil de plomb et dans une attitude presque militaire, ont assisté à l'office du dimanche avec un recueillement impressionnant.

Un grand nombre de parents des scouts, venus de tous les coins de la région, assistaient également à cette messe dominicale célébrée en pleine forêt et marquant l'ouverture des activités de la journée.

Au tournoi provincial de balle-molle

Une seconde équipe de Trois-Rivières en lice

NAUDVILLE. (G. P.) — Une seconde équipe de Trois-Rivière, cette fois commanditée par Del Dugré, participera au tournoi provincial de balle-molle qui aura lieu à Naudville, au Lac St-Jean, les 14, 15 et 16 juillet. On sait que les champions de l'an dernier, dirigés par Jean-Paul Bertrand, sont déjà en lice.

Cependant, une erreur dans le communiqué annonçait que M. Noël Deladier agissait comme gérant de cette dernière équipe, mais ce n'est pas le cas puisqu'il est le gérant de l'équipe dirigée par Del Dugre.

Ainsi, les amateurs de balle-molle qui assisteront au tournoi, peuvent s'attendre à de la couleur et de l'action sur le terrain puisque Trois-Rivières est reconnue comme une pépinière de bons joueurs de balle-molle.

Par ailleurs, deux équipes de Québec ont fait parvenir leurs inscriptions. Il s'agit de la Taverne Vachon dont le gérant est M. Gérard Mathieux, et le Restaurant Deroy, dont le gérant est M. Léopold Deroy. D'après les informations reçues, ces équipes seront redoutables sur le terrain et spécialement dans une compétition du genre.

Ces dernières inscriptions portent donc à 4 le nombre d'équipes inscrites à date, et les organisateurs en attendent plusieurs au cours des prochains jours. A noter que les équipes qui participeront au tournoi se disputeront 4 magnifiques trophées ainsi qu'une somme d'argent globale de $525. Les intéressés peuvent communiquer un message renversé avec M. Jean-Paul Landry en signalant NO. 2-9998 ou NO. 2-6087, ou encore écrire à C.P. 25, Alma. Tous les prix sont une courtoisie de M. Laval Tremblay, représentant de la brasserie Molson.

Le Rouge et Or jouera à Dolbeau

ALMA. (G. P.) — Les amateurs de football ne sont pas sans savoir qu'il s'en fallut de peu pour que la ville de Dolbeau soit représentée dans le circuit régional de football. En effet, des sportifs de la trempe de Jack Bellemarre, bien connu dans le hockey régional, et Gérard Audet, l'un des organisateurs du tour cycliste au lac-St-Jean, ont fait de nombreuses démarches pour tenter de former une équipe représentative. Cependant, pour cette année, ils ont préféré attendre afin de développer des joueurs pour l'an prochain.

De son côté le gérant général du Rouge et Or d'Alma, M. Remi Maltais, a fait connaître à l'instructeur Jack Cillister son intention de jouer une partie d'exhibition à Dolbeau avant l'ouverture de la saison. Collister en fut enchanté puisque c'est la politique de l'équipe de jouer des exhibitions avant le début des activités de la ligue intermédiaire de football du Saguenay-Lac-St-Jean.

Il y aura du football à Dolbeau cette année, mais au stade amateur. M. Maltais rencontrera un groupe d'intéressés et fixera la date de cette partie qui, peut-être, donnera à certains amateurs le goût de venir ou revenir sur le gridiron.

Au jour le jour...

Les amicales des Frères Maristes, institution bien connue dans la région, tiendront un congrès mondial à Montréal, du 15 au 20 août, à l'occasion du 75ième anniversaire de l'arrivée de ces religieux au Canada.

Les délégués de l'amicale de Chicoutimi y seront M. et Mme Louis Belley, M. et Mme Arthur Bittner et le frère Alphée, assesseur.

Au nom de M. John Murdock, une requête a été présentée à la Commission des écoles catholiques de Chicoutimi, priant celle-ci de vouloir appuyer le projet d'établissement d'un poste de télévision à Chicoutimi. Les commissaires ont acquiescé à la demande, mais en suggérant que les organisateurs du poste futur prennent les mesures voulues pour qu'il y passe des programmes de civisme et de culture intellectuelle de toutes sortes.

Un rapport du directeur des études à la Commission scolaire de Chicoutimi, après enquête dans les classes de 9ième, 8ième et 7ième années, expose les goûts ou intérêts des élèves. Les domaines les plus en évidence sont les suivants:

Chez les garçons, 10.2 pour cent préconisent la mécanique; 9.7 pour cent, l'électricité; 7.3, l'automobile ; 7.2 la télévision; 5.9, la radio. Les autres métiers intéressent moins de 5 pour cent des écoliers.

Chez les filles, c'est le dévouement qui l'emporte, avec 14.1 pour cent qui veulent se livrer au soin des bébés et des blessés ; puis 10.5 pour cent sont attirées par la coiffure pour dames et les soins de beauté ; 8.3 pour cent se spécialiseraient dans l'art culinaire. Les autres carrières en attirent chacune moins de 5 pour cent.

L'association des paralysés cérébraux de Chicoutimi a obtenu de bons résultats avec sa première tentative. Le professeur, M. J. Beaulieu, déclare avoir obtenu, avec la collaboration d'une adjointe, des progrès marquants de ses 12 élèves. Aussi, le président de l'association M. Roger Villeneuve, croit-il pouvoir organiser une deuxième classe pour septembre prochain.

Pour tout le comté du Lac-St-Jean

Possibilité d'une corporation scolaire au niveau secondaire

ISLE-MALIGNE. (P. T.) — La commission scolaire d'Alma étudie depuis quelque temps la possibilité d'organiser une corporation scolaire au niveau secondaire pour tout le comté du Lac-St-Jean, où l'on compte une population de plus de 40,000 âmes. Cette initiative est rendue possible grâce à la coopération d'une dizaine de commissions scolaires du district d'Alma, qui ont déjà signé des ententes depuis deux ans avec la commission scolaire d'Alma pour faire bénéficier leurs enfants d'études de niveau secondaire, à Alma même, où l'éducation à ce niveau est des mieux organisée.

Voilà ce qu'a déclaré hier matin, M. Lionel Girard, inspecteur d'écoles pour le district d'Alma, alors qu'il s'adressait aux régistrateurs de la province de Québec, réunis en congrès à l'Isle-Maligne. M. l'inspecteur Girard avait profité de l'occasion pour mettre en valeur devant les distingués visiteurs, toute l'organisation scolaire de la commission scolaire d'Alma et ses progrès depuis quelques années.

Le conférencier a précisé que l'équipe compétente et dévouée qui avait présidé aux destinées de la commission scolaire d'Alma, avait profité du fait qu'Alma est un centre particulier, c'est-à-dire le bassin géographique de tout le Lac-St-Jean. M. Girard a rendu hommage au président de la commission scolaire d'Alma, M. Camille Lavoie, "dont la compétence et le dévouement ont dépassé les bornes de notre région"; et il a eu des paroles également très élogieuses pour les responsables de cette réussite à tous les niveaux de l'éducation, soit le R. F. Louis-Cléophas, directeur à Champagnat; au personnel enseignant, au directeur des études et à l'orienteur professionnel.

"Cette magnifique collaboration de tous et de chacun, à tous les niveaux, a précisé le conférencier, a permis d'augmenter considérablement la fréquentation scolaire chez nous, si bien que le nombre d'élèves dans mon district, est passé de 5,000 à 7,000 en un rien de temps. Aujourd'hui, a continué M. Girard, nos jeunes gens de 16 ans fréquentent l'école dans une proportion de 87 p.c. et nous avons plus de 1,000 élèves au cours secondaire".

L'inspecteur d'écoles du district d'Alma a ajouté que toutes les réalisations actuelles de la commission scolaire d'Alma avaient été rendues possibles grâce à la clairvoyance des administrateurs, qui avaient acquis, dès le début, un territoire assez vaste au centre d'Alma, pour y loger tous les services éducationnels, avec le résultat qu'Alma possède aujourd'hui le plus beau "centre culturel" de toute la région.

M. Girard a ensuite montré l'évolution de l'enseignement à Alma : l'external classique, l'école de métiers, l'école d'apprentissage, le cours classique au complet, l'école des beaux-arts, l'école de musique, le pensionnat des frères Maristes, le cours scientifique et commercial, l'école normale pour jeunes filles et autres.

Le conférencier a appuyé sur le fait que ces réalisations avaient été rendues possibles grâce à la coopération de 17 commissions scolaires qui avaient signé des ententes avec la commission scolaire d'Alma pour envoyer leurs enfants suivre le cours secondaire et les cours spécialisés ainsi que le classique à Alma.

Au sujet des résultats académiques, M. l'inspecteur Girard a tenu à souligner l'évolution du corps professoral, tant religieux que laïc, dont la compétence a permis de grandes réalisations, aux niveaux secondaire, scientifique et classique, "et les résultats sont là pour le prouver, dit-il, puisque, cette année, nous comptons 14 finissants en philo II qui ont obtenu de grands succès aux examens de fin d'année".

En terminant, M. Girard a dit quelques mots de la fusion des commissions scolaires d'Alma, Naudville, Riverbend et la paroisse d'Alma, qui est effective depuis samedi "et qui permettra, tout en solutionnant le problème financier dit-il, de continuer cette marche vers les progrès où la commission scolaire fait oeuvre de pionnier et porte à son crédit de magnifiques initiatives dont nous sommes tous fiers".

Présenté par Mme Raymond Richard, épouse du régistrateur de N. D. d'Hébertville, le distingué conférencier a été remercié par M. Isidore Coupal, de Montréal.

Au couvent des Ursulines

12e année scientifique dès septembre à Roberval

ROBERVAL. (L.B.) — En septembre prochain, les jeunes filles pourront, si elles le désirent, poursuivre leurs études au couvent des Ursulines de Roberval. Suivant une information du secrétaire de la commission scolaire, M. Léo Ouellet, une 12e année scientifique sera ajoutée dès cet automne, ce qui assurera une année complémentaire aux élèves qui ont terminé leur 11e et leur permettra ensuite d'embrasser certaines carrières qui exigent comme condition d'admission un diplôme de 12e scientifique.

Celles qui ont l'intention de s'inscrire devront le faire avant le 20 juillet.

On sait déjà que la commission scolaire de Roberval a obtenu récemment l'autorisation de S. E. Mgr Marius Paré, évêque du diocèse de Chicoutimi, d'organiser une section classique pour jeunes filles à partir de septembre prochain. Advenant l'autorisation du département de l'Instruction publiques, les jeunes filles pourraient entreprendre les éléments latins, dont l'enseignement serait confié aux Ursulines.

Voleurs "experts" au Saguenay ?

CHICOUTIMI, (A.J.) — Une bande de dévaliseurs de voûtes et de coffres-forts aurait-elle envoyé un ou plusieurs de ses experts dans la région ? C'est ce que l'on se demande après le vol avec effraction qui a été perpétré à l'établissement de la Société coopérative agricole de Chicoutimi, au boulevard Lamarche, au cours de la nuit de vendredi à samedi. Le doigté avec lequel le méfait a été effectué porte l'enquêteur municipal à le croire.

En effet, la voûte — non pas un simple coffre-fort — a été ouverte grâce à une perforation pratiquée par une vrille juste à l'endroit propice à déclencher la serrure de sûreté. On signalait récemment, à toutes les agences de police, l'existence d'un groupe qui opérait de cette façon dans une autre partie de la province.

Ici, la tentative n'a pas rapporté grand'chose à son auteur, toutes les caisses de l'établissement étant à peu près vides à ce moment-là. Un peu de menue monnaie est disparue.

Le vol a été découvert par M. Réal Lebel, l'un des employés du bureau, comme il venait reprendre sa tâche, samedi matin.

Le voleur s'est introduit dans la place après avoir brisé un carreau à l'arrière de l'immeuble. Les traces repérées sur les lieux semblent bien indiquer que le malandrin devait être seul dans cette aventure.

Le corps de D. Tremblay retrouvé

CHICOUTIMI. (AJ) — Le corps du jeune Denis Tremblay, qui s'est noyé dans la rivière Chicoutimi, dans l'après-midi du 22 juin, a été retrouvé vendredi matin.

Des gens demeurant dans le tronçon avoisinant de la rue Bossé, qui avaient aperçu, vers 8 heures 50, un objet étrange flottant sur l'eau du "Bassin", avertirent la police municipale. Aussitôt, le sergent Marcel Vaillancourt, investigateur municipal, et son adjoint, l'agent Jules Dufour, se rendirent sur les lieux. Ils réalisèrent vite que c'était bien un cadavre. Avec l'aide de M. Oriel Nepton, qui prêta sa chaloupe, ils n'eurent pas trop de difficulté à retirer le noyé, pour le transporter sur le rivage, ou vinrent le prendre les ambulanciers de la maison Aubin et Fils, de Chicoutimi.

La victime se trouvait donc entre le pont de la côte Saint-Ange et celui du chemin de fer en contre bas. Le corps avait ainsi sauté un ancien barrage, ou s'alimentait autrefois une scierie mais qui disparait aujourd'hui sous les eaux, pour crouler sans doute dans cette profondeur; ce qui expliquerait l'inefficacité des recherches effectées le jour même de la noyade, pendant plusieurs heures.

Les funérailles de la victime de cette tragédie ont eu lieu ce matin.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

4:15—Mire et 1000 cycles
3:45—Ciné-feuilleton
5:00—World of music.
5:30—La jardinière
6:00—Rin tin tin
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Le petit magicien
7:15—Invitation à l'élégance
7:30—Florian Zabach show
8:00—Dans tous les cantons
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La pension Valdez
9:30—Destination danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—L'Afrique en marche
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Commentaire
11:24—L'Art et les hommes
12:14—Nouvelles anglaises
12:24—Fin des émissions

DEMAIN

4:15—Mire et 1000 cycles
4:45—Ciné-feuilleton
5:00—Front Page Challenge
5:30—La jardinière
6:00—Three Stooges
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Les joyaux de l'écran
7:30—Bonsoir Madame
8:00—Attachez vos ceintures
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Expédition
10:00—Théâtre O'Henry
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Commentaire
11:34—Gros Plan
12:04—Nouvelles anglaises
12:14—Fin des émissions.

M. Garneau réélu président de l'Association des régistrateurs

ISLE-MALIGNE. (P. T.) — Le congrès de l'Association des régistrateurs de la province de Québec, qui s'est terminé hier à l'Isle-Maligne, a reporté M. Marcel Garneau, d'Arthabaska, à la présidence de cet organisme. Tous les autres membres de l'exécutif ont également été réélus au cours de ces assises qui ont duré deux jours ; ce sont : M. J. W. Downing, de Stanstead, vice-président ; M. Ed. Verreault, de Montmorency, secrétaire, et les directeurs suivants : M. Adrien Lambert, de Trois-Rivières ; M. J.-A. Bourgault, de Compton ; Me J.-M. Vermette, de Terrebonne; M. Raymond Richard, de N.-D.-d'Hébertville ; Me Isidore Coupal, de Montréal; M. G.-E. Sauvé, de Vaudreuil, et Me Aurèle Leclerc, de Québec.

Le congrès a débuté samedi midi, à l'Isle-Maligne, sous la présidence de M. Marcel Garneau d'Arthabaska, qui a souhaité la bienvenue à une cinquantaine de congressistes accompagnés de leurs femmes.

La première journée du congrès a été occupée à l'étude des rapports des comités ainsi qu'à la discussion des questions de droit qui furent soumises par les régistrateurs présents. Pendant cette période du congrès, les épouses des congressistes ont fait une courte visite à St-Jérôme, où elles ont visité le séminaire Marie-Reine du Clergé ainsi que le comptoir de l'artisanat.

A l'issue de cette première assemblée, les congressistes ont eu l'avantage d'entendre de courtes causeries prononcées par Me J. J. Alphonse L'Heureux, de Sorel, président de la Chambre des notaires de la province de Québec et par M. Raymond Roy, représentant M. Pierre-Paul Turgeon, inspecteur des bureaux d'enregistrement et régistrateur suppléant.

Après une magnifique réception civique offerte à l'hôtel Royal par la cité d'Alma, les congressistes et leurs épouses ont terminé cette première journée du congrès sur une note de gaieté alors qu'ils ont été invités à une soirée récréative organisée par l'association des notaires du Lac St-Jean, district de Roberval. Grâce aux talents d'organisateurs de Mtres V.-U. Larouche et Raymond Lapointe, cette soirée fut un véritable succès.

Hier matin, les congressistes eurent le plaisir d'entendre une conférence prononcée par M. Lionel Girard, inspecteur d'écoles pour le district d'Alma, qui a traité de l'organisation scolaire d'Alma. Présenté par Mme Raymond Richard, épouse du régistrateur d'Hébertville, le distingué conférencier a été remercié par M. Isidore Coupal de Montréal.

Les congressistes ont approuvé le choix du congrès pour 1962 qui aura lieu à Montréal, les 6, 7 et 8 octobre. Cette première partie du congrès s'est terminée par des remerciements à la ville d'Alma, à l'organisateur du congrès, M. Raymond Richard, à la ville d'Isle-Maligne, ainsi qu'à l'Association des notaires du Lac-St-Jean.

Après avoir assisté à la messe en l'église d'Isle-Maligne les congressistes se sont rendus à Arvida où ils ont été les invités de l'Aluminum Company à une réception officielle au Saguenay Inn, après avoir visité l'usine hydroélectrique de Shipshaw.

Sprints organisés le long du tour cycliste

DOLBEAU. (G. P.) — L'intérêt du tour cycliste du lac St-Jean a été augmenté par l'organisation de plusieurs "sprints", partagés le long du trajet de 158 milles. Plusieurs municipalités de la région avaient bien voulu collaborer et voter des montants de $25 à cette fin.

Il y avait donc des "sprints" à Mistassini, Péribonka, Alma, St-Bruno, Roberval, St-Félicien, et un "sprint" spécial de $5 à Albanel.

Ces sprints ont été gagnés dans l'ordre par André Paloas, Evariste Lavoie, Gérard Gagnon, Richard Bossé, Gérald Lalonde, Richard Bossé et Maurice Gagné.

Tous ces prix supplémentaires remportés par les concurrents du tour cycliste du lac St-Jean ont été remis lors de la soirée de gala, hier soir à l'aréna de Dolbeau.

A Dolbeau

Succès remarquable de la fin de semaine de cyclisme

DOLBEAU. G.P.) — La fin de semaine de cyclisme dont Dolbeau était le centre s'est terminée par un succès remarquable qui a entouré l'épreuve du circuit, ouvert aux catégories juniors et seniors hier après-midi.

La compétition chez les juniors comportait un trajet de 10 milles, soit 5 fois le tour de la ville de Dolbeau.

Vingt-deux candidats ont pris part au tournoi et en ont fait une réussite. En fait, pas moins de 7 parmi eux ont terminé la compétition en 21 minutes ne se détachant les uns des autres que par quelques secondes.

C'est Laurent Bisson de Septîles qui a remporté la palme avec 21 minutes et 10 secondes, suivi d'une seconde par Claude Lalancette du même endroit, lui-même tallonné d'une seconde par le prometteur Pierre Auger de Dolbeau. De plus 3 cyclistes d'Alma se sont classés dans les 10 premiers; ils sont donc maintenant des compétiteurs reconnus officiellement par l'U.C.N. Ce sont Serge Gingras, Gilles Tremblay, Wilfrid Grondin.

Chez les seniors, dont l'objectif comportait un parcours de 50 milles, c'est le puissant Maurice Gagné de Québec qui a eu le dernier mot à la suite d'un formidable "sprint" sur Claude Garon de Charlebourg. Tous deux ont respectivement des temps d'une heure 40 minutes 20 secondes et une heure 40 minutes et 22 secondes. Le premier cycliste de la région à s'affirmer dans cette compétition a été le populaire Doris Gagnon de Chicoutimi. Gagnon a effectué son trajet dans une heure 50 minutes et 10 secondes, soit 50 secondes de plus que le vainqueur.

Cette course de 50 milles en circuit fermé s'est cependant terminée sur une note dramatique quand Claude Longchamp a été victime d'un accident assez sérieux. Longchamp est venu en collision avec le vétéran Evariste Lavoie et ils ont tous deux été projetés sur la chaussée. C'est Longchamp qui a été le plus éprouvé. Le porteur du brossard no 27 est resté inconscient pendant plusieurs minutes. On l'a transporté à l'Hôtel-Dieu de Dolbeau pour les examens d'usage après lui avoir fait porcourir, en le soutenant, le trajet de quelques cent verges qu'il lui restait à parcourir pour toucher le fil d'arrivée.

Nécrologie

FEU DENIS TREMBLAY

Est décédé accidentellement, le 22 à Chicoutimi, Denis, 13 ans, fils de M. et Mme Joseph-Edouard Tremblay, du Chemin Saint-Paul, à Chicoutimi. Le service funèbre a eu lieu ce matin, à l'église Saint-Paul-Apôtre, et l'inhumation s'est faite au cimetière de la paroisse du Sacré-Coeur.

FEU JULIA DESBIENS

Est décédée le 30, à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, à l'âge de 69 ans, Julia Desbiens, du Lac-Sainte-Croix.

Les funérailles, qui avaient été confiées à la maison Jos. Blackburn, de Chicoutimi, ont eu lieu ce matin, à Sainte-Croix du Lac-Saint-Jean, et l'inhumation s'est faite au cimetière de cette paroisse.

Le 29 juin, est décédé à l'âge de 48 ans, M. Louis-Philippe Couture, époux de dame Laurentine Boivin, domicilié au 430 de la rue Pasteur à Jonquière. Les funérailles ont eu lieu ce matin à 10 heures, en l'église Ste-Marie de Jonquière.

Arvida accorde un contrat à la firme J.-Baptiste Gagné

ARVIDA. (L.B.) — En dépit des protestations d'un compétiteur, la firme J. Bte Gagné, d'Arvida, exécutera, pour le compte de la ville d'Arvida, la pose d'une conduite d'aqueduc d'un demi-mille de longueur, au coût de $3,048.50.

La nouvelle ligne d'aqueduc, qui sera faite de tuyaux en fonte de 10 po. de diamètre, reliera la rue Burma à l'usine de l'Alcan située sur la rue Fay. Il est à noter que les matériaux seront fournis par la cité, et qu'ils n'étaient donc pas compris dans les six soumissions présentées au conseil municipal.

Protestations

La maison J. Bte Gagné n'était pas le plus bas soumissionnaire. La cie Caribou demandait $2,961.50 pour effectuer les mêmes travaux. Le contrat a toutefois été accordé à J. Bte Gagné "qui est un citoyen d'Arvida", ont déclaré les échevins.

C'est à ce moment-là que le comptable de Caribou Construction demanda la parole et affirma que l'unique propriétaire de cette firme est aussi citoyen d'Arvida. Le maire Hébert répondit là-dessus que le bureau d'affaires de la compagnie est situé à Chicoutimi. Ne se comptant pas pour battu, l'officier de Caribou répliqua que les employés de sa firme sont d'Arvida également. Il ajouta même que le chèque de garantie remis par M. Gagné à la ville n'avait pas été certifié. "La ville a estimé que l'entreprise de M. Gagné a des comptes recevables pour environ $5,000", expliqua le maire.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

NOUS SOMMES MAINTENANT DEMENAGES AU
1479 MANSFIELD (nord de Ste-Catherine) VI. 9-1274
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.
autrefois ELITE OPTICAL
★ OPTOMETRISTES ★ OPTICIENS

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole : (du 1er au 7 juillet) — "Les violents", avec Paul Meurisse et Françoise Fabien; "Adorable démon", avec Claudine Dupuis, Bellis et Dora Doll.

Cartier : (du 2 au 4 juillet) : — "Tonnerre aux Tumberland", avec H. Ladd; "Le buisson ardent", avec Richard Burton.

Impérial : (du 1er juillet au 7) — "Un certain sourire", avec Rossano Brazzi et Christine Carrère; "Harry Black et le tigre", avec Wendell Corey, Barbara Rush et Antoni Sieve.

BAGOTVILLE

Saguenay : (du 1er au 3 juillet) — "Ca va être la fête", avec Eddie Constantine; "Les combattants de la nuit".

JONQUIERE

Bellevue : (1-2-3-4-5-6-7) — "Voyage au milieu de la terre", avec Pat Boone; "La mouche noire", avec Patricia Owen.

Centre : (1-2-3-4-5-6-7) — "Le carnaval des dieux", avec Rock Hudson; "Le coup de l'escalier", avec Harry Belafonte.

KENOGAMI

Princess : (1-2-3-4-5-6-7) — "Come dance with me", avec Brigitte Bardot; "All the young men", avec James Darren.

ARVIDA

Palace : (1-2-3) — "Tentations", avec Armand Mistral, Barbara Laage; "Les affreux", avec Pierre Fresnay, Darry Cowl; (4-5-6-7) : "The time machine", avec Rod Taylor, Yvette Mimieux; "The Gazebo", avec Carl Reiner, John McGiver.

ROBERVAL

Diana : (2-3-4-5-6) — "Un trou dans la tête", avec Frank Sinatra, Leonard Parker; "La revolte du general Asch", avec F. Boniger, E. Schramk.

ALMA

Alma : (1-2-3-4) — "Mission secrète du sous-marin X16, avec Andra Martin, James Garner; "Le révolté", avec Audie Murphy, Terry Moore.

(5-6-7-8) — "Tables séparées", avec Rita Hayworth, Deborah Kerr; "Bandido Caballera", (français) avec Robert Mitchum, Ursula Thiess.

Canadien : (1-2) — "Monnaie sans faire-part", avec Lana Turner, Anthony Quinn, Sandra Dee; "Fille des boucaniers", avec Yvonne de Carlo, Philip Friend.

(3-4-5) — "Prisoner of the Caucus", avec George Marshall, Françoise Rasouin, André Claveau "La fille de Satan", avec Marina Vladi, Massimo Dezata.

Convention de travail signée entre Saguenay Terminals et ses employés

PORT-ALFRED. (Special) — La direction de la compagnie Saguenay Terminals Limited à Port-Alfred et les représentants du syndicat national des débardeurs de la Baie des Ha ! Ha ! ont signé jeudi une nouvelle convention collective d'une durée de trois ans, devant régir les débardeurs de cette entreprise.

Le capitaine G.S. Swales, directeur des aménagements portuaires, et M. Louis Torresan, directeur des services du personnel, ont signé le document au nom de la compagnie, alors que M. Philippe Bouchard, président du syndicat local, M. Adrien Larouche, secrétaire, Me Robert Auclair, conseiller juridique, ont apposé leur signature au nom de la partie syndicale.

La nouvelle convention collective accorde aux débardeurs une augmentation générale de 19 cents l'heure, répartie sur une période de trois ans, dont un montant de 7 cents l'heure rétroactif au 1er décembre 1960, puis une autre augmentation de 6 cents l'heure le 22 juillet 1962 et une troisième hausse de 6 cents l'heure le 22 juillet 1963. La prime de nuit, qui était de 10 cents l'heure, est haussée à 15 cents. Au lieu de $6, un montant de $12 par jour, par débardeur, est également prévu pour indemnité en cas de maladie. Tout travail nécessaire accompli après le samedi midi sera rémunéré à temps et demi.

Pour ce qui est des vacances, les employés saisonniers auront droit à trois semaines après 18 saisons de navigation; quant aux employés réguliers, régis par la même convention, ils auront droit à trois semaines de vacances après dix ans de services.

Les anciennes dispositions régissant la retenue des cotisations syndicales sont maintenues sans changement, à moins que 80 pour cent des employés qui en ont le droit ne signent une nouvelle formule de retenue dans les 30 jours de l'entrée en vigueur de la convention; dans ce cas, la retenue syndicale deviendra obligatoire pour tous les employés régis par la dite convention.

Le nouveau contrat entrera en vigueur le 22 juillet 1961 et se terminera le 21 juillet 1964; il remplace la convention collective qui était expirée depuis le 1er décembre 1960.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL
SOUMISSIONS
AVIS AUX ENTREPRENEURS

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à trois heures p.m., le mardi 18 juillet 1961, des soumissions séparées pour la construction des trois écoles suivantes qui devront être terminées le 1er décembre 1961:

1 — une école "type III" de 8 classes (Filles), boulevard Lajeunesse, côté ouest, à la suite du terrain de l'école Christ-Roi, 525 rue de Louvain, Montréal;

2 — une école "type III" de 8 classes (filles), rue Hochelaga, côté sud, sur l'emplacement de l'école secondaire Eulalie-Durocher, 2455 avenue Létourneux, Montréal;

3 — une école "type III" de 8 classes (mixte), à l'angle nord-ouest des rues Amiens et Armand-Lavergne, Montréal-Nord.

Ces soumissions seront scellées et adressées à La Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal, et devront porter, en sus de l'adresse, dans le premier cas, les mots : "Soumission - école Christ-Roi, annexe"; dans le deuxième cas : "Soumission - école Eulalie-Durocher, annexe"; et dans le troisième cas : "Soumission - école Armand-Lavergne".

Chaque soumission sera faite sur la formule officielle fournie par l'architecte et elle sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalant à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de La Commission des écoles catholiques de Montréal et devra être certifié par une banque canadienne à charte. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque et qui ne sera pas faite suivant la formule fournie par le Bureau de l'architecte ne sera pas considérée.

Les soumissionnaires pourront se procurer, moyennant un dépôt de CENT dollars ($100.00) payable en monnaies légales ou par un chèque certifié à l'ordre de La Commission des écoles catholiques de Montréal, les plans, devis, formules de soumission, etc, pour chacune de ces écoles, au Bureau de M. Gaétan Le Borgne, architecte, 3737 est, rue Sherbrooke, place 44. (Tel. LA. 5-6311 — poste 408).

Les dépôts seront remboursés à ceux qui auront retourné les plans, devis, etc, en bon état, dans les quinze jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours de la session régulière de la Commission, le mardi 18 juillet 1961, à 3 heures p.m.

Le secrétaire,
Paul-Emile Allie

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par Jean-Paul BUSSIERES

La fameuse épreuve du tour du Lac St-Jean à bicyclette a connu un grand succès en fin de semaine. A l'arrivée des concurrents, plusieurs centaines de personnes s'étaient massées sur les bords du boulevard "Wallberg" à Dolbeau pour recevoir triomphalement le grand vainqueur, Richard Bossé, un jeune homme de Québec, âgé de 18 ans. Ce dernier est arrivé en trombe au fil d'arrivée, atteignant une vitesse de 20 à 25 milles à l'heure. Dès qu'il eut franchi le porteur du drapeau rouge, ce fut une ruée vers le grand champion. La joie était grande puisque Bossé avait franchi cette étape de 158 milles en un temps record de 6 heures 56 minutes et 17 secondes.

Bossé a dû faire preuve d'un grand courage dans les derniers pieds puisque son plus sérieux compétiteur, Jean Toulgoat, franchissait la ligne d'arrivée après 6 heures 56 minutes 19 secondes d'exténuants efforts, soit plus précisément 2 secondes derrière le grand vainqueur. Venaient ensuite en troisième et quatrième place 2 autres représentants de la Vieille Capitale, Maurice Gagné et Jean-Guy Drapeau, qui n'étaient distancés par les premiers arrivés que de quelques secondes.

La délégation de Québec a remporté les grands honneurs et tout le long du parcours on peut dire que ces 4 cyclistes ont fait bon ménage puisqu'ils se sont tenus en groupe et n'ont cédé le pas à aucun autre compétiteur. Quoique classé au cinquième rang, le jeune Ian Mahon de Vancouver a fait preuve de grande combativité et d'un remarquable courage puisqu'un défaut de mécanique à Chambord et un stage forcé à l'hôpital ont sensiblement retardé son arrivée. Malgré ces désagréables imprévus, Mahon a réussi le tour du lac St-Jean en 7 heures, 7 minutes et 39 secondes, soit encore mieux que le vainqueur de l'an dernier: 7 heures, 10 minute et 28 secondes.

Dans notre région, c'est le jeune François Chassé, de Dolbeau, qui s'est mérité les honneurs de cette classique. Il supplante ainsi Yvan Fortin, de Chambord, champion régional la saison dernière. Sur un départ de 40 concurrents, une trentaine ont réalisé l'idéal qu'ils se fixaient depuis longtemps : celui de parcourir en une seule étape une distance de 158 milles, course qui requiert certes de l'endurance, de l'intelligence et du courage.

Si plusieurs ont atteint leur objectif et se sont mérité de nombreux prix, c'est certes à la brillante initiative des organisateurs Gérard Audet et Edouard Brassard, de Dolbeau, qui visent à placer la tournée du lac St-Jean à bicyclette sur une échelle nationale.

Tout prochainement, se déroulera dans un grand faste, la traditionnelle joute étoile de baseball opposant les grands champions de la saison dernière, le Chicoutimi, à un groupe de joueurs sélectionnés parmi les trois autres clubs du circuit. Afin d'ajouter un peu plus de variété à cette rencontre et souligner davantage cette journée, pourquoi ne pas considérer sérieusement ces quelques attractions spéciales proposées par le vétéran Jack Lacoursière, d'Arvida ?

Que dire d'un numéro spécial à la cinquième manche, où une vingtaine de joueurs pourraient se mettre en valeur ? On commencerait par établir un record de vitesse en faisant le tour des buts. A un signal donné, chaque joueur partirait du marbre et ferait le tour des buts le plus rapidement possible.

En second lieu, 1 ou 2 joueurs auraient une occasion de démontrer la précision de leurs lancers, et voici comment : ces joueurs se situeraient au fond du champ centre et auraient a expédier de leur bras une balle au receveur placé sur le marbre.

Dans un autre numéro la puissance au bâton pourrait être à l'honneur — il s'agirait pour le joueur de frapper sa propre balle le plus loin possible du marbre — et combien d'autres compétitions du genre.

Enfin pour obtenir plus de rivalité dans ces compétitions, les membres de la Ligue senior de baseball Saguenay-Lac-St-Jean ne manqueraient pas de manifester leur intérêt en décernant au vainqueur des souvenirs très modestes. Ce surplus d'activités à l'occasion de cette joute d'étoiles permettrait aux joueurs de se faire connaître davantage par le grand public.

En triomphant du Jonquière 6-4

Arvida s'empare de la seconde position

ARVIDA. (P. B.) — Un solide de deux buts du receveur Jerry Brassard, à la fin de la 8ème manche, après un compte de deux prises contre lui, a produit les deux points qui permirent au club d'Arvida de l'emporter 6 à 4 sur les Braves de Jonquière, hier soir, au parc Central d'Arvida. Cette victoire d'Arvida a réjoui le coeur de nombreux partisans locaux et place désormais les Arvidiens au second rang dans le classement.

Le jeune Yves Savard s'est mérité une première victoire contre Jonquière en lançant durant toute la rencontre, alors que l'artilleur perdant fut Paul Julien, puisqu'il avait remplacé le débutant Louis Girard au moment où le compte était de 4 à 4 à la 7ème manche. C'est le diminutif André Déjardins, qui est venu mettre un terme à la poussée dangereuse des Arvidiens.

Jonquière s'est montré menaçant aux 2 et 3es manches, pour produire 4 points sur un simple opportun du vétéran Jean-Paul Tremblay. Le brillant Gratien Guimond a ouvert la marche pour Arvida à la 5e manche avec un dur roulant en direction du 2e but pour faire compter deux points.

A la 7e manche, les vétérans Raymond Bilodeau et Jack Lacoursière ont uni leurs efforts pour donner des simples et faire produire les deux autres points qui nivelaient le compte. Arvida a excellé à toutes les positions et une fois de plus a su être opportuniste dans les derniers moments.

Le vaillant Boyd Arsenault a excellé au champ gauche sur un magnifique attrapé après une longue course sur un petit coup de Roger Bouchard.

Jonquière 013 000 000—4 5 0 4
Arvida 000 020 220—6 10 2 10

Langeur gagnant : Yves Savard, receveur Jean-Marie Paquet ; lanceur perdant : Paul Julien, receveur François Bourque.

Grande-Baie l'emporte difficilement sur les Pirates de Port-Alfred

PORT-ALFRED, (W.G.)—La belle tenue du droitier Bernard Savard, en relève de son compagnon Maurice Brassard, a permis aux Yankees de Grande-Baie de l'emporter difficilement 3 à 2 sur les Pirates de Port-Alfred, hier après-midi.

Plus de quatre cents personnes ont assisté à l'un des plus enlevants duels de la Ligue continentale entre ces deux grands rivaux. Les deux dernières manches ont vu les visiteurs menacer dangereusement mais Savard vint mettre fin à la huitième reprise, en forçant Roland Janelle à cogner un léger ballon dans les mains de l'arrêt-court alors que les sentiers étaient occupés. A leur dernière frappe, Jean-Maurice Dufour plaça un simple dans la gauche et vola le 2e sac; Claude Lemieux l'envoya en position de compter sur un sacrifice. Une fois de plus, Savard sauva la situation en retirant dans l'ordre Léo Bolduc, Adrien Dufour et Maurice Brassard. L'assistance n'a pas ménagé ses applaudissements aux vainqueurs et d'ailleurs, les nombreux supporteurs des deux clans ont été tenus sur le qui-vive tout le long de la joute. Ils n'ont pas manqué l'occasion de manifester en faveur de leurs favoris.

Dès le début, les Pirates ont ouvert le pointage par l'entremise de Maurice Brassard sur un mauvais lancer. Toutefois, les Yankees ont répliqué avec deux marques à la faveur de deux jeux coincés et d'une erreur. Ensuite, Yvon-Maurice Bouchard, l'un des meilleurs à la défensive hier, devait enregistrer le but victorieux à la deuxième manche.

Deux coups sûrs à la septième ont été suffisants pour produire un point et diminuer ainsi la marge. Mais Bernard Savard vint brillamment à la rescousse de son coéquipier.

Les deux artilleurs débutants, Maurice Brassard et Richard Bouchard n'étaient plus là à la fin de la rencontre. Le premier céda sa place à Savard tandis que le second fut remplacé par un frappeur d'occasion à la huitième reprise. Et c'est Léo Bolduc qui le releva de belle façon. Les deux frondeurs des Pirates n'ont accordé que trois coups sûrs en plus de retirer 14 hommes sur des prises. Quant aux gagnants, ils espacèrent cinq coups sûrs et firent mordre la poussière à huit hommes. Huit joueurs différents ont envoyé la balle aux bons endroits ; il s'agit de Steven Larouche avec un double, Jean-Yves Picard, Michel Truchon, Jean-Maurice Dufour, Claude Lemieux, Yvon-Maurice Bouchard, Yvan Tremblay et Maurice Brassard, avec un simple chacun.

Pirates : 100 000 010— 2 5 3
Yankees : 210 000 00x— 3 5 3

Batteries : Bouchard, Bolduc et Larouche ; M. Brassard, B. Savard 7-2/3 et Bélanger. Arbitres : Gilles Marquis, Simard et Gagnon.

Autour du LAC

DOLBEAU. (Gérard Potvin) —Le tour cycliste du Lac St-Jean, édition 1961, a été fertile en incidents de toutes sortes, les uns agréables, les autres moins, mais qu'il est bon de répéter, parce qu'ils font partie d'un événement qui a pris des proportions nationales. Nous vous les donnerons, sans ordre chronologique, sans tenir compte de leur importance, un peu comme "à bâtons rompus".

Georges Damian, de Montréal, a éprouvé une difficulté imprévue, dès le départ, alors qu'à la suite d'une fausse manoeuvre, il s'est retrouvé brusquement dans le fossé, sans trop se rendre compte de ce qu'il lui arrivait. Heureusement, il a réussi à garder l'équilibre pour reprendre la route, quelque 15 pieds plus loin . . .

Jean Patenaude, de Chambord, a donné une autre preuve de courage et de grande détermination, même seul, et bien loin en arrière des autres, il a tenu à revenir à Dolbeau par le moyen qu'il avait emprunté pour en "sortir" le matin. Ici, il faut rendre hommage à son entraîneur J.-Yves Tremblay, qui n'a pas craint d'enfourcher une bicyclette, sur une longue partie du trajet, pour encourager son protégé.

Jean-Eudes Guay, d'Alma, est un cycliste malchanceux. Encore hier, le protégé de Laval Tremblay a connu toutes sortes de déveines . . . 3 crevaisons, défectuosités de pédalier, et nous en passons. Malgré tout, Jean-Eudes Guay a trouvé suffisamment de courage pour continuer sa route jusqu'au bout . . .

La couronne d'or et les couleurs rouge et blanc étaient en évidence, sur le trajet du tour cycliste du Lac St-Jean, édition 1961. C'était sans doute un avant-goût de la couronne qui attendait les champions à Dolbeau. C'était le "clou" de la compétition, appuyée par MM. Irenée Gagnon, Raoul Harvey et Guy Martineau.

D'importantes mesures sécuritaires avaient été prises, pour assurer la protection des concurrents. Les officiers provinciaux de la route, les policiers municipaux de chacune des localités traversées par le parcours, de même que les frontiersmen de Dolbeau sont des noms qu'il faut souligner, pour le magnifique travail accompli, en marge du tour cycliste du Lac St-Jean, version 1961.

A deux pas de Notre-Dame d'Hébertville, au sortir du pont dans le rang Caron, Maurice Gagné, Gérard Gagnon et Jean-Guy Drapeau sont entrés en collision, et ils ont été projetés sur la chaussée. Heureusement, il ne s'en est suivi aucune suite fâcheuse, et les cyclistes impliqués n'ont pas semblé incommodés par cet incident . . .

Le Saguenay Moto Club, section d'Alma a fourni une aide précieuse aux organisateurs du tour cycliste. Errol Fortin et Royer Vallée ont conduit 2 officiels de la compétition. A eux deux, ils ont couvert un peu plus de 300 milles de patrouille, pour permettre à ces officiels de communiquer constamment les développements de la course, au bureau central de Dolbeau . . .

Le public a merveilleusement collaboré à la grande réussite du tour cycliste du Lac St-Jean, dans la journée d'hier. Sur la route, les automobilistes ont accordé une attention des plus courtoises aux concurrents, et aux voitures des officiels, tandis que les spectateurs massés le long du parcours multipliaient leurs encouragements aux cyclistes . . .

Dans le domaine sécuritaire, il faut également souligner le merveilleux comportement des ambulanciers St-Jean d'Alma, MM. Jean-Marie Plourde et Jean-Paul Béliveau. La maison Entreprises Funéraires Ltée d'Alma, avait mis à leur disposition une confortable ambulance, munie de l'oxygène et de tout l'équipement nécessaire. La conduite de la voiture était assurée par Réal Potvin . . .

Ian Mahan a été lui aussi un cycliste particulièrement malchanceux. Après une chute assez sérieuse, à Roberval, Mahan a dû continuer la course avec des blessures qui l'incommodaient. A son arrivée à Dolbeau, Mahan a subi un autre coup malchanceux, alors que Lalonde l'a télescopé, à quelques pieds de la ligne d'arrivée. A ce moment, Mahan a dû être transporté par les ambulanciers d'Alma, jusqu'à l'hôpital de Dolbeau . . .

L'hôtel Luc Milot de Dolbeau, a posé un geste très sportif en hébergeant gratuitement les cyclistes inscrits pour la classique du tour du lac. Les organisateurs de la compétition sont particulièrement reconnaissants à l'endroit de M. Luc Milot, le propriétaire de l'établissement, qui mérite des félicitations . . .



FETE CHAMPETRE — Plusieurs milliers de personnes ont pris part, cette année encore, à la fête champêtre organisée par la compagnie Price Brothers, à l'occasion de la fête du Canada. Les employés de la compagnie et leurs familles ont participé, au cours de la journée, à différentes compétitions sportives. Les prix ont été remis aux vainqueurs par M. et Mme A.-C. Price. Sur cette photo, Mme Price et l'un des organisateurs, M. Pat Orpen, ainsi que quelques concurrents.

Ecrasant revers de 12-4 du Kénogami aux mains des meneurs de Chicoutimi

KENOGAMI. (R. H.) — Le Kénogami a encore une fois déçu ses supporteurs, hier soir, alors qu'il a subi un autre écrasant revers de 12 à 4 aux mains des meneurs du circuit senior régional, le Chicoutimi, de l'instructeur Don Kelley. Il s'agissait de la 12e défaite d'affilée pour les protégés de l'instructeur Rodrigue Langevin.

Le Chicoutimi a entrepris son allure victorieuse dès la toute première manche alors qu'il a marqué 2 points sans riposte de la part des Kénogamiens. Les vainqueurs ont d'ailleurs croisé le marbre une autre fois dans la deuxième manche, pour ensuite sceller définitivement l'issue de la rencontre en marquant 6 points à la troisième reprise. Claude Lizotte, qui en était à sa première apparition de la saison au monticule, a officié durant toute la rencontre pour le Chicoutimi, pour ainsi se mériter sa première victoire de la présente campagne. Son opposant, Jean-Jacques Gaucher, relevé à la 7ème manche par Tommy Horton a été débité de la défaite.

Jean-Yves Loubier a été le principal artisan de cette autre victoire des Chicoutimiens en faisant produire 5 points avec 3 coups sûrs en 5 apparitions au marbre. L'un de ces coups sûrs a été un magistral coup de circuit réussi à la 3ème manche alors que les sentiers étaient remplis. Il s'agissait du 3ème coup de 4 buts de Loubier, dont deux grand slams. Gilles Jomphe, Rodrigue Langevin et Jean-Claude Bourgeois ont également cogné pour le circuit dans la rencontre. Langevin domine donc dans ce département avec 4 coups de circuit.

Outre Loubier qui a réussi 3 coups sûrs en 5, Jean-Paul Collard s'est également signalé à l'offensive en réussissant lui aussi 3 coups sûrs lors de ses trois voyages au bâton. Maurice Gagnon a réussi deux coups valables, les autres appartenant à Claude Lizotte, Frank Lavoie et André Villeneuve. Pour le Kénogami, outre les coups de circuits de Jomphe, Bourgeois et Langevin, André Bouchard et Jean-Jacques Gaucher ont réussi à frapper en lieu sûr.

Sommaire

Chicoutimi 216 000 300—12 11 1
Kénogami 000 002 101— 4 6 5

Lanceur gagnant: Claude Lizotte (1-0) et Maurice Gagnon. Lanceur perdant: Jean-Jacques Gaucher (2-3) Tommy Horton (7e) et Gilles Jomphe.

Alma à Jonquière

La prochaine rencontre du circuit régional sera présentée ce soir au stade Richard Desmeules alors que les Athlétiques d'Alma seront les visiteurs. Le nouveau venu dans le clan piloté par Gérard Duchesne, John Fluske officiera probablement au monticule, faisant face à Jean-Paul Girard ou Claude Girard pour le Jonquière.

Les deux clans en présence ce soir se livrent actuellement une chaude lutte pour la possession du 3ème rang dans le classement et de ce fait, la rencontre sera des plus chaudement disputées. Jacques Allard, le meilleur frappeur du circuit, tentera certainement d'augmenter, ou du moins de maintenir son allure au bâton, tandis que l'artilleur Paul Julien, évoluant au champ gauche maintiendra pour sa part son poste de meilleur frappeur dans le clan jonquiérois. Tout comme à l'habitude, la rencontre débutera à 7.30 heures.

A M. John Murdock

La Croix du Commandeur de l'Ordre de Jérusalem

PORT-ALFRED. (G.O.) — M. John Murdock, industriel et homme d'affaires bien connu, a reçu hier après-midi, la plus haute décoration décernée à un bienfaiteur du mouvement scout : la croix de commandeur de l'Ordre de Jérusalem.

Cette décoration lui a été remise par le commissaire diocésain, Michel Corriveau, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée devant plus de 2,000 personnes et quelque 400 scouts réunis sur les lieux du deuxième camporee diocésain.

Bienfaiteur des scouts depuis plusieurs années, M. Murdock a octroyé cette année au mouvement une somme de $10,000 qui servira à créer une Fondation. L'intérêt de ce montant qui se place en fiducie aidera le mouvement à répondre adéquatement aux besoins des trois branches.

Après la cérémonie, M. Murdock, accompagné du commissaire général, Michel Corriveau ; du commissaire à la branche Eclaireurs et chef du camporee, Gérard Cormier ; de l'aumônier diocésain, l'abbé Roland Bouchard et de l'abbé J.-C. Gauthier, a visité les camps scouts.

Deux Montagnais sont vainqueurs

ST-GEORGES-DE-BEAUCE. PC — Deux Indiens de la tribu des Montagnais, Tommy Charlish et Tommy Raphael, ont gagné une course de canoe hier sur la rivière Chaudière. Tous deux demeurent dans la région du Lac-Saint-Jean. C'était une course entre Blancs et Indiens.

Rencontre d'étudiants ontariens-saguenéens

JONQUIERE. (L.B.) — Notre région recevra, demain, la visite de quelque cinquante tudiants et étudiantes ontariens. Dans la cadre du programme d'échanges institué par les Chambres jeune commerce, un nombre égal d'étudiants saguenéens leur offriront l'hospitalité durant une quinzaine de jours.

Pendant leur séjour, les jeunes ontariens feront le tour des plus beaux coins de la région en compagnie de leurs hôtes. Un programme des plus variés a d'ailleurs été dressé par les responsables de ces échanges.

On sait que le but de cette initiative Jeune commerce, est de permettre aux jeunes ontariens de se familiariser avec la langue française, en plus de prendre contact avec notre folklore, notre mentalité et nos coutumes typiquement canadiennes-françaises. En retour des jeunes gens de la région profiteront des mêmes avantages, puisqu'ils accompagneront leurs visiteurs en Ontario pour y séjourner une quinzaine de jours également.

Convocation

Aujourd'hui dans la majorité de nos villes et autres municipalités, réunion du conseil municipal.

A Chicoutimi, ce soir, à 6 heures 15, à l'hôtel Champlain, dîner du Club Kiwanis de Chicoutimi.

Tragique accident : 2 morts, 10 blessés

JONQUIERE. — Un tragique accident est survenu hier soir, vers 11 h. 45, au rond-point du boulevard Talbot, plus précisément sur l'embranchement conduisant à Jonquière, tout près de la station émettrice du poste de Radio-Canada. Selon les rares renseignements que nous avons pu recueillir, l'accident aurait causé deux pertes de vie en plus d'une dizaine de blessés dont certains assez gravement.

Tard hier soir, on ne pouvait nous communiquer de plus amples informations de l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi où ont été hospitalisées les victimes. 4 ambulances de même que quelques automobiles ont effectué le transport des blessés à l'hôpital de Chicoutimi. Un des deux véhicules impliqués s'est enflammé à la suite de l'impact et on a dû briser les vitres des portières afin d'en tirer les blessés.

Richard Bossé, vainqueur du tour du lac Saint-Jean

Le plus jeune coureur est devenu champion national

DOLBEAU. (Gérard Potvin) — L'un des plus jeunes cyclistes à s'inscrire au tour cycliste du lac St-Jean, est celui qui a râflé les grands honneurs et le titre national, samedi dernier. Richard Bossé, âgé de 18 ans seulement, a tenu tête aux plus dangereux concurrents qui participaient à la course, et il a rallié le point d'arrivée à Dolbeau en moins de temps que tout ce qui s'était fait jusqu'ici dans cette compétition.

Le temps officiel enregistré par le nouveau champion national du tour cycliste du lac St-Jean est de 6 heures, 56 minutes et 16 secondes. Le champion de l'an dernier, Fulvio de Bona, avait mis 7 heures, 10 minutes et 24 secondes à parcourir le même trajet de 158 milles.

Le couronnement de cette classique s'est produit dans des circonstances enlevantes, alors que les 4 coureurs, qui faisaient groupe depuis Chambord, se sont présentés presque nez à nez sur le boulevard Walberg. C'est alors que Richard Bossé, Jean Tulgoat, Maurice Gagné et Jean-Guy Drapeau se sont livrés à un sprint sensationnel, d'une rapidité presqu'incroyable après un tel trajet parcouru.

C'est aux acclamations nourries d'une foule de plusieurs centaines de personnes, qui Richard Bossé a consommé sa victoire. Peu de temps après, Bossé était présenté officiellement au public, sur une estrade improvisée, où la fanfare de Dolbeau avait pris place pour égayer la foule en attendant les premiers cyclistes.

30 sur 40

Trente cyclistes sur un total de quarante qui avaient pris le départ dès le matin, en face de l'hôtel Milot, sont revenus à Dolbeau sur leur Vélo. Le nombre des partants, tout comme celui des arrivants, constitue lui aussi un autre record enregistré depuis le début du tour cycliste du LacSt-Jean.

Selon les règlements de l'Union cycliste nationale, qui sanctionnait l'épreuve, seulement 19 concurrents se seraient qualifiés, au terme des règlements, qui ne considèrent comme éligibles que les cyclistes qui complètent le marathon dans les 60 minutes qui suivent l'arrivée du premier concurrent.

Seulement deux cyclistes de la région ont rallié la ligne d'arrivée dans ce délai, soit François Chassé, le nouveau coureur régional, et Doris Gagnon, respectivement de Dolbeau et Chicoutimi.

Richard Bossé et François Chassé remportent tous deux une intéressante bourse de $200, de même qu'un superbe trophée avec réplique, offert par MM. Irénée Gagnon de Dolbeau et Raoul Harvey d'Alma. Ces récompenses leur ont été remises, au cours d'une cérémonie grandiose, qui se déroulait hier soir en l'aréna de Dolbeau.

Notons ici que les Collégiens Troubadours réputés à travers le Canada pour leur talent, assuraient la partie artistique du programme qui avait été pensé hier soir par les principaux organisateurs Gérard Audet et Claude Brassard.

Il s'est écoulé environ trois heures entre le temps du premier cycliste à revenir à Dolbeau et le dernier à s'y présenter. Jean Patenaude de Chambord. En fait, il faut comparer le temps officiel de Bossé 6-56-16 avec 9 heures et 5 minutes pour Patenaude.

Précisons ici qu'à la suite d'une entente avec les officiels de l'U.C.N., tous les concurrents qui ont complété le trajet ont été admis pour le circuit fermé d'hier après-midi. On a tenu compte du fait que c'était la première expérience du genre et on a surtout voulu donner aux jeunes cyclistes de la région une autre chance de se faire valoir avec les grands noms de ce sport.

Liste d'arrivée officielle

Richard Bossé, Québec	6-56-16
Jean Toulgoat, Québec	6-56-18
Maurice Gagné, Québec	6-56-20
Jean-Guy Drapeau, Québec	6-56-24
Ian Mahon, Vancouver	7-07-39
Gérald Lalonde, Montréal	7-07-44
Georges Hélaouet, Montréal	7-16-52
Exariste Lavoie, Québec	7-16-54
Harry Baarts, Montréal	7-16-54
Benoit Lavoie, Victoriaville	7-16-56
Claude Garon, Charlesbourgs	7-16-57
Walter Povajnuk, Montréal	7-18-51
Yves Caron, Ch-riesbourgs	7-21-56
André Palatos, Montréal	7-23-10
Yvon Vallée, Beauport	7-23-19
Jean-Louis Bissonne, Québec	7-23-19
François Chassé, Dolbeau	7-32-31
Doris Gagnon, Chicoutimi	7-42-24
Yvon Fortin, Alma	8-00-18
Claude Longchamp, Québec	8-02-30
Normand Couture, Alma	8-12-00
Jean-Eudes Guay, Alma	8-17-20
Georges Damian, Montréal	8-22-00
Gaston Bélanger, Thetford M.	8-27-15
Jean-Marc Gagnon, Québec	8-27-15
Benoit Déry, Québec	8-27-15
Claude Lalancette, Sept-Iles	8-27-15
Jean-Guy Gingras, Québec	8-27-25
Jean Patenaude, Chambord	

La fatigue aidant...
au Tour cycliste!

Partis quarante, ils sont revenus... trente

DOLBEAU. (G.P.) — Il faut du nerf, de la détermination et une bonne dose de courage pour compléter l'épreuve cycliste du tour du lac St-Jean. Les coureurs qui prenaient part à cette compétition annuelle, d'envergure nationale, hier, l'ont réalisé pleinement.

Des quarante cyclistes qui ont pris le départ de Dolbeau, vers les 9 h. 40, hier matin, seulement 30 ont franchi le fil d'arrivée, sur le boulevard Walberg. Les 10 autres ont dû abandonner la partie, pour des raisons diverses. Règle générale, les concurrents qui se sont retirés ont été forcés de le faire à cause de l'épuisement.

Le premier à prendre congé fut le célèbre Yvon Guillou, de Québec, qui a mis pied à terre, à la sortie d'Alma, à proximité des studios de CFGT. Guillou a donné comme raison de son retrait, la fatigue. D'ailleurs, il faut ajouter que le sympathique organisateur du "tour du St-Laurent" n'était pas en très bonne condition physique. Précisons que Guillou a même délaissé le sport de compétition, depuis quelque temps, et sa présence au programme, hier, n'avait pas d'autre but que d'apporter encouragement et approbation aux organisateurs du "tour du lac St-Jean", selon ses propres termes.

Michel Roussin, également de Québec, s'est retiré le deuxième entre Hébertville-Station et Notre-Dame d'Hébertville, à la suite de crampes. Il devait être imité dans son geste, quelques moments plus tard, par deux cyclistes de Dolbeau, Gérard Bilodeau et Jean-Yves Veilleux, qui ont été forcés de quitter les rangs, à cause de difficultés avec leurs bicyclettes.

Pierre Gagné, lui aussi de Québec, à qui l'on concédait d'excellentes chances de succès, a délaissé la compétition, dans le rang Caron, pour des raisons de grande fatigue. Laurent Busson et Donald Leblanc ont subi le même sort, quelques milles plus loin, tout comme Julien Thivierge, d'Alma. Par la suite, un autre porte-couleurs d'Alma, Nicoll Tremblay, devait se résigner à cette triste alternative.

Régis Harvey, également d'Alma, a été le dernier à prendre congé, après avoir fait preuve de beaucoup de courage. C'est à regret, comme tous les autres d'ailleurs, que Régis Harvey a délaissé sa "monture", après avoir traversé la ville de St-Félicien. Selon les renseignements que nous avons obtenu, Régis Harvey était incommodé par une vielle blessure, subie lors d'une épreuve précédente, dans le cadre des courses du printemps, organisées par le club cycliste d'Alma.

Dolbeau a SON champion : le jeune François Chassé

DOLBEAU. (G. P.) — Si la victoire du champion national du tour cycliste du lac St-Jean a été chaudement applaudie, celle du champion régional François Chassé a été particulièrement bien accueillie, par les sportifs de Dolbeau et de tout le Lac-St-Jean.

Le jeune homme de 18 ans, originaire de Dolbeau, était connu comme un bon cycliste, mais on admettait au départ qu'il aurait de la difficulté avec le champion de l'an dernier, Yvon Fortin, et Doris Gagnon, de Chicoutimi, pour ne nommer que ces deux là.

François Chassé a exécuté son tour du lac en 7 heures, 32 minutes et 31 secondes, soit quelques minutes de moins qu'Yvon Fortin d'Alma avait mis l'an dernier, avec un temps approximatif de 7 heures et 45 minutes.

Doris Gagnon de Chicoutimi est l'autre cycliste de la région qui a offert la meilleure compétition. Il s'est présenté à Dolbeau 10 minutes après Chassé.

Par ailleurs, trois cyclistes d'Alma ont complété l'épreuve de 158 milles. Ce sont Yvon Fortin (8-06-18), Normand Couture (8-12-00) et Jean-Eudes Guay (8-17-20). L'autre cycliste de la région qui figure dans le groupe de ceux qui ont complété le trajet est Jean Patenaude de Chambord. Le jeune homme de 17 ans a fait preuve d'un courage indomptable, et même s'il figure au dernier rang, il a beaucoup de mérite.

Au départ, les cyclistes de la région étaient dix. Ceux qui se sont retirés sont Régis Harvey, Nicol Tremblay, Julien Thivierge d'Alma, Gérard Bilodeau et Jean-Yves Veilleux de Dolbeau.

VACANCES + POLY-GLOT = je parle anglais

Oui, grâce à l'exclusive méthode de conversation anglaise Poly-Glot



vous apprendrez facilement à parler anglais durant vos vacances

20 disques — 40 leçons
enregistrés par le réputé annonceur de la radio et de la télévision
HENRI BERGERON
Vous comprenez et parlez dès la première leçon

GRATIS } Dictionnaire — anglais - français — HARRAP'S
Abonnement de 52 semaines à un journal anglais

PAIEMENT FACILE : aussi peu que $1.50 par semaine
aussi CONVERSATION
espagnole et italienne avec Miville Couture

Remplissez et postez ce coupon pour plus de détails

POLY-GLOT INC. L.P. 1961

QUEBEC
425, rue de l'Eglise

MONTREAL
1411, rue Stanley, Ch. 15

Messieurs : —

"Sans obligation de ma part, veuillez me faire parvenir votre DISQUE D'ESSAI GRATUIT et les renseignements sur la méthode POLY-GLOT de conversation anglaise ( ) espagnole ( ) italienne ( ) au moyen de disques et de votre Récompense au mérite" après examens.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... COMTE .....
EMPLOI ..... AGE .....

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL. : LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél. : 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél. : VI. 3-5656

Déploiement religieux au centenaire de St-Patrice

MAGOG. — Plusieurs personnalités religieuses et une foule de paroissiens ont assisté hier, à l'église St-Patrice, à Magog, à la messe pontificale célébrée par S. E. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, à l'occasion du centenaire de la paroisse.

Outre l'archevêque de Sherbrooke, on remarquait la présence de Mgr Louis-Joseph Cabana, Mgr Philippe Côté, S.J., évêque de Suchow, en Chine, et présentement à Formose, Mgr Joseph Veilleux, vicaire général, Mgr Léon Bouhier, p.d., curé de St-Patrice à Magog, le révérendissime Don Sylvain, de St-Benoit-du-Lac, Mgr Napoléon Pépin, du Séminaire de Sherbrooke, Mgr Origène Vel, curé de la paroisse Ste-Marguerite-Marie à Magog, R. Poitras, curé de la paroisse St-Jean-Bosco à Magog, et plusieurs autres.

On pouvait également voir plusieurs fils de la paroisse, tels que le Rév. Père Louis Lacroix, c.t.s.r., le Rév. Père Jean-Louis Carrière, t.t.s.r., le Rév. Père Maurice Carrière, c.s.c., le Rév. Père Réginald Carrière, Père Blanc, ainsi que l'abbé Paul-Emile d'Arcy, qui a donné le sermon.

Plusieurs religieux et religieuses de différentes communautés et enfants de la paroisse étaient présents.

Cette messe n'était que l'une des nombreuses célébrations du centenaire.

Au cour de la journée du samedi, à 11 h. de l'avant-midi, un grand nombre de paroissiens s'étaient rendus au cimetière où une messe a été célébrée aux intentions des paroissiens disparus. Cette messe a été chantée par trois fils de Magog : les Rév. Pères Jean-Louis, Maurice et Réginald Carrière. La cérémonie s'est terminée par une offrande de fleurs des paroissiens.

Les activités se sont transportées ensuite au parc des Braves où, le soir à 8 h., la fanfare Notre-Dame, dirigée par M. Rivard St-Jacques, a donné un concert.

A la suite de la messe pontificale de dimanche, les invités ainsi que les paroissiens ont été reçus dans la salle paroissiale pour un banquet.

A 3 h. 30, une foule a assisté à la bénédiction par Mgr Georges Cabana de la statue de St-Patrice, un don des paroissiens, de Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, et de Mgr Léon Bouhier, p.d., curé de la paroisse.

La statue s'élève dans la cour du couvent St-Patrice, précisément où était érigée la première église de la paroisse.

Les activités qui devaient se dérouler hier soir, à la Pointe Merry, ont été remises à ce soir.



CENTENAIRE A ST-PATRICE — S. E. Mgr Georges Cabana a béni hier après-midi une statue du Sacré-Coeur sur les terrains de l'église St-Patrice, à Magog, dans le cadre des célébrations du centenaire de cette paroisse. A l'extrême gauche, on reconnaît S. E. Mgr Louis-Joseph Cabana, p.b., évêque de Rulenge, en Afrique, frère de l'archevêque de Sherbrooke. A la gauche immédiate de ce dernier, Mgr Léon Bouhier, p.d., curé de la paroisse jubilaire. Tenant le bénitier, l'abbé Paul-Emile d'Arcy, visiteur ecclésiastique de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke, originaire de Magog.

Lors de leur congrès à Sherbrooke

Des changements réclamés par les ouvriers du cuir et de la chaussure

SHERBROOKE. — A en juger par les positions adoptées par la Fédération nationale du cuir et de la chaussure (C.S.N.) au cours de son congrès de trois jours tenu à Sherbrooke, les conditions actuelles ont grandement besoin d'amélioration. Il n'est pas de domaine considéré par les délégués qui n'ait fait l'objet d'une demande de changement.

Les travailleurs de la chaussure veulent donc une amélioration des impôts, de la protection pour les produits canadiens, la protection de leurs structures syndicales (qu'ils estiments menacées par la formule dégénérée des décrets-lois), la fusion avec les fédérations soeurs du vêtement et du textile, une enquête gouvernementale sur les intérêts jugés prohibitifs que demandent les compagnies de finance. Ils veulent encore être invités à faire entendre leur voix au nouveau conseil d'orientation économique du Québec.

Mais ils veulent même un changement d'athmosphère, soit l'humanisation des usines. De la lourdeur de l'athmosphère actuelle, ils ne veulent aucune responsabilité, qu'ils rejettent volontiers sur la partie patronale.

Toutes les résolutions ont été adoptées telles quelles, sauf une référée au ministère de la Chasse et des Pêcheries. Elle demande l'abolition des territoires privés de chasse et de pêche afin de permettre à tout le monde d'en profiter. Les autres résolutions sont de caractère particulier à l'industrie du cuir et de la chaussure.

Décrets désuets

Le secrétaire général de la CSN a fidèlement fait écho aux aspirations des congressistes dans l'allocution qu'il a prononcée à l'issue du banquet du congrès, samedi soir. M. Marcel Pépin a dit comprendre les inquiétudes causées dans les milieux syndicaux devant les menaces que pose aux structures la formule des conventions collectives à extension juridique (décrets-loi). Si cette formule, obtenue il y a une trentaine d'années par les pressions ouvrières, doit maintenant freiner l'organisation syndicale, il estime qu'il faut songer à la remplacer.

Pour sa part, M. Albert April, le président de la fédération, a renchéri sur les propos de M. Pépin en se plaignant que l'automatisation avait durement affecté les travailleurs au profit de leurs employeurs. En 10 ans, selon une enquête à laquelle il a référé son auditoire, pour les mêmes heures de travail, avec une diminution de 11 pour cent des effectifs ouvriers, l'industrie de la chaussure du Québec avait augmenté sa production de 20 pour cent.

Les activités du congrès autres que les délibérations ont été l'inscription, vendredi soir, à la salle du Conseil central, rue Gordon ; une réception civique offerte à l'hôtel de ville, à 11 h., samedi avant-midi ; un banquet servi samedi soir, à l'hôtel Sherbrooke, et une messe célébrée dimanche avant-midi, à la chapelle du Conseil central, avec sermon par l'abbé Philippe Laberge, aumônier de la fédération.

Les élections pour le prochain terme ont terminé le congrès. Les élus sont MM. H. Normand, de Québec, 2e vice-président ; H. Bourret, de Québec, trésorier; Florent Boisvert, élu 1er vice-président, également président de l'Association des employés du caoutchouc de Sherbrooke et du Conseil central des syndicats nationaux de Sherbrooke, hôte du congrès ; Albert April, de Québec, réélu président ; Philias Perron, de Montréal, secrétaire ; l'abbé Philippe Laberge, de Montréal, aumônier. Ont aussi été élus le troisième vice-président, André Gagnon, de St-Hyacinthe, et les directeurs, Mme Claire Clark, de Montréal, et M. Jean Burelle, de Chambly.

La foudre tue un jeune Montréalais

SHERBROOKE. — Peu de temps après qu'un jeune homme était foudroyé en se rendant à la messe, la route faisait une victime dans la région de Sherbrooke. Même si la mort n'a pas exigé sa terrible rançon le 1er juillet, elle s'est reprise hier.

La victime de la route a été identifiée comme étant M. Paul Fontaine, âgé de 25 ans et domicilié sur la rue Carignan, à Lac-Mégantic. Il a succombé à de multiples fractures.

David McKee, âgé de 18 ans et demeurant sur la rue Terrebonne, à Montréal, a succombé en quelques minutes alors qu'il se dirigeait à l'église de Georgesville pour assister à la messe.

L'accident, qui a coûté la vie à M. Fontaine, est survenu vers 7 h. 30, hier soir, sur la route entre Gould et Ste-Marguerite dans le comté de Compton.

Le conducteur du véhicule, M. Léon Roy, âgé de 29 ans et demeurant également à Lac-Mégantic, s'en est tiré avec un choc nerveux et de légères coupures lorsque sa voiture a quitté la route pour capoter dans un fossé.

Le frère de la victime, Jules Fontaine, âgé de 31 ans, a été gardé sous observation à l'hôpital général St-Vincent-de-Paul, à Sherbrooke.

Quant à McKee, il est décédé dans l'automobile de ses amis sur le chemin de l'United Church. Il était au chalet chez des amis, à Georgesville.

En apprenant la mort de son fils au téléphone, M. McKee a perdu connaissance.

Dans les deux cas, l'enquête de la police est menée par le détective Raymond Bellemare, de la Sûreté provinciale.

La "journée de l'essence" infructueuse

SHERBROOKE. — L'expérience tentée par le Jeune commerce de Sherbrooke en vue de recueillir des fonds nécessaires pour réinstaller un secrétariat permanent, par l'organisation de deux journées de "l'essence", en fin de semaine, n'a pas obtenu les résultats attendus.

C'est la première année que le JC organisait une tentative de ce genre, mais malgré cette faillite, le vice-président, M. Papineau, a dit que les membres en retiraient toute de même une belle expérience et qu'il comp-

Voir LA JOURNEE en page 21

La PP met fin à une épidémie d'effractions dans des chalets

par Jacques LEMOYNE

SHERBROOKE. — L'arrestation de trois jeunes individus de Garthby par un jeune détective de la Sûreté provinciale, qui n'en est pas à son premier coup de maître, a mis fin à la plus grande épidémie de vols par effraction dans les chalets de la région de Sherbrooke.

Le bilan de l'épidémie est le suivant : une cinquantaine de chalets cambriolés, des marchandises volées dont la valeur s'élève à plus de 4,000 et trois présumés coupables, qui auraient écoulé leur butin chez les marchands de seconde main.

C'est le détective René Simard, âgé de 30 ans et demeurant à Sherbrooke, qui travaille sous les ordres du caporal Eugène Morin, qui a mis fin à cette série de vols, la plus importante du genre dans la région et qui durait depuis plusieurs mois.

Une longue et minutieuse enquête du limier Simard a conduit à l'arrestation des trois inculpés et à la confiscation des marchandises, éparpillées un peu partout dans la région.

Les prévenus au nombre de trois, dont les âges varient entre 21 et 23 ans, sont présentement incarcérés aux cellules de la Sûreté provinciale, à Sherbrooke. Deux des inculpés sont fiancés . . .

Les présumés voleurs auraient opéré principalement dans la région de Garthby et surtout aux lacs Aylmer, Louise et Elgin.

Les inculpés auraient cambriolé les chalets après avoir brisé les cadenas de la porte d'entrée ou des fenêtres. Ils auraient alors emporté tout ce qui leur tombait sous la main.

Leur butin comprenait surtout des agrès de pêche, du linge, des appareils électriques, des armes et des couteaux de chasse. Ironie du sort, ils ont même emporté des chapelets.

Le détective Simard a révélé avoir trouvé les marchandises volées dans un champ, une chambre à coucher, une cave et dans des magasins de second-main. Non seulement à Garthby, mais aussi à Disraëli et à Waterloo.

Après plusieurs interrogatoires, le détective Simard, aidé des agents Marc Beaupré et Pierre Bourdages, a finalement trouvé le pot aux roses. On sait le reste.

Les inculpés seront vraisemblablement mis en accusation cette semaine et ils comparaîtrons en cour des Sessions de la paix, à Sherbrooke.

Le maire Nadeau :

Une loterie municipale en faveur de l'OTJ..?

SHERBROOKE. (J. LAGUE) — Si les voyages ne forment que la jeunesse, le maire de Sherbrooke a trouvé le moyen de ne pas vieillir, car rares sont les pérégrinations qu'il accomplit sans ramener quelque idée dont il considère l'application pour sa ville.

Passe encore pour les voyages d'affaires, mais Me Armand Nadeau garde l'oeil ouvert même s'il se rend au loin pour des examens médicaux. C'est d'ailleurs un "tonique" pour l'oeuvre des terrains de jeux qu'il a rapporté de la ville des fèves aux lards.

Le gros lot

Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une loterie municipale dont le premier magistrat estime les revenus à $10,000 par année, soit une part appréciable du budget de l'OTJ. A Boston, cela s'appelle officiellement "Mayor's subscription for the youth" et la voiture et l'embarcation offerts en tirage sont exposés devant l'hôtel de ville, où les contribuables peuvent se procurer des billets.

A sa dernière conférence de presse, Me Nadeau ne voyait pas encore quels obstacles empêcheraient de répéter l'opération à Sherbrooke.

Taquiné sur les ambitions qu'on lui prête à la direction de l'Union nationale, le premier citoyen de Sherbrooke a avoué que la province pourrait trouver profit à s'inspirer de pareille formule et que son éventuel programme pourrait bien l'offrir à l'électorat du Québec.

L'OTJ

Revenant à l'OTJ, le maire a dit toujours attendre les résultats des pourparlers du député Louis-Philippe Brousseau avec le ministre provincial de la Jeunesse, de même que les solutions envisagées par la commission scolaire pour contourner l'impossibilité légale où l'a placée le département de l'Instruction publique de verser directement un octroi à l'OTJ.

Aéroport

Le premier magistrat a également communiqué l'intention de la ville de reconnaître tel quel le comité de l'aéroport mis sur pied par la Chambre de commerce. Il s'en voudrait de lui "voler" son initiative en modifiant les cadres. La participation de la ville suivrait plutôt la voie de la trésorerie.

La présente semaine devrait voir la délégation sherbrookoise se rendre à Rivière-du-Loup à moins d'un contretemps. Me Nadeau n'a pas caché la possibilité de continuer le voyage jusqu'à Rimouski, estimant pour sa part que les installations de ce dernier aéroport rencontreraient mieux que celles du premier les exigences de celui en parachèvement à Sherbrooke.

La piste que l'on recouvre actuellement de béton permettrait déjà à l'avion emportant la délégation d'une quinzaine de personnes de décoller de Sherbrooke même. Ce qui faisait dire au maire que l'aéroport pourrait facilement être le centre de démonstrations aériennes durant le premier festival d'été de Sherbrooke.

Autoroute

Le premier citoyen de Sherbrooke n'a pas caché sa satisfaction devant l'appui que semble accorder la Chambre de commerce de la province au projet d'autoroute Montréal-Cantons de l'Est.

Dimanche prochain, le 9, Me Nadeau sera en effet invité à une journée d'étude régionale des Chambres de commerce tenue à Bedford. Il sera chargé de remercier le conférencier, qui sera le Dr Gérard Letendre, ing. p., président de la Chambre provinciale. Le sujet traité par ce dernier sera précisément l'autoroute.

Pont, Bien-Etre et Voirie

Dans le cadre plus restreint de sa ville, le maire Nadeau n'oublie pas des projets comme celui d'un pont destiné à relier les quartiers Nord et Est au-dessus de la rivière St-François. Il a expliqué que la session n'avait pas permis au député Louis-Philippe Brousseau de toucher un mot de la question au ministre des Travaux publics, mais qu'il espérait qu'un entretien à ce sujet avec le ministre René St-Pierre ne tarderait pas trop. La ville a déjà obtenu des plans et estimés préliminaires du projet.

A une autre question, le premier magistrat a répondu qu'aucune réduction du personnel du service municipal des Travaux publics ne résulterait de l'acceptation par la ville de servir d'agent au ministère du Bien-Etre social et de la Famille. Une réduction ne pourrait faire suite qu'à un coup de barre dans la politique de la ville de confier ses travaux dans une proportion de 90 pour cent à l'entreprise privée. Le nombre des employés manuels de la ville resterait néanmoins sensiblement plafonné. Le service municipal du Bien-Etre public, avant d'accepter de servir d'agence provinciale, réglait souvent des cas d'indigence en cassant les requérants aux Travaux publics.

Au sujet de cette loi sociale, le maire de Sherbrooke n'a pas tari d'éloges. En une seule journée, a-t-il fait observer, le trésor municipal a émis plus de 200 chèques d'assistance-chômage dont le remboursement est garanti par le gouvernement provincial. Les enquêtes sont rapidement expédiées par le service municipal du Bien-Etre public.

A Windsor

La menace de grève se précise

WINDSOR — La perspective d'un arrêt de travail plane toujours sur les négociations post-arbitrales en cours entre la Canada Paper Co. et le Syndicat des travailleurs de la pulpe et du papier de Windsor.

L'exécutif du syndicat doit faire part bientôt de la décision de ses membres à la direction de la compagnie, relativement à la dernière offre de la Canada Paper, rendue publique jeudi dernier.

L'assemblée générale, siégeant à l'école Sacré-Coeur, a décidé de refuser les offres de la compagnie concernant l'augmentation général des salaires, la retroactivité et la durée du contrat.

Les syndiqués ont d'autre part accepté les offres des bénéfices marginaux, mais en ont refusé les dates de fixation.

Une grande partie des syndiqués a pris part, samedi soir, à une démonstration publique pour prouver leur solidarité et leur confiance dans l'exécutif de leur syndicat.

Cette démonstration a pris la forme d'une parade, qui s'est formée près de la cour à bois de la compagnie, pour se rendre à la manufacture des produits convertis.

Aucune date n'a encore été fixée pour une prochaine rencontre entre la compagnie et le syndicat.

Dès que le syndicat aura fait part à la compagnie de la décision des syndiqués relativement à la dernière proposition, on pourra s'attendre à de nouveaux développements.

Estriettes

BENEDICTION DE LA PISCINE. — C'est demain, mardi, que S. E. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, doit bénir la piscine "A la claire fontaine", au parc Victoria. La cérémonie d'inauguration se déroulera en présence de bon nombre de dignitaires tant religieux que civils, dont les représentants de l'administration municipale. Prévue pour 2 h. 30 de l'après-midi, la manifestation se terminera assez tôt.

NOUVEAU COMMODORE. — M. Albert Poulin a remplacé M. Jean-Paul Perreault comme commodore du club nautique du Petit Lac Magog, à la suite des élections tenues par cet organisme. Le reste de l'exécutif se compose de MM. Pierre Comtois et Guy Donahue, vice-présidents; Jean-Louis Blanchard, trésorier; Mlle Andrée Gadbois, secrétaire; MM. Yvon Lanctôt, Jean-Paul Mercier et Louis-Georges Carignan, directeurs; Michel Perreault et Mlle Suzanne Desmarais, directeurs juniors, et M. Marcel Châteauneuf, au comité de la voile.

DIRIGEANTS 4-H CHOISIS DANS LA REGION. — L'Association des clubs 4-H des Cantons de l'Est, dirigée par M. Lucien Bédard, ing. f., de Sherbrooke, a récolté tous les honneurs lors du congrès provincial récemment tenu à Montréal. Mlle Pierrette Turgeon, de Lac-Mégantic, a en effet été élue présidente provinciale et son confrère de Disraëli, Gilles Langlois, était porté à la vice-présidence provinciale de la section masculine du mouvement pour seconder le président Claude Dufour, de Port-Alfred.

EMPOISSONNEMENT. — Le derby de pêche qui s'est déroulé en fin de semaine, à Magog, n'a sûrement pas vidé le lac Memphrémagog. Au cours des semaines précédentes, le club de conservation du même nom y avait jeté 70,000 saumons et 5,000 truites mouchetées, tous obtenus de la station piscicole du lac Lyster. D'autres ensemencements sont prévus d'ici la fin de la saison, soit de truites arc-en-ciel et de truites brunes.

VACANCES FERTILES. — L'arrivée des vacances ne signifie pas nécessairement l'abandon total des livres. A preuve, la bibliothèque municipale de Sherbrooke, littéralement sinon littérairement, prise d'assaut dès l'entrée en vacances des écoliers de la ville. Durant les quatre premiers jours, 375 jeunes s'y sont présentés et la seule première journée devait voir 70 nouveaux abonnements. Une hausse sensible a également été enregistrée chez les adolescents de 14 ans et plus, avec prédominance toutefois de la gent féminine. Les jeunes rats de bibliothèque verront sous peu 400 volumes et albums mis à leur disposition, sans compter les 250 additions récentes à l'intention des adultes. Selon les constatations des bibliothécaires, le séjour au chalet favoriserait la lecture. Pour la saison morte, la Bibliothèque ferme ses portes le samedi, mais elle reste ouverte de 1 h. 30 à 4 h. 45 de l'après-midi, du lundi au vendredi et de 7 h. à 8 h. 45 du soir, le vendredi.

CHALET REOUVERT. — La JOC diocésaine de Sherbrooke a réouvert en fin de semaine son chalet situé sur les rives du Petit Lac Brompton. Les personnes ou organisations intéressées à le louer sont priées de s'adresser au bureau diocésain de la JOC, au 58 rue Académie, ou de téléphoner à LO. 2-9666. La nouvelle présidente, Mlle Lise Lefebvre, a en même temps communiqué que le chalet et ses alentours ont pu être améliorés grâce aux résultats encourageants d'un tirage.

CHEZ LE MINISTRE. — Voulant à tout prix éviter la fermeture par le gouvernement fédéral de l'aéroport de Lac-Mégantic, le conseil municipal, sur les instances de l'échevin J.-Arthur Poulin, entend rencontrer d'ici une quinzaine, M. Léon Balcer, ministre des Transports. Plusieurs personnes ont manifesté leur désir de se joindre au voyage, dont la date a été avancée d'une dizaine de jours lors de la dernière assemblée des édiles. Ni la date ni l'endroit de la rencontre n'ont cependant encore été déterminés, mais il est assuré que la délégation serait reçue par le ministre en personne. La piste de l'aéroport est condamnée par le gouvernement. D'où les craintes des administrateurs de Lac-Mégantic.

CANTONS DE L'EST SPORTS

A la piste de Sherbrooke

Polar Dream remporte sa 4ième victoire consécutive

SHERBROOKE. — Malgré une pluie qui n'a pas cessé de tomber durant tout le programme de dimanche soir, Poplar Dream a remporté sa quatrième victoire consécutive en six départs. Ce coursier, propriété de l'écurie Fabi et Fils, de Sherbrooke, et conduit par R. Jutras, a couru le mille en 2:19 sur une piste détrempée, suivi d'Eveana, qui a fini également en trombe.

Quelques surprises ont été enregistrées. C'est ainsi que le double a payé la somme de $132.80 pour la combinaison Always There et Algier Boy, et que les trois quinellas ont rapporté des sommes de $27.10, $20.20 et $33.70. Le plus gros montant payé a été $39.30 pour la victoire-surprise de Fez Rosecroft dans la septième course.

Samedi soir

Le programme de samedi soir n'a pas été celui de la vitesse. En effet, le mille le plus rapide a été réussi par Hollybud, soit en 2:14.2. Ce coursier, propriété du Dr C. E. MacLean, de New Richmond, a causé une certaine surprise en remportant les honneurs de cette classe principale, un trot et amble DD pour une bourse de $200. Il a formé avec Grand Knight une quinella de $60.80, ayant eu le dessus sur Wingsaway, le favori, qui a dû se contenter de la sixième place.

Le plus gros montant payé au pari-mutuel, une somme de $77.40, l'a été pour la combinaison Taylor Win-Lassie Land, la quinella de la neuvième et dernière course. Hollybud a payé le plus pour un billet de $2, soit la somme de $21.80 pour sa victoire dans la sixième course.

Bartlett Hanover, un cheval de deuxième place, a remporté des sommes de $20.40 et $20.50 pour une deuxième et troisième place. Le double a rapporté une somme de $30, tandis que les deux autres quinellas ont payé des sommes de $31.80 et $60.80. Skipper Jay a remporté sa première victoire de la saison en cinq départs alors qu'il est arrivé bon premier dans la cinquième course payant la somme de $15.30 pour $2. Success Alma n'a pas déçu ses partisans en remportant les honneurs de la troisième et septième course en des temps de 2:18 et 2:17.1.

Le club Memphrémagog garde le trophée du derby de pêche

MAGOG — Lors du tournoi provincial de pêche, qui avait lieu au lac Memphrémagog samedi et dimanche, l'équipe du club du Memphrémagog a conservé le trophée du championnat provincial.

Malgré une température quelquefois inclémente, des pêcheurs de tous les coins de la province et des Etats-Unis ont parcouru le lac à la recherche du poisson qui pourrait porter le trophée.

L'équipe gagnante, qui a conservé le championnat au club de Magog, était composée de MM. Yves Forest et Conrad Lavoie, qui ont rapporté une truite brune de 4 livres et une demi-once ainsi qu'une truite arc-en-ciel de deux livres et 13 onces.

Dans les compétitions individuelles, M. W. Banoch s'est mérité un prix de $50, avec une truite brune de 6 livres et 3 onces qui était ainsi la plus grosse prise de la fin de semaine.

Les gagnants des premiers prix dans les différentes catégories étaient, pour le saumon : M. N. Larson, 2 livres et 8 onces ; truite arc-en-ciel, M. N. Milling, 3 livres et 15 onces ; truite brune, M. H. G. Sargeant, 4 livres et 4 onces ; achigan, M. Jacques Gagné, 3 livres et 1 once ; brochet, M. H. Whittier, 3 livres et 4 onces ; perchaude, M. W. Banoch, 1 livre et 1 once.

Tous ces gagnants ont reçu des prix de $10.

Les deuxièmes prix ont été décernés comme suit : saumon, Réal Dézainde, 2 livres 5 onces ; arc-en-ciel, L. Labbé, 3 livres 9 onces ; brune, G. Forest, 4 livres 5 onces ; achigan, Mme Jean Martin, 3 livres ; brochet, M. W. Simard, 3 livres 1 once ; perchaude, M. H. Whittier, 13½ onces.

Les prix aux gagnants ont été distribués hier soir à la soirée dansante qui clôturait les activités du derby et qui avait lieu à l'hôtel New Magog.

Convocations

Sherbrooke

Club Richelieu: Réunion hebdomadaire. Endroit: hôtel Sherbrooke. Heure: 12 h. 15.

Club Lions: Réunion hebdomadaire. Endroit: hôtel Sherbrooke. Heure 6 h. 15.

Club Kiwanis: Réunion hebdomadaire. Endroit: hôtel Sherbrooke. Heure: 6 h. 15.

Club Optimist: Réunion hebdomadaire. Endroit: hôtel Wellington. Heure: 6 h. 15.

Club Progress: Réunion hebdomadaire. Endroit: hôtel King George. Heure: 12 h. 15.

Sherbrooke, mardi

Club Rotary: Réunion hebdomadaire. Endroit: hôtel Sherbrooke. Heure 6 h. 15.

A Sherbrooke

La Commission a étendu la gratuité aux cours ménagers

SHERBROOKE. — La Commission des écoles catholiques de Sherbrooke a fait une fois de plus un nouveau pas vers la gratuité scolaire intégrale. En plus de fournir gratuitement les livres et de défrayer la scolarité des élèves dans les institutions indépendantes, et ce pour les quatre premières années du cours classique, elle fournira le matériel nécessaire pour les classes d'enseignement ménager.

Jusqu'ici, le collège du Sacré-Coeur, le Mont-Notre-Dame ainsi que le collège Marianhill et le Mont-Sainte-Anne se sont entendus avec les commissaires au sujet de la gratuité des manuels scolaires. Toutefois les autorités du Séminaire de Sherbrooke ont refusé cette indemnité de $12 par année par élève sous prétexte que cette somme est insuffisante.

Le président de la commission scolaire, M. François Thibault, après avoir expliqué que les mêmes livres pouvaient facilement servir pendant une période de trois ans, ce qui fait une moyenne de $36, a dit que si les autorités du Séminaire de Sherbrooke avaient refusé, c'est parce qu'elles n'avaient pas bien compris ce dont il s'agissait et qu'il verrait à fixer un rendez-vous avec elles pour discuter à nouveau du problème.

Deux codes

Au cours de cette réunion des commissaires, il a également été question d'établir deux codes scolaires, soit un pour les écoles de la ville et un autre pour les écoles rurales. "Il n'est pas juste, a déclaré le commissaire Pierre Bachand, que les élèves d'une seule division passent les mêmes examens imposés à ceux qui fréquentent une classe à quatre ou cinq divisions, comme cela se voit dans les campagnes. Les examens des écoles urbaines devraient être beaucoup plus exigeants, puisque les élèves ont plus de chances d'approfondir leurs matières."

Au cours de l'année scolaire 1961-1962, les élèves de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke auront la permission d'assister aux quatre concerts donnés par les Jeunesses musicales. Cette activité passera sur les heures des activités dirigées.

Décoration à un jeune scout de Sherbrooke

OTTAWA. (PCF) — Le jeune scout Donald Martin, 13 ans, de Sherbrooke, a été décoré aujourd'hui de la médaille du Courage et du Mérite, par le gouverneur général Vanier, chef suprême des Scouts canadiens.

Donald Martin s'est illustré en repêchant un enfant de 3 ans, Stephen Ross, de Mont-Royal, qui était tombé d'un appontement dans le petit lac Magog.

Cinéma

LAC MEGANTIC

Théâtre Bilou : Bannie du foyer, avec Amedeo Nazzari et Yvonne Samson ; Le bébé de mademoiselle, avec Debbie Reynolds et Eddie Fisher.

MAGOG

Théâtre Magog : Butterfield 8, avec Elizabeth Taylor et Eddie Fisher. Bowery Battalion, avec les Bowery Boys.

Théâtre Centre : 3 bébés sur les bras, avec Jerry Lewis ; Le courrier de l'or, avec Randolph Scott.

RICHMOND

Théâtre Myra : Unforgiven ; Police dog story.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris : La foire aux chimères ; La rivale ; L'Enfant perdu.

Théâtre premier: S.O.S. Pacifique; Affaire diabolique.

Théâtre Rex : La petite maison de thé; Le pitre au pensionnat; Femmes damnées.

Théâtre Granada : Les distractions ; Les lionceaux.

Derby Port Drive-In : Gold of the seven saints, avec Clint Walker.

Norton Drive-In : Say one for me, avec Bing Crosby et Debbie Reynolds.

Le Martini-Master de Seagram prépare des rafraîchissements merveilleux!

Montréal — Vous voulez combattre les rayons accablants du soleil ? Faites alors appel au **Gin Seagram** ultra-sec dans vos cocktails glacés et vos rafraîchissements. Vous obtiendrez des préparations fraîches, corsées et merveilleusement désaltérantes — car vous vous serez servi du gin le plus fin et le plus sec qui fut jamais distillé.

Et voyez quelle aubaine! Le Martini-Master, le contenant ingénieux dans lequel est vendu le **Gin Seagram,** peut devenir un shaker pour la préparation de tous vos cocktails et rafraîchissements. Employez-le pour mélanger les jus de fruits, ou pour conserver le thé ou le café glacé. On le range facilement dans le réfrigérateur et vos rafraîchissements sont prêts à servir dès que vous en avez besoin. Procurez-vous-en plusieurs — vous trouverez que c'est un auxiliaire précieux pour l'été.

Dès la prochaine occasion, exigez le **Gin Seagram** dans l'ingénieux Martini-Master. Entre nous, c'est une pure merveille!

LA PRESSE et la publicité locale

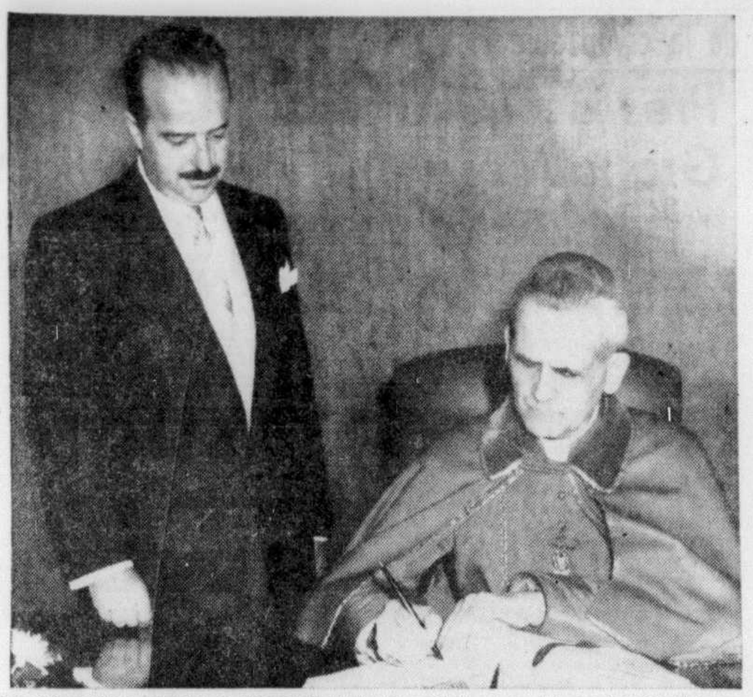
LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345



LE CARDINAL REÇU A VICTORIAVILLE — Visitant la ville centenaire, hier, S. Exc. le cardinal Paul-Emile Léger a été l'objet d'une brillante réception civique à l'hôtel de ville de Victoriaville. On voit ici le prince de l'Eglise signant le livre d'or de la municipalité, en compagnie du maire Paul-André Poirier.

Victoriaville accueille dans la joie S. E. le cardinal Paul-Emile Léger

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Victoriaville a reçu, hier, à l'occasion de la célébration de son centenaire, S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. Le prince de l'Eglise, qui a impressionné une importante partie de la population de la ville, a été accueilli chaleureusement par les autorités religieuses et civiles et son court séjour a donné lieu à plusieurs manifestations publiques.

Au cours d'une messe pontificale célébrée à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, son Eminence a prononcé un magistral sermon, établissant un rapprochement entre l'essor merveilleux qu'a connu Victoriaville et le miracle de la multiplication des pains, rapporté dans l'évangile du jour.

Son Eminence a commenté quatre points basés sur des principes; 1—L'honnêteté foncière du chrétion et sa parfaite droiture constituent certainement une condition essentielle de son action dans le monde, alléguant que la malhonnêteté est absolument incompatible avec l'accomplissement d'un rôle vraiment chrétien dans la cité terrestre; 2 — L'honnêteté de l'individu cependant, ne se comprend bien que si on la considère dans les perspectives du bien commun de la société; 3 — Par son honnêteté personnelle et sa recherche du bien coeur de la cité terrestre, mais commun, le chrétien rend déjà un témoignage de sa foi au les circonstances le forceront souvent à prendre des positions courageuses et peu confortables, au nom de sa foi chrétienne; 4 — Par leur honnêteté personnelle, la recherche du bien commun et le témoignage public de leur foi, les chrétiens dans la cité font déjà oeuvre d'Eglise, mais, puisque l'Eglise est une communauté, une société et un corps, leur action dans la cité terrestre doit se poursuivre en intime collaboration avec le clergé et sous l'impulsion de la hiérarchie. En conclusion, il déclara : "Nous sommes ici pour rendre grâce à Dieu des bienfaits qu'il a répandus depuis 100 ans sur la ville de Victoriaville".

A l'issue de la cérémonie religieuse, un défilé accompagna le cardinal jusqu'à l'hôtel de ville, où il fut l'objet d'une brillante réception civique. Dans la grande salle de délibérations, en présence d'une centaine d'invités, comprenant les figures dirigeantes des éléments religieux et civils de la ville et de la campagne, S. H. le maire Paul-Andre Poirier, dans son mot de bienvenue au nom de la population, exprima la joie de la municipalité de recevoir le cardinal actuel, le dernier à passer étant le cardinal Bégin, en septembre 1918. En réponse, son Eminence rappela quelques devoirs de la vie civile, s'inspirant des qualités des ancêtres, et soumit que l'éducation familiale, chaque foyer étant une cellule de la société, devrait se faire avec plus de patience, de tendresse, de charité et d'amour. Par ordre hiérarchique, l'assistance lui rendit ensuite un hommage personnel. Puis il se rendit au manoir Victoria, où il y eut dîner offert par les autorités de la ville. En dernier lieu, après avoir visité l'exposition missionnaire au manège militaire, organisée par les Chevaliers de Colomb avec le concours des communautés religieuses de Victoriaville et d'Arthabaska, le cardinal se retira au presbytère de Sts-Martyrs-Canadiens.

Drummondville en bref

DRUMMONDVILLE. (A. B.). — Au domaine sportif, la dernière fin de semaine devait être importante pour les amateurs. La température a saboté une partie du programme. Hier après-midi, les Royaux de Drummondville devait recevoir les 7-Up de Waterloo. A cause des averses occasionnelles, la partie a été remise à plus tard.

* * *

L'entrepreneur J.-A. Michaud vient d'obtenir le contrat pour la construction de l'école secondaire pour filles. La soumission a été accordée au montant de $895,000.00 pour une construction de 26 classes.

L'institution qui serait dirigée par les religieuses de la Présentation, s'élèvera près de l'externat classique sur la rue des Frères. On sera prêt pour l'automne 1962.

* * *

L'Unité des Policiers de Drummondville, pour se conformer à une des clauses de la convention collective passée il y a quelque temps avec la ville, a demandé de nommer deux représentants appelés à siéger sur le comité des "bonnes relations".

Le conseil a prié MM. les échevins Antonio Baril et André Cloutier de bien vouloir accepter ce poste. La convention de l'unité des policiers expire en 1963.

* * *

La compagnie Dominion Textile, usine de Drummondville, a manifesté son intention d'embellir au moyen de plantation d'arbres et d'arbustes, la partie de son terrain bordant le futur boulevard Saint-Joseph.

En contre-proposition, le conseil offre à cette compagnie de procéder lui-même à cet embellissement si la compagnie veut bien lui céder une lisière de terrain de 20 pieds, le long du boulevard Saint-Joseph, qui a déjà été homologuée par la ville. Le conseil a offert à la compagnie de lui accorder le bénéfice d'une réduction d'évaluation sur toute cette superficie de terrain si elle veut bien accepter la proposition de la ville. Le greffier, M. Gaston Montplaisir a transmis la suggestion au gérant de la compagnie, M. Robert Kolb.

Drummondville vient d'acheter une terre au prix de $100,000. pour des fins industrielles. Une option avait été consentie par les propriétaires MM. Philippe et Germain Cardin le 5 mai dernier.

La superficie totale du terrain est de 94.4 acres ou encore 4,110,117 pieds carrés et porte le numéro P. 166a et P. 165 du cadastre officiel du canton de Grantham.

LA JOURNEE

SUITE DE LA PAGE 20

tait poser ce geste l'année prochaine.

Toutefois, il a laissé entendre qu'avec cette première expérience, il sera plus facile une prochaine fois d'organiser le programme et d'atteindre l'objectif qui, cette année, était fixé à $150.

Les problèmes de Drummondville selon le maire Marier:

Un palais de l'industrie et du commerce, plutôt qu'une arène

DRUMMONDVILLE. (A.B.) Au dire du maire de Drummondville, Me Marcel Marier, CR, la ville ferait figure d'innovatrice en construisant un Palais de l'industrie et du commerce au lieu de concentrer ses efforts sur l'arène dont on parle depuis plusieurs années. Cette construction pourrait aussi servir pour le sport du hockey a ucours de la froide saison.

Le premier magistrat de Drummondville a fait ses commentaires hier après-midi lors de sa dernière conférence de presse avant la relâche pour l'été. Me M. Marier a aussi commenté la recente déclaration de l'hon. Bernard Pinard, ministre de la Voirie et député du comté de Drummond. Il s'est dit très satisfait de la façon de voir du ministre qui a promis de faire son possible.

Tout dépendra de l'octroi ...

"Tout dépendra de l'octroi du gouvernement" a déclaré le maire Marier. Deux projets seront préparés dans les semaines à venir. On échafaudera des plans visant à rénover l'arène de la rue des Ecoles. De plus, on prévoira la construction d'un Palais de l'Industrie et du commerce. Les deux projets seront soumis au gouvernement de cette province qui dira ses préférences dans la situation actuelle. Si l'octroi est assez substantiel, Drummondville érigera un vaste amphithéâtre qui servira à l'année longue pour différentes manifestations.

Innovation

La construction d'un palais pour l'industrie serait une innovation puisque le maire Marier et son conseil projeteraient dès maintenant d'y tenir une exposition annuelle pour tout l'est de la province au sud du fleuve Saint-Laurent.

L'amphithéâtre pourrait aussi diriger vers Drummondville plusieurs congrès ou conventions qui ont besoin de vastes locaux pour la tenue de leurs assises. Au cours de l'hiver, ce palais deviendrait le domaine des sports comme le hockey qui connait ici une popularité sans précédent.

Choix du terrain !

Où serait construit ce palais ? Voilà une autre question qui fera couler de l'encre avant le départ des travaux. Actuellement, le conseil favorise un terrain donnant sur la rue Cockburn au coeur de la ville. Pour y réaliser une construction, il faudra que la ville achète une portion de terrain de la S.C.P. Le palais de l'industrie serait près du garage municipal, voisin du stade municipal et les entrées pourraient être pratiquées de la rue Moisan ou Cockburn. Les terrains voisins sont assez considérables pour permettre le stationnement de centaines d'automobiles.

Par ailleurs, le ministre Pinard semblerait avoir une préférence pour le terrain de l'exposition, boulevard Bernard. Ce site est à plus d'un mille du centre des affaires. Cependant, le palais de l'industrie serait sur les terrains des foires.

A ce stage-ci, les sportifs assistent à des discussions en spectateurs et souhaitent fortement que l'issue leur soit favorable. Actuellement, le hockey organisé est mort à Drummondville depuis que les Rockets ont annoncé leur retrait de la Ligue intermédiaire "A" des Cantons de l'Est.

Le maire de Drummondville aux Dames de l'U.C.C.

Importance de l'agriculture industrialisée pour le comté

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — S. H. le maire de Drummondville, Me Marcel Marier, vient d'adresser des remerciements aux dames de l'Union catholique des cultivateurs (section féminine de Nicolet) pour avoir tenu leur dernier congrès à Drummondville.

"Drummondville doit se rendre compte de l'importance de l'industrie de l'agriculture dans le comté de Drummond. La ville doit se tenir en contact fréquent avec ces industriels que sont nos agriculteurs parce que l'agriculture est devenue une véritable industrie" a déclaré le maire qui a poursuivi en ajoutant que "l'agriculture doit tenir compte du coût de production et du marché de vente. Tout agriculteur qui oublie cette vérité fondamentale qu'il est un industriel, ne pourra survivre avec les récents développements de la mécanisation."

De l'aviation à bon compte

Le premier comité municipal de l'aéroport doit se réunir cette semaine pour tracer une ligne de conduite pour l'exploitation économique de l'aviation à Drummondville. Cette nouvelle a été annoncée hier à Drummondville par le maire. L'échevin Raymond Luneau a été élu la semaine dernière premier président de ce nouveau comité municipal. Il est assisté de MM. Armand Gauthier et André Cloutier. De par ses fonctions, le maire fait partie de tous les comités formés au sein du conseil. Ces échevins siégeront cette semaine en compagnie des experts locaux pour les questions d'aviation.

Selon le maire, il s'agit de prendre des dispositions pour tirer profit de l'aéroport municipal sans toutefois y faire des dépenses considérables.

Bonnes vacances

Interrompant ses conférences hebdomadaires, le maire en a profité hier pour souhaiter d'excellentes vacances à tous les citoyens de Drummondville. Il reprendra ses rendez-vous hebdomadaires avec ses électeurs, dimanche, le 3 septembre prochain.

Il a recommandé aux citoyens de ne pas partir en vacances sans avoir fait "un brin de ménage" autour de leur résidence. Redisant le proverbe "si chacun balaie le devant de sa porte, la ville entière sera propre", Me M. Marier est d'avis que la propreté de tous les citoyens fera économiser de l'argent aux trésors municipaux et rendra la ville plus accueillante pour les visiteurs.

Thetford Mines

La Régie des transports siégera

THETFORD. — Aux fins d'éviter des frais considérables de transport à Québec aux nombreux témoins de Thetford qui seront entendus lors de l'audition qui aura lieu dans le cadre de l'enquête de la Régie des transports au sujet du service d'autobus dans Thetford, la régie sera invitée de siéger à Thetford plutôt qu'à Québec.

Rappelons qu'au cours de la dernière séance du conseil, les édiles ont désigné l'échevin Fernand Sylvain pour représenter la cité à cette audition.

Aucune date n'a encore été fixée à ce sujet. Il semble toutefois évident que les autorités désirent faire le plus tôt possible le point de ce problème qui dure depuis plusieurs années.

La prohibition à Thetford

Le régime actuel est le fruit de dispositions particulières

THETFORD. (DNC) — En marge de la situation qui prévaut actuellement dans différents milieux thetfordois au sujet de l'abolition du fameux règlement no 269, abolition qui autoriserait ainsi l'ouverture de nouvelles tavernes dans les limites de la cité, il nous a paru intéressant de faire un bref retour en arrière pour rappeler succinctement les régimes successifs que la ville a connus concernant la vente de boissons alcooliques sur son territoire.

Tout d'abord, jusqu'en janvier 1945, date du référendum établissant chez nous une période de demi-prohibition, (sous laquelle, d'ailleurs, si aucune modification n'intervient, nous demeurerons), Thetford se trouvait placée sous les stipulations de la fameuse "Loi Scott", soit sous un régime de prohibition complète.

Le dit référendum nous plaça donc, cette fois, sous les dispositions de la loi Taschereau, avec l'établissement d'un bureau de la Commission des liqueurs, l'autorisation de disposer de boissons alcooliques dans les hôtels, et celle de vendre la bière dans les épiceries licenciées.

Pourquoi le règlement no 269?

C'est alors qu'on est en droit de se demander les raisons pour lesquelles est intervenu le règlement no 269, à la suite d'un référendum assez explicite en lui-même.

Simplement, a-t-on appris, pour tenir une parole qui voulait que l'établissement d'un régime de demi-prohibition ne donne lieu à aucune exagération.

Selon les explications qui nous ont été fournies, les personnes responsables de la tenue du référendum s'étaient engagées à fournir par la suite une garantie à l'appui de ce qu'elles avançaient, d'où le règlement no 269.

Résolutions concernant surtout l'EDUCATION

VICTORIAVILLE. (N. F.) — D'autres résolutions ont été approuvées par les délégués des Chambres de commerce des Cantons de l'Est, samedi, à l'occasion du congrès régional. En particulier, deux de la Chambre d'Asbestos visaient un domaine bien spécifique de l'éducation.

Dans une première, on demande que, pour rétablir une certaine justice à l'endroit des élèves poursuivant leurs études en belles-lettres, l'enseignement y soit gratuit à l'égal de la 1ère année scientifique.

Concernant la deuxième, on recommandait que le département de l'Instruction publique ou le ministère de la Jeunesse permette aux étudiants dans le besoin, au départ pour l'université, d'emprunter à une banque ou une caisse populaire, en signant un billet que le père, s'il est jugé solvable, endosserait et signerait une formule de transfert quelconque par laquelle l'étudiant reconnaîtrait au ministère le droit de verser le montant de sa bourse à la banque ou à la caisse populaire qui lui aurait avancé cet argent; que le paiement des bourses d'études soit fait avant le mois de décembre et que les parents soient avisés plus tôt de l'octroi ou du refus d'une bourse d'étude à leur enfant; que le gouvernement prolonge de 5 à 10 ans la prescription d'une dette sur billet dans les cas des étudiants, afin d'assurer plus de protection et de sécurité aux institutions prêteuses.

Constatant le fait que le taux d'accidents mortels de la route est presque toujours le plus élevé dans la province en comparaison de celui de tout le pays; que la majorité de nos routes sont à voie simple ; que l'obstruction des voies publiques est aussi dangereuse et condamnable que l'excès de vitesse ; que nous avons des lois régissant les vitesses maxima, la Chambre de Danville a demandé que le gouvernement provincial établisse des règlements pour fixer un minimum raisonnable et intelligent de vitesse sur les grandes routes et qu'ils soient respectés.

Relativement à un voeu exprimé par la Chambre de Deschaillons au ministère de la Voirie du Québec, demande a été faite à la régionale qu'elle apporte son appui entier à la requête pour que la route no 3, de Ste-Angèle de Laval au pont de Québec soit améliorée et rendues carrossable pour le plus grand bénéfice du tourisme ; que la route no 5, de Derby Line à la route no 9, via Danville, Warwick, Victoriaville, Princeville, soit parachevée dans le plus bref délai possible.

Un tournoi de fers régional à Windsor Mills

WINDSOR. — Le club de fers de Windsor recevra dimanche prochain, 2 juillet, tous les amateurs de fer des Cantons de l'Est. Et tous les clubs sont invités à déléguer des représentants à ce tournoi.

Cette compétition se prolongera toute la journée de dimanche jusqu'à ce que l'on puisse déterminer un championnat en simple et un championnat en double.

Le tournoi débutera au parc municipal, à 1 h. 30.

Au cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier : aujourd'hui et demain, Les bijoutiers du clair de lune; Le scandale Costello.

Victoria : aujourd'hui et demain, Le dernier rivage; Goliath et le dragon.

PLESSISVILLE

Plessis : auj. et demain. Ma sacrée belle-mère; Entre la vie et la mort.



ELECTION REGIONALE DES CHAMBRES DE COMMERCE, A VICTORIAVILLE — La formation d'un nouveau bureau de direction pour la régionale des Chambres de commerce des Cantons de l'Est a été sans contredit le point marquant du congrès annuel de cet organisme, qui a eu lieu à Victoriaville, samedi. On remarque de gauche à droite: MM. Marc DeCourval, de Danville, vice-président, Roland Dugré, d'Asbestos, président pour l'année 1961-62, Benoit Auger, de Victoriaville, président sortant, Henri Martin, de Granby, vice-président, et J.-Claude Couture, de Victoriaville, secrétaire, dont le mandat d'office expirera en septembre prochain.

Clôture du congrès des chambres de commerce des Cantons de l'Est

L'industrie sidérurgique: le principal facteur de progrès

--Le Dr Gérard Letendre

VICTORIAVILLE. (N. F.) — "C'est l'essor des industries secondaires des métaux qui pourrait, plus que tout autre facteur, imprimer à notre vie économique l'élan nouveau que les circonstances exigent. Elles sont les plus intéressantes car elles sont en mesure de verser des salaires supérieurs et de fournir des débouchés plus nombreux. Ce point est extrêmement important puisque le chômage est chez nous une plaie qui risque dans la conjoncture actuelle de ne pas se fermer de sitôt."

Ce vibrant plaidoyer en faveur de l'exploitation sidérurgique a été fait samedi soir, à l'Ecole secondaire de Victoriaville, par le Dr Gérard Letendre, de Montréal, président de la Fédération provinciale des Chambres de commerce du Québec, au cours du banquet de clôture du congrès régional des chambres des Cantons de l'Est, qui a eu lieu dans la ville centenaire.

"Notre province est celle où le chômage est proportionnellement le plus élevé au Canada, à l'exception de l'extrême est. Règle générale, quand la moyenne des chômeurs est de 100 par 1,000 ouvriers, il y a 75 chômeurs en Ontario et 125 dans le Québec, ce qui signifie que l'Ontario, avec une main-d'oeuvre plus nombreuse de près de 600,000, a toujours moins de sans-travail que notre province. Les gouvernements ont pris des mesures remédiatrices, mais elles ne peuvent être que des palliatifs. En second lieu, à la fin de 1959, Québec avait 43.7 pour cent de tous les Canadiens de moins de 20 ans, ce qui signifie que la main-d'oeuvre augmente depuis un certain temps plus rapidement que le nombre des nouveaux emplois. Cette avalanche de jeunes est due au fait que l'immigration joue un rôle beaucoup moins important ici qu'en Ontario et que l'augmentation de notre population est due surtout aux naissances. Seulement 10 pour cent de notre sol est arable et le sol de bonne qualité est limité à la région qui s'étend de Québec à St-Jérôme et des Laurentides à la frontière américaine et à quelques endroits isolés dans le reste de la province.

L'agriculture est donc hors d'état d'absorber les excédents de population. Au contraire, elle s'allège d'hommes qu'elle jette sur le marché. En 1911, 30 pour cent de la main-d'oeuvre s'occupait d'agriculture. Cette proportion est maintenant baissée à 11 pour cent et on prévoit qu'elle ne sera que de 6 pour cent en 1985. Par suite de la mécanisation des fermes, il y a actuellement moins de travailleurs agricoles qu'en 1911. De plus, un grand nombre de fermes peuvent à peine faire vivre leurs propriétaires.

L'industrie demeure donc la seule ressource capable d'absorber l'accroissement constant et accéléré de la main-d'oeuvre et dispose d'une véritable marée d'hommes qui va s'enflant sans cesse.

Il rappela alors que le ministère du commerce avait subi un remaniement complet afin d'accélérer le développement régional. "L'aide qu'il peut maintenant offrir, dit-il, porte sur les 3 étapes de toute opération industrielle; prospection, technique et finance. Un bureau d'expansion industrielle comprenant 5 sections, services techniques, office de crédit, commissariat industriel, consultations économiques et agences commerciales, a été créé. Un bureau de recherches économiques et scientifiques a aussi été mis sur pied. De plus, afin d'encourager la décentralisation industrielle, le ministère du Commerce nommera des délégués régionaux qui résideront en permanence dans chacune des régions économiques de la province. Les chambres de commerce locales et régionales peuvent apporter une collaboration précieuse à titre d'organe consultatif des intérêts régionaux du commerce et de l'industrie, en présentant leurs vues sur les moyens de promouvoir l'expansion économique de leur ville ou de leur région". Il expliqua alors que ce rôle pour être bien joué devait reposer sur la finance et qu'il fallait donner à la Fédération provinciale des Chambres de commerce les moyens voulus paur qu'elle puisse faire les études qui s'imposent dans le domaine provincial, car les membres locaux seront les premiers à bénéficier des résultats obtenus. Il faudrait que les Chambres locales contribuent à lui assurer les moyens de le faire en se faisant un scrupule d'acquitter en entier leur cotisation, en encourageant une campagne provinciale de membres associés pour renforcir les cadres.

Présenté par M. Yvon Jutras, de Victoriaville, directeur des relations extérieures pour les chambres de commerce du Québec, le conférencier fut remercié par M. Paul-André Poirier, maire de la ville-hôte.

En recevant les délégués des différentes Chambres de commerce des Cantons de l'Est, Victoriaville a réservé, samedi, une chaleureux accueil aux représentants des villes d'Arthabaska, Granby, Danville, Asbestos, St-Jean Deschaillons, Weedon et de la ville centenaire.

Cette journée commença par un rassemblement à l'entrée du collège Sacré-Coeur, dirigé par M. Omer Vachon. Puis, il se forma ensuite un défilé avec le concours des cadets, des majorettes et des scouts, qui emprunta la rue Notre-Dames-est pour se rendre à l'hôtel de ville, où il y eut inscription des congressistes, signature du livre d'or, de la municipalité, mot de bienvenue de S.H. le maire Paul-André Poirier. Alors que les délégués se rendaient au manège militaire pour les assises du congrès, les dames furent conduites au club de golf, où des attractions des plus interessantes, organisées par MM. Pierre Daigle et P.-H. Descoteaux, leur furent offertes.

Sur la fin de l'après-midi, les délégués se rendirent au club de golf rejoindre leurs épouses et un coquetel mixte leur fut servi, gracieuseté des autorités de la ville centenaire. Les invités étaient alors au nombre d'une centaine. Par la suite, tout le groupe se rendit à l'Ecole secondaire, sur la rue Monfette, pour participer au banquet de clôture.

La Chambre de Victoriaville s'en prend à la compagnie de téléphone Bell du Canada

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Plusieurs résolutions ont été adoptées au congrès régional des Chambres de commerce des Cantons de l'Est, samedi, à Victoriaville, pour être présentées au congrès provincial de la fédération, qui aura lieu les 14, 15 et 16 septembre, à Sept-Iles. La présentation et l'approbation des voeux ont été faites au cours des assises, qui se sont déroulées dans l'après-midi, au manège militaire, sous la présidence de M. Benoit Auger, de Victoriaville.

Bell Telephone

La requête, qui serait la plus importante, semble-t-il, à cause de son caractere national, avait été envoyée par la Chambre de Victoriaville et alléguait : "La Chambre déplore l'attitude arrogante de la compagnie de téléphone Bell du Canada, tant envers les autorités municipales que les individus. Elle regrette son absence d'attention au support des oeuvres de loisirs, de charité et d'éducation locale, de même que son manque de support à l'économie générale, par des méthodes commerciales trop draconiennes et les taux abusifs qu'elle exige de sa clientèle en ce qui concerne la rédaction et la publicité de son annuaire téléphonique. Elle comprend mal que les tarifs montent toujours, même avec l'augmentation des abonnés. Cette compagnie a acquis une puissance très exagérée, qui semble la placer au-dessus de la loi. En conséquence, la Chambre de commerce de Victoriaville demande qu'une législation fédérale soit amendée de façon à ce que cette compagnie soit placée sur le même pied que les autres compagnies". Après une assez longue discussion, cette résolution fut acceptée à la condition qu'elle soit améliorée dans sa rédaction et munie de la documentation nécessaire.

Dès le moment où vous monterez à bord, votre

Croisière au Saguenay

... sera une suite ininterrompue de plaisirs!

Seulement $75.00 (ALLER-RETOUR) 2 JOURS ET 3 NUITS

DÉPART DE MONTRÉAL

Une croisière au Saguenay est le plus délassant, le plus merveilleux des voyages en bateau. Le paysage toujours changeant qu'offrent les rives du St-Laurent et du Saguenay enchantera vos promenades sur le pont, et vos heures de détente au soleil et au grand air. Vous dégusterez des repas succulents . . . vous jouirez d'un sommeil réparateur! *Retenez vos places* DÈS MAINTENANT.

Pour dépliants et réservations, s'adresser à une agence de voyages ou à:

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED

759, carré Victoria, Montréal — AV. 8-0231
Hôtel Sheraton-Mont-Royal, Montréal — VI. 5-6363
Hôtel Laurentien, Montréal — UN. 6-5570
Hôtel Reine-Elizabeth, Montréal — UN. 1-5518

CROISIÈRES DE LA MI-JUIN À LA MI-SEPTEMBRE

Voyage Montréal-Saguenay — $136.50 (au départ)
Montréal-Bagotville, aller-retour, 4 jours et 5 nuits. 2 jours au Chéneau Frontenac de Québec; excursions à terre. Toutes dépenses payées (guide compris).

Croisière Richelieu — $149.50 (de Montréal)
Voyage merveilleux de 4 jours et 4 nuits. Remontez le Saguenay jusqu'à Chicoutimi. Départ chaque lundi matin.

Voyage Tadoussac-Saguenay — $171.50 (du départ, à Montréal)
4 jours et 3 nuits. 3 jours à l'hôtel Tadoussac et une journée au Chéneau Frontenac de Québec. Toutes dépenses payées (guide compris).

Croisière Ariste — $185.00 (du départ, à Montréal)
Magnifique croisière au Saguenay, 6 jours et 7 nuits, incluant 3 jours au Manoir Richelieu et une journée au Chéneau Frontenac de Québec. Toutes dépenses payées (guide compris).

POUR VOS VACANCES, CONSULTEZ Voyages Historiques 5302, av. du Parc CR. 2-0795

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

AGENCE DE VOYAGES VIAU 1593, rue ST-DENIS Face au théâtre St-Denis VI. 5-6503

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Session d'étude annuelle de la LOC à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. — Plus de 300 dirigeants diocésains, représentant 12 diocèses, ont pris part à la session d'étude annuelle de la Ligue ouvrière catholique (LOC) tenue vendredi, samedi et dimanche au Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières. C'est la troisième fois que ces journées d'études, qui ont lieu chaque année dans une ville différente du pays, se déroulent dans notre région.

Cette session intensive de la LOC, dont le thème général portait sur les Loisirs et le thème religieux sur la Charité, avait pour but de préparer le programme de ce mouvement pour l'année prochaine.

Le programme d'action adopté à l'issue de ces journées d'études a pour titre : "Nos temps libres : Une richesse à exploiter". Dans ce but, l'action des chefs d'équipe et du mouvement sera d'amener les adultes du monde ouvrier à utiliser leurs temps libres non seulement pour se reposer et se divertir, mais aussi pour développer leur personnalité et pour travailler au bien de l'ensemble des hommes.

Le programme religieux, qui porte sur la Charité, s'inspire de la parole du Christ : "Apprenez à aimer". Les dirigeants s'efforceront donc de faire découvrir que la Charité est avant tout le mystère de l'amour de Dieu pour nous et de notre amour pour Lui. La Charité qui nous rend proche d'autrui en nous les faisant prendre en charge, pénètre et transforme tout ce réseau de relations humaines qui constitue la vie collective de l'humanité.

Les fédérations représentées à ces sessions d'étude étaient celles de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Chicoutimi, Montréal, Québec, Nicolet, Valleyfield, Côte-de-Beaupré, Ste-Anne-de-la-Pocatière, St-Hyacinthe, Granby, Sorel, Hébertville, St-Jérôme, Sherbrooke et Asbestos.

Cette session intensive était sous la direction de Mme Reina Comte, présidente nationale, M. Robert Hallé, président intérimaire, M. Jacques Champagne secrétaire national et du R. P. Jean-Denis Dion, aumônier national.

Grand intérêt soulevé pour les élections de St-Tite aujourd'hui

ST-TITE. — C'est aujourd'hui que les contribuables de St-Tite auront à se prononcer pour le choix d'un maire et de trois nouveaux échevins. La campagne électorale qui se terminait hier s'est déroulée sans tapage mais elle fut soulignée par un grand intérêt de la part des candidats et des organisateurs, de même que par les électeurs qui ont été sollicités par des approches personnelles, ainsi que par la lecture de nombreux pamphlets expliquant les programmes des divers candidats. La lutte s'est avérée très chaude, même si aucun des rivaux n'a tenu d'assemblée publique.

A la suite de la mise en nomination qui s'est déroulée le 20 juin, deux nouveaux venus sont sur les rangs pour la lutte à la mairie. Il s'agit de M. Raymond Germain, garagiste, et de M. Gédéon Charles, industriel. La lutte pour le siège numéro deux du quartier centre s'est faite entre MM. Joachim Dontigny, échevin sortant, et Charles-E. de la Chevrotière. MM. André Mercure et André Brouillette s'opposaient au siège numéro deux du quartier nord, alors que le siège numéro un du quartier sud avait à décider entre MM. Clément Dessureault, qui tente un retour comme échevin, et Eloi Délisle.

Trois échevins ont été élus par acclamation. Il s'agit de MM. Jean-Marie Langlois, Louis St-Amant et Adrien Bélisle.

Les bureaux de scrutin sont ouverts de 9 heures, ce matin, jusqu'à 6 heures ce soir. Le président de l'élection est M. Paul Cloutier et le secrétaire est M. Gérard Marchand.

200 nouveaux membres au Conseil du travail

TROIS-RIVIERES. (G.-M.B.) — Lors de leur dernière assemblée tenue le 19 juin, les délégués présents au conseil du travail de Trois-Rivières et district ont accepté les demandes d'affiliation d'environ 200 nouveaux membres au sein de leur organisation syndicale.

Il s'agit de l'union internationale des brasseurs du local 322, le local 2220 de l'union internationale des machinistes, les employés municipaux de la corporation du Cap-de-la-Madeleine, le local 866 de la fraternité internationale de la pulpe et du sulfite des moulins à papier de Louiseville, et le local 298 de la fraternité des cheminots, employés de transport de Grand'Mère.



LES ZOUAVES EN CONVENTION A GRAND'MERE — Près de 1,000 zouaves pontificaux de toute la province étaient réunis en fin de semaine à Grand'Mère pour leur convention annuelle et aussi, pour souligner les 50 années de la compagnie locale. A cette occasion trois membres de la compagnie no 8 de Grand'Mère ont été décorés de la médaille d'or pour leurs états de service. Sur une photographie prise à cette occasion, ce sont de gauche à droite, le soldat Eugène Garceau (50 ans de service) le lieutenant André Marchand qui porte le drapeau cinquantenaire, l'ex-capitaine Thomas Sigman, décoré lui aussi, et le colonel A.-A. Trudel, p.e.p. commandant général des Zouaves pontificaux canadiens. L'ex-capitaine A. Beau lieu qui compte aussi 50 années de service n'a pu se rendre à la cérémonie, son état de santé ne le lui permettant pas.

Pour le cinquantenaire de la compagnie locale

Près de 1,000 Zouaves réunis à Grand'Mère, en fin de semaine

GRAND'MERE. — Près de 1,000 zouaves pontificaux de la province de Québec avaient rendez-vous en fin de semaine à Grand'Mère pour souligner avec éclat les 50 années d'existence de la compagnie locale. Des campements ont été dressés sur un terrain de l'OTJ près de l'aréna de Grand'Mère. L'évêque de Trois-Rivières, S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, était l'invité d'honneur au banquet, hier soir.

Les autorités religieuses et civiles de Grand'Mère avaient offert leur collaboration la plus entière aux organisateurs de cette grande manifestation. Le comité d'honneur se composait de l'évêque de Trois-Rivières, du premier ministre de la province, l'hon. Jean Lesage, du maire et des échevins de Grand'Mère, du colonel A.-A. Trudel, du colonel honoraire comte Ernest Warland, camérier de cape et d'épée de S.S. Jean XXIII, des commissaires d'écoles, des curés des deux paroisses de la ville, des députés de la région, etc.

Le programme comprenait des activités à compter de samedi matin jusqu'à lundi, à 3 heures, alors qu'on procédera à la descente des drapeaux et que les différentes compagnies regagneront leurs quartiers respectifs.

Les quatre bataillons des zouaves étaient représentés à cette convention annuelle qui coïncidait avec les festivités du cinquantenaire de la compagnie de Grand'Mère. De plus, divers corps de clairons et tambours de la région ont aussi prêté leur concours, notamment au défilé du samedi soir, dans les rues de Grand'Mère qui s'est terminé par un grand spectacle à l'aréna.

Le major Lorenzo Landry est un des principaux responsables de ces fêtes. Il a été secondé adéquatement par les membres de sa compagnie, dont trois, MM. A. Beaulieu, Thomas Sigman et Eugène Garceau ont été honorés de façon particulière pour leurs 50 années de service.

Bref historique

En fait, la compagnie no 8 des zouaves de Grand'Mère compte plus que 50 années. Elle a été fondée en 1909 et incorporée le 11 juin 1919. Elle avait été formée par les soins de l'abbé Alphée Mongrain, vicaire sous la direction du chanoine Louis Laflèche, curé de la paroisse St-Paul.

Quelques années plus tard, le 11 septembre 1927, on bénissait le spacieux manège situé sur la 7e rue. La compagnie comptait alors 160 membres actifs. Elle avait pris naissance avec 45 membres.

Les premiers officiers furent le capitaine Joseph Ayotte, le major Oscar Lord, le capitaine Adrien Desroches, le major Robert Pinard, les capitaines Chs Lamarche, Arthur Beaulieu et Thomas Sigman.

La fondation de ce mouvement remonte aux années 1860, alors que par le monde entier s'était levée une légion d'hommes de bonne volonté qui s'étaient portés à la défense du pape Pie IX, dont on attaquait le pouvoir temporel à Rome.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

3:45—Pour vous, Madame...
4:30—Ciné-matinée
6:00—Caméra 13
6:25—La Tuque vous invite
8:00—Dans tous les cantons
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Georges Guétary
10:00—Histoire d'amour
10:30—L'Afrique en marche
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Météo
11:30—Le 13 vous informe
11:35—CBC TV News
11:45—Fin des émissions.

DEMAIN

3:45—Pour vous, Madame
4:30—Ciné-matinée
6:00—Caméra 13
8:00—Attachez vos ceintures
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Expédition
10:00—Théâtre O'Henry
10:30—Télé-policier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Météo
11:30—Le 13 vous informe
11:35—CBC TV News
11:45—Fin des émissions.

Une expérience de Mme M. Laforest, institutrice au S.-C. de Shawinigan

Education physique au programme dès la première année scolaire

SHAWINIGAN. — Mme Monique Laforest, institutrice en première année à l'école du Sacré-Coeur de Shawinigan, a tenté au cours de la dernière année scolaire une expérience qui a donné des résultats plus que probants. Cette expérience consistait en l'application d'un programme un peu spécial d'éducation physique très rudimentaire, mais que l'on espérait suffisant pour donner de bons résultats.

Ce programme avait été mis au point par le Dr Roméo Gilbert qui s'occupe depuis 10 ans de la surveillance visuelle dans les écoles. Le Dr Gilbert avait été appuyé par Mme Monique Laforest, qui devait tenter l'expérience et par Mlle Laurence Boucher en charge d'une classe maternelle à Shawinigan-Sud.

Le Dr Gilbert avait convoqué une conférence de presse vendredi après-midi pour faire part des résultats de cette expérience aux journalistes.

Mme Laforest a révélé que les enfants commencent trop jeunes à fréquenter l'école et qu'ils y arrivent sans préparation. De plus, le programme est au-dessus de leurs forces, tant au point de vue physique que moral. Dans le contexte actuel de l'éducation primaire, l'enfant doit continuer le soir à fournir des efforts dont il est incapable de soutenir la continuité. Le résultat est très mauvais car il finit par nuire moralement et physiquement. "En le brusquant et le forçant ainsi à brûler les étapes, disait Mme Laforest, on lui nuit énormément".

Pour délasser l'enfant qui, au cours de sa première année d'école, est toujours sous tension, Mme Laforest a intégré l'éducation physique au programme. Cela a permis à l'enfant de récupérer un peu de ses forces physiques, lui permettant de continuer sa classe un peu plus détendu, ce qui le rendait plus apte à recevoir l'enseignement.

Mme Laforest s'est également dite d'avis que l'on place trop d'enfants dans une seule classe et elle suggère que l'on pourrait, pour enrayer ce mal, en arriver à ne faire qu'une demi-journée de classe en divisant les élèves en deux groupes. L'un de ces groupes fréquenterait la classe l'avant-midi, tandis que l'autre viendrait l'après-midi.

"Si cette méthode était appliquée, disait Mme Laforest, l'enfant travaillerait dans une atmosphère de détente, sa tension nerveuse serait diminuée, l'enseignement serait plus individuel et il répondrait mieux aux besoins psychologiques de l'enfant".

En diminuant ainsi le groupe d'élèves dans une classe, on pourrait également permettre à l'enfant de s'exprimer lui-même plus librement, ce qui manque beaucoup dans les écoles actuellement.

Le Dr Roméo Gilbert communiqua les résultats de tests qui ont été pris auprès des élèves de première année. Il en est arrivé à la conclusion que 60.8 p.c. des enfants ne sont pas en mesure d'entreprendre leur première année.

Ces résultats démontrent bien qu'il n'y a pas qu'au niveau secondaire que l'on doit envisager des problèmes, mais également au niveau primaire, car toutes les méthodes de l'enseignemnt sont à repenser pour en arriver à fournir un résultat satisfaisant sans pour cela nuire à l'équilibre physique et moral de l'enfant.

Soeur Yolande, de Sherbrooke, l'instigatrice de la méthode dynamique, qui était de passage à Shawinigan, en a profité pour donner quelques explications sur cette méthode. Soeur Yolande donne présentement des cours à des institutrices de Trois-Rivières. Cette méthode n'est pas encore appliquée dans toutes les écoles, mais les commissions scolaires l'approuvent en plus grand nombre parce qu'on croit que c'est actuellement la méthode qui corresponde le plus aux besoins de l'enfant.

Nécrologie

M. LOUIS-PHILIPPE HEBERT

SHAWINIGAN. — M. Louis-Philippe Hébert, qui fut pendant 22 ans directeur du service du bien-être social vient de décéder à l'âge de 65 ans, à la suite d'une courte maladie. M. Hébert avait pris sa retraite en mai dernier.

La dépouille mortelle était exposée à 727, 4e Rue. Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 9 h. à l'église paroissiale St-Bernard.

Piéton heurté sur le pont Duplessis

Trois-Rivières. — M. Bruno Labarre, âgé de 44 ans et domicilié à Ste-Angèle de Laval, a été conduit à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières, après avoir été heurté par une auto, vers 1 h. 10, dans la nuit de vendredi à samedi.

L'accident est survenu sur le pont Duplessis alors que M. Labarre traversait la chaussée pour aller prendre place dans un taxi qu'il avait signalé.

Le conducteur de l'auto impliqué, M. Gilles Deschaine, 33 ans et domicilié à 650, rue des Volontaires à Trois-Rivières, a déclaré à la police que la victime s'était littéralement jetée devant lui en voulant traverser tement la chaussée.

M. Labarre qui a été conduit à l'hôpital par les ambulanciers de la maison Rousseau et Frères, souffre de nombreuses contusions au visage et d'une fracture probable du bassin.

Les constatations ont été faites par les agents Ramsay Normandin et Claude Bornais du poste No 2.

Sentence demain à la Correctionnelle

L'organisateur des spectacles immoraux s'est avoué coupable

TROIS-RIVIERES (P.B.) — L'organisateur du Joker's club, Fernand Turcotte, qui, dans les loisirs que lui laissait son emploi de concierge, organisait des spectacles immoraux, obscènes et indécents, a enregistré vendredi matin en correctionnelle un plaidoyer de culpabilité.

Son procureur, Me André Bureau, a demandé la clémence du tribunal en invoquant que son client est marié, père de famille, qu'il est l'un des organisateurs, et non le seul, et en invoquant auprès du tribunal que les assistants étaient en quelque sorte eux aussi des organisateurs. Le juge Langlois a fait remarquer que Turcotte était celui qui avait engagé les trois jeunes filles à se donner en spectacle devant près de 75 participants.

Me Bureau a poursuivi en ajoutant que son client ne se distingue pas par son inconduite...

Le juge — Il commence à se distinguer !

Le tribunal a déclaré qu'il prononcera la sentence de Turcotte le 4 juillet, soit demain. Me Bureau a demandé l'élargissement provisoire de son client, mais le juge s'y est refusé en disant qu'un prévenu qui admet sa culpabilité doit être détenu en attendant le prononcé de sa sentence. "D'ailleurs, a dit le juge Langlois, cela ne causera aucun préjudice à votre client, car j'ai bien l'intention de le condamner à la prison. Il est aussi bien de commencer tout de suite. En temps et lieu, vous pourrez demander au tribunal que le temps passé en prison puisse compter..."

Turcotte a donc pris le chemin de la prison commune.

Entraînée

S'adressant ensuite à Claudette Trottier, le juge Maurice Langlois a dit: "Je ne sais pas si vous réalisez où vos gestes sont en voie de vous conduire. On semble vous avoir entraînée en vous faisant boire et par d'autres moyens encore moins recommandables. Votre participation à ce spectacle obscène n'a pas été tellement volontaire. Je vous conseille, désormais, de prendre des moyens honnêtes pour faire de l'argent, si c'est l'appât du gain facile qui vous a attirée."

"Vous n'avez pas à être fière de votre conduite, et si vous éprouvez un vain sentiment d'orgueuil devant les nombreuses personnes qui remplissent cette cour, vous vous trompez grandement. Ils viennent ici par curiosité, pour voir des gens comme vous. Je sais que votre responsabilité dans cette triste affaire est limitée et que vous avez l'intention de changer de vie, et de retourner dans votre famille."

"C'est pour ces trois raisons que je vais surseoir au prononcé de votre sentence. Vous devrez cependant signer un engagement de garder bonne conduite pendant deux ans, moyennant un engagement de $200, signé par votre père. En attendant que le cautionnement soit souscrit, vous demeurerez en prison."

La jeune prévenue (elle n'a que dix-huit ans) a écouté avec sérénité l'admonestation du juge Langlois. Dans la cour, une foule de quelques centaines de curieux écoutaient silencieusement. Aux banquettes des avocats et des journalistes, un franciscain prenait des notes et s'occupera vraisemblablement de "ramener au bercail cette brebis égarée".

S'adressant ensuite à Monique Jacob, une rouquine qui faisait tourner les regards de son côté, le juge Langlois a déclaré qu'il avait besoin de renseignements additionnels à son sujet. Elle a des antécédents. La sentence sera prononcée demain.

Deux descentes effectuées par la PP dans la région

TROIS-RIVIERES. — La police provincial de Trois-Rivières, a effectué deux importantes descentes en fin de semaine dans la région. Samedi soir, la permanence trifluvienne, dirigée par le caporal Nick Anderson, en collaboration avec l'escouade des Liqueurs a trouvé quelque 76 gallons d'alcool dans un garage attenant à une résidence, à Grand'Mère. On a procédé à cet endroit à l'arrestation de deux personnes et une voiture fut également saisie.

Vendredi soir, un homme et une femme ont été arrêtés, de même que la tenancière d'un débit clandestin opérant à Mont-Carmel, où on a également saisi 13 caisses de bière. Cette dernière descente de la police provinciale était également dirigée par le caporal Nick Anderson. Les prévenus devaient comparaître ce matin en cour des sessions de la paix.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Dans le Grand Shawinigan, aujourd'hui

Ouverture officielle des terrains de jeux du service de récréation

SHAWINIGAN. — Le temps des vacances des enfants du Grand Shawinigan débute officiellement aujourd'hui avec l'ouverture des terrains de jeux à Shawinigan, Shawinigan-Sud et Baie Shawinigan. Dans chacun de ces centres, des organisations ont vu à s'occuper des loisirs des enfants pour l'été. Selon le programme présenté, il semble que les terrains de jeux connaîtront une immense popularité, cette année.

Shawinigan

Shawinigan sera le point de mire des autres centres, cette année. Avec la nouvelle organisation, le service de récréation, qui a remplacé les "Loisirs de Shawinigan", les terrains de jeux semblent prendre un essor considérable. En fait, le programme de cette année n'est que la mise en pratique de l'enquête sur les loisirs menée par une commission d'enquête dont le Dr Roméo Gilbert était le responsable. Une cérémonie spéciale marquera l'ouverture de l'OTJ à Shawinigan, aujourd'hui. Le tout débutera ce matin par une levée du drapeau au parc St-Marc, à 9 h. 30. Les sept parcs de la ville participeront ensuite à une grande parade dont le départ se fera du parc St-Marc à 10 heures. Le trajet comprendra les rues St-Paul, St-Marc, Station, 5e rue, Broadway jusqu'à l'Aréna. L'ordre de la parade a été conçu comme suit : 1—police; 2—majorettes; 3—ambassadrices; 4—cadets de L'Assomption; 5—cadets du collège du Sacré-Coeur; 6—cadets du Christ-Roi et 7—ambulanciers St-Jean; 8—enfants des terrains de jeux.

Le cortège se rendra ensuite à l'aréna où les enfants assisteront à une messe célébrée par l'abbé Marcel Héroux, aumônier du Service de récréation. Les enfants se rendront ensuite au parc St-Maurice pour y participer à un grand pique-nique auquel ils devront avoir apporté leur dîner.

Shawinigan-Sud

Les activités aux terrains de jeux à Shawinigan-Sud débutent également aujourd'hui. Les inscriptions se feront au terrain Ste-Jeanne-D'Arc, au collège St-Sauveur et au collège Notre-Dame de la présentation. On note le prêt du gymnase St-André pour les filles de 12 ans et plus et du gymnase St-Albert pour les garçons par la Commission scolaire de Shawinigan-Sud. L'OTJ de Shawinigan-Sud a établi pour les enfants de cet endroit un service d'autobus.

Baie Shawinigan

L'OTJ s'est ouverte le 24 juin dernier alors que 260 enfants de la Baie sont allés en excursion à la St-Jean-Baptiste de Montréal, bondant quatre autobus. Les enfants ont visité le parc Lafontaine, le Jardin des merveilles et l'oratoire St-Joseph. L'ouverture officielle de l'OTJ se fera cependant aujourd'hui. Un moniteur a été engagé pour les garçons, M. André-Yvon Perreault de Ste-Croix.

Trois-Rivières célébrera le 4 juillet autour du Flambeau

TROIS-RIVIERES. (J.B.) — La traditionnelle fête du 4 juillet qui, depuis quelques années, est parfaitement incorporée dans les coutumes de la population trifluvienne reviendra cette année avec plus d'ampleur.

La fête, qui rappelera le 327e anniversaire de fondation de la cité de Laviolette, se déroulera avec faste autour du Flambeau et tandis que plusieurs groupements contribueront à la célébration, le public est invité à prendre une part active à cette manifestation.

La fête est organisée par la société Arts, Sciences et Lettres, le Flambeau, conjointement avec la Société d'histoire régionale de Trois-Rivières.

Toutes les gardes paroissiales, fanfares, corps de cadets et corps de brigadiers seront invités à participer à un défilé qui partira de la cour de l'école St-Paul et se rendra au Flambeau, où aura lieu la cérémonie alors qu'on déposera une couronne de fleurs au pied du monument Laviolette.

Les soldats du Régiment de Trois-Rivières feront ensuite retentir une salve de coups de fusil.

C'est à la suite de cette cérémonie, où quelques courtes allocutions seront prononcées, que le public sera invité, sur les accords d'un orchestre, à participer à la danse de folklore qui se poursuivra jusqu'à minuit à la lueur du flambeau de la place Pierre Boucher.

Les danses seront dirigées par les membres de la société Le Flambeau, sous la direction de M. Paul Laurin, en collaboration avec les membres de l'Ordre de Bon Temps.

L'organisation de la fête est assurée par M. Luc-André Biron, de la Société d'histoire régionale, le Dr Conrad Godin, de la société Le Flambeau, et M. Pierre Désaulniers. Les coordonnateurs seront MM. Paul Laurin et Normand Godin.

Cinéma

Trois-Rivières

IMPERIAL — "Epopée dans l'ombre", avec James Cagney, Don Murray et Dana Wynter; "Odongo", en couleur, avec Murray O'Hara et McDonald Carey. Représentations à 1 h. 30, 7 h. et 8 h. 30.

CINEMA DE PARIS — "Le droit de l'enfant", avec Jean Chevrier et René Devilliers; 1 h. 40 et 6 h. 50; "Les compagnes de la nuit", avec Raymond Pellegrin et Françoise Arnould, 3 h. 20 et 8 h. 30; "Les enfants de la violence", 5 h. et 10 h. 10. Aussi actualités, à 1 h. 20 et 8 h. 30.

CAPITOL — "Kid en kimono", en couleur, avec Jerry Lewis; "Violence au Texas", en couleur, avec Jeff Chandler et Nicole Maurey. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 45 et 8 h. 15.

RIALTO — "North to Alaska", en couleur, avec John Wayne, Stewart Granger et Fabian; "The Marriage Go-Round", en couleur, avec Susan Hayward et James Mason. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 45 et 8 h. 15.

Cap-de-la-Madeleine

CHAMPLAIN — "Bimbo The Great", en couleur; "The Fabulous World of Jules Verne". Représentations à 6 h. 30 et 8 h. 05. Commençant samedi le 8 juillet, en primeur et à prix régulier, "Never on Sunday".

MADELON — "Fille en Blue Jeans", en couleur, avec Carroll Lynley; "Ombre sous la mer", en couleur, avec Alan Ladd, Clifton Webb et Sophia Loren. Représentations à 6 h. 30 et 8 h. 15.

Shawinigan

AUDITORIUM — "Gone with the Wind", en couleur, avec Clark Gable et Vivien Leigh. Une seule représentation à 7 h. 30.

CARTIER — "Cargaison dangereuse", en couleur, avec Gary Cooper; "Le monde, la chair et le diable", en couleur, avec Harry Bellafonte et Mel Ferrer. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

ROXY — "La forêt interdite", en couleur; "La fin d'un voyou", avec John Saxon et Linda Cristal. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

CAPITOL — "Boulevard de Paris", en couleur, avec Ann Baxter; "Le traquenard", en couleur, avec Robert Taylor et Cyd Charisse; "La première balle tue", avec Glenn Ford. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

Grand'Mère

PALACE — "La fille de Capri", en couleur, avec Mario Lanza et Zza Zza Gabor; "C'est arrivé à Aden", en couleur, avec Dany Robin. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

Saint-Tite

RHEO — Dernier jour: "Les espions s'amusent", en couleur, avec John Wayne et Janet Leigh; "Esclaves des Amazones", en couleur, avec Don Taylor. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

Une nouvelle ligue juvénile de tennis

TROIS-RIVIERES. — Une nouvelle ligue juvénile de tennis a été formée à Trois-Rivières. Elle comprend sept clubs mais pourra s'adjoindre un huitième, l'Aiglon, lorsque les derniers arrangements auront été bâclés.

Un jeune homme s'inflige des blessures avec une carabine

ST-ROCK-DE-MEKINAC. — Un jeune homme de 21 ans, Robert Rheault, repose présentement à l'hôpital Laflèche de Grand'Mère dans un état qui n'inspire cependant aucune crainte, après s'être infligé des blessures à l'abdomen avec une arme à feu, samedi soir.

M. Rheault a raconté aux agents de la Police provinciale de Shawinigan, chargés d'enquêter dans cette affaire, qu'il s'était tiré accidentellement une balle dans le côté gauche avec sa carabine de calibre .22. La balle a dévié sur les côtes n'occasionnant qu'une légère blessure.

La police monte constamment la garde devant la chambre d'hôpital du jeune homme, pendant que l'enquête se poursuit.

Le fait, que l'on considère encore comme un accident, est survenu vers 6 h. samedi. Robert Rheault se serait rendu avec sa carabine près de la rivière Mékinac où il a été découvert et transporté par l'ambulance à l'hôpital Laflèche. La police a aussitôt ouvert son enquête qui se terminera probablement aujourd'hui.



MME MONIQUE LAFOREST, institutrice en première année à Shawinigan est fière avec raison des résultats obtenus dans sa classe par suite d'une expérience qu'elle a tentée en joignant à l'enseignement un programme spécial d'éducation physique.



NOUVEAUX LOCAUX AU BIEN-ETRE — Les employés du service du Bien-Etre social de Trois-Rivières ont pris possession, vendredi, de leurs nouveaux locaux, aménagés au-dessus du poste de police no 2, au coin des rues Laviolette et St-Maurice. A cette occasion, plusieurs membres du conseil municipal étaient venus visiter le nouvel aménagement de ce service. Dans l'ordre habituel, nous reconnaissons MM. J.-H. Bettez, directeur du Bien-Etre, André-O. Dumas, échevin, Germain Deschêne, échevin, Louis Allyson, échevin, Antoine Gauthier, échevin, J.-E. Desfossé, assistant-directeur du Bien-Etre et Roger Lord, gérant municipal.

SOULAGEMENT IMMÉDIAT DE l'asthme

Quelques coups de poire suffisent pour arrêter instantanément la crise d'asthme ou de fièvre des foins. DYSNÉ-INHAL soulage les cas les plus désespérés grâce à la solution vaporisée qui pénètre dans toutes les ramifications des bronches.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS.

DYSNÉ-INHAL

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel



Nous sommes quelque peu inquiet et franchement, nous préférerions certainement ne pas l'être au sujet de l'avenir du Colisée, dans le domaine du hockey. Pourtant, Trois-Rivières qui a fait sa marque dans ce sport depuis les beaux jours de Johnny Gagnon, Pete Bellefeuille, Foxy Gariépy, Antoine Gauthier, Jules Dubé, Jack Toupin, Alphonse Piché, Zeph Hamel, Paul Goulet et combien d'autres qui se sont illustrés dans tous les départements, continue de s'affirmer. Que dire des cerbères Gilles Boisvert, Robert Perreault, Claude Dufour, Yvon Bégin qui se sont fait une grande publicité partout où ils ont passé.

—o—

Voici pourquoi nous sommes sur le qui-vive. Les membres du conseil municipal ont décidé de faire examiner par des ingénieurs, les réparations qui s'imposent à ce Palais des Sports du Parc de l'Exposition. On a même souligné qu'il en coûterait un montant. Mais, pendant ce temps, les jours s'écoulent en vitesse et l'automne s'en vient, soit dans trois mois. Alors qu'arrivera-t-il du hockey, si les travaux ne sont pas effectués à temps ou ne le sont pas du tout. Une ville aussi sportive que Trois-Rivières ne peut certainement pas se payer le luxe de voir jouer des équipes sur des patinoires extérieures ou au Colisée désuet qui peut devenir un endroit excessivement dangereux.

—o—

Il est à espérer que l'on comprendra la nécessité d'entreprendre de tels travaux immédiatement, autrement les Reds de Jos Ferron, qui évolueront encore dans le circuit junior du président Léopold Cloutier, connaîtront à nouveau les difficultés connues l'an dernier. On se souvient que l'entraînement avait débuté en retard et que cela fut suffisant pour empêcher l'équipe trifluvienne de figurer avantageusement durant les premiers mois. Nous croyons que le hockey en général et les Reds méritent vraiment qu'on s'intéresse davantage à l'exécution de tels travaux, autrement les chances de succès seront beaucoup moindres.

—o—

Il est maintenant trop tard pour songer à la construction d'un temple sportif un peu moins antique que notre Colisée. Tout de même, nos édiles devraient penser à étudier un tel projet pour le mettre en opération d'ici quelques années. Trois-Rivières est un centre populeux, situé dans un coin pittoresque et grandement industriel. Il faut donc qu'on fasse quelque chose pour attirer les touristes en toute saison, non seulement durant les mois d'été.

Nombreuses joutes disputées samedi et dimanche, dans la ligue Rurale

Plusieurs joutes ont été disputées dans la ligue Rurale Albert Gaucher en fin de semaine.

Trois-Rivières

Samedi, Donnacona a vaincu de justesse Portneuf 3 à 2; St-Casimir a déclassé Pont-Rouge au compte de 16-3; Ste-Flore a eu raison de St-Etienne au compte de 8-6; St-Boniface a défait St-Georges 8-2; Ste-Thècle a déclassé St-Adelphe 13-5; puis Champlain a vaincu St-Marc 7-5.

Dimanche, dans la section Ouest, les joutes Maskinongé à Joliette et Ste-Marie à Crabtree ont été remises. St-Gabriel a défait St-Thomas 4-3.

Dans la section du Centre, à la 4e manche, St-Adelphe menait 5-0 sur St-Boniface. Ste-Thècle a défait Ste-Flore 2-1 et St-Etienne a déclassé St-Georges 31-3.

Dans la section est, St-Casimir a vaincu Donnacona 14-7; Champlain a déclassé Pont-Rouge 18-5 puis St-Marc a battu Portneuf 4 à 2.

Voici le résultat détaillé des joutes de dimanche :

A St-Thomas

St-Gabriel a défait de justesse St-Thomas au compte de 4-3. Jules St-Jean a retiré 15 hommes au bâton pour être le lanceur gagnant; Paul Pelland a subi le revers. Fernand Allard a frappé un circuit.

Sommaire :

St-Gabriel :	4	9	1
St-Thomas :	3	8	2

A Ste-Flore

Ste-Thècle a vaincu de justesse Ste-Flore au compte de 2 à 1. A la 4e manche un mauvais lancer du premier but a fait produire le point gagnant. J.-R. Marchand a frappé trois coups sûrs en cinq présences au marbre et fait produire le premier point. Claude Groleau a un double et deux simples à son crédit. Pour les perdants, Robert Cloutier a été le meilleur avec un coup sûr pour faire produire le seul point du Ste-Flore.

Sommaire

Ste-Thècle 001 100 000—2 11 2
Ste-Flore 000 001 000—1 3 0

A St-Georges

St-Etienne a écrasé St-Georges par le pointage de 31-3. Roger Boisvert a alloué cinq coups sûrs à l'adversaire et retiré douze hommes sur des prises pour être le lanceur gagnant ; J. Béland a subi la défaite.

Dans cette partie, un circuit, trois triples et quatre doubles ont été réussis par le club St-Etienne.

Sommaire

St-Etienne 109 612 605—31 23 3
St-Georges 100 001 100— 3 5 5
Boisvert et Mélançon ; Béland et Collins.

A St-Casimir

St-Casimir déclasse Donnacona au compte de 14-7. Y. Desrochers fut le lanceur gagnant et Y. Pelletier le perdant. Jean Trottier et Yves Desrochers ont chacun trois coups sûrs. Trottier a fait produire quatre points. Giroux, Laquerre et Matte ont réussi chacun deux coups sûrs. Pour Donnacona, Raymond et Robert Brière ont enregistré chacun trois coups sûrs. Cinq lanceurs ont lancé pour Donnacona.

Sommaire

Donnacona 104 001 010— 7 14 5
St-Casimir 100 204 16x—14 16 2
Pelletier et R. Brières ; Desrochers et Trottier.

A Champlain

Après 4 manches de jeu, Champlain a déclassé Pont-Rouge au compte de 18-5. Rosaire Bourbeau a frappé un circuit et un simple pour faire produire quatre points. Roger Leblanc a cogné un circuit. René Laflamme fut le lanceur gagnant et Jacques Laroche le perdant.

Sommaire

Pont-Rouge : 500 00— 5 5 7
Champlain : 454 5—18 15 3
Laroche, Buissière, Bertrand et Y. Laroches; Laflamme et Hamelin.

St-Marc a eu raison de Portneuf par le pointage de 4-2. Réal Hardy a lancé une partie de sept coups sûrs et a retiré douze hommes sur des prises pour être le lanceur gagnant ; Jean-Charles Hardy n'a alloué que quatre coups sûrs à l'adversaire pour être quand même le lanceur perdant.

Sommaire

Portneuf : 100 010 000—2 7 4
St-Marc : 000 000 400—4 4 0
J.-C. Hardy et Langlois ; R. Hardy et Gingras.



LA PREMIERE JOUTE DES PHILLIES AU CAP-DE-LA-MADELEINE s'est disputée au terrain Ste-Madeleine hier après-midi en présence de nombreux spectateurs et de plusieurs invités d'honneur. Nous apercevons sur cette photo prise au lancement de la première balle, de g. à d. : MM. Laval Couture, président de l'équipe des Indiens de Québec ; Ivanhoe Pronovost, représentant de M. Maurice Bellemare, député du comté de Champlain ; Louis Foteas, président des Phillies ; Fred Palin, président de la ligue de baseball Provinciale et Charles-Emile Mongrain, vice-président des Phillies.

Tennis inter-cités

Trois rencontres disputées ce soir dans les 3 villes

SHAWINIGAN. — Des rencontres dans la ligue de tennis inter-cités seront présentées ce soir à Trois-Rivières, Shawinigan et Grand'Mère. Le Légion est toujours en tête, suivi de l'Aiglon de Trois-Rivières.

A Grand'Mère, le Du Rocher aura une chance de s'emparer du quatrième rang alors qu'il recevra la visite de l'Aiglon de Trois-Rivières. Par contre, une victoire de celui-ci lui permettrait d'approcher du Légion en première place, advenant une défaite de ce dernier.

A Trois-Rivières, le Parc St-Maurice, qui est glissé en troisième position, rendra visite au club Bellevue. Celui-ci occupe présentement le dernier rang dans le classement.

A Shawinigan, le Pavillon Mauricien sera le club visiteur contre le Légion. Si le Légion continue à triompher comme il l'a fait depuis le début de la saison, il sera difficile à rejoindre en première position.

Selon les dernières statistiques de la ligue de tennis intercité, le Légion est toujours en tête, suivi de l'Aiglon. Voici d'ailleurs le classement de la ligue :

	Pj	G	P	Pts
Légion	30	25	5	25
Aiglon	24	16	8	16
St-Maurice	24	13	11	13
Pavillon Mauricien	30	10	20	10
Durocher	24	8	16	8
Bellevue	24	6	18	6

Des coursiers négligés ont eu leur jour de gloire

Surprises enregistrées sur une piste boueuse, hier, aux courses

TROIS-RIVIERES. — Le programme de courses sous harnais d'hier soir, présenté sur une piste lente et même boueuse, a fourni l'occasion à des coursiers négligés de se mettre en évidence.

Ainsi, à la première épreuve, Leah Mar, conduit par Gabriel Trahan a triomphé en 2.18-3/5 pour payer un pari simple de $32.70 et un double de $309.60 avec le gagnant de l'autre course, Rosemahlon en 2.15.

Suspensions

Au programme de samedi soir, les juges ont infligé des suspensions de deux jours de courses à quatre conducteurs : Wilmer Plourde, Claude Savignac et Jules Quessy pour avoir mené le peloton dans un temps lent au premier demi-mille et Normand Dumont pour interférence.

Voici les résultats d'hier :

1ère COURSE — Amble D-3, $250

8—Leah Mar, (G. Trahan) 32.70 18.40 5.90
2—Brewer's Vonlan, (J.-L. Gagnon) 4.90 2.90
3—Glen Gary, (F. Pratte) 2.40
Temps: 2:18 3-5 — Ont aussi couru: Watta Man, Mac Grattan S., Easter Volo, Iroquois Pick et General Counsel.

2e COURSE — Amble D-2, $300 —

3—Rosemahlon, (P. Hébert) 13.60 5.80 3.60
2—Widower Song, (T. Turcotte jr) 7.10 5.90
8—Guy Up, (G. Lachance) 4.40
Temps: 2.15 — Ont aussi couru: Hal's Maid, Tom Elkington, Hi Lo's Val, Gettysburg et Floodtide
Pari-double : Leah Mar et Rosemahlon $309.60

3e COURSE — Trot D-2, $300

3—Symphony Boy, (Hervé Filion) 5.60 4.00 3.30
6—Allan Chips, (A. Deguise) 3.70 3.60
2—Gay Minstrel, (D. Martel) 4.00
Temps: 2.17 — Ont aussi couru: Bob Corsica, Orphan Morris et Peter Ritz.

4e COURSE — Amble D-2, $300

3—Eddie Wingay, (R. Lamy) 5.60 3.50 2.80
2—Gallant Glen, (M. Kirkness) 8.00 3.10
7—Oak Glen, (André Boucher) 6.10
Temps: 2:15.4 — Ont aussi couru: Morris Abbe, Whisk, Pop's Dream Mr Baker et Envy.
Quinella : Eddie Wingay et Gallant Glen $21.30

5e COURSE — Trot Hand. $350

6—Jack Harvester, (A. Côté) 3.90 3.70 3.10
4—Lois Ruth, (J.-L. Gagnon) 5.80 3.60
3—Comet Raider, (André Boucher) 4.20
Temps: 2.15 2-5 — Ont aussi couru: Hugo Hanover, Trellis Volo Jr et Homestretch Joe.

6e COURSE — Amble D-2, $300

2—Dern Hardy, (André Boucher) 21.20 9.00 4.40
6—Lone Elm Anna, (J.-L. Gagnon) 5.50 3.70
1—Irish Patti, (G. Trahan) 3.00
Temps: 2:16 — Ont aussi couru: Guynan, Fast Delivery, Del Mar Va, Seth Parker.

7e COURSE — Amble D-3, $250

7—Star Riggs, (J.-P. Gauthier) 13.90 6.80 5.30
8—Specific, (G. Lachance) 10.00 4.90
6—Miss Claudette Volo, (André Boucher) 4.20
Temps: 2.15 — Ont aussi couru: Spencer's Majesty, She Devil, Jive Session, Rocky Dale et Midge Herbert.
Quinella : Star Riggs et Specific $86.60

8e COURSE — Amble C-3, $400

3—Lady Lucky, (R. Rivard) 8.00 3.50 2.60
4—Boorman's Cash, (G. Trahan) 4.70 3.10
5—Chief's Royal, (Hervé Filion) 2.80
Temps: 2:16 — Ont aussi couru: Count Pick et Dannybee.

9e COURSE — Amble D-4, $200

3—Wilmington Guy, (R. Leblanc) 7.70 3.80 2.70
6—Linda Malone, (J.-P. Gauthier) 3.70 2.70
7—Lucky Seven, (André Boucher) 2.90
Temps: 2:20 1-5 — Ont aussi couru: Dale Bars, Mighty Nibble, Valentine Benedict et King Ferland.

10e COURSE — Amble C-3, $400

7—Success Joyce, (A. Deguise) 55.70 11.10 4.90
3—Lil Lauderdale, (M. Kirkness) 4.50 3.00
1—Mr Sand, (G. Lachance) 3.40
Temps: 2:14 — Ont aussi couru: William Byrd, Boum Boum Bumpas, Spangler Chief, Scotch Red et Frisky Creed.
Quinella : Success Joyce et Lil Lauderdale $51.50

Une victoire du Québec sur le Pavillon Mauricien, au tennis

TROIS-RIVIERES. — Hier après-midi, au Pavillon Mauricien, Québec a remporté cinq des sept joutes dans une rencontre de la Ligue provinciale de tennis.

Dans le simple masculin, Marc Blondeau du Québec a défait Jocelyn Dumas 6-0, 2-6, et 6-1 ; Laurier St-Pierre du Québec a perdu contre Normand Trottier 4-6, 6-4 et 1-6 ; Guy St-Pierre du Pavillon a défait Michel Robitail 6-3 et 6-3.

Dans le double masculin, Guy Demers et Marc Blondeau du Québec ont défait Jean Trudel et Jean-Guy Richard 6-2 et 6-1; dans la deuxième rencontre, Jean Marois (ancien champion de l'Est du Canada) et Michel Côté ont défait Jean-Claude Chartray et Lionel Martineau 8-6 et 6-3.

Dans le simple féminin, Thérèze Larue du Québec a eu raison de Lili Duval 6-3 et 6-1.

Dans le double féminin, Madeleine et Hélène Fortin ont vaincu Jovette Girard et Jacqueline Dessaints 6-1, 3-6 et 6-0.

Trois coursiers conduits à la victoire

Brillante performance de Jules Quessy, samedi soir, aux courses

TROIS-RIVIERES — Jules Quessy, un Trifluvien qui n'avait pas été trop chanceux à date, à la piste de courses sous harnais de Trois-Rivières, s'est couvert de gloire samedi soir, en conduisant à la victoire trois coursiers dont un, True Jack, en 2.07 4/5, soit le temps le plus rapide de la soirée. Les deux autres gagnants, Duchess Dewey, en 2.08 4/5, abaissant sa marque de vie d'une seconde et 4/5, puis Miss Minton en 2.11 ont surpris la plupart des parieurs.

En effet, Duchess Dewey a payé un simple de $41.40 et avec McGrapes, vainqueur de la première course, a rapporté un pari double de $159.30.

Autres performances

A ce programme de samedi soir, Minnie, de Cyprien Hébert de Drummondville, a remporté son premier triomphe depuis deux ans, en 2.12 1/5 à la 3e course puis Defiance a réussi à gagner en 2.11 2/5 à l'épreuve suivant après neuf essais vains.

Success Dill, de Del Dugré et Jack Kopas, a réussi sa première marque de vie en 2.15 1/5, Lady Forbes C. et Leo Chief ont abaissé leur marque de vie, la première de 3/5 seconde et l'autre de trois secondes et 1/5.

Voici le résultat des courses de samedi :

SAMEDI SOIR

1ère COURSE — Amble D-3, $250

1—McGrapes, (R. Rivard) 4.10 3.70 3.40
5—Mighty Lucky, (N. Dumont) 4.70 2.90
6—Laura Patch, (G. Lachance) 4.50
Temps: 2:12.2 — Ont aussi couru: Sam Worthy's, Ellie's Sun, Walnut Fred, Scotty Acorn et Peter Gunn.

2e COURSE — Amble D-2, $300

8—Duchess Dewey, (J. Quessy) 41.40 21.50 7.00
1—Suzanne Clap, (A. Côté) 6.10 4.70
4—Purdetta, (And. Boucher) 3.10
Temps: 2:09.4 — Ont aussi couru: Miss Smart, Chief Kaye, Lucky June, High Thunder et Eddie Gale.
Pari-double : McGrapes et Duchess Dewey $159.30

3e COURSE — Trot D-4, $200

6—Minnie, (Cyp. Hébert) 7.40 4.90 3.90
1—Bright Forecast, (V. Bédard) 13.00 7.20
4—Maine Song, (J. Quessy) 4.70
Temps: 2:12.1 — Ont aussi couru: Harvey Regent, M. J. Volo, Homestretch Galon, Dearie Laird et Leo's Song.

4e COURSE — Amble D-2, $300

7—Miss Minton, (J. Quessy) 9.30 3.70 3.80
3—Storm Bumpas, (R. Bellemare) 4.40 3.30
5—Adlaiwin, (C. Martineau) 3.10
Temps: 2.11 — Ont aussi couru: Dale Oregon, Lee Meadows, Butter Bowl, Patchen Chief.
Quinella : Miss Minton et Storm Bumpas $19.80

5e COURSE — Trot D-3, $250

3—Defiance, (R. Roberge) 8.00 4.50 3.60
2—Spencer Van, (J.-P. Larouche) 11.00 6.70
6—Lady Doctor, (J. Kopas) 4.20
Temps: 2:11.2 — Ont aussi couru: Hickory Hanover, Eagle Way, Thundermite, Isabel Trubrooke et Chalidale Neal.

6e COURSE — Amble D-2, $300

3—Lady Forbes, (J. Blouin) 9.10 6.60 4.30
4—Dayvie's Baker, (And. Boucher) 7.20 4.70
2—Miss Royal Irene, (C. Martineau) 5.40
Temps: 2:11.2 — Ont aussi couru: McElwyn Song, Ima Direct, Ed. Bang, Maid of the Mist et Patty Will.

7e COURSE — Amble D-3, $250

2—Borderview Betty, (V. Bédard) 13.60 5.70 4.90
3—My Little Margie, (M. Kirkness) 6.90 5.00
1—Lucky Paul, (R. Rivard) 3.50
Temps: 2:15.1 — Ont aussi couru: Birdie O'Brien, Nancy Cinco, Gay Prince, Isotta Byrd n'a pu terminer la course à cause d'un accrochage.
Quinella : Borderview Betty et My Little Margie $81.50

8e COURSE — Amble Hand. $700

2—True Jack, (J. Quessy) 30.60 5.70 3.60
5—My Marque, (C. Savignac) 4.00 2.60
1—Merry Bars Girl, (G. Trahan) 4.30
Temps: 2:07.4 — Ont aussi couru: Market Wise, Red Flare et Lady Camden.

9e COURSE — Amble D-4, $200

2—Success Dill, (J. Kopas) 10.40 7.50 5.30
5—Fan Frost, (C. Savignac) 10.80 7.50
4—Widower Cash, (W. Plourde) 3.10
Temps: 2:15.1 — Ont aussi couru: Todd Elkington, K.M.S., Bertha C. McElwyn, Bennie MacDuff et Baker Direct.

10e COURSE — Amble D-3, $250

4—Leo Chief, (N. Dumont) 28.10 8.10 6.30
6—Lyfordeane Riggs, (And. Boucher) 4.10 2.90
8—Single Lee, (G. Lachance) 7.80
Temps: 2:10.1 — Ont aussi couru: McKinney Edward, Mighty Red, B. Merry, Betsy's Son et Sir Skip.
Quinella : Leo Chief et Lyfordeane Riggs $44.10

Les Vachon, Conway, Red Cloud et Evans au Colisée, ce soir

TROIS-RIVIERES — Cinq combats des plus intéressants sauront divertir les amateurs de lutte, ce soir au Colisée de Trois-Rivières alors que le promoteur Jos Ferron offrira une autre soirée du lundi avec de fameux gladiateurs à l'affiche.

La finale, une affaire de trois chutes à finir, mettra aux prises les vilains Maurice et Paul Vachon contre l'Indien Billy Red Cloud et le champion africain Tiger Conway. Les Vachon pourront-ils répéter leur brutalité de la semaine dernière ? Nous en doutons du fait que les adversaires sont plus robustes.

Le Japonais The Great Taro Sakuno fera les frais de la semi-finale contre Ted Evans, le beau brummel des dames et un lutteur d'expérience.

Dans le match spécial, un combat par équipes : Nature Boy Dupuis et Gorgeous Bell de même que leur gérant Morgan se préparent à infliger une raclée au duo Tony Raski et Sandor Kovacs. Réussiront-ils?

Enfin, dans les deux autres combats au programme, Juan Lopez sera l'adversaire de Pat Lawrence pendant que Cyclone Samson sera opposé à Pat Patterson..

Le match d'ouverture débutera à 8 h. 15.

Les Electriciens dominent, à la Reynolds

CAP-DE-LA-MADELEINE. — Le club des Electriciens du capitaine Richard Gauthier domine la ligue de balle-molle du président Marcel Lebel après un mois d'activité. En huit joutes, ils ont gagné six rencontres contre seulement deux revers, pour un total de 12 points.

Fonderie est deuxième avec 10 points, Accounting est 3e avec 8 points, administration est 4e avec 4 points et le Packaging est dernier avec 2 points.

Cette ligue des employés de la Reynolds joue régulièrement trois joutes chaque semaine sur le magnifique terrain de la compagnie et les joueurs montrent un bel enthousiasme et un esprit sportif qui font du circuit Lebel une ligue très populaire.

Les prochaines rencontres sont prévues selon le calendrier suivant : lundi 3 juillet : Accounting vs Fonderie; mardi 4 juillet : Packaging vs Electriciens; mercredi 5 juillet : Accounting vs Administration.

En correctionnelle

Comparaissant devant le juge Maurice Langlois, René Forget, accusé de vol à l'étalage, a écopé d'un mois de prison.

—

Jean Boucher, accusé d'avoir conduit son automobile alors que ses facultés étaient affaiblies, a été condamné à $50 d'amende et les frais, et son permis de conduire a été suspendu pour une période de 3 mois.

—

Marie-Louis Deblois, un vagabond au langage châtié, sollicitait le gite sur les fermes de la localité. A ceux qui lui refusaient, il faisait des menaces. Le juge Langlois l'a condamné à 8 jours de prison. Marie-Louis, petit homme à la figure caricaturale, a demandé au tribunal : "Est-ce que le temps fait en prison compte?" Il y avait passé 5 jours. Le juge a répondu : "La sentence est exécutoire à compter du prononcer". Marie-Louis a fait la grimace. Ça lui fera 13 jours.

—

Oscar Houle, ce vieillard accusé d'avoir dépouillé ses neveux et nièces de l'héritage de leur père, s'est présenté devant le tribunal vendredi matin. Un mandat d'arrêt avait été émis contre lui. Son procureur, Me Jules Provencher, a expliqué qu'il s'agissait d'une erreur de date. La cause du prévenu a été remise au 12 juillet, avec le consentement des parties.

—

Le procès du Dr J.-Jacques Gingras, impliqué dans un accident d'automobile, a été remis au 7 août.

—

André Kégle et Denis Auger impliqués dans divers vols d'automobiles, de troncs d'églises, etc... connaîtront leurs sentences le 4 juillet. Le juge Langlois a déclaré qu'il avait besoin de certains renseignements.

Fête aux joueurs de hockey de St-Philippe

La soirée récréative organisée par l'Association Sportive St-Philippe se déroulera ce soir à la salle Laviolette, située au 1525 rue Laviolette, à compter de 8 h. 30.

On en profitera pour remettre des trophées et cadeaux aux joueurs des différentes équipes de hockey de la paroisse St-Philippe.

Au nombre des invités d'honneur, il y aura Me Yves Gabias, député de Trois-Rivières à l'Assemblée législative, MM. Fernand Goneau et Germain Deschênes, échevins du quartier ainsi que les dirigeants de l'association.

Les organisateurs de la soirée, MM. Andy Martin et Pierre Héroux, invitent tous les sportifs à cette manifestation populaire.

Une industrie quitte St-Jean

ST-JEAN, (R. P.) — La Compagnie Silex, qui employait une cinquantaine d'ouvriers, quittera Iberville pour aller s'installer dans une nouvelle usine à Picton, en Ontario. M. L. H. Duncan, vice-président de cette compagnie a déclaré à ce sujet: "Depuis la fusion de Silex et de Proctor Electric of Canada Ltd., la nature de nos affaires a changé et le déménagement est nécessité par les nombreuses économies que la compagnie réalisera en général".

Cours d'été à l'Ecole normale

TROIS-RIVIERES, (J.B.) — Les cours de licence en pédagogie à l'Ecole normale Maurice-L. Duplessis débuteront lundi à 8 h. 30.

Cette série de cours d'été répartie en huit cours de 15 heures, se terminera le 11 août; ils portent sur la psycho-pédagogie et le français.

D'autres cours en mathématiques seront également donnés durant l'été ; ils commenceront le 24 juillet à 8 h. 30.

Ces cours spécialisés à l'intention de ceux qui se destinent à l'enseignement, sont donnés pour la deuxième année à l'école normale. Précédemment, ils étaient donnés au Séminaire St-Joseph.,

La période ouverte pour les inscriptions à ces cours d'été prend fin aujourd'hui.

Mentionnons toutefois que les cadres sont déjà remplis depuis quelques jours et que l'école ne peut de toute façon accepter plus de 75 élèves.

A cette série de cours viennent s'ajouter cette année des cours spéciaux destinés aux détenteurs du brevet B qui désirent obtenir le brevet A. Dans cette section, les étudiants sont également très nombreux ; on y compte déjà 45 inscriptions.



LE SERVICE DE RECREATION de Shawinigan a requis les services de M. Yvon Longpré, de Shawinigan, pour faire partie de son personnel cet été. M. Longpré est professeur de physique à l'Institut de technologie de Shawinigan. Au service de récréation, il s'occupera de la céramique.

Trois joutes de balle-molle seront à l'affiche ce soir

TROIS-RIVIERES. — Trois joutes des plus importantes, auront lieu ce soir dans les ligues de balle-molle Dow et Industrielle de Trois-Rivières.

Dans la ligue Dow, au parc Guilmour, la Taverne La Victoire jouera à 7 heures contre l'Inter-City Transport pendant que vers 8 h. 30, soit sous les réflecteurs, la Taverne St-Georges tentera de remporter sa 15e victoire consécutive, disputant la joute au Pepsi Cola.

Dans la ligue Industrielle, Wayagamack fera face au Westinghouse, à 6 h. 30 au terrain de Quebec Wires.

Dernières joutes

Jeudi soir dernier, Quebec Wires a défait de justesse P. A. Gouin au compte de 2-1 alors que Rondeau, avec un triple a fait compter le point gagnant.

Dans la ligue Dow, jeudi, le Pepsi Cola a blanchi l'Inter-City Transport 2-0. Lionel Deshaies a lancé une joute d'un seul coup sûr et le perdant Marcel Massicotte a alloué seulement un simple et un circuit à Guy Rochefort.

M. Michel Noël, artiste bien connu de la radio et de la télévision, coupe ici le ruban marquant l'ouverture officielle du nouveau MAGASIN de CHAUSSURES BATA de la rue St-Hubert.



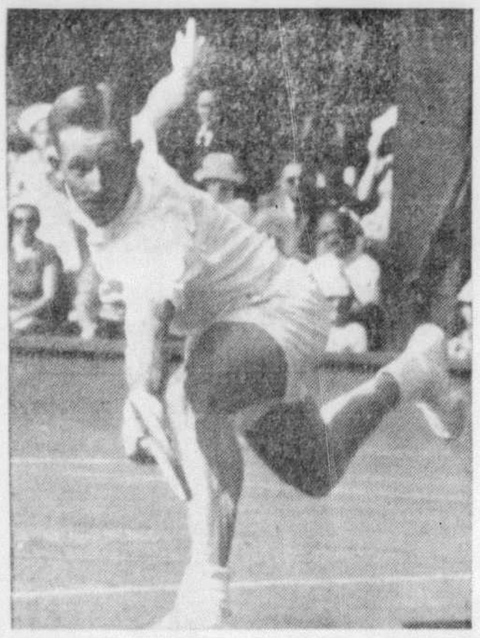
Sur la photo prise au nouveau magasin de chaussures Bata, 6571 rue St-Hubert, jeudi le 29 juin, on remarque de gauche à droite : MM. S. Herman, A. Riha, M. Noël, J.P. Van Boxel et H. Weiss.
Le nouveau magasin de chaussures Bata offre des valeurs intéressantes dans un choix complet de chaussures de qualité pour toute la famille. En plus, les plus nouveaux souliers haute mode importés de France dans les plus récents modèles d'été. Sacs à main pour dames et bas nylons. Chaussettes pour hommes. Pour votre confort, le magasin est admirablement bien climatisé. Un décor moderne, une lumière bien répartie et une construction des plus nouvelles vous permettent de faire vos achats dans une ambiance agréable. Pour de véritables aubaines, magasinez bientôt au nouveau magasin de chaussures Bata, 6571 rue St-Hubert.



NOUVEAU LOCAL DE LA CAISSE POPULAIRE DE SHAWINIGAN-SUD — La caisse populaire Ste-Jeanne d'Arc de Shawinigan-Sud a commencé ses opérations dans un nouveau local hier avant-midi. On aperçoit ci-haut l'intérieur de ce spacieux local qui a été construit durant la période des travaux d'hiver. Dans le médaillon, en bas, à droite, on aperçoit l'ancien immeuble de la caisse populaire qui sera maintenant occupé par le secrétariat de la Commission scolaire de Shawinigan-Sud. Cette dernière devrait déménager d'ici deux ou trois semaines.

Neale Fraser éliminé

Robert Bédard et François Godbout en 3e ronde du double à Wimbledon



FAVORI POUR L'EMPORTER — L'Australien ROD LAVER est devenu le grand favori pour remporter les honneurs du simple messieurs au tournoi de tennis international de Wimbledon avec l'élimination du favori no 1 et champion de l'an dernier, Neale Fraser, d'Australie. Laver affronte Luis Ayala, du Chili, en quart de finale.

Il y aura un nouveau champion de simple messieurs de Wimbledon cette année. Le tenant du titre, l'Australien Neale Fraser a été éliminé en huitième de finale par le joueur anglais Bobby Wilson, qui a triomphé par 1-6, 6-0, 13-11 et 9-7 après une partie de deux heures et quart sur le court central.

Le match a été joué sous un ciel sans nuages, le soleil tapant sur le célèbre gazon du court central sans pitié pour les deux joueurs. Il devait faire 40° Centigrade (100° Fahrenheit) sur le court inondé de soleil et c'est un miracle que Wilson et Fraser aient pu continuer à jouer dans ces conditions sans le moindre repos, les pauses aux intervalles n'étant permises, comme en coupe Davis, à Wimbledon.

Pour ce duel au soleil, l'Australien, qui pourtant devrait être habitué à ces conditions, s'était coiffé d'un chapeau de toile mou comme en portent les enfants à la plage. L'Anglais s'était contenté de tremper un mouchoir dans l'eau glacée et de se le mettre autour du cou.

Wilson qui est âgé de 25 ans a l'habitude de se distinguer à Wimbledon et était déjà arrivé en quart de finale, il y a deux ans, avant de se faire battre par Emerson. Il a gagné aujourd'hui en faisant appel à tous les coups, mais ce sont surtout ses retours de service, son service aussi et un excellent revers qui lui ont permis de battre le champion. On sait que celui-ci ne courrait pas une saison très heureuse et son élimination n'est pas une très grosse surprise. L'Australien n'est pas en pleine condition physique mais il n'a pas eu l'air de souffrir aujourd'hui de la blessure au genou pour laquelle il a été opéré au début de l'année. Néanmoins, l'Australien était peut-être fractionnellement plus lent aujourd'hui que l'année dernière et c'est cela qui a surtout permis au Britannique qui, il faut l'admettre, connaissait un de ses meilleurs jours, de l'emporter.

Ainsi pour la première fois depuis la guerre, la Grande-Bretagne a deux quarts de finalistes, Mike Sangster s'était qualifié vendredi.

Les matches de quart de finale seront donc joués de la façon suivante : Laver - Ayala, Emerson - Krishnan, Sangster-Pimentel et McKinley-Wilson.

Autre victoire de Bédard - Godbout

La formation canadienne Robert Bédard - François Godbout est passée en troisième dans le double messieurs.

Ils ont eu raison facilement des Chiliens E. Aguirre et C. P. Apey en trois sets consécutifs, 7-5, 7-5, 6-3.

Les Canadiens ont démontré plus de précision dans leurs coups à la volée que leurs adversaires.

Ann Haydon éliminée

Une autre grande surprise a été enregistrée au cours de cette sixième journée du tournoi international de Wimbledon, cette fois chez les dames, alors que la jeune Sud-Africaine Renée Schuurman a défait la Britannique Ann Haydon, favorite no 3, championne internationale de France, par 3-6, 6-4, 6-2.

Les autres favorites ont toutes gagné leur match facilement.

Les matches de quart de finale du simple dames seront donc: Smith-Truman, Schuurman-Hantze, Mortimer-Sukova et Ramirez-Reynolds.

Susan Butt vaincue par Sandra Reynolds

Le dernier représentant du Canada dans les simples a été éliminé alors que la favorite no 1, Sandra Reynolds, d'Afrique-du Sud, a disposé de Susan Butt, de Victoria, Colombie-Britannique, au compte de 6-3, 6-2.

SPORTS



PERRY MOSS DISCUTE STRATEGIE A WINOOSKI — Le gérant général et instructeur en chef **Perry Moss**, des Alouettes de Montréal, à droite, donne quelques explications sur son système offensif sous les yeux de Leo Cahill, instructeur adjoint, au centre, et de trois des candidats au poste de quart-arrière régulier, **Nels Yarbrough, John Conroy** et **Wes Gideon**. Les Alouettes sont présentement à l'entraînement à Winooski, Vermont.

68 joueurs au camp des Alouettes

WINOOSKI PARK, Vermont, PC—Les Alouettes de Montréal du Big Four ont ouvert leur camp d'entraînement à Winooski Park samedi et 68 joueurs se sont présentés, remplis d'espoir.

"Environ 75 pour cent de nos joueurs seront des nouveaux-venus, a déclaré l'instructeur Perry Moss au cours d'une interview. Toutefois, je suis d'avis que nous posséderons la solide défensive dont nous avions tant besoin l'an dernier".

Moss a appris samedi que le garde Jackie Simpson, l'un des rares joueurs qui s'étaient signalés à la défensive la saison dernière, avait décidé de ne pas se rapporter pour la prochaine campagne.

Au nombre des 41 nouveaux-venus qui se sont rendus au camp d'entraînement, on remarque sept joueurs qui peuvent se qualifier comme Canadiens ayant acquis une certaine expérience dans les collèges américains.

Billy Wayte, âgé de 23 ans, qui évolue au poste de demi-arrière, semble être en excellente condition physique. En effet, à la suite d'un exercice de deux heures et demie, il a couru les 100 mètres en 10.6 secondes.

Au nombre des candidats au poste de quart-arrière, il y a notamment, Tom Dimitroff, Wes Gideon, Harvey White, Nelson Yarborough et les Canadiens John Conroy et John Gilman.

Moss et Ted Workman, propriétaire de l'équipe, ne tarissent pas d'éloges au sujet de Gilman. Ce dernier, âgé de 19 ans, évoluait la saison dernière avec les Flyers de Lakeshore, une équipe junior.

Au cours du camp d'entraînement, les Alouettes tiennent deux exercices quotidiens.

Une joute interéquipe aura lieu le 9 juillet à Burlington, Vermont tandis que la première partie hors concours sera disputée à Montréal le 25 juillet contre les Rough Riders d'Ottawa, détenteurs de la coupe Grey.

Tour de l'Avenir

SAINT-ETIENNE, (AFP et Reuters) — Les cyclistes canadiens ont terminé loin en arrière dans la première étape du Tour de l'Avenir en France.

Le premier des huit canadiens dans le classement est le Montréalais Aurelo Battelo, en 78e place. Il a franchi l'étape en trois heures, 52 minutes et 30 secondes. Le vainqueur Jean-Claude Lebaube de France a terminé l'épreuve en trois heures, 34 minutes et 31 secondes.

Antonio Pavan de Toronto a fini en 83e place. Venaient ensuite Benito Quatela de Montréal, 92e, Elizio Bolson de Toronto, 105e, Raymond Nollet, 121e, Angelo Miele, 122e et Jean Garon de Québec 123e. Roland Williot de Montréal a été forcé d'abandonner.

127 concurrents

127 coureurs représentant 19 nations réparties en 16 équipes : Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, Grande-Bretagne, Hollande, Italie, Luxembourg, Maroc, Pologne, Portugal, Scandinavie (Danois, Finlandais, Norvégiens et Suédois), Suisse, Uruguay, Yougoslavie et France ont pris ce matin le départ de la premiere étape du Tour de l'Avenir cycliste réservé aux amateurs et indépendants. La premiere étape qui comportait un circuit de 145 kms 500 autour de St-Etienne a été remportée par le Français Jean-Claude Lebaude, vainqueur du dernier tour de Tunisie. Lebaude a terminé détaché à la moyenne de 40 kms devant le Suisse Erwin Jaisli à 1' 24". Cette première étape courue sous la chaleur à une bonne moyenne a été néfaste à de nombreux coureurs (une trentaine) qui ont terminé hors des délais. Cependant les officiels ont décidé de "repêcher" un bon nombre de ces attardés.

LE CLASSEMENT

1—Jean-Claude Lebaube (France) 3 h. 34' 31" avec bonf. 3 h. 33' 31".
2—Jaisli (Suisse) 3 h. 33' 55" avec bonf 3 h. 35' 25".
3—Cauvet (France) 3 h. 40' 55".
4—Cardoso (Portugal) même temps.
5—Fantimato (Italie) même temps.

Voir LE TOUT en page 26

Tour de France

Forestier gagne la huitième étape

par ALAIN GUERN

(AFP) — Les Français Jean Forestier, Jean Stablinski et le Belge Joseph Plankaert ont gagné respectivement, les 8e, 7e et 6e étapes du Tour de France 1961.

Au classement général, le Français Anquetil détient toujours la première position.

La 8e étape

Les 97 concurrents restant en course ont pris hier matin à Chalon-sur-Saône, le départ de la 8ième étape qui les conduisait à Saint-Etienne. Cette étape longue de 240 kms 500 n'a été marquée que par une échappée qui devait s'avérer décisive lancée par le Français Jean Forestier et le Régional Stéphane Lach.

A l'arrivée, Forestier devait s'assurer une nette victoire sur le Régional. Le 8ième étape s'est courue encore sous un chaud soleil ce qui n'incita pas les coureurs à s'employer. Pendant 120 kms, le peloton roule sagement groupé, les coureurs ne pensant qu'à une seule chose s'emparer des bouteilles de bière et d'eau minérale que les spectateurs leur tendaient, ce qui n'est guère prévu au règlement. Cependant, les officiels fermaient les yeux car la chaleur était très forte et la tentation encore plus.

Mais le retard sur l'horaire allait augmentant. Ce retard atteignait 30 min. au 100ième km. La course s'anime, 34 kms plus loin lorsque Lach et Forestier tentent de s'échapper en compagnie de deux Régionaux Novak et Georges Groussard. Cinq kms plus loin, tout rentre dans l'ordre et le peloton groupé aborde la montée du col des sauvages. Près du sommet, l'Italien Massignan démarrait et passait le premier au sommet (149 kms) avec 5 sec. d'avance sur Beauffeuil, 7 sec. sur Charly Gaul et 20 sec. sur le peloton conduit par le Belge Pauwels.

Dans la descente, Massignan

Voir FORESTIER en page 27

tennis

Tournoi invitation du Woodland

Les premières rondes du tournoi de tennis invitation du Woodland Park à Verdun seront présentées demain après-midi à compter de 5:30 heures.

La liste des joueurs favoris comprend les noms de Val Harit, vainqueur de la coupe Montréal ; Rolland Godin, gagnant des tournois invitations du Papineau et de La Bohème ; Henri Rochon, finaliste à la coupe Montréal ; Geoff Black, classé septième dans la province de Québec ; Richard Munn, classé huitième dans la province ; Ronald Raymond, classé neuvième, et Dimitar Zeskoski, qui a enregistré cette saison des victoires aux dépens de Rochon et Black.

Le club de tennis Woodland Park de Verdun possède six magnifiques courts de terre battue et est situé au 5500 boulevard Lasalle à Verdun. Ceux qui voudront obtenir des informations pourront communiquer avec M. Denis Richer ou Raynald Daoust au club Woodland (PO. 9-2552).

TIRAGE POUR DEMAIN

5 HEURES 30 —
D. Crotty vs R. Godin
G. Black vs I. Montgomery
A. Tielemans vs J. Desmarais
R. Raymond vs M. McGarahan.

6 HEURES 30 —
R. Munn vs Y. LeBlanc
D. Zeskoski vs C. Fung-a-Ling
M. Leclerc vs T. Bell
C. Savaria vs B. Patterson.

TIRAGE POUR MERCREDI

5 HEURES 30 —
V. Harit vs K. McReynolds
R. Boire vs H. Rochon
J. L. Lamoureux vs D. Penner
R. Bradeur vs I. Nordstrom.

6 HEURES 30 —
Gagnant M. Leclerc-T. Bell vs gagnant C. Savaria-B. Patterson
Gagnant R. Raymond-M. McGarahan vs gagnant R. Bradeur-I. Nordstrom
Gagnant A. Tielemans-J. Desmarais vs gagnant R. Munn-Y. LeBlanc
Gagnant D. Zeskoski-C. Fung-a-Ling vs gagnant J. L. Lamoureux-D. Penner.

Ligue Inter-zones

Le Club 400 de Montréal visitera les Loisirs de Granby aujourd'hui dans une rencontre régulière de la ligue de tennis des Loisirs de Granby.

Le 400 sera représenté par les Geoff Black, Denis Crotty, Ian Nordstrom, Paul Deserres, Denise Hunnius, Lucille Huard, et sera opposé aux Antoine Desautels, Maurice Jodoin, Marc Saint-Jacques, Marcel Rodrigue, Robert Ménard, Yvon Leblanc, Yolande Comeau et Louise Plamondon.

Finales du Hampstead aujourd'hui

Les finales du tournoi pour les championnats junior de Hampstead seront présentées cet après-midi à 5:00 heures.

Elles mettront aux prises Jean Laverdure et David McLernon, chez les messieurs, Nicole Gagnon et N. Paton, chez les dames.

Laverdure et McLernon se sont qualifiés pour la finale en disposant respectivement de Michel Labelle, 6-1, 6-2, et André Côté, 7-5, 6-4.

Nicole Gagnon a défait Diane Wimmer, 6-0, 6-1, en semi-finale, pendant que N. Paton éliminait Shirley Leuthold, 3-6, 7-5, 6-4, dans l'autre semi-finale.

Yvon LeBlanc vainqueur au Monkland

Yvon LeBlanc, de LA PRESSE, a remporté le championnat du club de tennis Monkland, classe B, en disposant de Claude Gélinas, de Ville Saint-Laurent, en finale par le compte de 6-2, 6-2, 7-5.

Claude avait auparavant enregistré une brillante victoire de 6-2, 6-2, 1-6, 6-4 aux dépens du jeune André Tielemans, se qualifiant ainsi pour la finale, pendant que LeBlanc passait en semi-finale en battant George Barta, 6-2, 6-3. LeBlanc a ensuite défait Georges Barcelo en semi-finale, 7-5, 6-4, 6-3.

Joutes de SOCCER

LIGUE PROFESSIONNELLE DE L'EST

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Toronto City	5	1	2	27	13	12
Montréal Cantalia	3	2	2	16	14	8
Hamilton Steelers	2	3	2	17	19	6
Toronto Italia	1	5	2	11	21	4

En fin de semaine :
Cantalia de Montréal 4, Steelers de Hamilton 2.

Mercredi :
City de Toronto à Italia de Toronto

Jeudi :
Cantalia de Montréal à Steelers de Hamilton.

Dimanche :
City de Toronto à Cantalia de Montréal.

Joute parfaite de Maurice Rhéaume

Un exploit sans précédent a été réussi dernièrement dans la Ligue de Fastball Intermédiaire "B" des parcs, lorsque Maurice Rhéaume, un des lanceurs du Concordia, a lancé une partie parfaite contre le Catelli au parc Laurier.

Le Concordia l'a emporté au compte de 6 à 0 et Rhéaume a retiré sept frappeurs au marbre.

Les Yankees se rapprochent dangereusement des Tigers

Dans la Ligue Américaine, l'histoire est toujours la même : les Tigers de Détroit sont toujours talonnés par les Yankees de New-York alors que les White Sox de Chicago tentent désespérément de se maintenir dans la première division.

Au cours de l'après-midi d'hier, les Yankees sont parvenus à se rapprocher à une seule joute en déclassant les Sénateurs de Washington au compte de 13 à 4 derrière un barrage de cinq circuits. Pendant ce temps, les Tigers perdaient 6 à 3 à Baltimore.

Dans la métropole américaine, l'artillerie lourde des Yankees les a encore une fois conduits à une impressionnante victoire. Roger Maris a continué sa marche sensationnelle en réussissant ses 29e et 30e circuits de la saison pour ainsi faire compter quatre points. Mickey Mantle, son 28e, Moose Skowron et Elston Howard ont aussi frappé des circuits.

A Baltimore, Jim Gentile a réussi son troisième circuit de quatre points cette saison et les Orioles ont battu les Tigers de Détroit, 6 à 3.

A Los Angeles, les Angels ont triomphé des White Sox de Chicago 8 à 3, grâce à une attaque de six points au cours des deux premières manches, dont trois grâce à un circuit de Steve Bilko.

Après avoir permis aux Red Sox de prendre une avance de 5 à 1 après deux manches de jeu, les Indiens de Cleveland ont réussi à égaliser le compte à la huitième, puis ils ont explosé avec six points à la dixième pour ainsi remporter une victoire de 12 à 6 sur les Red Sox à Boston.

Enfin dans la dernière joute au programme, les Athlétiques de Kansas City sont parvenus à vaincre les Twins du Minnesota au compte de 8 à 7.

C'est un coup sûr de Dick Houser avec les buts remplis qui a fait compter le point décisif.

Deux victoires des clubs Pittsburgh et Cincinnati

Les Reds de Cincinnati ne semblent pas près de faiblir dans la course au championnat de la Ligue Nationale, mais les Dodgers continuent à les talonner. Par ailleurs, les Pirates de Pittsburgh, champions l'an dernier, dont le gérant Danny Murtaugh se plaignait récemment de l'indifférence au jeu, se sont révélés de sérieux candidats encore cette année. Ils viennent de s'assurer les honneurs d'une série contre les Giants de San Francisco après avoir fait de même aux dépens des Dodgers.

Les Reds ont mis treize manches à vaincre les Braves, 8-à 5.

Des circuits ont aidé le Cincinnati à l'emporter dans les deux joutes d'un double. Gordy Coleman a fait gagner les Reds avec un circuit de trois points à la 13e manche, puis Frank Robinson a assuré la deuxième victoire de 4-3 avec un circuit à la 8e manche.

A Philadelphie, Don Drysdale a gagné sa partie à l'aide d'un circuit réussi à la huitième manche, alors que le pointage était égal, 1 à 1.

Drysdale a ainsi gagné sa sixième partie cette année. L'unique point des Phillies a été réussi sur un circuit de Charlie Smith.

Les Cubs de Chicago ont triomphé des Cardinaux de St-Louis 10-9.

Le lanceur Glen Hobbie et le receveur Sammy Taylor ont frappé chacun deux circuits pour les Cubs. Ce n'est pas Hobbie toutefois qui a reçu le crédit de la victoire, mais Barney Schultz.

Deux victoires

Un sursaut de quatre points dans la joute initiale et une performance de cinq coups sûrs de la part de Bobby Shantz dans la deuxième partie ont permis aux Pirates de Pittsburgh de vaincre les Giants de San Francisco à deux reprises, 7-6 et 4-0.

Les Giants détenaient une avance de 6-3 dans la 1ère joute quand Johnny Logan, Rocky Nelson et Smoky Burgess ont frappé des coups sûrs successifs. Dick Groat a ensuite nettoyé les buts à l'aide d'un double.

La pluie a réduit la deuxième partie à six manches et demie. Don Hoak a fait compter trois points, de même que Roberto Clemente. Au classement, les Reds ont repris une avance de deux parties complètes sur les Dodgers de Los Angeles.

Leçon 62

Leçon de golf de Sam Snead

par SAM SNEAD

En frappant un coup dans le sable, comme dans la photo, on "joue" la balle un peu en avant du centre. Avant que vous affirmiez qu'il s'agit de la théorie des coups avec fers courts, laissez-moi signaler que dans ces coups vous ne venez pas en contact avec la balle.

Non, vous frappez dans le sable, à un pouce ou deux derrière la balle. Ceci déplace la cible du bâton légèrement en arrière vers le pied droit où l'on "joue" la plupart des coups avec fer.



Dans le sable, "jouez" la balle un peu en avant du centre

Pour les courtes distances en partant d'une trappe de sable, je frappe la balle généralement à trois pouces de distance en arrière. Pour des plus grandes distances je puis réduire la marge jusqu'à un demi-pouce.

Je connais au moins un pro, toutefois, qui aime à frapper dans le sable à un pouce derrière la balle pour n'importe quel coup dans le sable. Il prétend qu'il est trop difficile de changer sa cible pour différents coups. Il contrôle la distance de ses coups par l'étendue de son élan en arrière et la puissance qu'il met dans ses coups.

Utilisez la méthode qui vous donnera les meilleurs résultats.

CANADA TIRE CO
PNEUS
OUI
PNEUS
GOODYEAR
PNEUS AVEC TUBE

Grandeur	Noirs	Blancs
670 x 15	$ 9.95	$12.95
710 x 15	$11.45	$13.95
760 x 15	$12.45	$14.95

PNEUS SANS TUBE

Grandeur	Noirs	Blancs
670 x 15	$12.45	$14.95
710 x 15	$18.95	$22.95
760 x 15	$20.45	$25.45
750 x 14	$13.45	$15.95
800 x 14	$19.95	$23.95
850 x 14	$21.45	$26.45

PLUS UN PNEU RECHAPABLE
GRATIS — Balancement des roues.
GRATIS — Ajustement des freins.
GRATIS — Graissage de l'essieu, des roues d'avant. Notre contribution pour votre sauvegarde.
Ouvert le samedi avant-midi
CANADA TIRE CO
850, St-Jacques O. (coin University)
UN. 6-4885
7141, St-Hubert (coin Jean-Talon)
CR. 1-3351

LONDON CLUB
LONDON DRY GIN
LES DISTILLERIES MELCHERS, LTÉE.
À VOTRE SERVICE DEPUIS 1898

CE SOIR 8 h. 15
DIMANCHE 2 h. 15


PARC Richelieu
Administré par Provincial Raceways Inc.
Clubhouse climatisé
Salle à manger — Cafeterie
(Ouverts dès 5h. 30)
Admission générale $1.00
Le mercredi, soirée des dames
DAMES ADMISES GRATUITEMENT
TV et RADIO
(Tous les jours)
CANAL 10 — 6h. 45 Selections du jour avec Pierre Proulx
CANAL 2 — 11 h. 10 Film du Pari-double
La revue des courses à 6h. 10
CKAC — CJSO
CKJL — CJLM

FIRESTONE

750 x 14 NYLON
$13.95 et votre échange
HEURES D'OUVERTURE
8 a.m. à 9 p.m.
lundi au vendredi
Samedi : 8 a.m. à 6 p.m.
POUR SERVICE DE PNEUS SEULEMENT
SERVICE DE PNEUS Stadium
1871 DeLORIMIER
LA. 4-1177

TORO


C'est dans le sac!
Une exclusivité Toro!
Vous n'avez jamais vu rien de semblable ! La Toro *Pony* Rider de 25" possède le fameux dessin Aérotunnel* — un super-vacuum qui redresse chaque brin d'herbe pour une coupe nette, précise ... même l'herbe longue, le crab-grass, l'herbe mêlée. Et le jet d'air de son tunnel aspire brindilles, herbe coupée, feuilles et déchets dans le sac. Et, en outre, vous faites toute la besogne confortablement assis !
Il n'y a jamais de touffes avec la *Pony* Rider — même quand le sac n'est pas attaché, les coupures d'herbes sont uniformément répandues sur la pelouse.
Robuste moteur de 4.5 cv. à deux vitesses avant, et renverse. La lame se barre facilement en position de transport. Réglage de hauteur de coupe à ajustement unique, embrayage à relâche instantanée, unique levier d'embrayage.
*Marque exclusive de Toro Mfg. Corp.
Venez voir la Pony Rider de Toro aujourd'hui même !
Distributeur exclusif pour le Québec
AGRI-TECH INC.
2025, chemin CHAMBLY
Cité de Jacques-Cartier, P.Q. OR. 4-4967

• IGNITION • CARBURATEUR • ALIGNEMENT DE ROUES
• BATTERIE • CHAUFFERETTE • RADIO
Spécialité : Système automatique et électrique
Ouvert jour et nuit du lundi au vendredi inclus
AUTO ELECTRIC SERVICE CORP.
MOTORDROME — Etablie en 1918
2089 SANGUINET près Sherbrooke
VI. 8-5131

Claude Gagné
321, BOUL. DES PRAIRIES
Laval-des-Rapides
MO. 9-7141

J. M. RAVARY INC.
4039 est, rue Ste-Catherine
LA. 6-9128

AMEUBLEMENT
Jean Gervais
5270, Henri-Julien — CR. 7-4103
1145 est, Mt-Royal — LA. 4-6817

H. ROBITAILLE
10719, boul. LAJEUNESSE
DU. 8-5749
421, rue VILLERAY
CR. 2-1166

QUINCAILLERIE
GOYER
1532, boul. Labelle
ST-MARTIN — MU. 1-3228

THOMSON-VANIER EQUIPMENT LTD.
739 DE LA MONTAGNE
UN. 6-3386

Moussette Ltée
1561 est, rue ONTARIO
LA. 2-2101

Val Royal
12200 boul. Rosé FE. 4-5355
CARTIERVILLE
11461 boul. Pie-IX, Mtl-Nord
DA. 2-7541

d'un SPORT à l'autre

Le Dr **Georges Généreux** a remporté le championnat canadien du tir aux pigeons d'argile à Saskatoon... Le Dr Généreux a fracassé 100 pigeons consécutifs et 493 sur un total possible de 500... les **Chiefs de Syracuse** de la Ligue Internationale ont fait l'acquisition du voltigeur **Rip Repulski** des Red Sox de Boston et du lanceur **Bob Trowbridge** des Athlétiques de Kansas City... L'Italien **Giancarlo Baghetti,** au volant d'une Ferrari a gagné dans une fin de course dramatique, le Grand Prix de France... Baghetti a devancé l'Américain Dan Gurney par 100 verges au fil d'arrivée... l'Anglais **Jimmy Clark,** conduisant une Lotus a fini en troisième place... au turf français, le pur sang **Dicta Drake** a gagné le Grand Prix de St-Cloud doté d'une bourse de 350,000 nouveaux francs... **Jean Béliveau** du Canadien, **Roland Hébert, Pierre Tremblay** et **Claude Gervais** ont gagné le championnat par équipes dans un tournoi de golf à Chicoutimi en fin de semaine...



GENEREUX

Les **Phillies de Philadelphie** ont conclu une transaction... les Phillies ont cédé le voltigeur **Bobby Del Greco** aux Athlétiques de Kansas City et ont reçu en retour le voltigeur **Wes Covington**... Del Greco est un ancien joueur des Royaux de Montréal... un groupe de sportsmen de Toronto ont acheté 66½ acres près de Burlington, Ont. et projettent d'y ériger un sport pour le baseball majeur, le football et plusieurs autres sports... **Willie Erickson** de Iron Mountain, Mich. a effectué deux sauts de 126 pieds sous la pluie, pour gagner le tournoi annuel de sauts sur skis au Lac Placid... le sauteur canadien **Gérald Gravel** de Trois-Rivières a été blessé et pansé à l'hôpital en tombant sur le terrain... le Montréalais **Rudy Beyer** s'est classé deuxième... **Charles Sonny Liston** a été libéré sous les accusations d'avoir personnifié un officier de police à Philadelphie... si Liston avait été trouvé coupable, sa carrière dans la boxe aurait été menacée... **Branch Rickey** a été retiré de la tente d'oxygène à l'hôpital de Sudbury et se remet de son attaque cardiaque...



DEL GRECO

Les **Athlétiques de Kansas City** ont engagé **Johnny Mize,** ancien joueur des **Yankees** et des **Giants de New York,** comme instructeur des frappeurs... **Michael Sinks,** un lanceur de 6'2", 200 livres, de l'université Michigan State, a signé un contrat à boni de $18,000 avec les **Red Sox** de **Boston**... les **Athlétiques de Kansas City** ont envoyé le voltigeur **Bobby Prescott** au **Honolulu,** de la ligue de la Côte du Pacifique et ont rappelé **Jay Hankins** du même club... seulement deux joueurs ne sont pas en parfaite condition physique dans le camp des **Argonauts de Toronto : Bobby Dehlinger,** blessé au genou, et **Stanley Hinds,** dont la pression du sang n'est pas normale... **Gene Verble** donne sa démission comme gérant des **Chiefs de Syracuse**... il a été remplacé par **Frank Verdi**... le trotteur **Su Mac Lad** a remporté sa 7e victoire en huit courses cette année... **Harold Johnson** triomphe d'**Eddie Machen** par décision... **Damien Gauthier** gagne l'**omnium O'Keefe à Sorel**... **Mlle Mickey Wright,** de Dallas, Texas, a remporté les honneurs de l'**omnium national américain** pour la 3e fois de sa glorieuse carrière.



JOHNSON

Bye Bye Byrd gagne en 2:00.4

Darn Safe termine son séjour à Montréal par une belle victoire

Un homme surtout avait le sourire aux lèvres, à l'issue des trois programmes de la fin de semaine, au parc Richelieu, le secrétaire des courses Georges Giguère. "Il y a dix ans environ, quand j'ai commencé à faire des courses pour les propriétaires Maurice Michaud et Donat Simard, c'est d'un oeil sceptique et ironique que les journalistes nous regardaient. Il s'était parié $360,000 au cours du premier meeting. La moyenne est de $310,000 par jour cette année et les courses de meilleure qualité que jamais", Georges Giguère faisait allusion à la tenue de Bye Bye Byrd, Le Lion et Darn Safe, au cours de la fin de semaine.

"Clint Hodgins me racontait que tout récemment, sur une piste américaine, quelques conducteurs discutaient des meilleurs trotteurs et ambleurs des dernières années et ils étaient unanimes à reconnaitre Darn Safe et Bye Bye Byrd comme les deux meilleurs", a ajouté Giguère. Les deux chevaux étaient au Richelieu en fin de semaine et ils ont tous deux remporté la victoire.

Sébastien Brisson, de Laprairie, se faisant le porte-parole du groupe intéressé à la construction d'une piste de courses sous harnais à St-Luc, en banlieue de Montréal, a déclaré que le groupe avait renoncé à son projet pour cette année du moins.

Le premier tour de piste a été franchi en 1:00.2, samedi et le second à même allure pour un mille en 2:00.4, le mille le plus rapide de la saison au Bout-de-l'île. Bye Bye Byrd, cinquième au départ, a prouvé qu'il était véritablement un champion en venant terminer en trombe, devant Caduceus.

Mighty Dudley a déçu. Il a été chronométré en 2:01.2, mais il avait quitté la barrière de la première place et suivait allegrement, bon troisième, au demi-mille.

Adios Mont, Sir Winston Pick et So Long's Prince ont particulièrement impressionné dans la course.



APRES UN MILLE EN 2.00.4 — Le sympathique joueur de centre **Jean Béliveau,** du Canadien, avait accepté de présenter le trophée au vainqueur de la deuxième tranche de l'Amble Canada, samedi dernier, au parc Richelieu. La course a été gagnée par **Bye Bye Byrd,** piloté par **Clint Hodgins,** en 2.00.4.

Darn Safe gagne

Hier, le trotteur Darn Safe a remporté sa deuxième victoire consécutive à la piste du Bout-de-l'Ile. Partant de la sixième place, Darn Safe a pris les devant dès la fin de la première courbe et il maintenu son avance jusqu'à la fin. Il a gagné en 2:06.2. Elaine Rodney a pris la deuxième place.

Vendredi soir, l'ambleur de trois ans Le Lion a mené de fil en fil, l'emportant en 2:03.1, suivi de près au fil par Marcel Dostie aux rênes de Danceway. C'était la sixième victoire consécutive de Le Lion, qui a maintenant gagné $7,200 en bourses.

"Et mon poulain peut faire encore mieux", a déclaré heureux et confiant le propriétaire Emile Houle après l'épreuve.

Darn Safe, Circo et Elaine Rodney ont quitté Richelieu à destination de New-York aujourd'hui.

Echos des paddocks... Armand Lamontagne songe à confier ses chevaux à Jean Jocoin... Henri Filion partira aujourd'hui probablement pour la piste Old Woodbine... Marcel Dostie méritera certainement le championnat des conducteurs s'il continue à se signaler comme il l'a fait en fin de semaine, particulièrement avec Gay Connie et Huron Boy... Hervé Filion croit que So Long's Prince pourrait surprendre, samedi prochain, dans la dernière tranche de l'Amble Canada, s'il obtient une bonne position au départ... on le sait déjà sans doute, Adios Butler a égalé le record mondial sur piste d'un demi-mille avec une course de 1:57.4, vendredi...

Le relevé des paris

Voici un aperçu des assistances et des montants pariés aux courses à travers le Canada, samedi, fête de la Confédération.

A Toronto, il s'est parié $1,191,820 aux pistes Woodbine et Old Woodbine. Une foule de 20,396 personnes a versé $911,856 aux guichets de New-Woodbine samedi après-midi. Dans la soirée, 11,469 spectateurs ont parié $279,964 à Old Woodbine, aux courses sous harnais.

Au parc Richelieu, plus de 11,000 amateurs ont parié $443,663 samedi soir. A la piste Assiniboia, près de Winnipeg, 8,973 personnes ont gagné $252,285. A Edmonton, il s'est parié $433,291 par une foule record de 12,800 personnes. A Vancouver, 7,000 amateurs ont versé $245,00 au turf alors que les courses sous harnais ont attiré 3,500 spectateurs.

Enfin, dans les Maritimes, à Sumerside, près de Halifax, 2,400 amateurs ont parié $42,736.

Pour $4,000,000

Provincial Raceways cèderait ses intérêts

Il y aura tout probablement du nouveau dans le domaine des courses sous harnais à Montréal, la saison prochaine. Tout le monde sait que le bail de dix ans accordé par les propriétaires du parc Richelieu à la Provincial Raceways Inc. expire cette année.

Provincial Raceways elle-même est une filiale du Crédit Interprovincial également propriétaire de Blue Bonnets. Georges Soucie, propriétaire d'une partie de la piste et des terrains avoisinants, songerait à exploiter le parc Richelieu avec l'aide de ses deux fils, Hubert en particulier. Le Crédit Interprovincial réclamerait toutefois quatre millions ($4,000,000) pour céder ses intérêts.

On ne sait pas cependant quel loyer exigerait Georges Soucie pour un nouveau bail.

LES COURSES

INSCRITS CE SOIR RICHELIEU

1ERE COURSE TROT C-3 — $700

1—Ardelis Hanover, S. Brisson 5-2
2—My Son's Beauty, A. Grisé 3-1
5—Peggy P. Prologue, P. Thibodeau 7-2
6—Castle Song, M. Picard 6-1
7—Miss Claudene, G. Bouvrette 6-1
3—Prince Like Jr, R. Grandmaison 8-1
4—Gus the Great, P. Reen 8-1
8—Duke L. Volo, P. Sauvé 10-1
Eligible : Grandee, R. Bouthillier.

2E COURSE AMBLE C-3 — $700

2—Challenger Pick, J. Létourneau 2-1
4—Napolen Gratan, B. Hughes 4-1
5—Miss Beth Direct, M. Dostie 4-1
1—Broncho Lane, P. Robillard 6-1
3—Peter Un, R. Turcotte 6-1
6—Troublemite, R. Gagné 8-1
7—Rita Wick, L. Hamelin 8-1
8—Johnny Dollar, J. G. Clermont 10-1
Eligible : Priestacott Pete, G. Baillargeon.

3E COURSE AMBLE C-2 — $900

4—Jerry Canuck, P. Miller 3-1
3—Santaley, M. Picard 4-1
5—Sudmite, R. Ponton 9-2
1—Grattan Diplomat, F. Baise 6-1
2—Bardel, M. Dostie 6-1
7—Some Prince, Hervé Filion 8-1
8—Mighty Pal, L. Pelletier 8-1
6—Goss Hanover, P. Robillard 10-1

4E COURSE TROT C-2 — $900

3—Prince Lullwater, R. White 3-1
8—My Hep Cat, M. Pusey 4-1
7—Flash Song, A. Walker 9-2
4—L. J. Collins, R. Caldwell 5-1
1—Fleta, T. Turcotte jr 6-1
7—Patoka Ed, J. Giguère 8-1
5—The Mighty Man, R. Bardier 9-1
6—Jochovolo, R. Bouthillier 12-1

5E COURSE AMBLE C-2 — $900

1—Fairy Dream, J. Larente 2-1
2—Adios Whiskers, M. Pusey 3-1
4—Gypsy Rose Chief, A. Rogers 9-2
5—Darn You, P. Robillard 6-1
8—Burton Hi Le, P. Caldwell 6-1
3—Fingo's Song, Hervé Filion 8-1
7—Mr. Richard, R. White 8-1
6—Part Dillon, M. Héroux 12-1

6E COURSE AMBLE C-1 — $1,100

5—Rome Hanover, R. Bardier 3-1
6—Fleet Hal, R. Simser 7-2
3—Bobby King, P. Caldwell 9-2
1—Commander Pick, R. Ponton 6-1
8—Check Out, J. Wiener 6-1
2—Captain Creed, J. Konas 8-1
4—Rapid Song, R. Caldwell 8-1
7—Gunner Axworthy, Hervé Filion 12-1

7E COURSE AMBLE C-3 — $700

5—Lusty Hal C, R. Caldwell 5-2
1—May Trust, K. Waples 4-1
4—Quick Prime, L. Pelletier 4-1
6—Gypsy Brewer, W. Habkirk 6-1
7—Quite A Ladd, R. Quessy 6-1
2—Lockevale Ginny, P. Robillard 8-1
3—Nipper Johnston, R. Bouthillier 8-1
8—Miss Madelina, R. White 10-1
Eligible : Kelly Boy, P. Casey.

8E COURSE TROT B-1 et B-2 $1,800

7—Mr Joe, J. Larente 5-2
1—Rus Crane, T. Turcotte jr 3-1
4—Song Hi Le, R. Simser 4-1
2—Archie Mon, M. Pusey 6-1
5—Legal Prince, P. Thibaudeau 6-1
3—Clovd Hanover, P. Caldwell 8-1
6—Old Scrooge, P. Robillard 10-1

9E COURSE AMBLE B-2 — $1,500

1—Crescendo, M. Turcotte 2-1
2—Fast Traffic, P. Miller 4-1
4—Frenchman, L. Pelletier 4-1
6—Chief's Valentine, J. Wiener 4-1
8—Ezra Deen, W. Hopkins 6-1
3—Hera Star, C. Watters 8-1
5—Hickory Major, M. Pusey 8-1
7—Egyptian Byrd, J. Giguère 12-1

10E COURSE AMBLE C-3 — $700

3—Uncle Duck, R. White 3-1
5—King's Ralph, J. Wiener 7-2
2—A. W. Adios, P. Robillard 9-2
1—Annette Tass, A. Hanna 5-1
4—Victor Yates, M. Pusey 6-1
6—Collen Fleet, H. Fleet 8-1
8—Deana K. Blue, A. Llewellyn 8-1
7—Penney's Waylaird, A. Thorne 10-1
Eligible : Rosa Lee Abbe, R. Bouthillier.

RESULTATS

SAMEDI

1ère COURSE — C-3 Trot $700

1—Lusty Tom (Cl. St-Jacques) 3.30 3.10 2.80
6—Guy Flare (A. Grisé) 6.20 4.60
4—Luellan Genesea (P. Caldwell) 5.10
Durée : 2.12.1

2ième COURSE — Amble C-3, $700.

4—Priestacott Pete (G. Baillargeon) 13.30 6.80 4.50
8—Grand Manner (Jean Jodoin) 21.00 7.30
7—Juann (A. Walker) 4.70
Durée : 2.09.2
Pari double : $22.60

3e COURSE — Amble C-2, $900

6—Homestretch Tres (L. Bourgon) 31.80 10.80 4.80
1—Just Barry (Ron Turcotte) 5.60 3.20
3—Deborah Atom (Keith Waples) 3.10
Durée : 2.07.4

4e COURSE — Trot C-1, $1,100

4—Leland Hanover (P. Caldwell) 7.90 3.80 3.30
1—Dark Yankee (Jules Giguère) 3.80 3.00
5—Vera Riddell (Bill Habkirk) 3.10
Durée : 2.07
Quinella : $15.00

5e COURSE — Amble B-2, $1,500

8—Counsel Judd (Roger White) 115.30 36.10 9.90
3—Mighty Torrid (Lucien Brodeur) 10.60 5.50
2—Patricia Rhythm (Clint Hodgins) 3.30
Durée : 2.04.2

6e COURSE — Trot B-1 et A, $2,400

2—Amulet Hanover (Roger White) 4.60 3.30 2.60
5—Hughes Hanover (Benoit Côté) 5.10 3.80
1—Jet Fire (Frog Redden) 4.10
Durée : 2.04.3

7e COURSE — Trot C-2, $900

6—Tag Dares (Russ Caldwell) 6.90 3.00 2.50
5—Josedale Flyaway (Keith Waples) 3.40 2.60
7—Bob Lybrook (Art Thorne) 4.90
Durée : 2.09
Quinella : Tag Dares et Josedale Flyaway : $8.70

8e COURSE — Amble C-1, $1,100

3—Bankroll (Russ Caldwell) 4.00 2.90 2.30
2—Clear Sweep (W. Bourgon) 4.80 2.70
4—Wycomico Way (T. Turcotte) 2.40
Durée : 2.06.2

9e COURSE Amble Meadow Al, $9,450

5—Bye Bye Bird (Clint Hodgins) 3.60 2.40 2.50
2—Caduceus (Al Thomas) 2.80 2.80
4—Adios Mount (Claude St-Jacques) 5.90
Durée : 2:00.4

10e COURSE — Amble C-3, $700

5—Shooting Song (J. Vachon) 13.70 7.90 3.30
4—Shadydale Reine (Wilbert Hopkins) 10.50 3.90
3—Mr. Gibb (René Grandmaison) 2.30
Durée : 2:09.3
Exacta : Shooting Song et Shadydale Reine, $133.30

HIER

1ère course — Trot C-2 — $900.

4 Jimmy Lee Guy, (Ken Carmichael) 27.50 11.10 5.70
8 Mr. Remus, (Jean Quesnel) 9.40 5.00
5 Marmion Hanover, (Laurier Bourgon) 5.90
Durée : 2.10.4-5.

2e course — Amble C-3 — $700.

3 Sir Prince, (R. Grandmaison) 11.30 3.90 3.00
5 Phil Butler, (Claude Watters) 2.80 2.60
7 Ifa, (Charlie Moreau) 3.80
Durée : 2:11.

Voir LES COURSES en page 27

IL Y A UN MOYEN PLUS FACILE D'OBTENIR PLUS D'ARGENT



VOYEZ COMMERCIAL CREDIT PLAN

Pourquoi avoir recours à des moyens difficiles? Appelez Commercial Credit Plan dès que vous avez besoin d'argent. Notre service de prêts est rapide, amical et commode, nos taux sont raisonnables. Mode de paiement qui vous convient, assurance-vie si désiré. C'est pourquoi des milliers de familles préfèrent se servir du Commercial Credit Plan. Conservez cette annonce comme aide-mémoire pour nous téléphoner ou nous rendre visite.

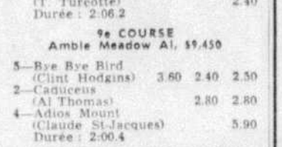
COMBIEN VOUS FAUT-IL !

Vous obtenez en argent	Paiements mensuels versés durant 24 mo.	18 mo.	15 mo.	12 mo.
$150	. . .	10.01	11.67	14.18
200	. . .	13.34	15.57	18.91
300	. . .	20.01	23.35	28.37
600	30.69	39.02	45.71	55.75
750	37.88	48.30	56.66	69.21
1000	49.77	63.68	74.82	91.56

*Un service offert par
COMMERCIAL CREDIT PLAN LIMITED
3746 est, rue Ontario
Téléphone LA. 7-2141
7100, rue Saint-Hubert
Téléphone CR. 4-8374
6278, rue Saint-Hubert
Téléphone CR. 2-5724
1440, rue Towers
Téléphone WE. 3-7355

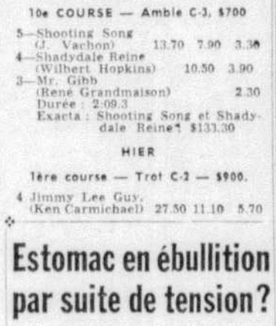
Estomac en ébullition par suite de tension?

Une vie trépidante, des repas pris à heures irrégulières, l'excès de tabac ou de breuvages alcooliques, tout cela dérange l'estomac. Mais les TUMS vous apportent un soulagement *rapide!* Croquez une ou deux de ces pastilles à douce saveur de menthe... Leur action bienfaisante apaise immédiatement l'indigestion et les aigreurs dues à l'hyperacidité! Gardez un rouleau de TUMS à votre portée —pour en prendre lorsque requis. Pas besoin d'eau ni de verre... et ils ne laissent pas d'arrière-goût! Ayez toujours des TUMS, ils coûtent si peu!



pour l'estomac

RÉPARATION DE TONDEUSES À GAZON



SERVICE ET PIECES SUR TOUTES LES MARQUES
ALLONS CHERCHER ET LIVRONS
Durant juin, juillet et août, ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures. Samedis fermé toute la journée.

INTERNATIONAL ELECTRIC CO. LTD.
6500 UPPER LACHINE ROAD — Tel. HU. 1-6115

A quatre points de la 1ère place

Valentino compte 3 buts et Cantalia bat Hamilton

Le président du Cantalia tenait à faire remarquer que Ros Valentino, qui a été l'étoile de la rencontre d'hier en enregistrant trois points, jouait sa première partie complète de la saison "Il n'était pas en condition à l'ouverture de la saison de sorte que nous ne l'avons utilisé que de façon irrégulière dans nos premières rencontres. Hier, il a été superbe. Il meritait richement l'ovation dont il a été l'objet après la joute".

Desnoyers a fait remarquer que Rubi Pegorer, autrefois des Tridents de Toronto, a si bien fait à son début avec le Cantalia, hier, qu'il est très probable qu'il restera avec l'équipe.

Le Cantalia rejoindra-t-il le Toronto City en tête de la nouvelle Ligue de l'Est du Canada ? Voilà la question que se posent ses partisans aujourd'hui après la victoire de 4 à 2 remportée par le club local sur les Steelers de Hamilton devant 2,000 personnes, hier après-midi, au stade de la rue Delorimier.

Le succès a en effet rapproché le Cantalia à quatre points du Toronto City avec lequel il commencera une série de deux parties en fin de semaine prochaine à Montréal.

Le Cantalia, qui a joué une partie de moins à date que le Toronto City, pourra monter à deux points de la première position en allant battre les Steelers jeudi à Hamilton. Il lui serait donc possible de passer en tête sur un pied d'égalité avec le Toronto City en battant ce dernier dimanche prochain à Montréal.

Meilleure tenue

"J'ai bien confiance que nous allons en 1ère position", nous déclarait le président Sarto Desnoyers, hier soir, en se disant enthousiasmé de la tenue de son club depuis quelque temps. "A cause de tous nos nouveaux joueurs, nous savions que nous ne débuterions pas de façon sensationnelle. Mais il était évident que nous nous améliorerions à mesure que la saison progresserait".

Contrat de 3 ans accordé à Punch Imlach

TORONTO. (PC) — George "Punch" Imlach, gérant général et pilote des Maple Leafs de Toronto de la Ligue Nationale de hockey, a signé un nouveau contrat de trois ans, a annoncé hier Stafford Smythe, président du bureau de directeurs des Leafs. Imlach a déclaré que Frank "King" Clancy demeurera assistant gérant général.

Imlach s'était joint aux Leafs au poste de gérant général en 1958 pour cumuler aussi la fonction d'instructeur en novembre après le congédiement de Billy Reay. Toronto a participé aux éliminatoires durant les trois saisons où Imlach le dirigeait.

Nos choix au Richelieu

1 — Peggy P. Prologue, Ardelis Hanover, Miss Claudene
2 — Napoleon Grattan, Challenger Pick, Miss Beth Direct
3 — Bardel, Jerry Canuck, Sudmite
4 — Prince Lullwater, Fleta, The Mighty Man
5 — Fairy Dream, Gypsy Rose Chief, Fingo's Song
6 — Fleet Hal, Bobby King, Rome Hanover
7 — Lusty Hal C., May Trust, Quite-A-Ladd
8 — Mr. Joe, Cloyd Hanover, Rus Crane
9 — Crescendo, Chief's Valentine, Hickory Major
10 — Uncle Duck, Annette Tass, A.W. Adios
Le meilleur : Prince Lullwater

NYTEX*

Le meilleur des deux dans un remarquable pneu. grande solidite du NYLON. au grand confort du TYREX.

*Brevet et marque de commerce en instance

SEIBERLING

Maris et Mantle sur l'équipe d'Etoiles

NEW YORK. (PA) — Roger Maris, Mickey Mantle, des Yankees de New York, Willie Mays, des Giants de San Francisco, et Eddie Matthews, des Braves de Milwaukee, sont les seuls joueurs à être choisis sur les équipes d'étoiles des ligues majeures pour une deuxième année consécutive. Les deux joutes d'étoiles seront présentées le 11 juillet à San Francisco et le 31 juillet à Boston.

Les résultats suivants ont été enregistrés par suite du vote des joueurs, instructeurs et gérants des ligues majeures.

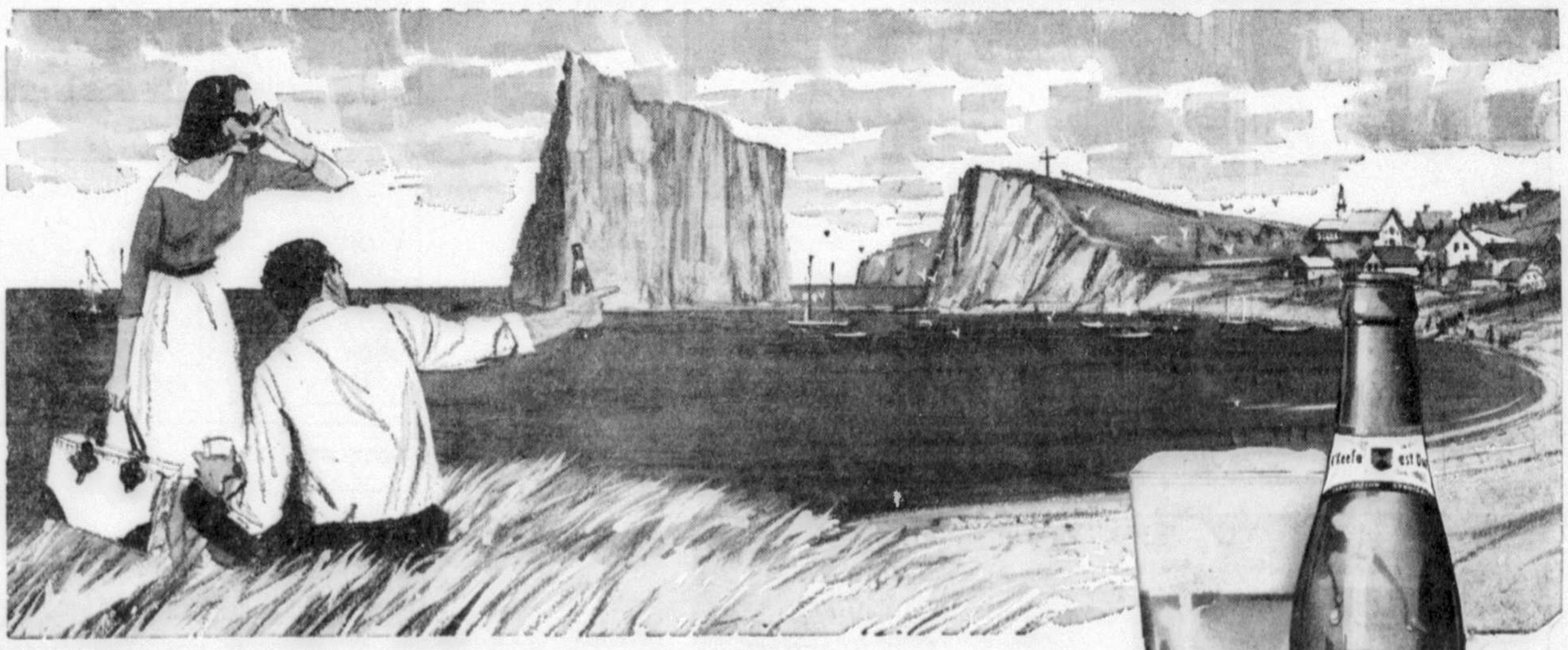
LIGUE NATIONALE (233 votes)

Receveur—Smoky Burgess, Pittsburgh, 118; Premier but—Bill White, St-Louis, 116; Deuxième but—Frank Bolling, Milwaukee, 183; Arrêt court—Maury Wills, Los Angeles, 91; Troisième but—Eddie Mathews, Milwaukee, 134; Champ gauche—Orlando Cepeda, San Francisco, 117; Champ centre—Willie Mays, San Francisco, 162; Champ droit—Roberto Clemente, Pittsburgh, 170.

LIGUE AMERICAINE (293 votes)

Receveur—John Romano, Cleveland, 188; Premier but—Norm Cash, Détroit, 235; Deuxième but—Johnny Temple, Cleveland, 199; Arrêt court—Tony Kubek, New York, 188; Troisième but—Brooks Robinson, Baltimore, 173; Champ gauche—Rocky Colavito, Détroit, 224; Champ centre—Mickey Mantle, New York, 230; Champ droit—Roger Maris, New York, 233.

VOYEZ IMMEDIATEMENT
HALPENNY & SONS LTD.
concernant tous vos problèmes de
REFRIGERATION
votre vendeur
LENNOX
pour...
• Résidences
• Commerces
• Eglises
• Ecoles
7190 ave Grand
MONTREAL
CR. 3-2527



'O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!'

Au pays du Québec, sur les rives de la Gaspésie comme partout ailleurs, de plus en plus de gens se rafraîchissent avec O'Keefe, la bière douce. Pourquoi ne pas essayer la bière O'Keefe... brassée avec le houblon sans graines, qui lui assure une douceur naturelle. Adoptez O'Keefe... et vous verrez comme il fait bon se la couler douce.

Buvez O'Keefe... la bière Douce!

61-1787

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



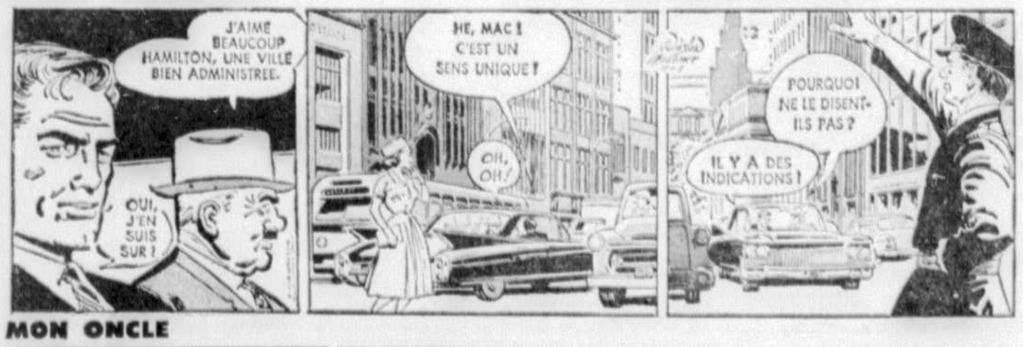
JEFF BUCHANON



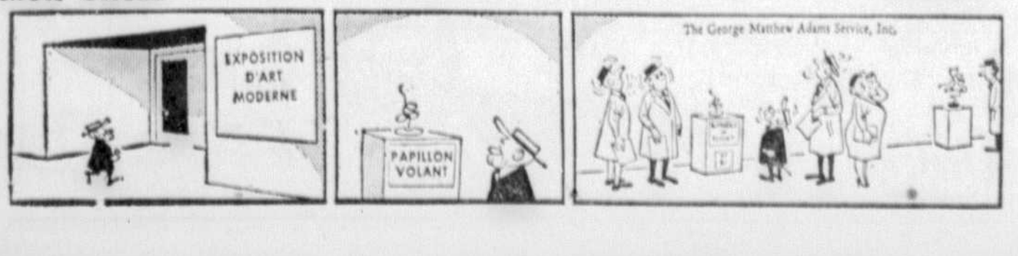
LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Cleveland (Stigman 2-1) à Baltimore (Pappas 4-3) soir.
Boston (Schwall 6-1) à Washington (Hoshaugh 5-3) soir.
Chicago (Herbert 6-7) à Minnesota Pasqual 5-10) soir.
Kansas City (Archer 6-2) à Los Angeles (Duren 3-8) soir.
(Seules joutes au programme)

LIGUE NATIONALE

Los Angeles (Koufax 10-4) à Milwaukee (Buhl 5-5) soir.
Pittsburgh (Gibbon 6-3) à Cincinnati (Maloney 4-4) soir.
(Seules joutes au programme)

LIGUE INTERNATIONALE

Jersey City à Richmond
Charleston à Columbus

HIER

LIGUE AMERICAINE

Détroit	000 200 100	3	8 1
Baltimore	004 101 00x	6	8 0

Regan, Woodeshick (5e), Aguirre (7e) et Roarke; Estrada, Hoeft (7e) et Triandos, G. Estrada (6-5), P. Regan (7-4).
Cir.: Détroit, Kaline (9e); Baltimore, Gentile (21e), E. Robinson (3e).

Washington	011 000 002	4	10 0
New-York	023 000 44x	13	12 0

Burnside, Klippstein (3e) et Green; Daley, Arroyo (7e) et Howard, G. Daley (6-10); P. Burnside (1-5).
Cir.: N.-Y., Howard (4e), Maris 2 (30e), Mantle (28e), Skowron (17e).

Cleveland	100 010 220	6	12 13 0
Boston	140 010 000	0	6 15 1

(10 manches)
Grant, Locke (3e), Funk (7e) et Romano; Conley, Formieles (7e), Eearley (9e) et Pagliaroni, G. Funk (9-6), P. Earley (1-1); Cir.: Cleveland, Phillips 2 (12e), Dillard (2e), Kirkland (10e); Boston, Geiger (8e), Conley (1).

Minnesota	000 004 201	7	9 1
Kansas City	200 0220101	8	15 2

Ramos, McDevitt (6e), Lee (7e), Pelis (7e), Stobbs (8e) et Battey; Walker, Staley (6e), Rakow (6e), et Sullivan, G. Rakow (1-2), P. Stobbs (1-3).
Cir.: Minnesota, Killebrew (24e); Kansas City, Stephens (3e).

Chicago	011001 000	3	5 1
Los Angeles	330 000 11x	8	9 1

Pizarro, Larsen (2e), Hacker (7e) et Carreon, Lollar (7e); James, Donohue (3e), et Averill, G. Donohue (2-2), P. Pizarro (4-1).
Cir.: Chicago, Smith (18e); Sievers 2 (20e); Los Angeles, Bilko (9e), Thomas (8e).

LIGUE NATIONALE

Cincinnati	200 012 000 000	3	8 19 3
Milwaukee	302 000 000 000	0	5 9 1

(13 manches)
O'Toole, Nunn (6e), S. Jones (6e), Brosnan (10e) et Zimmerman, Edwards (5e); Nottebart, Willey (5e), Hendley (9e), McMahon (8e), Spahn (13e) et Toree.
G. Brosnan (5-2), P. Spahn (8-10).
Cir.: Cincinnati Coleman (16e); Milwaukee, Mathews (19e), Adcock (14e), Aaron (16e).

Cincinnati	300 000 010	4	8 0
Milwaukee	000 000 30–	3	4 0

Purkey, Henry (9e) et Edwards; Cloninger, Raymond (9e) et White, Torre (9e), G. Purkey (10-4); P. Cloninger (1-2).
Cir.: Cincinnati, Robinson (20e); Milwaukee, Mathews (20e).

San Francisco	020 010 210	6	8 2
Pittsburgh	000 201 04x	7	12 2

Lemay, Sanford (6e), O'Dell (6e), Jones (8e), McCormick (8e) et Bailey; Law, McBean (7e), Haddix (8e), Labine (9e) et Smith, Leppert (7e), Burgess (9e), G. Haddix (6-3), P. McCormick (7-8).
Cir.: San Francisco, Cepeda (21e), Bressoud (3e).

San Francisco	000 000 0	0	5 1
Pittsburgh	020 016 x	9	11 0

(arrêtée après 6½ manches; pluie)
Sanford (6e), Marichal et Miller, Landrith (5e); Shantz et Burgess, G. Shantz (5-1), P. Marichal (6-5).
Cir.: Pittsburgh, Hoak (7e).

Los Angeles	000 1000 010	2	10 0
Philadelphie	000 010 000	1	5 2

Drysdale, Perranoski (8e), Farrell 9e) et Roseboro, N. Sherry (5e); Roberts, Mahaffel (7e), Green (9e) et Dalrymple, G. Drysdale (6-5), P. Mahaffey (7-9).
Cir.: Los Angeles, Drysdale (3e); Philadelphie, Smith (4e).

St-Louis	030200 220	9	14 1
Chicago	001 212 31x	10	17 3

Cicotte, McDaniel (6e), C. Anderson (7e), Jackson (7e), Broglio (8e) et Sawatski; Hobbie, Schultz (8e, B. Anderson (9e) et Taylor, G. Schultz (2-1), P. Broglio (6-9).
Cir.: St-Louis, Boyer (10e); Chicago, Hobbie 2 (2e), Taylor 2 (6e).

LIGUE INTERNATIONALE

Columbus	200 51	8	9 0
Buffalo	200 31	6	7 1

(cinq manches)
Green, Jackson (5e) et Oldis; Robinson, Smith (4e), Birrer (5e) et Morgan, G—Jackson. P—Robinson. 2e joute : remise, pluie.

Jersey City	010 100 000	2	6 1
Syracuse	400 110 00x	6	9 0

Pena, Arias, (1e), Rixenhouver (5e), Avon (8e) et Kravitz ; Bonikowski et Dotterer, G—Bonikowski. P—Pena.

Jersey City	310 014 1	10	13 0
Syracuse	102 001 0	4	6 2

Bridges, Pena (7e) et Bevan; Schroll, Trowbridge (2e), Stange (1e), Sadowski (6e) et Gatta, G—Bridges; P—Schroll.

Charleston	000 500 110	7	13 0
Rochester	002 400 03x	9	13 3

Sandowski, Milliken (4e), Doliba (6e), Tiefenauer (8e) et Herrera, Saul (8e) ; Moford, Jones (5e), Kay (8e) et House. G—Kay, P—Doliba.

Charleston	012 012 0	6	9 0
Rochester	110 000 2	4	7 0

Stone, Tiefenhauer (7) et Saul; Giggie, Luebke (5) Jones (6) Leopold (6e et Zupo, House (6) ; G—Stone. P—Giggie.

Richmond à Toronto : 2 joutes remises, pluie.

SAMEDI

LIGUE AMERICAINE

Cleveland 7, Boston 3.
Detroit 11, Baltimore 8 (11 manches)
Minnesota 9, Kansas City 3.
New York 7, Washington 6.
Chicago 6, Los Angeles 4.

LIGUE NATIONALE

Los Angeles 5, Philadelphie 2.
Chicago 13, St-Louis 1.
San Francisco 4, Pittsburgh 3.
Milwaukee 10, Cincinnati 1.

LIGUE INTERNATIONALE

Richmond 1—0, Toronto 2—3. (première en 10 manches)
Charleston 2, Rochester 1.
Jersey City 1, Syracuse 7.
Columbus 3, Buffalo 4.

VENDREDI

LIGUE AMERICAINE

New York 5, Washington 1.
Cleveland 10, Boston 2.
Détroit 6, Baltimore 3.
Minnesota 8, Kansas City 2.
Los Angeles 10, Chicago 3.

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh 4, San Francisco 3.
St-Louis 11, Chicago 4.
Cincinnati 4, Milwaukee 0.
Los Angeles 10, Philadelphie 6.

LIGUE INTERNATIONALE

Toronto 11, Richmond 4.
Charleston 7, Rochester 2.
Buffalo 7, Columbus 5.
Jersey City 7, Syracuse 6.

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Détroit	49	27	.645	—
New York	47	27	.635	1
Cleveland	45	33	.577	5
Baltimore	41	36	.532	8½
Chicago	39	38	.506	10½
Boston	38	38	.500	11
Washington	33	44	.429	16½
Kansas City	30	44	.405	18
Minnesota	29	48	.395	19
Los Angeles	29	48	.377	20½

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Cincinnati	47	29	.618	—
Los Angels	45	31	.592	2
San Francisco	42	33	.560	4½
Pittsburgh	38	32	.543	6
Milwaukee	34	35	.493	9½
St. Louis	31	40	.437	13½
Chicago	31	42	.417	15
Philadelphie	22	47	.319	21½

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Columbus	43	27	.640	—
Charleston	43	29	.597	2½
Buffalo	38	32	.543	7½
Rochester	40	36	.526	8½
Jersey City	36	34	.514	9½
Toronto	33	37	.471	12½
Richmond	30	44	.405	17½
Syracuse	24	53	.312	25

LE TOUR

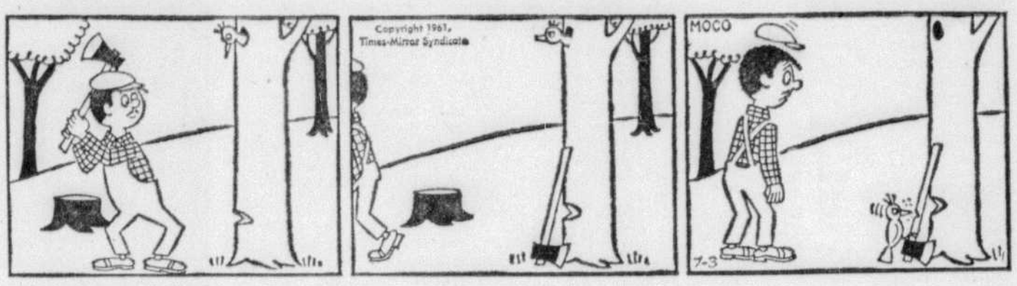
SUITE DE LA PAGE 24

7—Limbach (Allemagne) même temps.
7—Luethy (Suisse).
8—Carvo (Portugal) même temps.
9—Coppi (Italie) tous même temps.
10—Hentges (Lux.) 3 h. 42' 13".
11—Genet (France) même temps.
12—Ramsbottom (G.-B.) même temps.
13—Alves (Portugal) 3 h. 42' 14".
14—Richter (Allemand) même temps.
15—Janssen (Hollande) même temps.
20—Le Retayer (France) 3 h. 42' 56".

TARZAN



MOCO



PHILOMENE

PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



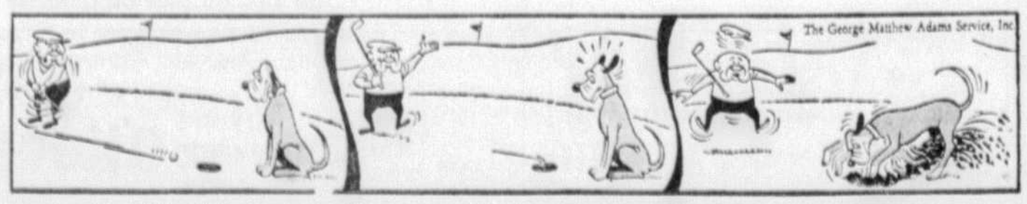
LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



DECES

ARRELLE — A Montréal, le 30 juin 1961, à l'âge de 20 ans, est décédée Mlle Thérèse Arrelle, fille de Roland Arrelle et de Marie-Anne Perron, demeurant à 4562 Ontario Est. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville et Gingras, no 4504, rue Ste-Catherine Est à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAND — A Montréal, le 1er juillet 1961, à l'âge de 71 ans, est décédé Aimé Béland, fils de feu Laura Durocher, demeurant à 2503 Darling. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires T. Sansregret Ltée, no 3198 rue Ontario Est pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 8 hrs. 30 et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE — A Montréal, le 1er juillet 1961 à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Bélisle née Clémentine Gagnon, demeurant à 6376 Delaroche. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. Dubreuil, No 6776 rue St-Hubert à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 217—2

BENOIT — A Montréal, le 1er juillet 1961 à l'âge de 94 ans est décédée Mme Julien Benoit, née Josephine Lagacé, demeurant à 1463 rue Cuvillier. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 3472 rue Ste-Catherine est à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLOUIN — A Longueuil, le 1er juillet 1961, à l'âge de 66 ans est décédé Léonidas Blouin, époux de Cécile Nadeau, demeurant à 30 Tennessee Ave, Albany, N.Y., autrefois de Montréal-Sud. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Jos Pitre Inc., no 68 rue St-Charles Ouest, Longueuil, à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Georges de Longueuil où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière St-Georges de Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONNEVILLE — Accidentellement à Repentigny le 1er juillet 1961 à l'âge de 47 ans est décédé Roger Bonneville, époux de feu Blanche Dubé. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons Victor Dubois Enrg. No 1750 rue Amherst à 8 hrs. 15 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 8 hrs. 30 et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULANGER — A Ville St-Michel, le 1er juillet 1961, à l'âge de 45 ans, est décédée Mlle Jeannette Boulanger, demeurant à 3442 Bélair, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 3661 rue Jean-Talon Est, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette Soubirous, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sa sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURQUE — A Montréal, le 1er juillet 1961, à l'âge de 39 ans, est décédé Marcel Bourque, époux de Fleurette Lafetière, demeurant 1461 rue Aylwin. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville et Gingras, no 4504, rue Ste-Catherine Est à 8 h. 30 pour se rendre à l'église du Très-St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 217—2

BOYCHUK — A Montréal, le 30 juin 1961, à l'âge de 70 ans est décédé Wasil Boychuk, époux bien-aimé de Maria Lukianchuk, demeurant à 7634 Fabre, père bien-aimé de Mme Anthony Kowalchuk (Anna), Mme Bernard Fiset (Xénia), Mme Oscar Niro (Sophie), Mme Paul Dubuc (Katherine), Mme Caesar Aranda (Nellie), Michael et Peter Boychuk. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet. Le convoi funèbre partira des salons M. A. Blythe Bernier, 3682 Avenue du Parc, près des Pins pour se rendre à l'église St-Michel des Ukrainiens, rue Iberville (coin Hochelaga), où le service sera célébré à 9 h. 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRACKEN — A Montréal, le 2 juillet 1961, à l'âge de 67 ans est décédée Mme veuve James Leo Bracken, née Margaret Mary Whittaker, mère de John, Thomas, Leo, Francis, Mary, Mrs Wilde (Rita), Mrs Matthews (Peggy), Mrs Cumming. La dépouille mortelle est exposée au salon Giroux & Fils Inc., 11130, boul. Pie IX. Avis des funérailles plus tard.

BRISEBOIS-DEMERS — A Montréal, le 29 juin 1961 à l'âge de 87 ans, est décédée Hosanna St-Jacques, épouse en 1ères noces de Dorcino Brisebois et en 2ièmes noces de feu Joseph Demers, demeurant à 8554 de Gaspé. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, 7766, rue St-Hubert à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPDELAINE — A Montréal, le 1er juillet 1961, à l'âge de 79 ans 10 mois, est décédé Pierre Chapdelaine, époux d'Hélène Fortier, demeurant à 4301 Tourville. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 2630 rue Notre-Dame Ouest à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 217-2

CHARBONNEAU — A Montréal, le 2 juillet 1961 à l'âge de 76 ans est décédé Aquila Charbonneau, ancien marguiller de la paroisse St-Enfant Jésus du Mile-End, époux de Rébecca Corbeil, demeurant à 168 Laurier Est, frère du Révérend Julien Charbonneau des C.S.V. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Adolphe Lemay Inc., No 25 rue Laurier Est pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus du Mile-End où le service sera célébré et de là au cimetière de Mascouche, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 217—2

COMEAU — Accidentellement à Repentigny, le 2 juillet 1961, à l'âge de 52 ans, est décédée Mlle Germaine Comeau, fille d'Alexandre Comeau et de feu Albertine St-Ours, demeurant à 3890 boul. Gouin. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 3925 rue Monselet pour se rendre à l'église St-Vital de Montréal-Nord où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 217-2

DAGENAIS — A Ville St-Michel, le 1er juillet 1961, à l'âge de 52 ans, est décédé Josephat Dagenais, époux de Laurette Trudeau, demeurant à 9096 15ième ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No. 745 rue Crémazie Est, à 8 hres, pour se rendre à l'église St-Bernardin de Sienne, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME — Accidentellement à Montréal, le 30 juin 1961 à l'âge de 33 ans est décédé Paul Delorme, inspecteur à l'emploi de la ville de Montréal, fils de Napoléon Delorme et d'Eglantine Boileau, demeurant à 325 est, boul. St-Joseph, appt 2. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin, No 831 rue Laurier Est pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS — A Montréal, le 30 juin 1961 à l'âge de 34 ans est décédé Henri Deschamps, époux de Véronique Poulin, demeurant à 554 rue Valois. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 3472 rue Ste-Catherine est à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS — A Outremont, le 29 juin 1961, à l'âge de 75 ans, est décédé Josephat Desjardins, époux d'Anna Bernier, demeurant à 6057 Durocher. Les funérailles auront lieu lundi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée, No 5310 Avenue du Parc, à 9 heures 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 10:00 heures et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 216—2

EDDY — A Ville St-Laurent, le 30 juin 1961, à l'âge de 80 ans, est décédé Assad K. Eddy, époux de feu Violet Jradiny, demeurant à 989 Rochon. Les funérailles auront lieu lundi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J.-S. Vallée Ltée, no 6821 rue St-Hubert à 1 h. 45 pour se rendre à l'église St. George syrienne-orthdoxe où le service sera célébré à 2 h. p.m. et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER — A Montréal, le 30 juin 1961, à l'âge de 60 ans 20 jours est décédé Fabien Fournier, époux de Laurette Contant, demeurant à 4363 Des Erables. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, no 4228 rue Papineau, à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRENETTE — A Montréal, le 30 juin 1961, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Emilien Frenette, née Georgette Paré, demeurant à 5654 - 8e Ave Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet. Le convoi funèbre partira des salons A. Guilbault Inc., no 5359 - 11e Ave Rosemont à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEMME — A St-Amable, le 1er juillet 1961, à l'âge de 86 ans, est décédé Stanislas Gemme, époux en 1ères noces de Eudoxie Desjardins et en 2èmes noces de Léa Pépin. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Paul-Emile Drapeau, à St-Amable, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Maurice Demers de Beloeil.

GIROUX — A Jacques-Cartier, le 1er juillet 1961, à l'âge de 72 ans, est décédé Joseph Albert Giroux, époux de Nellie Hartley, demeurant à 262 Desmarchais. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires E. Darche & Fils Inc., No 1370 Chemin Chambly, Jacques-Cartier, à 8 h. 40, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d' assister sans autre invitation.

JOHNSON Joseph — Jeudi, le 29 juin 1961, à l'hôpital général de St-Lambert, est décédé Joseph Johnson, époux bien-aimé d'Hélène Allard, de 566 ave Merville, St-Lambert, père de Serge, Marcel, Clarisse, Urgel, Thérèse (Mme J. Bodson), Bernice (Mme R. Beauchamp), Dorothy (Mme M. Brunet), Pearl (Mme E. Touchette), Lina, Audrey et Muriel. Funérailles lundi à 2 p.m. à la chapelle de J. W. Gillivray and Sons, 307 Riverside Drive. Inhumation à Laurentide Memorial Gardens.

JULIEN — A Strathmore, le 30 juin 1961, à l'âge de 82 ans 9 mois est décédé Arthur Julien, ex-gérant de magasin à la Commission des Liqueurs, époux en 1ères noces de Emma Moisan, de Québec et en 2èmes noces de feu Marie-Anna Bédard, de Sherbrooke, demeurant à 9 Ave Sterling, Strathmore. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, no 4228 rue Papineau, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne de Chantal, rue de l'Eglise, Pointe Claire, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE — A Montréal, le 1er juillet 1961 à l'âge de 67 ans est décédé J. O. Lajeunesse ex-employé à l'Hydro-Québec, époux de feu Germaine Girard, demeurant à 39 Jules Verne. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Adolphe Lemay Inc., No 25 rue Laurier Est pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus du Mile-End où le service sera célébré et de là au cimetière de Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 217—2

LA SOCIETE COOPERATIVE DE FRAIS FUNERAIRES

AU SERVICE DE TOUTES LES FAMILLES



S'il est vrai que l'assurance funéraire prévoit et ordonne tout dignement, il ne faut pas oublier que les mêmes services sont également acquis aux familles qui ne sont pas au nombre de nos assurés.

L.-EUGENE COURTOIS
président et gérant général

ALFRED-A. GOULET
gérant général adjoint

L'INSTITUTION QUI PRATIQUE LE CULTE DES DEFUNTS

302 est, rue Ste-Catherine

Succursales :

7300, rue St-Denis

4848, rue Papineau

3215 est, rue Jean-Talon

UN. 1-9911

vêtements de deuil

une spécialité de

dupuis Frères

VI. 2-6171

DECES

LALUMIERE — A Longueuil, le 1er juillet 1961 à l'âge de 81 ans, est décédé Joseph Alexis Lalumière, époux de feu Fortunate Blache, demeurant à 269 rue Grant. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Jos Pitre Inc., no 68 St-Charles Ouest à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 217—2

LAMOUREUX — A Montréal, le 30 juin 1961 à l'âge de 83 ans 6 mois est décédée Malvina Daunais, épouse en 1ères noces de Louis-Georges Chaput et en 2ième noces de feu Charles Lamoureux, demeurant à 1466 rue Plessis. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Pelletier Ltée, no 1575 rue Ste-Catherine est à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE — A Montréal, le 1er juillet 1961 à l'âge de 74 ans est décédée Mme veuve Eugène Larocque, née Blanche Sauinier. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet, No 1922 Boul. Rosemont à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC — A Montréal, le 30 juin 1961 à l'âge de 53 ans est décédé Rosario Leblanc, époux d'Albertine Lecuyer, demeurant à 3831 Colonial. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin No 518 rue Rachel Est à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 217—2

LETOURNEAU — A Montréal, le 1er juillet 1961, à l'âge de 38 ans, est décédé Hervé Letourneau, époux de Lucille Turgeon, demeurant à 582 rue Delinelle. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funebre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No. 2630 rue Notre-Dame Ouest, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 217—2

LETOURNEAU — A St-Rémi de Napierville, le 1er juillet 1961 à l'âge de 18 ans est décédé Pierre Létourneau, fils de feu Jacques Letourneau et de Béatrice Oligny. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. N. Ostiguy No 44 rue Chèvrefils pour se rendre à l'église paroissiale de St-Rémi de Napierville où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAYER — A Montréal, le 29 juin 1961 à l'âge de 74 ans 9 mois est décédée Sr. Marie-Charles, née Albina Mayer, de la Congrégation des Petites Filles de St-Joseph. La dépouille mortelle fut exposée à la maison Mère de la communauté, 2333 Sherbrooke ouest, où le service a été chanté samedi le 1er juillet à 8 h. 30. L'inhumation se fit à la Côte-des-Neiges.

MALO — A Montréal, le 1er juillet 1961, à l'âge de 57 ans, est décédé Rodolphe Malo, employé des Bureaux de Poste, époux de Mélina Turcot, demeurant à 6900, rue Dennormanville. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires René Thériault Ltée, no 7149 rue Christophe-Colomb, angle Jean-Talon, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 217—2

MONETTE — A Ste-Rose, le 30 juin 1961 à l'âge de 65 ans, est décédé Rodrigue Monette, époux de Oriana Bourque, ex-lieutenant de pompier à sa retraite, demeurant au no 24 Boul. Labelle. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr, 167 Boul. Ste-Rose à 9 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOUSSETTE — A Montréal, le 2 juillet 1961, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Vve Napoléon Moussette, née Marie-Louise Potvin, demeurant à 376 Paul-Pau. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregert Ltée, no 3198 rue Ontario Est pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPILLON — A Montréal, le 30 juin 1961, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Charles A. Papillon, née Aurore Lebel. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 juillet. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée, Ltée, No 6662 rue St-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARANT — A Montréal, le 30 juin 1961, à l'âge de 60 ans, est décédé Bert Pierre Parant, époux d'Irène Paré, demeurant à 4020 Parc Lafontaine, appt 6. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 4737 rue Delorimier, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICARD — A Montréal, le 30 juin 1961 à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Eugène Picard, née Aldéa Robert, demeurant à 3532 rue Ontario est. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 1472 rue Ste-Catherine est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRESNAIL — A l'hôpital Queen Elisabeth, le 30 juin 1961, est décédé Harold John Presnail, époux de Séraphine Lamoureux, père bien-aimé de Mme L. G. Laflamme (Gert), Richard, Edward, Harold et Robert. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Clarke, 5580, rue Sherbrooke ouest pour se rendre à l'église Ste-Monica où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RANGER — A Verdun, le 1er juillet 1961, à l'âge de 72 ans, est décédée Yvonne Levac, épouse de feu Georges Ranger, demeurant à 3289 Evelyn. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Gustave Drouin, no 3565 boul. La-Salle à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY — A l'hôpital Notre-Dame de l'Espérance à Ville St-Laurent le 30 juin 1961 à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Eugène Cousineau, demeurant à 6195, 8e Ave., Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires A. Dallaire Inc. 3254, Bellechasse et 11e Ave., pour se rendre à l'église St-Marc-de-Rosemont où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURISTE C.V.F. Nielsen

FLEURS POUR FUNERAILLES

5580, BOULEVARD DECARIE, N.-D.-G. RE. 1-1153

DECES

ROY — A Montréal, le 1er juillet à l'âge de 67 ans est décédé Emile Roy, époux de Lucie Caissy, demeurant à 6994 Delaroche. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires No 7030 rue St-Denis à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY — A l'Hôpital Notre-Dame de L'Espérance à Ville St-Laurent, le 30 juin 1961, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme veuve Lucien Roy, née Alice Cousineau, demeurant à 6295, 8e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., No 3254 rue Bellechasse et 11e Ave, Rosemont, à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Marc-de-Rosemont, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEVIGNY — A Montréal, le 1er juillet 1961, à l'âge de 76 ans, est décédée Camille Corneille, épouse en 1ères noces de Hyacinthe Hazée, en 2èmes noces de Pierre Dandenault et en 3èmes noces de feu Onésime Sévigny. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée no 8073 rue Droiet coin Jarry à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEXTON — A Montréal, le 30 juin 1961, à l'âge de 61 ans, est décédé Joseph Aimé Sexton, époux d'Edith Boucher, demeurant à 6057a Ave-du-Parc. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée Ltée, No 5310 Ave-du-Parc, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

SOUCY — A Montréal, le 1er juillet 1961, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Roger Soucy, née Gabrielle Therrien, demeurant à 2278 Delorimier. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit, no 2102, rue Fullum à 8 h. 10 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 217—2

ST-JEAN — A Montréal, le 2 juillet 1961 à l'âge de 91 ans, est décédé Joseph St-Jean célibataire, frère de feu Samuel St-Jean, demeurant à 8050 Notre-Dame Est. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Adolphe Lemay Inc., No 505 rue de Boucherville à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-François d'Assise où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TAMBLINI — A Montréal, le 2 juillet 1961, à l'âge de 52 ans, est décédé Hugo Tamblini, époux de Simonne Beaulieu, demeurant à 5065 - 18e Ave Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée Ltée, no 2548, rue Beaubien Est à 9 h. pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 217—2

TEASDALE — A Montréal, le 2 juillet 1961, à l'âge de 71 ans 4 mois, est décédée Mme Omer Teasdale, née Rose-Anna Grégoire, demeurant à 8607 Bellerive. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Langlois, no 8628 rue Hochelaga à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALIQUETTE — Subitement à Ste-Adèle, le 30 juin 1961 à l'âge de 62 ans est décédé Jean Valiquette, fils de feu Casémir Valiquette et de feu Antoinette Daoust, frère d'Annette, Gilles et Mme J. Beauchamp (Ida). Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Desjardiers Ltée, No 5650 Chemin Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église Ste-Odile où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIAU — A Montréal, le 30 juin 1961 à l'âge de 55 ans est décédé Conrad Viau, employé civil, époux de Victoria Aubut. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 10526 rue St-Laurent à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p. pas de fleurs.

NAISSANCES

DION - PLANTE — A Montréal, le 15 mai 1961 à l'hôpital Ste-Agnès à M. et Madame Jean Fernand Dion, née Cécile Plante, une fille baptisée Marie Anita Dolorès, petite soeur pour Bernard. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Dion, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mme E. Plante, grand-mère de l'enfant. —R

LES COURSES

SUITE DE LA PAGE 25

Pari double : Jimmy Lee et Sir Prince $249.90.

3e course — Amble C-2 — $900.

3 King Bunter, (Marc Gingras)	4.60	3.20	2.80
8 Major's Fairy, (Hervé Filion)		3.50	3.10
2 Flashy Z., (Mel Turcotte)			3.90

Durée : 2.11.2-5.

4e course — Trot C-3 — $700.

4 Penney Shenandoah, (Art Thorne)	12.20	6.40	4.30
2 Duchess I., (Roger White)		4.70	3.90
1 Time Zone, (Jean Jodoin)			4.10

Durée : 2.12.

Quinella : Penney Shenandoah et Duchesse I. $25.90.

5e course — Amble C-2 — $900.

5 Mr. Cherish, (Ken Carmichael)	10.80	5.60	3.40
7 Goose Law, (Percy Robillard		11.70	5.20
4 Connie Atom, (Keith Waples)			2.70

Durée : 2.12.2-5.

6e course — Amble C — $900.

5 Huron Boy, (Marcel Dostie)	12.10	4.90	2.80
3 Bay Township, (Russ Caldwell)		3.50	2.60
6 Muddy Hanover, (Keith Waples)			2.90

Durée : 2.10.2-5.

7e course — Trot C — $1,100.

6 Gay Connie, (Marcel Dostie)	15.00	5.30	2.90
5 Palacona, (Paul Radley)		3.90	2.70
2 My Son Don, (Lucien Brodeur)			2.50

Durée : 2.09.1-5.

Quinella : Gay Connie et Palacone $23.30.

8e course — Trot — $5,000.

6 Darn Safe, (Bill Rouse)	8.40	3.70	3.00
3 Elaine Rodney, (Clint Hodgins)		3.10	2.80
1 Guy Abbey Jim, (Ron Turcotte)			3.60

Durée : 2.06.2-5.

9e course—Amble A et B-1—$2,500.

5 Irish Gallon (Friz Redden)	12.20	5.90	4.40
3 Linda's Gun (Léo Pelletier)		5.80	3.80
4 Vernon's Star (Claude Watters)			7.40

Durée : 2.05.2

10e course — Amble C-3 — $700.

4 A. P. Dale (Jules Lahaie)	40.40	12.30	6.30
5 Bell Tower (Roger White)		3.60	2.50
1 Irish Peter (Réal Bardier)			4.60

Durée : 2.14.

Exacta : A. P. Dale et Bell Tower : $159.30

FORESTIER

SUITE DE LA PAGE 24

et Beauffeuil restaient seuls en tête poursuivis par le Français Cazala. Mais rapidement le peloton se reformait et le calme régnait de nouveau. Au 178ème km, Stéphane Lach repartait une nouvelle fois emmenant le Français Forestier dans sa roue. Les deux hommes s'assuraient rapidement 30 sec. d'avance. Le peloton ne réagissait pas. L'avance des deux hommes de tête allait augmentant, Forestier ayant obtenu de son directeur sportif l'autorisation de relayer Lach. Au 208ème km. Forestier et Lach précédaient le peloton de 3 min. 35 sec. On apprenait alors l'abandon de l'Italien Favero et du Régional Le Butrotel.

JEAN-TALON

SUITE DE LA PAGE 3

En outre, il avait engagé tous ses biens dans cette institution, et ce serait l'ultime naïveté de croire qu'il pouvait s'en défaire gratuitement; aucune loi ne lui interdisait un profit. Il faut considérer également combien d'argent il continua de donner par la suite à l'hôpital.

Quant à la compagnie Injecta (dont le Dr Hori est principal actionnaire), Me Bélanger souligna que l'enquête a prouvé que ladite compagnie n'a pas fait une orgie de profits, et qu'il n'y eut pas la moindre preuve de mauvaise foi. Par ailleurs, aucune loi encore n'interdit aux médecins de faire commerce de produits pharmaceutiques — même si la chose, en principe, n'est pas bonne. Il n'y a pas si longtemps que des médecins étaient propriétaires de pharmacies, et le Collège des médecins ne s'est prononcé làdessus que cette année.

"Faisons des améliorations, mais pas sur le dos d'un seul homme — l'enquête n'a pas révélé de choses tellement graves, mais elle a révélé que des choses graves auraient pu survenir dans l'état actuel de notre législation !"

LA FTQ

SUITE D

Chez **dupuis**

Heures d'affaires : **9** h. **30** à **5** h. **30** — Ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à **9** h.

GRANDES ÉCONOMIES MARDI

VI.2-6171



CHEMISETTES "POLO"

100% "Ban lon"

LE TISSU MIRACLE LAVABLE SANS REFOULEMENT qualité

grand'mère

pour hommes : P.M.G.

4.95

ORD. 7.95 et 8.95

PREMIERE QUALITE

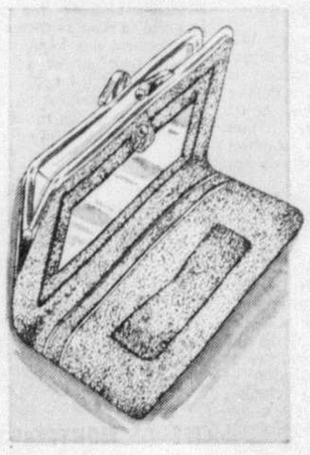
Col GAUCHO type plastron à 2 boutons. Manches courtes, épaules raglan, tricot fantaisie. Pour le sport, les vacances, le chalet, faites une bonne provision à ce prix !

• BLANC • BLEU • GRIS • VERT • OLIVE • NOIR

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 620

GRAND PORTE-MONNAIE FRANÇAIS



EXTRA SPECIAL

3.00

belle qualité de maroquin cuir véritable • rouge • noir. Multiples divisions, solide monture.

VI. 2-6171

DUPUIS REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 460

La guerre aux moustiques

"ELECTRO VAP" LES ELOIGNE



SPECIAL

3.95

ORD. 4.95

Fini aluminium chromé. Lanterne chasse-insectes qui se branche au mur où se pose sur une table.

TABLETTES

POT 24 .59
POT 50 1.00
POT 200 3.95

Il suffit d'en déposer une sur la surface de la lanterne . . .

DUPUIS — TROISIEME RAYON 750



Série spéciale

MAILLOTS ORD. 14.99 A 16.99

pour dames et jeunes filles

Maillots en "lastex", en tricot de coton et autres tricots. Tailles, nuances désassorties.

AUBAINE MARDI

$12

Pas de commandes postales, ni téléphoniques, s.v.p.

(Les maillots de bain ne sont pas échangeables)

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 540

Mamans, voyez ceci





1.94 chacune

ord. 2.29

COUVERTURES CHENILLE COTON

36" x 60" — fantaisies en rose ou bleu sur fond blanc.

VI. 2-6171

DUPUIS—TROISIEME RAYON 430

1.64 chacune

BARBOTEUSES

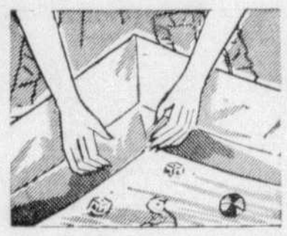
pour 12 à 18 mois aussi 1-3-4 ans dans le groupe. COSTUMES SOLEIL jaune, bleu.

BARBOTEUSES jaune-aqua. COMPLET LAVABLES rouge-aqua-coco.

TOUS EN TISSUS LAVABLES

Pas de commandes postales ni téléphoniques S.V.P.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430



DRAPS "CONTOUR"

28" x 52"

1.33 chacun

Pour petit matelas de couchette. Coton avec motifs enfantins en rose ou bleu sur fond blanc.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430



"JEANS" BLEUS

épais denim lavable

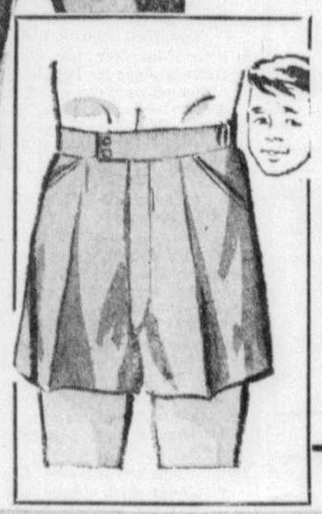
Garçons 8 - 18 ans

1.89

2 pour **3.50**

Un coton "Sanforized" qui ne refoule pas au lavage. Coutures triples. Tailles ordinaires. Poches renforcées aux points de tension. Bleu medium.

"SHORTS"



CULOTTES 100% COTON PEIGNE FINI LUSTRE "Lavez et portez"

1.89

2 pour **3.50**

POUR 6 - 14 ANS

• beige • loden • olive • antilope • noir

Taille dos élastique, devant à glissière, 2 poches de biais. Coupe droite.

VI. 2-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660



PEINTURE 'IDEAL" DE RAMSAY

première qualité à base d'alkide

Prix ord. 8.90 le gallon

SPECIAL

3.98

• TOUTES SURFACES INTERIEURES • sans odeur désagréable • lavable

Une seule couche suffit pour tous genres de murs.

• ivoire • jaune crocus • bleu harmonie • gris nuage
• rose chair • vert montagne • bleu britannia • crème jersey
• gris perle • rose bonbon • sable • vert ombré

VI. 2-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 782

SOLDES COUPONS PRÉLART

imprimé, "vinyle", incrusté

Ce sont des bouts de pièces mesurant de 1 à 10 verges

PRIX DE SOLDE

prélart imprimé
la verge carrée **.25**

prélart VINYLE et INCRUSTE
coupons de 1 à 6
la verge carrée **.50**

coupons de 6 à 10
la verge carrée **.75**

venez dès 9 h. 30 profiter de ces aubaines mardi

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 730

NYLONS aux GENOUX

jambe façonnée sans couture



paire **1.35**

2 paires **2.50**

Choix de texture filet 400 aiguilles, 15 deniers, ou texture unie. Cette longueur couvre les genoux, le haut en 'Lastex'. Beige moyen, brun ou cocoa. 8½ à 11.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 370

LEGERS SOULIERS D'ETE



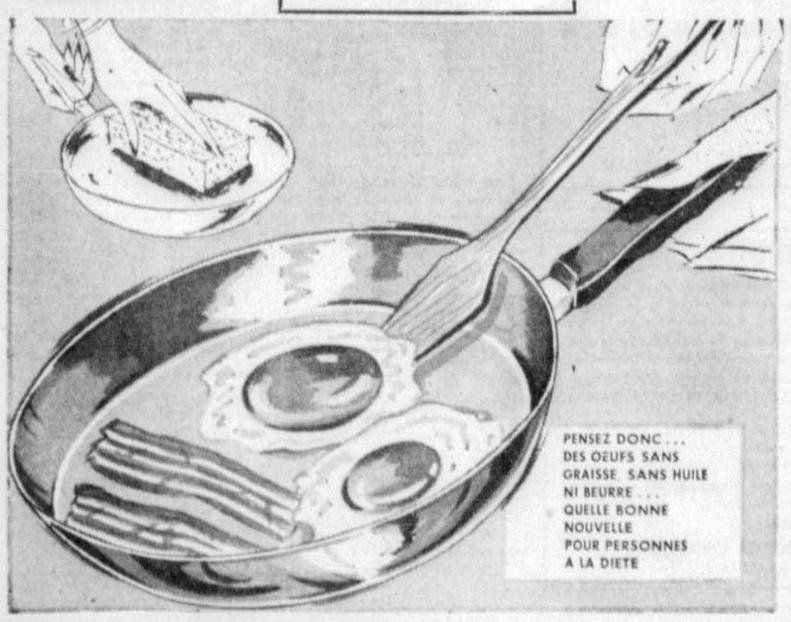
$10 ORD. 14.95

Pour dames, jeunes filles pointures, 5 à 9 dans le groupe, largeur étroite, médium.

Tout cuir ou combiné cuir/filet. Choix de • beige • blanc • brun aussi beige/brun combinés.

pas de commandes postales ni téléphoniques S.V.P.

DUPUIS — DEUXIEME RAYON 470



nouveauté arrivant de France

LE POELON LISSE "SANS GRAISSE"

au fini extraordinaire **"TEFLON"***

. . . cette merveille est due au génie d'un ingénieur français qui a fait usage de TEFLON . . . la matière la plus lisse au monde . . . à laquelle rien n'adhère. Pas même besoin de réchauffer le poêlon d'avance.

TOUJOURS se servir de la spatule de bois qui accompagne chacun afin d'en protéger le fini.

*Marque brevetée

Nettoyage facile :

Rincer simplement dans l'eau avec un détergent, JAMAIS FAIRE USAGE DE LAINE D'ACIER.

VI. 2-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

Diamètre 10"

6.98

"TROJAN"



extra robuste

19" DE COUPE

La tondeuse à gazoline à démarreur automatique

58.88

PAIEMENTS FACILES

MOTEUR BRIGGS & STRATTON 2½ C.V. 3600 R.P.M. — 4 TEMPS. L'huile et la gazoline sont séparées. Commande carburant dans le haut. Lame d'acier de 19" et roues d'acier 7" coussinet monopièce. Guidon démontable. Hauteur de coupe réglable par les roues.

BIDON D'ESSENCE
1 gallon 1.39
2 gallons 1.95

DUPUIS, QUATRIEME, RAYON 783

au SOUS-SOL Chez dupuis Frères







POUR 8-14 ANS

2.47

Maillots de bain en "Lastex" lilas.

Bleu pâle • royal • rouge. Bretelles amovibles. Devant à demi-jupe et fantaisie imprimée.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1555

BLOUSETTES

DROITES

1.57

En coton blanc avec dentelle. Encolure carrée. S'enfile comme pull-over. 8-14 ans.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1555

CHEMISES SPORT

broadcloth coton

POUR LES JEUNES EN VACANCES

2 pour **1.29**

PLAIDS FANTAISIE : 6, 8, 10, 12 ans — Aussi MOTIFS HAWAIIENS : 10 et 12 ans. Manches courtes, devant boutonné. Coloris attrayants.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1665

PANTALONS

"BOXER"

1.57

pour 7-8-10 ans

Coton croisé Drill • Vert • coco • kaki • bleu aviation • marine. Ceinture élastique au dos. 2 poches.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1655



"SLIM JIM"

1.98

COTON BEDFORD

Pour 7 - 14 ans, vert willow or • lilas • antilope. Jambes fuselées. Taille à large bande. Bouton/poche. Faciles à laver.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1555